70e ANNEE — No 17 Vendredi 16 AVRIL 1982 LE NUMERO: 25¢

LE DROIT

Une page d'histoire

par Yvan Sinotte

OTTAWA — Quoique malheureux pour le Québec, le rapatriement constitutionnel est un bien pour l'ensemble du Canada, selon la reine Elisabeth II.

Toute de rose géranium parée, la souveraine du Royaume-Uni et du Canada n'a pas esquivé, à son arrivée hier, lors d'une réception avec les représentants de la presse, la question du Québec, seul opposant à la loi constitutionnelle de 1982, qui vient s'ajouter au Statut de Westminster, datant de 1931. La reine s'est toutefois limitée à cette courte remarque au sujet des implications politiques du rapatriement.

Sans anicroche, Elisabeth II est descendue de l'avion l'amenant à l'aéroport d'Uplands dans le hangar numéro 11 des Forces armées canadiennes.

Lire en page 3

Après une revue de la garde d'honneur, sur un plancher ciré de neuf, la reine saluait les dignitaires du moment, le premier ministre canadien en tête, M. Pierre Elliott Trudeau. La région de la capitale nationale était dignement représentée en la personne de Mme Marion Dewar, maire d'Ottawa, et de M. Andrew Haydon, président de la Municipalité régionale Ottawa-Carleton.

La reine, contrairement à la croyance, n'avait pas, dans son traditionnel sac à main, la constitution canadienne, puisque le document n'a jamais quitté la capitale du pays, comme l'a expliqué le sous-ministre de la Justice, M. Roger Tassé. Il ne s'agit pas d'un rapatriement, mais de la canadianisation d'un document déjà au Canada.

Les forces armées canadiennes avaient affrété, pour véhiculer la reine jusqu'à Ottawa, un Boeing 707 spécialement aménagé pour l'occasion. L'avant de l'appareil avait été converti en loge, tandis que l'arrière servait de salle d'habillage.

La souveraine était accompagnée de 22 membres de sa suite, quoique aucun membre de la famille royale ne l'ait suivie. En effet, le prince Phillip, duc d'Edimbourg, n'arrivera que dans le courant de la journée d'aujourd'hui.

Après les saluts d'honneur sur les airs du God Save The Queen et de l'O Canada, la reine a reçu une gerbe de fleurs d'une fillette de neuf ans, Kelly Davidson, de Harrington, qui est, d'après le guide distribué à la presse, une adepte de la danse à claquette.

Rien n'a été ménagé dans la rédaction de ce guide de presse, pour impressionner les informateurs venus de l'étranger, tout comme les organisateurs qui ont tout fait pour que la colline parlementaire n'ait pas l'air d'un chantier de construction. Les ouvriers avaient démonté les échafaudages près de la Tour de la Paix, seul clocher qui ne sonnera pas samedi midi, mais qui plus est, les fils conducteurs des studios de la Société Radio-Canada ont été recouverts d'une couche d'asphalte.

Faut-il toutefois s'étonner de la mise au point de tous ces détails quand, dans le guide remis aux journalistes, on lit concernant M. Jean Marchand, président du Sénat: «En novembre 1976, sentant l'importance de l'enjeu de l'élection provinciale, il démissionna de la Chambre des communes pour aller faire la lutte au Québec. Mais il fut emporté par la vague péquiste qui déferla sur le Québec. Par la suite, il accepta l'offre du premier ministre Trudeau de devenir membre du Sénat canadien. Depuis, il a prononcé un grand nombre de discours, surtout au Canada anglais, sur l'enjeu des problèmes politiques qui nous préoccupent tous. M. Marchand refuse que son entrée au Sénat marque la fin de sa carrière. Ce n'est, dit-il, qu'un nouveau tournant».

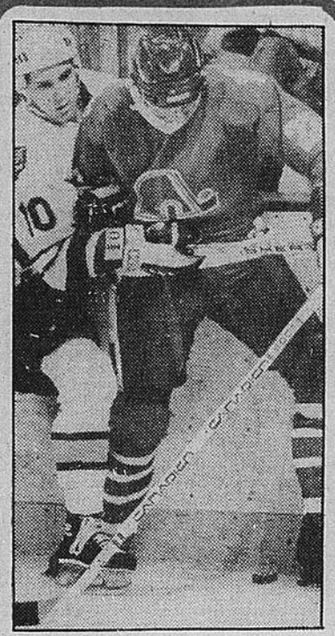
Et pendant que le Québec continue de décrier l'accord constitutionnel, ce qu'on dit dans le guide de presse, Ottawa fête royalement la proclamation de cette nouvelle constitution qui aura lieu demain matin sur la colline parlementaire.



La constitution canadienne

C'est en pages 29 à 40 que vous trouverez notre cahier spécial dans lequel on pourra voir les nouveaux «Pères de la Confédération» réunis pour l'occasion dans une grande caricature.

On pourra lire également des textes d'hommes politiques, l'historique du débat constitutionnel ainsi que des textes sur les positions des Indiens, des femmes et de la minorité franco-ontarienne.



Les Nordiques cèdent la première aux Bruins

— page 21

Ottawa donne plus qu'il prend au Québec

— page 19

Davis ne veut pas céder face aux médecins

— page 5

meteo



Ensoleillé

Max. (aujourd'hui)..... 16
Minimum (cette nuit) 7
Maximum (demain) 12

sommaire

Annonces classées .. 13 à 18
Bandes dessinées 27
Cinémas-spectacles 25-26
Editorial 6
Economie 18-19
Horoscope 27
International 20
Le carrefour 8
Mot caché 27
Mots croisés 14
Nécrologie 12
Ottawa et Canada ..... 3 à 8
Outaouais et Québec ..9 à 11
Page sociale 28
Sports ..... 21 à 24



Inspection de la garde d'honneur

Toute de rose vêtue, la souveraine du Royaume-Uni et du Canada a mis pied en sol canadien, hier après-midi, afin de proclamer, demain matin, la nouvelle constitution canadienne. A sa descente du Boeing 707 des Forces armées canadiennes, la souveraine a été accueillie par le gouverneur général du Canada et son épouse, M. Ed Schryer, le premier ministre Trudeau et des centaines de représentants de la diplomatie internationale en poste à Ottawa.

(Photo LE DROIT, par Gilles Benoit)

• Appel à la cohésion de René Lévesque

Un contenu dangereux pour les Québécois

par Gilles St-Jean

MONTREAL (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a livré hier soir un appel à la cohésion de la nation québécoise, un appel où perlait un ressentiment non dissimulé à l'endroit du premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau.

M. Lévesque a pris la parole durant une demi-heure sur les ondes du réseau TVA, qui avait mis cette période d'antenne à la disposition du gouvernement du Québec afin qu'il fasse connaître sa position sur le rapatriement de la constitution canadienne.

Le premier ministre a abondamment fait état «des dangers que représente pour le Québec français» la nouvelle constitution, après avoir rappelé la façon dont elle a été construite.

M. Lévesque a notamment évoqué les événements ayant précédé la victoire du Non au référendum de 1980 sur la souveraineté-association,

"Un certain soir de mai 1980, M. Trudeau a prononcé un discours où chacun pouvait trouver son compte, où il laissait à peine deviner ses intentions. Personne n'avait alors très bien compris, d'ailleurs", a mentionné M. Lévesque.

Illustrant ses propos d'articles de journaux de l'époque, le premier ministre a rappelé les engagements de M. Trudeau en faveur d'un renouveau constitutionnel.

Il devait d'ailleurs recourir à plusieurs reprises à des documents, faisant aussi appel au tableau qui l'a rendu célèbre à l'époque de son émission télévisée, "Point de mire".

Un grand art

"M. Trudeau a fait montre d'un grand art. Le Québec a voté Non, et les 10 provinces se sont réunies afin de tenter de mettre au point un accord constitutionnel. Et quand elles ont été d'accord, M. Trudeau a claqué la porte et annoncé son intention de procéder unilatéralement", a rappelé le premier ministre.

"Même quand huit provinces ont protesté contre sa façon d'agir, M. Trudeau à trouvé le moyen, dans son style inimitable, de les envoyer promener. La Cour suprême s'est prononcée sur l'inconstitutionnalité du geste; les négociations ont repris", a poursuivi M. Lévesque.

"Puis est venue l'entente à 10, en novembre dernier, dans un secret dont le Québec a été exclu, une entente qui a brisé toutes les paroles données", a-t-il ajouté, concluant que "ça, c'est la manière dont cette constitution-là a été bâtie".

"Le contenu du Canada Bill est dangereux pour le Québec, et ce pour quatre raisons", a enchaîné le premier ministre.

"Tout d'abord, la Constitution consacre l'insécurité culturelle du Québec; elle nous enlève des pouvoirs exclusifs qui nous appartenaient depuis 1867. Puis, elle comporte une formule d'amendement qui nous rend impossible la résistance à des changements dont nous ne voudrions pas, sinon en matière d'éducation", a noté M. Lévesque.

D'autre part, la constitution nous interdit dorénavant "la préférence économique"; cela signifie que nous ne pourrons même plus promouvoir l'embauche de citoyens québécois dans des projets que nous finançons", a énoncé M. Lévesque.

la constitution rapatriée

par Michel Gratton
courriériste parlementaire

Oui maman, j'ai rencontré la reine

«Bonjour Maman,

Tante Reina m'a téléphoné ce matin. Elle voulait me parler avant que je ne rentre au travail. Elle m'a félicité, parce que j'allais voir la Reine aujourd'hui. C'est gentil.

Joe-Louis Paradis aussi m'a téléphoné plus tard au bureau. Tu sais, c'est le gars qui se présente à la mairie d'Ottawa depuis vingt ans. Lui aussi m'a parlé de la Reine.

Maman, je n'ai pas eu le courage de leur dire que j'allais la voir à la télévison comme eux.

Vers 11h on nous a donné un briefing. Ils font ça de temps en temps sur la colline pour dire aux journalistes quoi écrire. Là, Vic Chapman — un ancien joueur de football des Eskimos d'Edmonton — nous a expliqué comment tirerait les noms d'un chapeau pour les «pools» de journalistes qui pourraient assister aux évènements de la fin de semaine.

Tu sais, je n'ai jamais été chanceux. Alors, je n'ai pas mis mon nom dans le chapeau. J'aime mieux garder ma chance pour la loterie.

Vers midi, dans la salle à côté — au Centre des conférences (l'ancienne gare) — ils nous ont servis des sandwiches et de la bière. Pardon, Maman, j'en ai pris. C'était gratuit, tu comprends, et les petites aimeraient bien une balançoire neuve pour l'été.

C'est après que j'ai appris que j'étais invité à la réception que la Reine donnait vers 5h chez le gouverneur général.

Ça m'a gêné un peu. Tu sais ce que j'avais sur le dos? La chemise bleue pâle de Papa que tu m'as donnée depuis qu'il a maigri. Il a dû être pas mal gros avant, parce qu'il manque deux boutons juste au niveau du nombril! Il en manque un sur une manche aussi. C'est pas grave. J'ai attaché mon veston et j'ai roulé ma manche.

De toute façon, mon «chum» Papineau avait ses souliers Géronimo et son habit de cinq piastres et il était invité lui aussi. Tu le croiras pas, Maman, mais la Reine ne nous a pas dit un mot de travers.

En fait, tout le monde était bien gentils avec nous. On était une centaine de journalistes chez le gouverneur général. Il y avait bien des faces connues, mais que je ne connaissais pas. Tu comprends.

Ils nous ont fait attendre un p'tit trente minutes dans une drôle de salle où ils ont monté une tente à l'intérieur. Tu te rappelles comment j'ai toujours voulu monter une tente dans notre cour d'asphalte? Eh! bien eux, ils l'ont fait dans la maison!

Après, ils nous ont mis en rang, comme à la petite école et, chacun notre tour, tout seul, on a serré la main de la Reine. Elle avait des gants. C'était tout drôle. Elle m'a regardé — Tu sais qu'elle a les yeux bleus? J'allais lui dire «bonjour» mais je me suis souvenu que dans l'autre salle le «moniteur» nous avait bien dit de dire d'abord «Votre majesté» avant n'importe quoi. Sauf que je ne m'en suis pas rappelé à ce moment-là. J'ai souri et elle aussi.

Elle est bien plus belle en personne. Et elle parle bien mieux français qu'à la télévision. Je sais que tu l'aimes au fond, Maman, même si tu as toujours dit qu'elle ne savait pas comment s'arranger. Tu seras contente de savoir qu'elle avait enlevé son chapeau.

Elle n'a pas parlé qu'à moi. Elle a fait le tour de la salle de bal. Elle a été charmante. On croirait qu'elle fait ça tout le temps. Et, elle arrivait d'un voyage de huit heures en avion.

Non, c'est une femme pas ordinaire. Mais presque.

Salut Maman.

Ton fils qui travaille fort».



Quinze morts

(Photolaser AP)

Quinze ouvriers ont trouvé la mort et 16 autres au moins ont été blessés, hier, lorsqu'un pont routier qu'ils étaient en train de construire s'est partiellement effrondré. L'accident s'est produit à l'est de Chicago, le long du canal séparant Chicago et Hammond. Une section de 137 mètres de béton s'est écroulée alors qu'une trentaine d'ouvriers travaillaient sur ou sous l'ouvrage.

• *L'ACFO et le rapatriement*

«Un festin où il n'y a pas assez de vin...»

OTTAWA — L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) profitera des céiébrations entourant le rapatriement de la constitution pour faire connaître les problèmes de la communauté franco-ontarienne et l'importance de la reconnaissance des droits des minorités.

Dans un communiqué remis à la presse, l'ACFO précise qu'elle ne participera pas aux activités marquant le rapatriement, n'y ayant pas été invitée, ne décourage toutefois pas ses concitoyens de fêter au diapason royal.

«Il semble que chacun ait un peu l'impression d'être grandi à l'occasion du passage d'un cortège royal à sa porte. Par conséquent, que la reine apporte ce plaisir à nos concitoyens, l'ACFO n'a rien à redire», a indiqué l'ACFO.

L'association regrette toutefois que la constitution ne fasse pas mention des droits des Franco-Ontariens, «à cause de la non-collaboration du gouvernement Davis».

«C'est un peu se réunir pour célébrer un mariage qui n'aura pas lieu, ou pendre la crémaillère dans une maison sans toiture, ou encore se trouver invité à un grand festin où il n'y a pas assez de vin et de nourriture pour tout le monde», a-t-on dit.

Au cours des prochains jours, espère l'ACFO, les Franco-Ontariens se conscientiseront et tenteront d'exploiter les quelques espoirs que renferme la loi afin de faire reconnaître officiellement le français en Ontario et d'obtenir des institutions scolaires, culturelles et sociales francophones.

La FFHQ

Pour sa part, la présidente de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), Mme Jeannine Séguin, a dénoncé le rapatriement de la constitution, alléguant que ni le rapatriement ni sa promulgation n'amélioreraient le sort des francophones hors Québec.

Seule l'application de la constitution qui sera faite par les gouvernements fédéral et provinciaux à partir du 17 avril peut adoucir les problèmes des francophones au pays, a indiqué Mme Séguin.

Mme Séguin s'attend donc à ce que les droits linguistiques inscrits dans la Charte des droits soient appliqués dans les institutions fédérales et au sein des administrations provinciales.

«Les francophones hors Québec n'attendent rien de moins que se réalise ce qu'avait promis le ministre Jean Chrétien dans une déclaration à la Presse Canadienne le 24 novembre 1980: Ce sont les minorités francophones qui doivent, en premier lieu, profiter de la révision constitutionnelle», a précisé Mme Séguin dans un communiqué.

La FFHQ et chacune des associations qui la compose, a-t-elle indiqué, veilleront à ce que la Charte des droits linguistiques soit respectée et appliquée afin d'améliorer la situation des communautés francophones à l'extérieur du Québec. La fédération continuera en outre à revendiquer auprès des autorités fédérales et provinciales les droits fondamentaux qu'elle juge nécessaires à l'épanouissement des francophones.

• *Ecole française à Orléans*

«Victoire...» après deux ans d'efforts

par France Pilon

OTTAWA — «C'est une victoire de tous les résidants», devait lancer le conseiller Robert Chénier, au lendemain de l'annonce de l'octroi d'une subvention de $1.8 million pour la construction tant attendue de l'école française d'Orléans-Nord.

Mme Bette Stephenson, ministre de l'Education, vient en effet d'approuver les fonds devant servir à la construction de l'école, à l'angle du chemin Voyageur et du boulevard Jeanne d'Arc, après deux années de pressions de la part des résidants et du Conseil des écoles séparées de Carleton.

«Au cours de ces deux années, il s'est développé une solidarité entre les résidants autour du projet de construction de l'école. Les gens sont fiers d'avoir obtenu enfin ce qu'ils désiraient et déjà on pense au nom que portera la nouvelle école», de poursuivre le conseiller Chénier.

L'école, qui acueillera près de 550 élèves, devrait ouvrir ses portes en septembre 1983, mais il n'est pas impossible que les jeunes francophones puissent l'investir avant cette date.

«Nous avons l'intention de faire des pressions auprès du comité des immeubles pour qu'il recommande au Conseil d'entreprendre les travaux le plus tôt possible. Nous aimerions que l'école soit prête pour janvier 1983», a indiqué au DROIT M. Robert Potvin, président du comité de coordination pour l'école française, fondée il y a un an.

M. Potvin a d'ailleurs l'intention de proposer à la prochaine réunion du comité, le 27 avril à l'école Préseault, que le Conseil procède à un financement intérimaire pour faire en sorte que l'école ouvre ses portes plus tôt que prévu.

Cette réunion du comité des immeubles revêtira une importance particulière puisqu'en plus de finaliser les plans de la nouvelle école, de mettre en branle les soumissions et de discuter d'un financement intérimaire, il y sera question de l'avenir des écoles Préseault, Reine-des-Bois et St-François, directement touchées par la construction de la nouvelle école française.

Ainsi, il est d'ores et déjà acquis que les élèves présentement inscrits aux écoles Préseault et Reine-des-Bois seront mutés à la nouvelle école. Ces deux écoles souffrent depuis quelques années de congestion aiguë, le CESC ayant dû ajouter une dizaine de classes portatives pour accommoder sa clientèle scolaire toujours croissante.

Quant à l'école St-François, qui affiche des signes évidents de vétusté, de nombreux parents seraient disposés à la mettre à la retraite, alors que d'autres voudraient prolonger sa vie. Dans le cas d'une fermeture, les 175 élèves qui la fréquentent présentement pourraient être déménagés à l'école Préseault, libérée de son surplus d'étudiants.

Les débris attendaient depuis 14 ans

HULL — Les débris d'un hélicoptère qui s'est écrasé en 1968 dans la région du lac Hickey, au nord de Fort-Coulonge, ont été découverts, hier, par deux arpenteurs de la Coopérative forestière de Fort-Coulonge.

Les deux arpenteurs ont retrouvé la queue de l'hélice arrière, les flotteurs et un réservoir d'essence. Le reste de l'hélicoptère semblait avoir été brûlé et était encore recouvert de neige.

Des agents de la Sûreté du Québec ont immédiatement été dépêchés sur les lieux pour enquêter car on craignait qu'un écrasement ne se soit produit à cet endroit l'automne dernier, aucun hélicoptère n'ayant été porté disparu dernièrement dans la région.

Finalement, des vérifications auprès de la Défense nationale ont révélé qu'il s'agissait de la dépouille d'un hélicoptère s'étant écrasé en 1968. Deux prospecteurs avaient trouvé la mort dans cette tragédie.

«Comme c'est assez loin dans le bois nous n'avions pas sorti les débris de la forêt à ce moment», a expliqué au DROIT l'agent Louis Lefebvre de la Sûreté du Québec.

• *Attentes des contribuables*

Le CEPR doit «pondre» et vite

par Philippe Landry

ROCKLAND — Le Conseil d'éducation de Prescott-Russell (CEPR) devrait être pourvu de buts et objectifs beaucoup plus précis d'ici la fin du mois de mai. C'est du moins l'espoir qu'a exprimé hier, lors d'une rencontre à Rockland, le président du comité du CEPR sur les buts et objectifs, M. Gaston Gaudreau.

M. Gaudreau a expliqué que le CEPR avait accepté, plus tôt cette semaine, trois rapports sur les attentes des contribuables et des enseignants face au conseil scolaire. «On doit pondre un oeuf avec (les trois rapports)», de dire le conseiller scolaire en décrivant la tâche qui incombait maintenant au CEPR.

Le conseiller Gaudreau a également précisé que l'adoption de buts et objectifs plus clairs devrait logiquement entraîner, en septembre, une révision des lignes de conduites et politiques du conseil d'éducation afin de les rendre conformes, s'il y a lieu.

Citant largement l'un des trois rapports soumis au CEPR, celui du Dr. Richard Rancourt de l'Université d'Ottawa, M. Gaudreau s'est appliqué à dégager les critiques, les craintes, les attentes et les suggestions recueillies auprès des parents-contribuables scolaires lors d'un sondage.

Les parents manifestent, entre autres choses, une grande inquiétude face au manque d'orientation de leurs enfants et face, aussi, à leur manque de motivation à l'endroit de l'école. Quant aux programmes d'étude, les parents estiment qu'ils ne répondent pas aux besoins et aux réalités du marché du travail. Ils estiment qu'on devrait accorder plus d'importance aux matières scolaires de base et rendre plus accessibles les cours à caractère technologique.

Invités, lors du sondage, à réfléchir sur la situation et le travail des enseignants à l'emploi du CEPR, certains parents ont déclaré qu'ils soupçonnaient un manque de compétences chez certains enseignants. D'autres sont préoccupés par un manque de compréhension de certains professeurs à l'égard des enfants et croient qu'il existe un problème de communication entre les enseignants et leurs élèves.

Des parents ont indiqué, par ailleurs, que les associations professionnelles des enseignants étaient trop puissantes, d'une part, mais qu'elles étaient impuissantes, d'autre part, à discipliner leurs membres.

Le rapport Rancourt fait également état des commentaires des parents concernant les édifices du conseil d'éducation et réclament que la communauté y ait un plus grand accès. Les parents déplorent enfin, le manque de communication entre le CEPR et la communauté. Les parents reconnaissent cependant qu'ils ont, à cet égard, une part de la responsabilité dans ce processus quasi inexistant.

Au niveau de plusieurs autres objectifs, les parents engagent le conseil d'éducation à favoriser auprès des élèves de bonnes habitudes de travail et d'étude, Les parents accordent également beaucoup d'importance à la nécessité de favoriser le respect des droits de la personne ainsi que l'épanouissement d'une bonne santé mentale et physique.

La route fait un mort

ANGERS — Une jeune fille a perdue la vie, hier soir, alors que son véhicule a été heurté de plein fouet par une automobile arrivant en sens inverse.

L'accident, impliquant une voiture de marque Pinto et une autre de marque Acadian, est survenu sur la route 148 à l'entrée ouest du village d'Angers, vers 21h 30.

L'identité de la victime et des conducteurs des deux véhicules, grièvement blessés dans la collision, n'a pas été révélée, les familles éprouvées n'ayant pas encore été rejointes.

Selon un porte-parole de la Sûreté municipale de Buckingham, l'automobile de marque Pinto, immatriculée en Ontario et circulant en direction de Masson, aurait dépassé une voiture la précédant pour heurter de plein fouet le véhicule arrivant en sens inverse, tuant la passagère et blessant grièvement le conducteur.

Sept heures de silence

HULL — La station radiophonique CIMF-FM a connu, hier, des problèmes techniques la mettant hors d'ondes pendant près de sept heures.

Selon le directeur de la programmation, M. François Gascon, ce long silence a été causé par un bris du lien micro-onde entre la station, sise rue Edmonton, et l'émetteur du Camp Fortune.

«Cet appareil est défectueux et il a fallu couper le lien car il perdait de la puissance et cela faisait un bruit bizarre», a-t-il expliqué.

• *Festival du printemps*

On souhaite du beau temps

OTTAWA — Le Festival du printemps frappera de nouveau à la porte d'Ottawa dans un mois. Il se déroulera au parc Major du 16 au 24 mai mais déjà les organisateurs de cette huitième édition conjuguent leurs prières pour s'assurer qu'ils auront, si possible, un meilleur temps que l'an passé. Ce ne sera peut-être pas difficile!

On se rappelle que celui de l'an passé avait été noyé littéralement sous les cataractes du printemps et qu'on avait vu en conséquence l'assistance de 400,000 en 1980 décroître à 275,000 personnes.

Cette année, on espère bien se reprendre et atteindre l'objectif de 500,000 spectateurs, a déclaré hier au DROIT M. Pierre Lamoureux pour la société du Festival. Quelques attractions nouvelles pourraient aussi y aider.

Ainsi il est déjà assuré que le dimanche, veille de la clôture, verra la divulgation à 15h du nom du gagnant du concours de la chanson d'Ottawa parlemaire Marion Dewar.

Le ou la gagnante, parmi les cinq finalistes, interprétera alors officiellement la chanson primée par le choix populaire.

Par contre, les organisateurs du festival ont prévu cette année un après-midi réservé entièrement aux enfants samedi, le 22 mai à la pointe Nepean. Le thème de cette demi-journée sera «Moments magiques».

Vu la popularité de ses concerts du midi, la direction du Festival en rajoutera maintenant d'autres à l'heure du souper juste avant la présentation des films toujours populaires.

Le Droit est composé, imprimé et publié par les ateliers du *Droit Ltée*, au 375, de la rue Rideau, Ottawa, Ontario, K1N 5Y7. La Presse Canadienne détient des droits exclusifs de republication de toutes les dépêches qui lui sont attribuées ou qui sont attribuées à The Associated Press ou à Reuter dans ce journal ainsi que toutes les nouvelles locales qui y sont publiées.

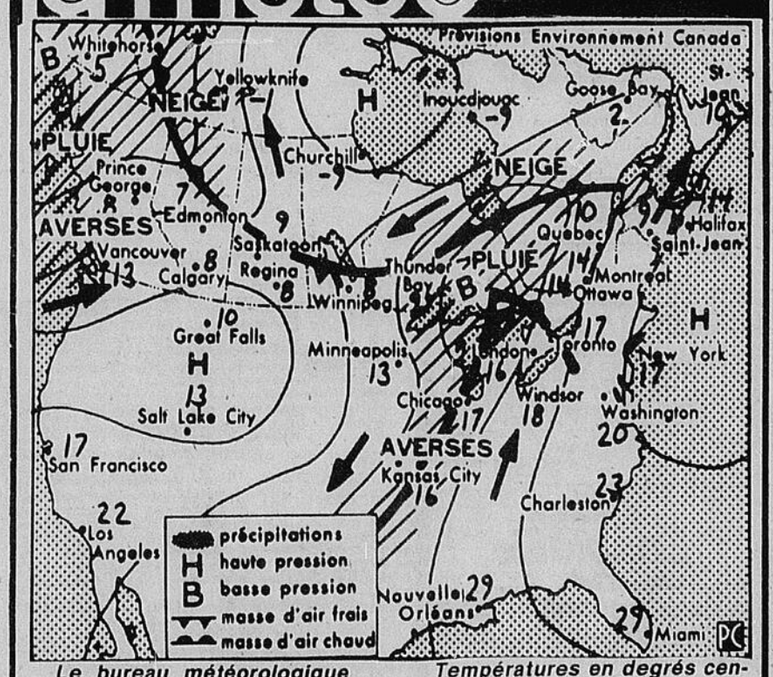
Tout droit de reproduction des dépêches spéciales contenues dans ce journal est aussi réservé.

ABONNEMENT: Edition quotidienne livrée à domicile par porteur: $62.00 par année; 6 mois: $31.00; trois mois: $15.50; un mois: $5.25; une semaine: $1.25. Tarif de l'abonnement servi par la poste: $100 par année; six mois: $50.00; trois mois: $25.00; un mois: $8.50. Tarif de l'abonnement deuxième classe enregistrement numéro 044.

TELEPHONE

- **Renseignements (613) 560-2500**
- **Abonnements 560-2525**
- **Annonces classées 560-2750**
- **Salle des nouvelles**

la météo



Le bureau météorologique d'Uplands nous annonce du temps ensoleillé aujourd'hui devenant nuageux en après-midi et des possibilités d'averses en soirée. Maximum aujourd'hui de 16 et minimum la nuit prochaine de 7. Demain, des averses occasionnelles viendront peut-être contremander les célébrations extérieures entourant le rapatriement de la constitution car Uplands prévoit du temps nuageux avec possibilité d'averses à l'occasion. Le mercure doit se stabiliser à 12 degrés. Un aperçu pour dimanche: dégagement graduel. Le soleil se couche à 18h 49 ce soir et se lèvera demain à 5h 14.

Maximum normal: 11
Minimum normal: 1
Maximum record: 25.2 en 1976
Maximum record: -8.3 en 1943

Températures en degrés centigrades:

	MIN	MAX
Vancouver	2	10
Victoria	3	11
Edmonton	-1	7
Calgary	-2	7
Saskatoon	-3	6
Regina	-1	8
Winnipeg	6	16
Toronto	2	12
Ottawa	-2	14
Montréal	-2	12
Québec	-5	7
Fredericton	-2	10
Halifax	1	9
Charlottetown	-1	4
St. Jean, T.N.	-1	4
New York	4	14
Washington, D.C.	7	19
Miami	24	31
Los Angles	12	18
Nassau	24	31
La Havane	21	30
Mexico	21	30
Houston	21	29

CORRECTION

Dans l'annonce parue en page 10 de notre numéro du mercredi 14 avril 1982, l'article suivant aurait dû se lire:

Comparez à $30!

MAILLOTS DE BAIN Jr POUR DAMES

Bikinis et maillots une pièce à la pointe de la mode, de marques italiennes et canadiennes. Une offre présaisonnière exceptionnelle!

15.97

Veuillez nous excuser si cette erreur a pu vous causer quelque inconvénient que ce soit.

LIBERTY

70, ch. Montréal 1620, ch. Merivale
361, boul. Maloney O. (Econocentre) Gatineau

Les notaires **Cousineau et Cécyre** ont le plaisir d'annoncer à leurs clients et à la population de Gatineau, la fusion de leur étude légale avec celle des notaires **Bolduc et Clément.**



L'étude portera dorénavant la raison sociale suivante:
Cousineau, Cécyre, Bolduc & Clément
et sera située au
30, boulevard Gréber,



L'accueil à l'aéroport (Photolaser PC)

Le premier ministre Trudeau a accompagné la reine Elizabeth lors de son passage devant des enfants et des adultes agitant de petits drapeaux canadiens, hier, à l'aéroport d'Uplands. La reine venait d'arriver à Ottawa et une fillette émue lui avait présenté le traditionnel bouquet de fleurs.

• Réplique au discours de René Lévesque

Chrétien laisserait tomber la cérémonie

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, s'est dit, hier, prêt à rater la cérémonie historique de la proclamation constitutionnelle demain si le premier ministre Lévesque voulait le rencontrer pour négocier l'adhésion du Québec à l'accord constitutionnel.

«Je suis prêt à le rencontrer n'importe où, n'importe quand, demain matin, même samedi pendant la cérémonie s'il est vraiment sérieux et qu'il veut négocier», a lancé le ministre rappelant qu'il «ne reste que trois points à régler».

Il devait ajouter toutefois "qu'il ne craignait pas beaucoup cependant que ça (qu'il ne soit pas là demain) arrive". "Je ne pense pas avoir à annuler ma location d'habit", a-t-il lancé.

Réagissant à l'allocution de trente minutes données hier par le premier ministre Lévesque sur les ondes du réseau TVA, le ministre a souligné que M. Lévesque "n'était pas très clair" sur les clauses de la constitution où le Québec montrerait sa ferme intention de se prévaloir de la clause nonobstant.

Peur de Lévesque

"Je ne pense pas que les citoyens du Québec acceptent que soient limités les droits de la presse, et les droits des femmes", a-t-il dit ajoutant que M. Lévesque "a peur de me rencontrer pour discuter et craint d'être obligé de signer devant les offres que l'on pourrait lui faire".

"Je ne sais pas ce qu'il craint, je suis seulement un petit avocat de Shawinigan", a dit M. Chrétien, sarcastique, ajoutant qu'il ne comprenait pas comment le Québec pouvait prétendre être dans une moins bonne position après le rapatriement.

"Nous avons garanti les droits des langues officielles, les droits légaux, des femmes, des handicapés et des autochtones, et fait en sorte de n'avoir plus jamais besoin d'aller à Londres. C'est une grande amélioration", a dit le ministre.

Selon lui, M. Lévesque ne peut se mettre dans une situation où il n'aurait d'autre choix que d'adhérer aux provinces du Canada anglais. "Pouvez vous imaginer que Lévesque puisse être l'un des pères de la Confédération canadienne ?", a dit M. Chrétien.

Réplique

A Ottawa, a indiqué hier le ministre Chrétien, on ne sait toujours pas si le fédéral se servira d'une même période de temps à la télévision pour répliquer à M. Lévesque.

"Je ne sais pas si ce sera M. Trudeau ou moi, je ne sais même pas si nous allons répondre", a dit M. Chrétien.

Au bureau du premier ministre, on a indiqué qu'une demande avait été faite au réseau privé TVA pour qu'on accorde au fédéral le même temps d'antenne dont avait bénéficié M. Lévesque.

Toutefois, il semblait hier douteux que le premier ministre donne lui même la réplique au premier ministre québécois. "Nous ne nous sommes engagés ni pour qui ni pour le moment où nous allons le faire", a-t-on dit au bureau de M. Trudeau, ajoutant qu'il était possible qu'on ne réponde même pas à M. Lévesque.

Si une réponse télévisée devait survenir, il serait douteux que cela se fasse durant la visite royale, a-t-on indiqué.



Jean Chrétien

• De Saint-André Avellin à Ottawa pour le dîner royal

Francine Périard n'en revient toujours pas

par Colette Duhaime

SAINT-ANDRE AVELLIN — «Pour une fille qui ne sort presque jamais de chez elle, c'est une chance extraordinaire!»

Francine Périard, jeune peintre de Saint-André Avellin est l'une des jeunes canadiennes qui, ce soir, dînera à l'hôtel Holiday Inn en compagnie de la reine et de son époux et bien qu'elle le sache depuis un bon moment déjà, Francine Périard n'en revient toujours pas.

«Quand le député Robert Gourd m'a appelée pour m'annoncer la nouvelle et me demander si j'étais prête à représenter le comté, je n'en croyais pas mes oreilles. Je n'ai cependant pas hésité une seule seconde et j'ai accepté.»

Et la jeune Périard n'avait surtout pas l'intention de s'énerver avec cela. «Ce n'est pas ça qui va m'empêcher de dormir» disait-elle souvent à ses parents chez qui elle habite. Et cela ne l'a effectivement pas empêché de dormir jusqu'à. . . la semaine dernière, alors qu'elle ne cessait de se retourner dans son lit en pensant à cette grande soirée qui venait à grands pas.

Comme on ne se présente pas chez la reine n'importe comment, Francine s'était même acheté un beau tailleur classique. «Je me suis dit que la reine portait souvent des tailleurs et que cela serait dans la note.» Mais voilà! A Ottawa, on préférait que les invités se présentent à ce dîner de gala en tenue de soirée. «Je suis donc retournée en ville et je me suis acheté une jolie robe de toilette.»

Une robe de chiffon rose qu'elle endossera ce soir pour aller, avec des centaines d'autres jeunes venus d'un peu partout au Canada rencontrer sa majesté la reine et son altesse royale le duc d'Edimbourg.

Assise au bout de la table de cuisine, sa mère, elle, attendra l'heure du retour avec impatience. «Je veux qu'elle me raconte tout dès qu'elle arrivera» dit-elle en disant qu'elle ne serait jamais doutée, il y a une trentaine d'années que sa fille irait dans une réception avec les «grands des grands» et rencontrerait la reine, cette femme qui a à peu près son âge et dont elle a suivi la vie de famille et la carrière depuis son mariage avec le duc d'Edimbourg. Je me souviens, j'avais écouté cela à la radio. La télévision n'existait pas à ce moment-là, mais on avait quand même eu des reportages sur le mariage royal.»

Francine Périard qui a déjà vendu des toiles au Musée du Québec et qui, l'an dernier, lors de l'exposition de l'Amicale artistique de l'Outaouais a offert une de ses toiles au premier minisre du Québec, René Lévesque est aussi très émue de participer à cette grande manifestation.

«Mais», s'empresse-t-elle d'ajouter, en allant à cette réception, je ne pose pas un geste politique. Je sais bien qu'il y a des querelles autour de la constitution mais dans tout cela, moi je reste neutre.»

Car pour Francine Périard, cette soirée c'est d'abord et avant tout un rêve de petite fille qu'elle n'aurait jamais pensé réaliser. Après tout, ce n'est pas tous les jours que le premier ministre du Canada envoie des invitations dans le rang Sainte-Madeleine à Saint-André Avellin pour convier quelqu'un à un grand dîner officiel présidé par la reine.



Une file de dignitaires (Photolaser PC)

L'ancien gouverneur général Roland Michener a souhaité la bienvenue à la reine Elizabeth, peu après son arrivée. Le juge Bora Laskin, de la Cour suprême du Canada, était également parmi la file d'invités qui ont pu recontrer la souveraine. On voit également le premier ministre Trudeau, à gauche.

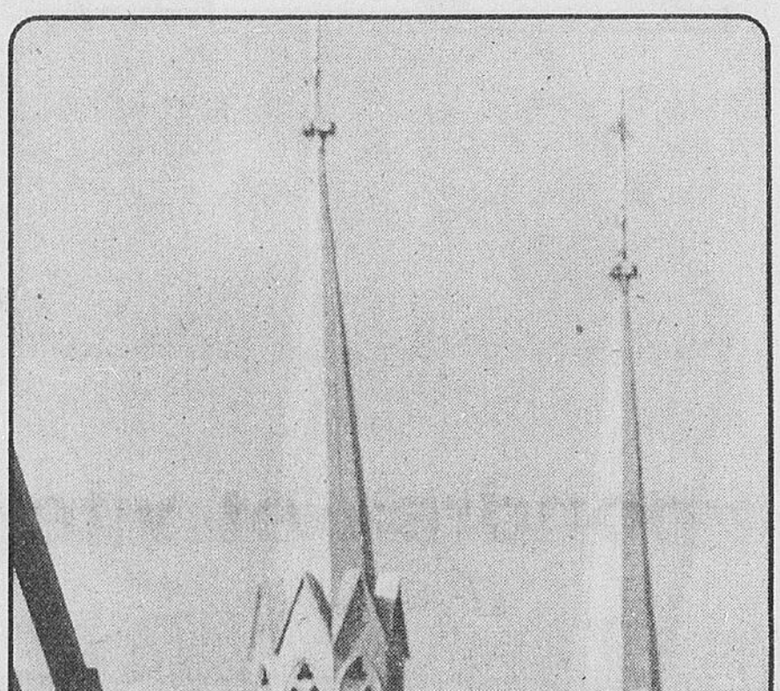
Des vins de France

OTTAWA (PC) — On servira des vins français au banquet qui sera offert à la reine Elisabeth II, aujourd'hui, parce que les Français font les meilleurs vins au monde, affirme le bureau du premier ministre.

"C'est un fait internationalement reconnu que les meilleurs crus viennent de France et le but est de servir le meilleur cru à la reine", a dit un porte-parole.

Un Château Puyfromage 1978, un Bordeaux rouge, a été sélectionné pour ce banquet royal auquel participeront 500 convives, des jeunes Canadiens qui ont fait leur marque comme des "jeunes chefs de file". Du champagne, importé de France évidemment, sera également servi.

Par contre, on servira des vins canadiens à d'autres réceptions qui seront données au cours du séjour de quatre jours de la souveraine au Canada, notamment aux réceptions offertes par la présidente de la Chambre des communes, Madame Jeanne Sauvé, et le secrétaire d'Etat, Gerald Regan.



Les cloches résonneront

OTTAWA (PC) — Les cloches résonneront dans toute la région à midi, samedi, lorsque la reine signera l'acte constitutionnel de 1982. Le gouvernement espère qu'elles sonneront dans tout le pays.

Le ministre des Travaux publics, M. Paul Cosgrove, a annoncé, hier, qu'il a conclu un accord avec la plupart des églises de la région d'Ottawa. Il négocie actuellement avec celles de Hull.

Les cloches remplaceront le carillon silencieux de la Tour de la paix, en réparation depuis 18 mois. Il sera de nouveau en opération à temps pour le 1er juillet, date des célébrations du Jour de la confédération.

Ce ne serait toutefois pas le cas. .

En l'absence de monseigneur Adolphe Proulx, une préposée à l'information pour le diocèse Gatineau-Hull, Mlle Jacqueline Lemay, a déclaré au DROIT, hier après-midi, qu'il n'y avait eu «aucune communication» entre le bureau du ministre et l'entourage du prélat.

Par ailleurs, un survol téléphonique auprès des paroisses semble indiquer que le bureau de M. Cosgrove n'a pas communiqué avec les curés.

Même les paroisses les plus rapprochées de la frontière, comme les St-Jean-Bosco et Sacré-Coeur à Hull, ou St-François-de-Sales à Pointe-Gatineau, n'avaient reçu, en fin d'après-midi, une quelconque requête du ministre.

• *Nomination au Conseil des affaires franco-ontariennes*

Un député a fait des pressions

par Patricia Poirier

TORONTO — Le député conservateur, M. René Piché est intervenu personnellement afin qu'un ancien collègue de la ville de Kapuskasing soit nommé au Conseil des affaires franco-ontariennes (CAFO) privant du même coup la région de Sudbury de toute représentation.

M. Piché, député de Cochrane-Nord et autrefois maire de la ville de Kapuskasing, a confirmé au DROIT qu'il avait obtenu que M. Maurice Deschamps, un employé municipal, soit nommé au CAFO. «Ça me fait plaisir. Je le connais bien et il est actif dans les Chevaliers de Colomb», a-t-il dit.

Le président du CAFO, M. Roger Régimbal a pour sa part confirmé que le choix de M. Deschamps lui a été imposé par le gouvernement mais a indiqué qu'il ne s'en formalise pas pour autant.

Le seul ennui, a-t-il fait savoir, c'est que les membres du CAFO avaient aussi suggéré le nom de M. Noël Thomas, un recherchiste professionnel, également de Kapuskasing pour remplacer Mme Andrée Grenier, une bibliothécaire de la même ville. Comme Mme Monique Cousineau de Sudbury venait de résigner son poste puisqu'elle est récemment devenue fonctionnaire au secrétariat d'Etat à Toronto et qu'elle voulait éviter les conflits d'intérêt, M. Régimbal a réussi à obtenir le choix du CAFO et celui de M. Piché.

Les nominations de MM. Deschamps et Thomas seront annoncés officiellement la semaine prochaine par le premier ministre Davis puisqu'elles ont été ratifiées par le cabinet, mercredi.

Trois autres personnes ont été nommées. Il s'agit de Mme Micheline de Courville Nicol, d'Ottawa, qui va remplacer M. Robert Choquette également d'Ottawa, Mme Jeanne Mongenais, de Windsor, qui remplace Mme Rosemarie Roy, de Chatham, (qui n'avait jamais pu assister aux réunions) et Mme Denise Frenette, de Hamilton, remplaçant M. Raymond Lanthier, de St. Catharines.

Outre ces personnes, le Conseil compte deux représentants de Timmins, un de North Bay, trois d'Ottawa, un de Rockland et un de Cambridge.

Colère et irritation

L'ingérence de M. Piché a déjà soulevé la colère de plusieurs personnes du milieu franco-ontarien et même d'un autre député conservatuer... M. Jim Gordon, de Sudbury.

Celui-ci a promis de se renseigner sur les circonstances entourant la nomination de deux personnes de Kapuskasing ce qui laisse la région de Sudbury non représentée en dépit du fait qu'elle compte le plus grand nombre de francophones dans le Nord de la province.

«Les francophones de la ville de Sudbury avaient jusqu'ici été bien représentés par Mme Cousineau et avant elle, le recteur de l'Université le père Lucien Michaud», a-t-il déclaré hier au DROIT.

«Ils (les francophones de Sudbury) méritent d'être représentés mais je n'ai jamais été consulté», a-t-il fait savoir.

Plusieurs députés, que ce soit MM. Don Boudria de Prescott-Russell ou Albert Roy d'Ottawa-Est du côté des libéraux ou Michael Cassidy, du Nouveau parti démocratique ont affirmé qu'ils n'ont jamais été consultés quant aux nominations au CAFO.

«C'est le système de patronage des conservateurs... ils y ont toujours eu recours», a commenté M. Cassidy.

M. Roy s'est demandé pour sa part pourquoi les conservateurs ont accepté une recommandation de M. Piché qui n'est pourtant pas connu pour son militantisme en faveur des droits des Franco-Ontariens.

Le député de Cochrane-Nord, a indiqué que ce n'est pas la première fois qu'il intervient lorsqu'il est temps de nommer des membres aux conseils consultatifs du gouvernement.

«Des fois ça marche, des fois ça marche pas», a-t-il déclaré.

Enfin, tout en niant que le choix de M. Piché constitue de l'ingérence politique dans les affaires internes du CAFO, M. Régimbal a confé qu'il était à dresser «un protocole d'entente» avec le ministère responsable afin de préciser à l'avenir les modalités entourant le choix des membres de l'organisme.

Rien de changé

par Germain Dion

OTTAWA — Les heures d'ouverture dans les magasins d'Ottawa resteront inchangées et se limiteront à deux soirs par semaine, le jeudi et le vendredi.

Hier, Mme Marlene Catterall a déclaré qu'elle aurait été prête à considérer aussi l'inclusion du mercredi si les gérants de centres commerciaux avaient laissé à leurs boutiquiers le choix d'ouvrir ou non ce soir-là. Mais aucune entente n'est intervenue.

Les gérants veulent au contraire qu'advenant une ouverture le mercredi, tous leurs locataires se plient à la norme.

«Dans ces conditions, je ne suis tout simplement pas prête à recommander qu'on étende les heures», a déclaré hier Mme Catterall, présidente d'un comité consultatif.

Son rapport fera bientôt l'objet d'une discussion au comité des priorités et, ensuite, au Conseil.

A Nepean

D'autre part, à Nepean, une résolution débattue en comité général, mardi, permettra bientôt aux marchands de poisson frais de garder leur établissement ouvert le dimanche. Ils ne le peuvent pas présentement. Mais ce sera aussi la seule exception additionnelle qu'autorisera le Conseil.

Déjà, au tout début de mai, le magasin Super Clef devra répondre en cour à une poursuite intentée pour être resté ouvert un dimanche de février.

Trois autres poursuites analogues ont également été prises par Nepean contre le magasin Hi-Fi Express.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le CRTC tiendra une audience publique, à partir du 26 mai 1982, au Holiday nn, 480, chemin Riverside, Windsor (Ont), afin d'étudier ce qui suit: Ottawa, Kingston et Renfrew (Ont): demande (820350700) présentée par Radio Station CFRA Ltd., en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau radiophonique de langue anglaise constitué des stations CFRA Ottawa, CKLY-FM et CKOB Renfrew, en vue de diffuser tous les matches avant-saison et éliminatoires des "Ottawa Rough Riders" pour la saison 1982 de la Ligue canadienne de football, à l'exception des matches pour la coupe Grey.

La demande peut être examinée à Radio Station CFRA Ltd., 150, rue Isabella, Ottawa. Comment intervenir: quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; on doit aussi indiquer si on désire ou non comparaître à l'audience. Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 6 mai 1982. Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au CRTC, Ottawa (Ont.) K1A ON2, avec preuve de signification. A remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

Examen des demandes et des documents; à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice central, les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, Promenade du Portage, Hull (Qué.)

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des "Règles de procédure" du CRTC, disponible au coût de $1.50, au: Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa (Ont.) K1A OS9. Renseignements: Ecrire au Conseil ou composer 819-997-1027 ou 997-1328 (NPH-82-31).

Canada

Léon DEPUIS 1909

SPECIAUX DU PRINTEMPS

King Koil ENS. DE LITS "Protège-dos"



Support de maintien pour vous donner le sommeil reposant recommandé par les médecins

24 supports de bordure
Gardent les bord droits et solides pour s'asseoir et le centre ferme, toujours au même niveau.

Matelas et sommier-boite renforcés au tiers central.
Le milieu du corps étant la partie la plus lourde, les deux pièces de votre lit sont renforcées au centre pour vous procurer un meilleur confort.

SUPER AUBAINE

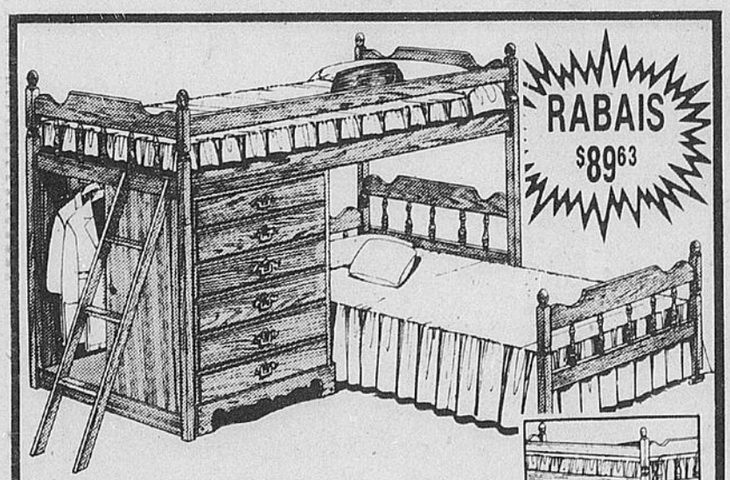


39'' LIT A TIROIRS ET BIBLIOTHEQUE
Tête de lit genre bibliothèque à 3 compartiments, 2 tirois dans la base. Fini érable. Panneau de maintien incorporé.
$159.86

- Coutil en mousse de jersey surpiqué à 10/16''
- Bordures du matelas et du sommier-boite surpiquées
- Isolation de mousse et feutre et tampon isolant
- Surplus de tampon isolant au tiers central des deux côtés du matelas
- Sommier-boite à grille modulaire de 100 lamelles, très robuste, isolé de mousse et d'un tampon isolant.

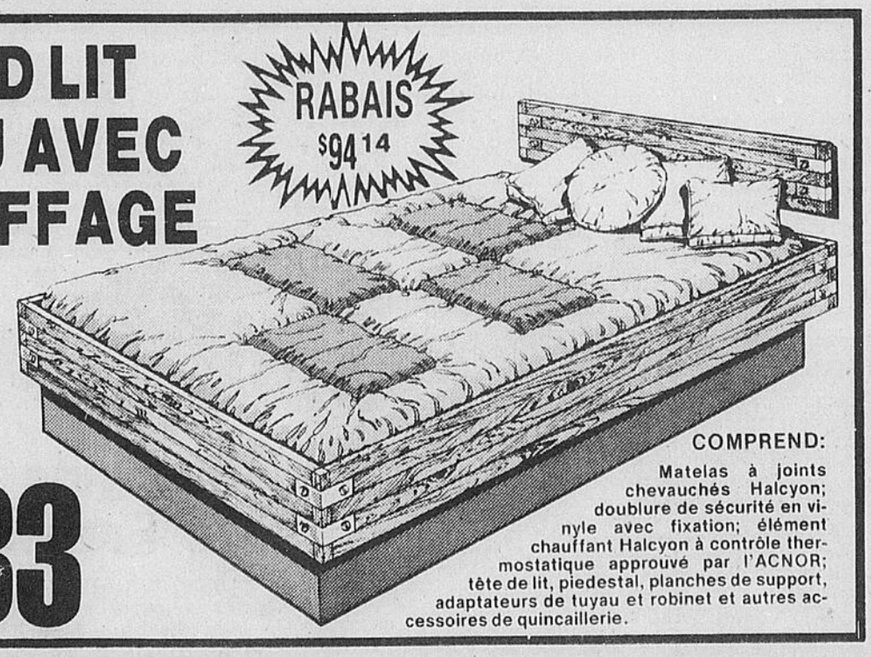
MAINTENANT A BAS PRIX DE LANCEMENT

GARANTIE DE 15 ANS!
MATELAS 39'' ET SOMMIER-BOITE $268 RABAIS $61.62
MATELAS 54'' ET SOMMIER-BOITE $328 RABAIS $80.13
MATELAS 60'' ET SOMMIER-BOITE $398 RABAIS $123.62
ENTIEREMENT IGNIFUGE



RABAIS $89.63
Captain Quarters vous offre un chiffonnier pleine grandeur, une garde-robe à porte coulissante et une bibliothèque accessible du lit du bas, une échelle et un garde-corps pleine longueur. Lit du bas mobile pour faciliter le nettoyage. Literie en plus. $468.91

GRAND LIT D'EAU AVEC CHAUFFAGE

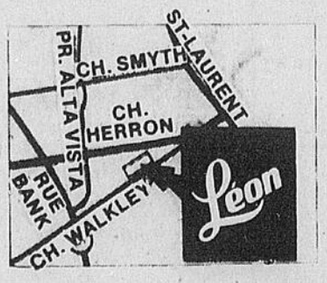


RABAIS $94.14
Tout en bois, avec fini catalisé pour un beau lustre durable. Chaud ton noyer.
$333
COMPREND:
Matelas à joints chevauchés Halcyon; doublure de sécurité en vinyle avec fixation; élément chauffant Halcyon à contrôle thermostatique approuvé par l'ACNOR; tête de lit, piedestal, planches de support, adaptateurs de tuyau et robinet et autres accessoires de quincaillerie.



RABAIS $75.90
LIT EN PIN MASSIF 39''
Tête et pied en bois massif 3 pouces au riche fini pin. Matelas à ressorts 39'' pour bon maintien et longerons en acier massif. $197.86

DIVAN-LITS MODERNES à matelas pour lit double $257
LITS SECTIONNELS, coin sectionné avec matelas à l'intérieur $697
DIVAN-LITS Sklar-Peppler Aubaine spéciale $397.80



Livraison ou installation en 48 heures moyennant légers frais
Meubles • Appareils et tapis
• Entrepôt et salle de montre

1718, chemin Heron
angle ch. Walkley, Ottawa — Tél.: 737-3530

Tous les jours, 9h a.m. à 6h p.m. Jeudi et vendredi jusqu'à 9h p.m.
Venez chercher en 5 jours... livraison en plus.



Perdu en montagne depuis trois jours, Steve Hill a retrouvé avec bonheur, hier, sa mère Margaret. Steve et ses deux cousins Jeff Guthman et Wayne Anderton étaient partis en expédition depuis six jours afin d'escalader le Mont Seymour à Vancouver-Nord. La tempête a commencé à souffler à leur troisième jour en montagne, leur faisant perdre toute orientation.

(Photolaser CP)

• *Perdus en montagne*

Trois alpinistes ont été retrouvés

NORTH VANCOUVER (PC) — Au premier de leurs trois jours d'alpinisme sur le mont Seymour, en Colombie-Britannique, Jeff Guthman et ses deux cousins, Wayne Anderton et Steve Hill, ont passé le temps à se bronzer au soleil et à griller des steaks sur leur petit réchaud.

Deux jours plus tard, ils partageaient un plat d'oeufs brouillés, des macaronis et une orange, pendant que le vent, qui soufflait à 100 kmh, gonflait leur tente (couverte de neige) comme un ballon et la faisait crouler sur eux au milieu de la nuit.

Hier, quand une équipe de secours les a retrouvés, les trois jeunes gens étaient perdus depuis trois jours. Ils sont cependant sortis de leur dure épreuve sains et saufs. Ramenés de la montagne sur une motoneige, ils ont pu apprécier un bon repas chaud avec leurs familles.

"Je me sens très bien, a dit Anderton, 23 ans, originaire de Burnaby. Parfaitement bien. Je n'ai jamais cru que nous allions nous en tirer."

Les trois jeunes gens avaient entrepris vendredi dernier d'atteindre un lac situé à sept heures de marche par temps d'été. A mi-chemin, fatigués, ils se sont arrêtés et ont dressé leur tente.

Le lendemain, ils décidaient de ne pas poursuivre leur aventure, craignant les pics escarpés et la neige qui risquaient de rendre le retour trop difficile. Samedi soir ils sont restés au camp. Dimanche matin ils ont tenté d'escalader la montagne mais ont dû rebrousser chemin en raison de la très faible visibilité.

"Nous avons décidé de rentrer au camp d'où il nous avait semblé que nous n'en sortirions jamais".

Le miracle s'est produit quand un pilote d'hélicoptère qui les avait aperçus samedi, a appris mercredi soir qu'une équipe de secours allait se mettre en route pour les chercher. Le pilote a contacté les secouristes et leur a donné les indications.

Anderton raconte comment le brouillard et la neige avaient réduit la visibilité à moins de trois mètres.

"Il y a eu quatre à cinq pieds de neige, dit-il, et nous passions notre temps à dégager la tente, malgré un vent qui soufflait à 100 kmh. C'était un véritable enfer".

Quant à Guthman, il est tout heureuux que les secouristes les aient retrouvés avant la fin de la semaine.

"J'en suis bien content, dit-il, car je suis invité à une fête samedi".

• *Négociations avec les médecins*

Davis refuse de céder

par Patricia Poirier

TORONTO — Le premier ministre William Davis a averti hier que son gouvernement ne cédera pas aux pressions des médecins qui font la grève perlée à travers la province depuis lundi pour obtenir plus que les 34 pour cent d'augmentation sur trois ans offerts jusqu'ici.

Tout en reconnaissant qu'il est extrêmement regrettable que les médecins aient décidé de débrayer même dans les hôpitaux pour enfants, M. Davis a cependant refusé la suggestion du Nouveau parti démocratique qui aurait pour effet d'empêcher les médecins de retirer leurs services en période de négociation.

Les médecins ont débrayé hier à Ottawa, Timmins, South Porcupine, Oshawa, Whitby et dans plusieurs hôpitaux de la région de Toronto. Aujourd'hui, ils ont promis que les débrayages toucheraient l'hôpital pour les enfants malades de Toronto, une institution de renommée internationale qui accueille les cas les plus sérieux de toute la province.

«C'est extrêmement regrettable», a ajouté M. Davis en commentant la menace de débrayage dans cet hôpital.

Il a rappelé que le gouvernement est toujours disposé à négocier avec les médecins. D'ailleurs, une réunion de négociation a eu lieu hier. Il a répété que le gouvernement n'a pas l'intention de changer sa stratégie.

Selon le député néo-démocrate, M. Ross McClellan, le gouvernement pourrait immédiatement amender la loi sur la discipline dans le domaine de la santé afin d'empêcher les médecins de retirer leurs services aux malades dans le cadre de négociations collectives. En amendant le règlement 448, a-t-il dit, cela constituerait un cas délit.

De plus, le NPD estime que le gouvernement devrait adopter l'une des principales recommandations de la commission d'enquête Hall sur les services de santé qui a suggéré l'arbitrage obligatoire dans des cas semblables. Le juge Hall a aussi recommandé que les médecins ne puissent exiger des tarifs plus élevés des malades que ceux prévus par le régime d'assurance-maladie (OHIP).

• *Selon un sondage-maison*

70% des médecins de la région ont «débrayé»

OTTAWA — Poursuivant leurs moyens de pression sur le gouvernement ontarien pour obtenir plus d'argent, les médecins de la région d'Ottawa ont quitté leur cabinet, hier, dans une proportion de 70 pour cent selon un sondage-maison effectué par le LE DROIT.

Des appels faits auprès de 50 bureaux de médecins hier rélèvent en effet que 35 d'entre-eux étaient fermés.

Si cet échantillonnage n'est de toute évidence pas très élevé par rapport au nombre de médecins (environ 700) dans la région d'Ottawa, il m'en demeure as moins que les dirigeants de l'Académie de médecine d'Ottawa s'attendent à un résultat passablement semblable.

Le président de l'Académie de médecine d'Ottawa, le Dr Lorne Liberty, ne pouvait que parler en terme généraux hier après-midi au succès de la journée puisqu'il ne possédait pas le nombre de médecins qui ont participé à cette journée.

«Je n'ai pas une idée précise mais la réponse des médecins a été assez bonne dans la plupart des hôpitaux où la grande majorité des opérations électives ont été annulées.»

Il a dit qu'il anticipait une participation de 75 pour cent. Il a cependant bien souligné qu'il n'était pas en mesure d'avancer un chiffre précis puisqu'il n'avait pas les moyens de faire un sondage auprès de tous les médecins. Il a dit qu'il attendait la réaction de médecins pour établir le succès de la journée.

Même si plusieurs médecins ont «débrayé» la plupart demeuraient disponible en cas d'urgence. D'autres en ont profité pour voir des patients à l'hôpital.

Du côté des hôpitaux, on signalait une baisse sensible du nombre d'opérations électives.

Dix des treize principales salles d'opérations ont été fermées à l'Hôpital municipal, les trois qui restaient servent à des urgences pour lesquelles les médecins répondaient à l'appel. Selon un porte-parole de l'hôpital, Ian Lithgow, environ 55 opérations ont dû être reportées. Seulement trois des 19 cliniques externes ont été fermées. Les unités de cardiologie et du cancer ont fonctionné comme d'habitude.

A l'Hôpital général, quare cliniques externes sur 21 ont été annulées. Il y avait environ la moitié moins d'opérations.

Dix infirmières à l'hôpital Grace ont choisi de prendre congé hier puisque les opérations électives ont été annulées. Selon l'administratrice de l'hôpital, le major Edith Taylor, entre 25 et 30 opérations étaient prévues.

A l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario, les services essentiels d'urgence ont été maintenus comme d'ailleurs dans les autres hôpitaux. La porte-parole de l'hôpital s'est limitée à lire un communiqué qui précisait que la plupart des membres des départements endossaient la ligne de conduite de l'Association médicale de l'Ontario.

Les cliniques de soins ambulatoires et toutes les oprérations électives ont été annulées à l'hôpital Queensway-Carleton.

A l'hôpital Riverside on signalait une diminution des opérations électives sans préciser l'importance.

A la suite de cette journée, les médecins se préparent à une autre journée de «débrayage» mercredi prochain au cours de laquelle le Dr Lorne Liberty s'attend à une participation encore plus grande des médecins.

LOTO-SÉLECT

Date
14-4-82

Ventes
110 533,50$

NUMÉRO GAGNANT 5 5 1 7

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	2	4 388,80$
dans n'importe quel ordre	112	365,70$

Rues fermées au centre-ville

OTTAWA — Les rues Wellington, Rideau et d'autres rues seront en partie fermées à compter de 9h demain, à cause de la visite de la reine.

Les fermetures incluent notamment: la rue Wellington, de l'avenue MacKenzie à la rue Lyon; la rue Rideau, de MacKenzie à Nicholas; les rues Kent, Bank, O'Connor et Metcalfe, des rues Queen à Wellington; la rue Elgin (direction sud) des rues Wellington à Queen, et Elgin aussi (direction nord), des rues Slater à Wellington.

On ne pourra également passer dans l'avenue MacKenzie, de la rue Wellington à la rue St-Patrick.

La Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton précise, dans un communiqué, que ces fermetures s'imposent pour le déplacement sûr et ordonné des grandes foules attendues au Parlement pour la cérémonie du rapatriement de la constitution et la visite de la reine.

On conseille aux automobilistes de stationner leur véhicule en dehors du secteur délimité ci-dessus ou de prendre l'autobus.

Par contre, maigre consolation, la rue Queen restera ouverte à la circulation et le pont MacKenzie King ouvert à six voies.

en ville et en banlieue

L'UNESCO à Ottawa

Sous le thème la «Communication», la Commission canadienne pour l'UNESCO tiendra sa 24e assemblée annuelle, en préparation de l'Année internationale des communications en 1983, telle que proclamée par les Nations unies. La réunion, qui regroupera environ 65 organisations non gouvernementales membres de la Commission, des membres à titre particulier, des conseillers gouvernementaux, des journalistes et des spécialistes en communication aura lieu au Centre des conférences du 21 au 23 avril.

Deux grands projets feront l'objet d'exposés, d'ateliers et de discussion: l'impact des progrès technologiques en communications sur l'individu et la société et le dialogue Nord-Sud de la communication.

Ottawa ferait mieux

Le conseiller municipal Jim Durell, catalyseur pour la venue d'une équipe de la Ligue nationale de hockey à Ottawa, était aussi un dur partisan des Canadiens. Il était déçu du résultat de la partie de mardi qui a consacré leur défaite.

Mais M. Durrell, interrogé par LE DROIT, a aussi affirmé qu'une équipe de la LNH «ne mettrait pas huit ans avant d'accéder aux finales de la coupe Stanley, comme les Nordiques de Québec». Inlassable dans ses efforts, M. Durrell a maintenant promis de bonnes nouvelles pour Ottawa «peut-être pour la saison prochaine».

Dernier épisode

Mme Hillary Mackey a été choisie par le comité de l'environnement physique pour remplacer Mme Vickie Mason au comité consultatif sur les animaux de la ville d'Ottawa.

Cette dernière avait été avisée par lettre qu'elle ne pouvait plus continuer à siéger au comité parce qu'elle n'habitait pas Ottawa. Le conseiller Rhéal Robert, d'Overbrook-Forbes, savourait ainsi le dernier épisode d'une victoire qu'il a remportée au Conseil.

Nepean rejette le site

La ville de Nepean a rejeté, par un vote de 4 contre 2, la proposition de $765,000 pour l'établissement d'un site d'enfouissement des déchets toxiques près du complexe du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources à la promenade Haanel, au sud de l'autoroute 417.

Le conseiller de Nepean, Mme Margaret Tywak, a déclaré que cette ville abritait déjà les pétrolières et trop de compagnies chimiques avec des réserves de produits dangereux. Nepean veut que ce dépotoir de produits toxiques aille dans une autre municipalité... Peut-être dans Gloucester?

Barde pour $1

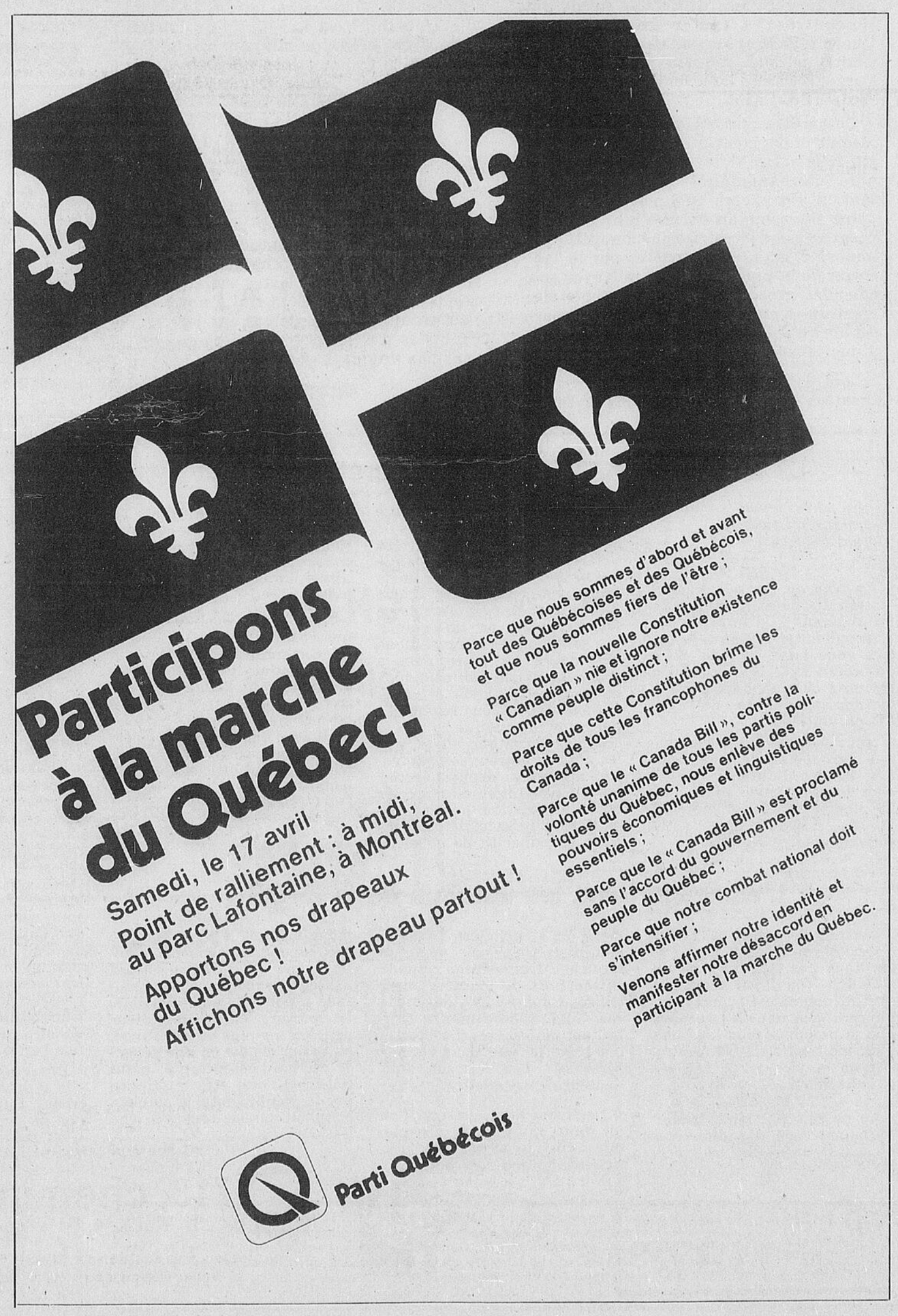
Imitant plusieurs villes britanniques, et au Canada celle de North York, la ville d'Ottawa est présentement à la recherche d'un poète municipal. Celui-ci chantera les louanges de la ville. Mais gare à la jalousie! Il ne touchera qu'un salaire de $1 par année.

Non seulement approuvera-t-on l'institution mais on a déjà choisi le nom du titulaire pour les deux prochaines années: Mme Catherine Ahearn, romancière, poétesse et ancien professeur d'université.

Discussions sur la technologie

L'Université d'Ottawa, en collaboration avec les responsables de son département de Génie, organise aujourd'hui un groupe de discussions portant sur la recherche et le développement, à compter de 14h, à l'auditorium C-003 du parvillon Colonel By, à Ottawa.

Non seulement les experts feront-ils le point sur les divers programmes offerts par les gouvernements supérieurs mais ils analyseront le secteur de la haute-technologie tant sur le plan national qu'international.



éditorial

L'avenir est à ceux qui luttent

LE DROIT Ltée, 375 rue Rideau, Ottawa, Ontario
Fondé le 27 mars 1913

Editeur et directeur général: Jean-Robert Bélanger
Trésorier: Gaétan Cabana
Editorialiste en chef: Pierre Tremblay
Directeur de l'information: Jean-Guy Bruneau

L'Ecole en guerre de religion

Guerre de religion, guerre de territoire et de pouvoir. C'est exactement ce à quoi font parfois penser certaines discussions publiques au sujet de la confessionnalité des écoles.

Dans les documents officiels, une littérature inspirante fait croire à l'imminence d'un consensus, à l'émergence d'une fructueuse conciliation des attentes face à une école, publique et confessionnelle, en instance d'ouverture à la pluralité des choix religieux. Il en va bien autrement dans ces discussions de vive voix où l'on semble plutôt chercher à envoyer l'autre au coin en invoquant la démocratie.

Rendu là, le débat prend facilement l'allure et la tournure d'une ignoble lutte à finir. On croirait parfois assister au siège d'une sombre forteresse, âprement défendue par des chevaliers plus habiles à manier les accusations qu'à manifester un tant soit peu de compréhension. Alors, la riposte ne tarde pas et le sarcasme des assiégeants n'a d'égal que leur exaspération.

On s'y marchande la conscience des parents, et le fragile coeur des enfants y sert de chair à canon. Joli spectacle! Dont les artisans prônent pourtant, qui le respect des droits et libertés, qui la foi et la charité. Tout le monde y perd en dignité comme en crédibilité. Tout le monde et surtout la communauté catholique, étrangement.

Elle y paraît agressive, comme ses principes de vie ne permettent pas de l'être. Elle s'y montre vindicative et dominatrice comme la plus élémentaire décence ne permet pas de l'accepter. Pourtant, le récent passé lui dicte plus de tolérance car il milite en faveur du «péril neutraliste»!

Bon gré mal gré, il a d'abord fallu que tout francophone s'inscrive à l'école catholique. En pratique, à cette école qui ne tolérait même pas les divergences dans le même camp. Puis, on eut droit à l'exemption à l'enseignement religieux. En pratique, à une marginalisation désobligeante et encore, à la condition que des parents convaincus se battent pour. Aujourd'hui, il faudrait créer pour ces derniers et leurs rejetons un ghetto, celui des écoles «pour les autres»... ou n'importe quoi du genre, pourvu que le bon grain soit séparé de l'ivraie.

Non, mais qu'on en revienne donc! L'enseignement public est pour tout le monde et tout le monde paie pour. De plus, qu'on le reconnaisse ou pas, les moyens sont limités. Enfin, quelle est la fierté et l'assurance de ce credo de l'intolérance qui ne veut pas risquer la fréquentation d'idées et de croyances différentes. Quelle faiblesse!

L'école dite pluraliste est un défi. C'est certain. Ses protagonistes ont encore fort à faire pour en articuler et en illustrer le projet. C'est évident. Elle sera de plus très exigeante pour une communauté catholique qui devra prendre le chemin du «sunday school». Ça saute aux yeux.

Mais si les «droits et libertés», la «foi et la charité» ont tant d'importance et s'ils ont quelque chose de vrai. S'ils ont pour eux la proximité de deux écoles de pensée sorties du même creuset et si, dans le fond, l'important demeure d'y croire, il faudra bien un jour en faire la preuve et... les faire cohabiter à l'école pluraliste dans la paix des religions et comme le souhaitent aujourd'hui les documents officiels.

Johannes MARTIN GODBOUT



Le salaire de la persévérance

C'est quand même formidable de voir jusqu'où peut mener la persévérance. Prenez le cas de ces contribuables d'Orléans Nord qui réclamaient du gouvernement Davis une école élémentaire de langue française. Vous vous souvenez sûrement des difficultés qu'ils ont rencontrées à tenter de convaincre Queen's Park, non seulement de la légitimité de leur requête mais aussi de l'urgence d'une intervention du ministère de l'Education.

Comme les autorités scolaires locales étaient pleinement d'accord avec le projet, le ministre Bette Stephenson n'avait plus d'échappatoires possibles. Pourtant, il y a encore quelques semaines à peine elle semblait décidée à invoquer le programme de restrictions budgétaires, imposé à tous les ministères par le Trésorier de la province, pour renvoyer aux calendes grecques le projet d'école élémentaire française. On constate aujourd'hui qu'il s'agissait tout bonnement d'une fausse rumeur.

Loin de se défiler, le ministre de l'Education se dit prête à considérer toute l'affaire comme une priorité et, partant, annonce l'octroi d'une subvention de $2 millions au Conseil des écoles séparées de Carleton afin que les francophones d'Orléans Nord aient finalement leur école. A un moment où les occasions de célébrer se font rares (même la visite d'Elizabeth II est loin de faire l'unanimité à cet effet), le ministre Bette Stephenson offre aux francophones de la région un excellent prétexte pour s'accrocher un sourire à la face.

La morale de cette histoire est qu'il ne faut jamais lâcher lorsqu'il s'agit de défendre ses droits. Bien sûr, la suggestion n'a rien d'original, sauf que l'évidence qu'elle charrie a, pour un trop grand nombre, une connotation exotique, ou en tout cas archaïque. On croit révolue l'époque des luttes scolaires, du moins conviennent-elles mal à notre milieu urbain. Heureusement que les francophones d'Orléans Nord ne se gargarisent pas de tels sophismes.

Alain DEXTER

correspondance

Indignation!

Je me vois forcé de vous faire part de mon indignation suite à l'ignoble «caricature» parue dans le **Droit** du 9 avril (page 6) et représentant — **horresco referens!** — le premier ministre du Québec crucifié, cigarette au bec (comme il se doit).

Outre ce qu'une telle représentation peut avoir d'irrévérencieux — voire, pour vos lecteurs chrétiens, de sacrilège — au jour même du Vendredi Saint, il existe des limites que le mauvais goût ne saurait publiquement franchir, du moins dans un journal dont l'actionnaire principal est une communauté religieuse. On imagine aisément le sort qui serait réservé à votre soi-disant caricaturiste si l'égarement le poussait à profaner le culte d'Allah dans un quotidien musulman...

Mais puisque par delà l'irrévérence et la grossièreté c'est le politique qui se veut aussi lourdement visée, on conseillerait à votre barbouilleur de service de choisir ailleurs ses larrons et, pour faire bonne mesure, de s'en prendre plutôt à Davis-le-refus ou à P. E. Trudeau et sa constitution à la manque, en abandonnant à une certaine presse anglaise — qui d'ailleurs ne s'en prive pas — la douteuse satisfaction de flageller le Québec chaque fois qu'un prétexte se présente.

Votre journal offense déjà suffisamment l'esprit de ses lecteurs par sa piètre tenue grammaticale sans qu'il soit nécessaire d'insulter davantage par des dessins ridicules: si telle est votre conception de l'humour, vaut-il vraiment la peine que le **Droit** soit «ressuscité» après une «passion» de trois semaines?,,,

Y. CHARTIER
Ottawa, Ont.
Le 10 avril 1982

Le M.I.F.O., l'A.C.F.O. et le Secrétariat d'Etat

Lettre adressée au Secrétaire d'Etat Gerald Regan

Au nom du Conseil d'administration et des membres du Mouvement d'implication francophone d'Orléans, je désire vous faire part de notre désaccord avec le geste qui a été posé dernièrement par votre ministère auprès de l'ACFO provinciale.

Nous sommes un organisme qui regroupe sur le plan local, des Franco-Ontariens qui se sont donnés comme mission de développer et de promouvoir le fait français dans notre communauté, soit à Orléans.

Nonobstant cette possibilité qu'ont les Franco-Ontariens de se regrouper en associations diverses, cela n'élimine pas le besoin que nous avons, comme groupe minoritaire de langue officielle, d'être représentés de façon officielle par un organisme provincial qui revendique nos droits en notre nom à tous, organisme qui, pour bien refléter la base, doit se ramifier en associations régionales par toute la province.

Nous regrettons donc que les actions entreprises par votre ministère depuis février ont eu pour effet de morceler notre association provinciale, de l'affaiblir, et ainsi de diminuer sa capacité de revendiquer en notre nom. Nous regrettons surtout que ces actions aient été entreprises sans consultation auprès de l'organisme impliqué et sans préavis.

Nous souhaitons vivement que vous rétablissiez une ligne de communication sincère et authentique avec les dirigeants de l'ACFO afin que votre ministère soit mieux en mesure de réaliser le mandat qu'il s'est donné de collaborer au développement des minorités de langue officielle au Canada.

Gaston OUELLET
Orléans, Ont.
Le 7 avril 1982

L'éclairage dans les autobus de la CTCRO

Lettre adressée à la CTCRO

Ceci est au sujet de l'éclairage dans les autobus de la CTCRO. Voici, j'ai remarqué que la lumière est toujours allumée le jour dans les autobus que je prends à tous les jours pour me rendre de Gatineau à Ottawa et vice versa soit les circuits 75, 77, 87 et 88.

Je ne sais pas si les chauffeurs ont reçu des directives de leurs supérieurs de laisser les lumières allumées en plein jour, ou si cela est laissé à leur discrétion mais de toute façon, je trouve cela ridicule surtout lors de journées ensoleillées comme c'est souvent le cas. Cela produit un effet trop brillant qui est très inconfortable pour la vue de certaines personnes, j'en suis sûr, dont l'auteur de cette lettre.

Deuxièmement, vu que l'on vit dans une période d'économie d'énergie, et que cette pratique de toujours garder la lumière allumée le jour doit être répandue dans tous les autobus, alors la CTCRO n'est pas à citer en exemple. Cette habitude a pour effet de pénaliser le moteur, car l'alternateur doit fournir plus de puissance, ce qui en résulte en une dépense accrue d'essence qui, naturellement, doit être multipliée par le nombre total d'autobus circulant sur les routes à tous les jours.

Marcel Bourque
Gatineau

N.D.L.R. LE DROIT accepte de publier les commentaires personnels de ses lecteurs sur l'actualité. Sont évidemment exclus les communiqués émanant d'associations ou de leurs porte-parole. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors toute la responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire lisiblement son nom, son adresse au complet et son (ou ses) numéro(s) de téléphone. LE DROIT ne s'engage pas à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication et se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible et d'éliminer celles contenant des injures ou attaques personnelles. Adressez vos lettres comme suit «Lettres des lecteurs», Service de l'éditorial, LE DROIT, 375 Rideau, Ottawa, K1N 5Y7.

Des propos surprenants au sujet de l'andropause et de la ménopause

Lettre ouverte adressée au Docteur Grégoire Barrette du Centre hospitalier régional de l'Outaouais.

Ayant l'opportunité d'être à Hull le mercredi 3 mars 1982 pour une session d'étude, nous avons profité de cette circonstance pour assister à votre conférence portant sur l'andropause et la ménopause.

Nous avons été plus que surprises des propos que vous y avez tenus. Nous n'avons rien appris sur l'andropause sinon que c'est une période très drôle puisque vous avez réussi à faire rigoler l'assistance qui avait sûrement un préjugé favorable envers les conférenciers. Vous avez dit que l'andropause est la période où l'homme acquiert du charme et de l'ascendant sur les jeunes jupons, qu'ils ne pensent qu'à conquérir. Et les jeunes filles en raffolent puisqu'elles peuvent «venir trois fois sur le même bandage»...

Pourquoi l'andropause est-elle si drôle et la ménopause si triste? Puisque vous affirmez que la femme à cette période n'est que seins tombants, peau vieillissante, vagin délabré tel une cathédrale et n'ayant aucun intérêt pour la chose...

Ne rencontrez-vous donc que des couples en disharmonie? N'y a-t-il aucune possibilité d'équilibre c'est-à-dire un peu d'humour et de réalité face au vieillissement mâle et femelle. Votre propos nous laisse croire qu'il est quasi impossible pour un couple de vivre cette période d'une façon normale, équilibrée même si elle présente certaines difficultés. Et votre propos va plus loin car il nous pousse à admettre comme acceptable et normal la situation du couple où l'homme recherche les «jeunes jupons» au détriment de sa relation avec son épouse. Est-ce à dire que mon homme est anormal s'il se contente de regarder les jeunes femmes et désire approfondir l'amour qui nous unit?

Vous avez affirmé que la société est ainsi faite et qu'on n'y peut rien? Quel malheur d'entendre pareil argument! La société est sujette à évolution en autant que les agents de changement investissent en ce sens. Vous avez été la preuve vivante que ce n'est surtout pas sur le corps médical qu'il faut compter même s'ils tiennent une place de choix pour changer la société.

Que pouvez-vous faire pour vous améliorer? Ne parlez que de ce que vous connaissez vraiment. Suivez des cours d'animation. (votre auditoire aurait bien embarqué ce soir-là). Consultez Jean-Yves Desjardins, il n'est pas d'accord avec vous sur l'intérêt sexuel de la femme de quarante ans et plus.

Nous refusons de plus en plus les dogmes du corps médical (très mâle) qui ne se penche pas vraiment sur le vécu des femmes... et des hommes; ce corps médical qui croit tout savoir et vit sur un piédestal et donc inaccessible et insensible à la réalité humaine.

Quatre des cinq femmes de notre groupe vivent et se préoccupent justement de cette période de la vie. Votre attitude d'irrespect et de mépris pour la femme a fait que nous n'avons pas pu subir plus longtemps votre discours et de toute manière, pour nous, vous avez perdu votre crédibilité.

Heureusement pour vous, nous n'avons pas pu vous écouter jusqu'au bout car nous avions décidé de vous mettre en boîte et nous aurions réussi, nous n'en doutons aucunement.

En espérant une évolution de la société surtout médicale.

Denise LARIVEE
Mont-Laurier (Québec)
Le 6 avril 1982

Où étiez-vous, gens de l'Outaouais?

Où étiez-vous gens de l'Outaouais? N'entendiez-vous pas venant de notre maison du Citoyen ces belles poésies de Baudelaire si bien rendues par notre grande Monique Leyrac. Quelle chance d'avoir ce spectacle de grande qualité ici même à Hull! Quelle soirée enivrante! on veut du beau, du grandiose chez nous, il faut l'encourager.

Hélène MELOCHE
Gatineau

les coulisses de l'actualité

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Les mois d'avril des étudiants...

par Marc Hébert

Ne serait-ce qu'un instant, a-t-on déjà songer à l'état de tension dans lequel est plongé un étudiant au mois d'avril, à la fin d'une année académique? Traditionnellement, cet état de tension, voire d'angoisse chez certains, est devenu une règle à suivre quand se présente le mois d'avril. Les étudiants de l'Université d'Ottawa n'y font pas exception.

D'abord, pour une période de quelques semaines, jusqu'à la fin du mois, c'est par milliers que le système d'éducation les entassera dans les grands gymnases de l'Université, question de leur faire cracher pendant trois heures la synthèse de ce qu'ils ont appris pendant quatre ou huit mois. Ce, sous l'éclairage écrasant et le grésillage assourdissant des gros néons du centre sportif et aussi sous la surveillance très étroite des gardiens zélés qui vont et viennent dans les rangées.

Que ce soit pour les étudiants de médecine, de psychologie, de droit civil ou de science politique, le traitement est le même; pour tous, il en résulte un stress terrible. Le moment le plus difficile est sans doute celui où, ayant pris possession du questionnaire, on est en mesure de constater si on a bien fait d'étudier tel ou tel chapitre plutôt que tel ou tel autre... Dès cet instant, de toute façon, on ne peut plus rien changer, on ne peut plus rien faire, si ce n'est de son mieux; il demeure impossible d'arrêter les aiguilles de l'horloge qui filent inéluctablement. Pendant 3 heures, il faudra se surpasser, il faudra se presser comme un citron duquel il faudra faire sortir le jus de toute une année; l'avenir de celui ou celle qui tient le crayon en dépend. C'est là, du moins la valeur fondamentale que nous inculque ce genre d'exercice.

Ces séances de trois heures, il faut généralement les répéter à un nombre égal à la quantité de cours qu'on a suivi depuis quelques mois.

Au stress des examens, il faut généralement ajouté celui des dates de tombée des travaux, qu'on est bien incapable de respecter. Il faudra donc négocier un délai avec le professeur du cours en question. En fin de session, pour compléter ses obligations pédagogiques, l'étudiant moyen aura bien souvent l'impression d'avoir à se transformer en jongleur.

Pour la plupart, ajouté à ce stress, le mois d'avril représente aussi une période de grandes difficultés économiques. Il faut se trouver un emploi bien rémunéré, et vite! Les emplois d'été qui présentent cette caractéristique sont plutôt rares. Ca se complique donc. Un épineux dilemme se présente d'ailleurs assez rapidement; chercher quelque chose à Ottawa? Quoi, exactement? Retourner à Montréal, chez papa et maman, et chercher quelque chose de mieux? Tenter sa chance dans l'Ouest?

A ce problème d'emploi pour l'été, se fusionne automatiquement celui du logement. Si on quitte Ottawa, il faut sous-louer. Si on reste, comme on est écoeuré d'être là où on est, et que de toute façon, c'est trop cher, il faudra trouver autre chose. A moins de trouver quelque chose de vraiment payant. C'est que dans la vingtaine, ça devient embêtant de quêter de l'argent aux parents. En avril, c'est vraiment une période de bifurcation dans la réalité de plusieurs.

Et ce n'est pas tout! S'ajoutant à ces problèmes de choix qu'il faut peser, mentionnons celui de l'orientation pédagogique qui est lancé toujours avec plus d'acuité à chaque mois d'avril. Chacun se pose éventuellement la question à savoir s'il est dans le domaine qui lui convient vraiment. Arrivé à une étape importante, telle celle de l'obtention d'un diplôme, on ne peut que se poser mille questions, à savoir si on continue à foncer dans le domaine d'études déjà choisi, ou si on doit en investir un autre...

Tout ça, en tenant compte de la subtile dialectique à suivre entre la spécialisation et la généralisation, telle que nous l'impose dorénavant les employeurs. Le marché du travail est saturé. Heureusement, il y a toujours le gouvernement et la fonction publique! Pourtant, ici aussi, ça devient saturé, nous rétorque les gouvernants. Il n'y a plus tellement d'argent à investir dans le domaine des emplois pour étudiants. Pendant ce temps, on met près de $8 millions pour fêter la reine qui vient nous porter un bout de papier. Les étudiants peuvent toutefois se consoler; voilà qui promet de faire tout un party de fin d'année!

• Une fois la nouvelle constitution adoptée

Le Québec résistera à la diminution de ses pouvoirs

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) - Suite à l'adoption de la nouvelle constitution du Canada, la légitimité de certaines lois du Québec pourrait bien être mise en doute par le fédéral, prévoit-on à Québec.

Le gouvernement du Québec envisage qu'il devra faire face d'ici deux ou trois ans à une sérieuse crise de légitimité, a déclaré récemment le ministre des Communications Jean-François Bertrand.

"Ceux qui sont portés à croire la publicité fédérale voulant qu'avec la 'nouvelle constitution, tout le monde y gagnera', le Québec autant que les autres, se trompent grandement", a dit M. Bertrand.

Parlant à Moncton, à un colloque Acadie-Québec, le ministre a révélé que "d'ici deux ou trois ans, tout au plus, nous avons conscience de nous diriger vers une sérieuse crise de légitimité".

"Je suis ici pour vous dire, au nom du gouvernement du Québec, que jamais les Québécois n'accepteront que leur Assemblée nationale - le seul Parlement que nous, francophones d'Amérique du Nord, contrôlons vraiment - soit diminuée dans ses droits et ses pouvoirs", a dit M. Bertrand.

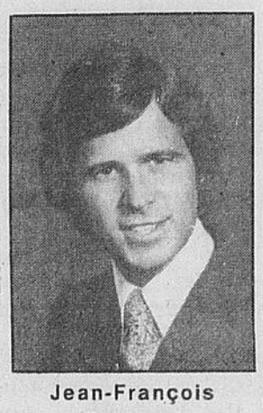
"Quand la Cour Suprême nous indiquera que certaines des lois que nous avons votées ne sont pas conformes à la 'nouvelle constitution' qu'on nous a imposée, je ne vois pas qui pourrait forcer l'Assemblée nationale à modifier les lois qu'elle a jugées bon d'adopter.

"L'armée canadienne ? La RCMP ? Ce serait trop drôle.

"L'intention du gouvernement du Québec est donc de résister par tous les moyens légitimes à la réduction du trop peu de pouvoirs qu'il détient déjà.

"Nous croyons que ce n'est pas à Ottawa, Toronto, Regina ou Fredericton que l'on sait mieux qu'à Québec ce qui est bon pour les Québécois et les Québécoises, ce qui est bon pour l'économie de nos régions, ce qui est bon pour l'aménagement du territoire, ce qui est préférable pour le développement de notre système d'éducation, de nos institutions culturelles, de nos communications?", a dit le ministre.

"Il est dans l'intérêt de tous les francophones hors Québec et de tous les Acadiens que le Québec ne soit pas affaibli et qu'il puisse non seulement se développer suivant sa dynamique propre, mais aussi continuer à rayonner à l'extérieur".



Jean-François Bertrand

"Il n'est dans l'intérêt d'aucun francophone en Amérique que le seul Parlement élu par 88 pour cent des francophones canadiens soit diminué dans ses pouvoirs et assujettit aux voeux de la majorité anglophone", a-t-il dit.

"Nous, du gouvernement du Québec et du Parti québécois, croyons que les Québécois francophones n'ont de chance réelle de se développer et de s'épanouir que là où ils sont majoritaires, c'est-à-dire sur le territoire du Québec, là où ils peuvent adopter leurs propres lois, lever leurs propres impôts, bref, décider par eux-mêmes ce qui est bon pour eux".

Pareillement, il n'appartient pas à Québec de décider ce qui est bon pour les Acadiens et si l'Acadie se fera ou non et quel parti sera "l'accoucheur" de cette Acadie.

Il existe une sorte d'intimité entre Acadiens et Québécois, a dit le ministre en rappelant que plus de 40,000 Acadiens sont installés au Québec, sans compter les "Acado-Québécois" qui sont les descendants des Acadiens venus vivre au Québec suite à la déportation.

Malgré cette interpénétration, beaucoup d'Acadiens, pour plusieurs raisons, sont réservés, sinon réticents envers le Québec. Il faut qu'Acadiens et Québécois cessent d'être méfiants ou indifférents les uns envers les autres, a souhaité M. Bertrand.

En Acadie aussi bien qu'au Québec est engagée une lutte, non plus de simple survivance, mais de développement et d'épanouissement. Et au cours de cette lutte, "les Acadiens et les Québécois auront besoin d'une compréhension et d'une solidarité peu communes, les uns envers les autres", a dit M. Bertrand.

Et la réflexion qui est amorcée en Acadie sur l'avenir collectif des Acadiens "ne peut et ne doit laisser aucunement les Québécois indifférents".

Cependant, quelle que soit la solution politique que retiendra la majorité des Acadiens, le Québec respectera ce choix, même s'il ne devait pas aller dans le sens du projet politique du Québec, a dit le ministre.

• Ambassades du pays

Mesures de sécurité augmentées

OTTAWA (PC) — Les mesures de sécurité ont été renforcées à plusieurs ambassades à Ottawa à la suite de l'attentat perpétré la semaine dernière contre un attaché commercial de l'ambassade turque par des terroristes arméniens.

En plus de l'ambassade turque, des agents additionnels de la GRC ont été affectés à la surveillance d'au moins quatre autres ambassades, soit celles des Etats-Unis, de l'Italie, de la Suisse et de la France.

La Gendarmerie royale refuse de dire quel est le nombre précis d'ambassades et d'agents impliqués dans cette décision. "Vous comprendrez que cela minerait nos activités", a dit le sergent-chef Claire Evans.

Les précautions additionnelles à l'ambassade de France sont antérieures à l'attentat de la semaine dernière, mais résultent de vagues menaces proférées par des terroristes arméniens, a dit un porte-parole.

L'armée secrète libanaise, dont le commandement est installé au Liban, a revendiqué l'attentat du 6 avril perpétré contre Kemalettin Kani Gungor, attaché commercial de l'ambassade turc. Atteinte de deux balles au moment où elle montait dans sa voiture pour se rendre à son bureau, la victime est toujours dans un état jugé grave à l'hôpital Riverside.

EXPLOSION D'AUBAINES

KENWOOD

ENSEMBLE #1
• Recepteur AM/FM stéréo KR710 à minimum 56 watts total.
• Table tournante KD2100 tout automatique à contrôle de stroboscope
• Haut-parleurs 3 voies
Prix de l'étiquette 869.95
469.95 cart. en plus
* Pas tel qu'illustré

ENSEMBLE #2
Récepteur AM/FM stéréo KR720. Minimum de 40 watts efficaces par canal à 8 ohms, de 20 Hz à 20 kHz avec moins de 0.03% de distorsion harmonique totale. CC haute vitesse — Commutation à zéro — Affichage numérique des fréquences — Accord servoblocable à effleurement — Indicateurs à DEL de courant/accord.
Table tournante KD2100 entièrement automatique à contrôle de stroboscope
Haut-parleurs 3 voies de 80 watts
Prix de l'étiquette 1117.00
699.95 Cart. en plus
* Pas tel qu'illustré

SPECIAL DE CASSETTES KENWOOD
KX40 Prix de l'étiquette 229.00 — 199.95
KX50 Prix de l'étiquette 269.95 — 229.95
KX600 Prix de l'étiquette 319.95 — 289.95

AKAI TROUSSE DE NETTOYAGE DE TETE DE CASSETTE Rég. 6.99 1.99
AKAI MICROPHONE NON DIRECTIONNEL Rég. 19.95 12.95
AKAI CASQUE D'ECOUTE ASE7P Rég. 39.95 24.95
CASSETTES NON ENREGISTREES TOSHIBA 60 MINUTES A FAIBLE BRUIT Rég. 3.99 1.99
COMPENSATEUR 20 BANDES A CAPACITE D'ENREGISTREMENT 129.95
TOUS LES LOTS DE 10 CASSETTES EN SPECIAL
PHILIPS A TAMBOURS D'ENROULEMENT Un seulement Rég. $619 399.95
HAUT-PARLEURS D'AUTO 30 WATTS 6x9 A 3 VOIES Rég. 69.95 39.95
VENEZ VOIR NOTRE SECTION VIDEO/FILMS VIDEOSCOPE 2-4-6 HEURES Rég. 1195.00 POUR AUSSI PEU QUE 899.95

320 McARTHUR PLAZA VANIER
Smiley's
TV STEREO LTD.
320 McArthur Plaza, Vanier
(dans le centre commercial McArthur Plaza)
741-1011
AUSSI DISPONIBLES
• AUCUN ACOMPTE
• CONDITIONS FACILES
• PAIEMENTS A LA MESURE DE VOTRE BUDGET
master charge VISA

Samedi chez Sears

EMPLETTES EN PERSONNE SEULEMENT

UN JOUR SEULEMENT

Rabais $15
Calculatrice Canon FC810
Calculatrice de bureau à conversions métriques. Affichage 8 chiffres à C.L. Pile d'une durée de 8,000 heures. Affichage double multicolore.
34.98 Rég. $49.98
Rayon 3 — Papeterie

Aubaine!
Blouses pour dames
Blouses, d'entretien facile, en georgette 100% polyester, idéales pour le jour ou le soir. Modèles à manches courtes en différents styles et tons dans les tailles 10 à 18.
15.99 Orig. $28
Rayon 7 — Vêtements sport pour dames

Bas prix!
"Sit-a-Shape" Sears
Exerciseur "Sit-a-Shape" Sears pour aider à raffermir les bras, les jambes et l'abdomen. Vendu avec programme d'exercices.
3.99 Val. $10.98
Rayon 8 — Hygiène et beauté

Aubaine!
Vilebrequin Sears
Vilebrequin Sears avec cadre 7/16" à rayon 10". Rochet mi-fermé pour dégager et faire marche arrière avec levier moleté. Un super achat!
6.98 Rég. $10.98
Rayon 9 — Quincaillerie

Cocotte Pyrex 2.5 L
Cocotte Pyrex 2.5 litres dans les motifs forêt, moisson d'automne ou vert d'hiver. Vendue avec couvercle. Procurez-vous la vôtre!
9.99 Val. $12.99

Table à repasser de bonne qualité
Table en acier avec pieds anti-dérapants et patins courbés devant et derrière pour plus de stabilité. Fini émaillé cuit de ton or moisson.
12.99 Rég. $17.99
Rayon 11 — Articles de maison

Aubaine!
Table à repasser de bonne qualité
Table en acier avec pieds anti-dérapants et patins courbés devant et derrière pour plus de stabilité. Fini émaillé cuit de ton or moisson.
12.99 Rég. $17.99
Rayon 11 — Articles de maison

Rabais $20-$25
Chandails-manteaux pour dames
Jolis chandails-manteaux pour accompagner pantalons, jupes et robes. Choix de modèles 3/4 ou longs en différents styles, tons et couleurs.
39.99 Rég. $60-$65
Rayon 17 — Manteaux pour dames

Rabais 30%
Culottes pour dames
Culottes en nylon et élasthanne Lycra(r) offrant un soupçon de maintien. Blanc ou beige. Tailles P.M.G. et TG. Laver et sécher en machine à "bas".
4.55 Rég. $6.50 ch.
Rayon 18 — Vêtements de base

Super achat!
Jupe paysanne Jeune Boutique
Jupe paysanne avec smock élasticisé à la taille. Choix de divers imprimés en mélanges d'entretien facile de poly/coton ou poly/rayonne. P.M.G.
5.99 Rég. $8.99
Rayon 19 — Jeune Boutique

Rabais 1/3
Sacs à main variés pour dames
Choix parmi une belle collection de sacs à main, en vinyle et cuir, dans une variété de styles et couleurs. Meilleur choix aux premiers arrivés.
10.66-39.99 Rég. $16.00-$60.00
Rayon 88 — Accessoires pour dames

Rabais 30%
Brosse de lavage d'auto
Brosse de lavage d'auto avec manche long pour bien nettoyer les endroits d'accès difficiles et soies douces pour ne pas endommager le fini de l'auto. Un super achat!
6.99 Rég. $9.99
Rayon 28 — Accessoires pour autos

Rabais 25%
Sélecton de manteaux et vestes pour enfants
Venez voir notre superbe sélection de styles et de couleurs disponibles dans les tailles 2 à 6X. Premier choix aux premiers arrivés!
6.49-28.49 Rég. $ 8.98-$37.98
Rayon 29 — Vêtements pour enfants

Liquidation!
Papier peint discontinué
Faites votre choix parmi un vaste assortiment de motifs y compris papier enduit de vinyle et en vinyle uni, tous encollés. Venez tôt, samedi!
1.99
Rayon 30 — Peinture et papier peint

Rabais 25%
Chemises en tricot pour hommes
Ce groupe spécial comprend différents modèles, à manches courtes et longues, dans une variété de tailles et couleurs. Une belle aubaine du samedi!
9.74-22.50 Rég. $12.99 -$30
Rayon 33 — Accessoires pour hommes

Rabais 33 1/3%
Lustre de verre à quatre lumières
Ce lustre de verre à 4 lumières constituera une magnifique addition à votre maison. Cadre et pièces de métal plaqués chrome. Venez voir!
39.99 Rég. $59.99
Rayon 34 — Appareils électriques

Aubaine!
Coupe-vent en nylon pour garçons
Coupe-vent en nylon, à glissière toute longueur au devant et poches pressionnées plus deux poches additionnelles à glissière. Rouge, marine, brun ou bleu roi; tailles 8-18.
4.98
Rayon 40 — Vêtements pour garçons

Rabais $12
Robinet à un seul levier
Robinet à un seul levier avec arroseur, portant garantie de 10 ans. Modèle sans rondelle. Pour centres 6" ou 8". Agréé par l'ACNOR. Achetez-le, samedi!
49.98 Rég. $61.98
Rayon 42 — Plomberie et chauffage

Rabais! Vestons genre safari pour hommes
Vestons genre safari en 100% nylon. Beige clair. Tailles 36-46.
37.50 Rég. $75

Rabais 50%! Vestons safari Croydon pour hommes
Vestons safari Croydon à 4 poches et ceinture en mélange 65% polyester et 35% coton. Beige seulement. Tailles 36 à 42.
27.50 Rég. $55
Rayon 45 — Complets pour hommes

Aubaine!
Draps discontinués
Divers modèles unis et fleuris en polyester/coton lavable en machine.
Jumeau, droit/housse.
Rég. $13.99-$14.99 ..... $8.99
Double, droit/housse.
Rég. $16.99-$17.99 ..... $10.99
Grand lit, droit/housse.
Rég. $22.99-$23.99 ..... $13.99
Taies.
Rég. $10.99-$11.99 la paire $3.99
Rayon 96 — Literie/Serviettes

Rabais $6
Pantalons de peintre Lee
Super rabais sur populaire pantalon de peinture Lee, en denim 100% coton. Modèle à jambes droites. Prélavé pour plus de confort. Confection canadienne.
26.98 Rég. $32.98
Rayon 48 — Dimension Nouvelle

Rabais $10
Vestes d'alpinisme pour hommes
Extérieur en polyester/coton et doublure de nylon. Glissière sous pression au devant. Variété de tailles et couleurs.
39.99 Rég. $50
Rayon 51 — Vêtements de travail pour hommes

Rabais 20%
Gouttières Plastmo 4"
Protégez votre maison contre les dommages causés par l'eau et épargnez sur des longueurs de 10 pieds de gouttières Plastmo 4". Blanc seulement.
6.39 Rég. $7.99
Rayon 64 — Matériaux de construction

Aubaine!
Bottines de sécurité DieHard pour hommes
Bottines de sécurité isolées 8" avec pointe en acier, agréées par l'ACNOR, et semelle intercalaire à plaque d'acier. Dessus en cuir Sylflex(r) résistant à l'eau.
59.99 Rég. $77
Rayon 67 — Chaussures pour hommes

Rabais 1/3
T-Shirts variés pour filles
Collection spéciale de T-shirts comprenant divers modèles unis, rayés et imprimés dans une variété de couleurs; tailles 8 à 14. Mélanges d'entretien facile.
2.66-5.32 Rég. $3.98-$7.98
Rayon 77 — Vêtements pour filles

Avec des rabais spéciaux, des aubaines spéciales et les bas prix réguliers!

Simpsons-Sears Limitée. "Rég." ou "était" se rapporte aux prix de Sears. Les prix, qui sont réduits, sont en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi 17 avril, tant qu'il y aura de la marchandise. Carlingwood, St-Laurent et Les Galeries de Hull: ouverts du lun. au merc. et le sam. de 9h 30 à 5h 30; les jeu. et vend. de 9h 30 à 9h 00; le sam., à Hull, de 9h 00 à 5h 00.

Sears

en voici pour votre argent...et plus

En bref de Queen's Park

par Patricia Poirier

TORONTO — Le budget de l'Ontario sera dévoilé jeudi, le 13 mai à Queen's Park, a promis hier le trésorier, M. Frank Miller.

M. Miller a déjà fait savoir que les contribuables ne doivent pas s'attendre à recevoir des cadeaux du gouvernement à ce moment-là compte tenu de la situation économique difficile que traversent présentement la province et le pays.

Il est à prévoir que les impôts des particuliers vont encore augmenter et comme l'a déjà déclaré le trésorier, les Ontariens paieront d'une façon ou d'une autre l'augmentation des honoraires de 34 pour cent sur trois ans consentie aux 14,000 médecins de la province.

Prêts et bourses aux étudiants

Bien que les frais de scolarité dans les collèges et les universités de l'Ontario vont augmenter d'au moins 12 pour cent en septembre, le gouvernement Davis a décidé que le budet prévu pour les prêts-bourses n'augmentera que de 11,8 pour cent.

Le programme qui vient en aide à quelque 80,000 étudiants représente la somme totale de $109.8 millions pour 1982-83.

Pour sa part, la Fédération des étudiants de l'Ontario, qui représente quelque 230,000 membres, a dénoncé, la lenteur du gouvernement à annoncer ses nouveaux critères pour 1981-82.

Le président de la Fédération a aussi signalé que le gouvernement exige que les étudiants gagnent de plus en plus d'argent au cours de l'été afin de défrayer le coût de leur éducation, selon ces critères, alors qu'il a considérablement réduit le nombre d'emplois disponibles.

Boudria et le logement

Selon le député libéral de Prescott-Russell, M. Don Boudria, la nouvelle politique du ministre du Logement et des Affaires muncipales, M. Claude Bennett, au sujet des sociétés de logement de l'Ontario laisse grandement à désirer.

Les nouveaux règlements précisent qu'une personne qui s'est vu refuser un logement par une société locale de logement doit faire appel de la décision à cette même société qui agit alors comme commission d'appel.

M. Boudria a rappelé le cas d'une famille de Hawkesbury qui n'a pu obtenir un logement subventionné qu'après deux années d'audiences parce que la société locale de logement avait tenu compte de rumeurs à son sujet. Seules les pressions exercées par les membres de la communauté ont permis à cette famille d'"obtenir justice.

Le carrefour

Le Carrefour est un service gratuit que LE DROIT offre aux organismes sans but lucratif qui veulent informer les lecteurs de leurs activités. Les messages, publiés trois jours consécutifs précédant l'événement, selon l'espace disponible, doivent nous parvenir par écrit au moins une semaine à l'avance. LE DROIT se garde le privilège de reformuler ou refuser tout message. Le Carrefour, 375, rue Rideau, Ottawa, K1N 5Y7.
Le carrefour

Conférence

• L'Association des biologistes du Québec, section régionale, invite le public à une conférence, ce soir, à la salle Dollard de la maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Hull. Cette conférence portera sur la «qualité du milieu et besoins d'intervention pour l'assainissement des eaux de la rivière des Outaouais.» Francine Richard, biologiste au ministère de l'Environnement du Québec, agira à titre de conférencier.

Maison des jeunes à Papineauville

• Si vous avez le goût de vous impliquer auprès des jeunes, d'être bénévole, la Maison a besoin de vos services. Il y aura une soirée d'information mardi, le 20 avril, à 19h, à la Maison des Jeunes au 151 Henri-Bourassa, à Papineauville. Pour renseignements: 527-5566

Bazar-vente

• La Fédération des femmes canadiennes-françaises, section Ste-Geneviève organise une vente à un sou, dimanche, à la salle paroissiale de l'église Ste-Geneviève, à l'angle des rues Arch et Canterbury, à Ottawa.

• L'Amicale des philatélistes de l'Outaouais invite la population de la région à visiter son exposition annuelle qui se tiendra à la maison du Citoyen, demain et dimanche. Ouverture samedi matin, à 11h. Pour renseignements: 777-3082.

Déjeûner-témoignage

• Acte Orléans vous invite à un déjeûner-témoignage demain, à 8h 45, au motel Normandie, 6825 route 17 Est, à Orléans. Pour renseignements: 746-7404 ou 824—5961.

Réunion

• L'association des apiculteurs de l'Outaouais tiendra une assemblée générale dimanche, à compter de 9h, au Sheraton Le Marquis, 131, rue Laurier, Hull. Au programme: deux conférences; discussion sur l'orientation de l'association; prix du miel, rapports divers et élections.

Café Shalom

• Le café Shalom est un lieu de rencontre à atmosphère chrétienne, conçu spécialement pour les jeunes de 17 à 25 ans. Il est ouvert tous les vendredis et samedis, de 19h à 23h, au 460-A avenue King Edward, à Ottawa. En plus de siroter son café et de rencontrer de nouveaux amis, on peut écouter de la musique et profiter d'un témoignage ou d'un court exposé. Portes ouvertes tous les jours. Bienvenue à tous.

Soirées sociales

• Cercle de fermières de Touraine soulignera son dixième anniversaire le 23 avril prochain. Tous les membres qui ont oeuvré sont invités à un vin et fromage au sous-sol de l'église St-Mathieu, rue d'Auvergne, à Touraine, samedi le 23 avril, de 19h à 21h. On doit réserver avant le 16 avril auprès de Louise au 568-2907 ou Pierrette au 568-6101.

• Le Comité des activités sociales du Pavillon Jellinek situé au 25, rue St-François, à Hull organise une soirée dansante pour sa clientèle adulte et leurs amis, demain, à 20h 30, au Pavillon. Coût d'entrée de $1.50.

• Le club d'âge Les Amis de St-Raymond organise une soirée dansante et fête des anniversaires, demain, à 20h, à l'école St-Raymond. L'entrée est de $2 pour les membres, $3 pour les non-membres. Pour renseignements: 771-5688 ou 771-4190.

Québec veut rouvrir ses conventions collectives — page 10

Le timbre: un monde fascinant à découvrir — page 10

Valleyfield: un nuage toxique sème l'émoi — page 11

Connaissance du français: des tests «équitables» — page 11

• *Rapatriement*

Morin vient à Hull

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, devait rencontrer la presse internationale en fin d'après-midi aujourd'hui à Hull pour présenter le point de vue du Québec sur le rapatriement de la constitution canadienne.

Le ministre devait d'ailleurs passer la soirée à Hull où il participera aux activités organisées par le Parti québécois de l'Outaouais pour marquer son opposition au processus constitutionnel qui connaîtra son aboutissement en fin de semaine à Ottawa.

M. Morin q'allait peut-être accompagner le ministre d'Etat au Développement économique Bernard Landry, devait prendre la parole à 20h lors d'une assemblée publique qui suivra la manifestation populaire convoquée par le PQ et le Mouvement national des Québécois.

On s'attendait aussi à ce que plusieurs groupes de Franco-Ontariens participent à cette manifestation qui, on l'espère, regroupera au moins 5,000 personnes.

Un porte-parole du ministère des Affaires intergouvernementales a de plus indiqué qu'on réservait une surprise aux 73 députés libéraux fédéraux du Québec qui ont appuyé le projet constitutionnel.

On a par ailleurs tenu à préciser que, contrairement à ce que d'aucuns auraient prétendu, ces activités n'étaient aucunement en conflit avec celles qui auront lieu à Montréal demain.

• *Méfaits de la surtaxe en Haute-Gatineau*

Déjà six fermetures

par Michel Gauthier

MANIWAKI — Depuis que le gouvernement québécois a instauré sa surtaxe de 20% sur l'essence, au moins six détaillants de la vallée de la Gatineau ont fermé leurs portes, à cause de la baisse du volume d'affaires, et plusieurs seront forcés de le faire si des correctifs ne sont pas apportés.

C'est ce qu'a laissé entendre le président du regroupement des détaillants de la Haute-Gatineau, M. Marcel Gauthier, hier, alors qu'il traçait le portrait des effets néfastes provoqués par la surtaxe dans cette région.

«Moi-même, j'ai des difficultés à arriver et pourtant j'opère deux autres commerces en même temps. Celui qui n'a que ses pompes à essence, je me demande comment il pourra s'en sortir», a-t-il dit.

Ce que les détaillants demandent au gouvernement, c'est l'abolition de la surtaxe dans tout l'Outaouais et non seulement dans la région de Hull.

«Le gouvernement a les raisons qu'il faut pour traiter l'Outaouais de façon différente», a souligné le député Michel Gratton, qui a rencontré, hier, M. Gauthier ainsi qu'un groupe de détaillants de la Haute-Gatineau.

«C'est une situation particulière, ici dans l'Outaouais, car les gens peuvent acheter leur essence en Ontario, en traversant régulièrement la frontière, surtout ceux qui travaillent dans la province voisine. En détaxant tout l'Outaouais, le problème qui existe actuellement entre la région de Hull-Ottawa et les sous-régions ne sera pas reporté plus loin: il n'y a pas de lien entre le Pontiac et le Témiscaminque, la Haute-Gainteau est séparée de l'Abitibi par un parc et la Petite-Nation est située près d'endroits où la taxe a déjà été réduite», a-t-il expliqué en substance.

M. Gratton, ainsi que les autres députés de la région, entendent demander au ministre Jacques Parizeau de leur fournir u ne réponse sur l'abolition de la surtaxe d'ici la fin de la semaine prochaine.

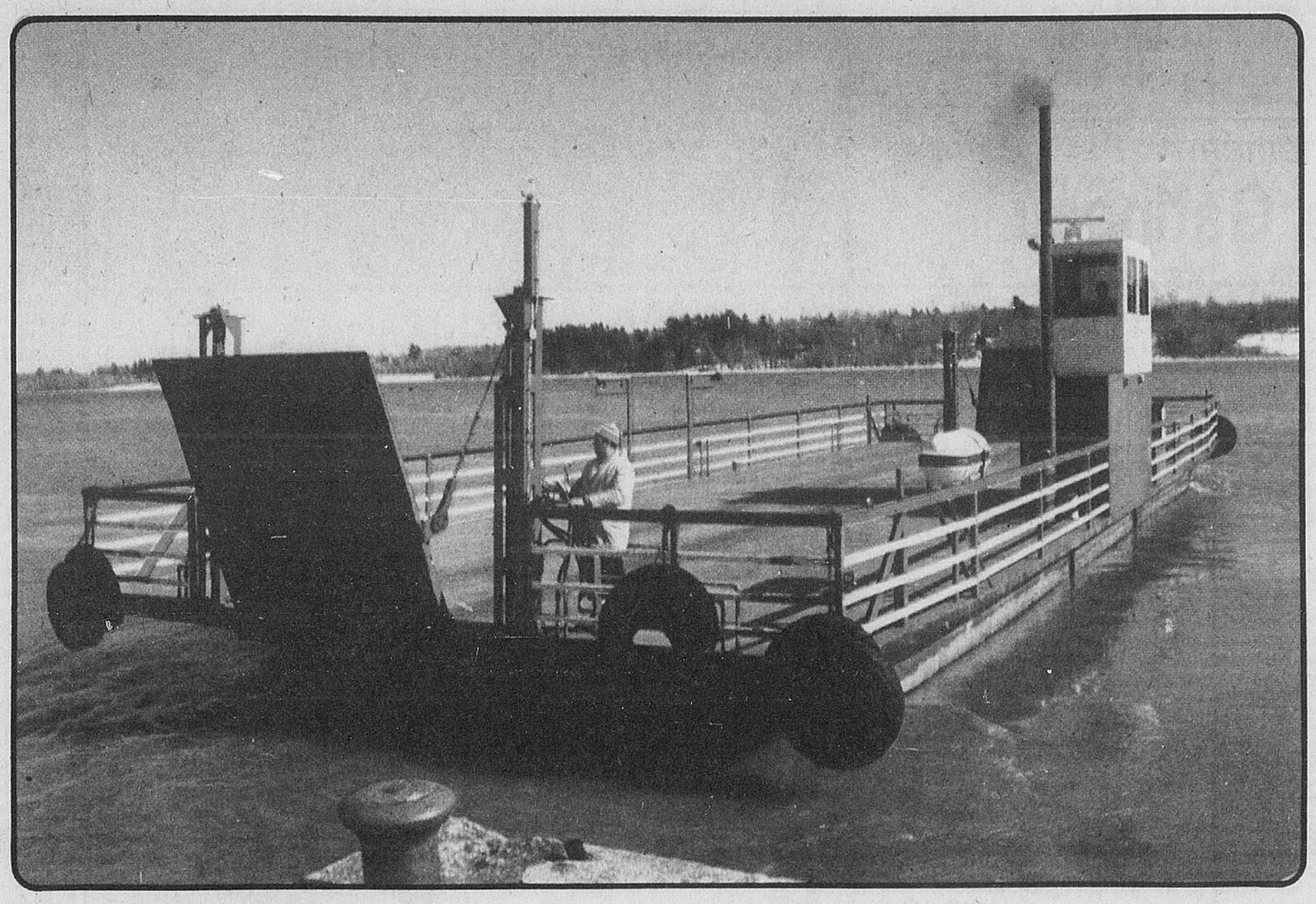
«Il devait nous en donner une avant Pâques mais, à cause de la situation qui prévalait alors dans la province, nous n'avons alors pas trop insisté. Il lui aurait été difficile de nous dire oui pendant que toute la province demandait la même chose», a-t-il fait remarquer.

Il a ajouté que ce n'était pas une décision facile à prendre pour le ministre des Finances, mais qu'il s'agissait d'une question de justice élémentaire.

SAO

M. Gratton a par ailleurs reproché à la SAO de ne pas avoir fait son travail dans le dossier de la surtaxe.

«Si la SAO y avait mis autant de travail que la Société de développement économique de la Haute-Gatineau (SDEHG), il y a longtemps que le probème serait réglé. Celle-ci a plutôt décidé de ne pas s'en occuper, pour des raisons bien obscures mais qu'on devine», a dit le député de Gatineau.



Douze mois par année

(Photo LE DROIT, par Michel Lafleur)

Grâce à l'installation d'un système à air comprimé créant un mouvement perpétuel de l'eau et éliminant les amoncellements de glace, le traversier reliant Masson à Cumberland, sur la rivière des Outaouais pourrait être en mesure de fonctionner toute l'année. Le propriétaire de ce service, M. Maurice Bourbonnais, n'attend plus que le feu vert des gouvernements québécois et ontarien pour poursuivre ses opérations au cours de la saison hivernale.

• **Masson**

Même en hiver, le traversier passerait

par Roméo Chartrand

MASSON — Le service de traversier entre Masson et Cumberland sur la rivière des Outaouais pourrait bientôt être en mesure d'opérer à l'année longue.

En confiant cette nouvelle au DROIT, hier, le propriétaire de ce service de traversier, M. Maurice Bourbonnais, de Masson, a déclaré qu'il était en pourparlers présentement avec les gouvernements du Québec, de l'Ontario et fédéral en vue d'obtenir les autorisations requises pour pouvoir poursuivre ses opérations durant la saison hivernale.

S'il obtient le feu vert, M. Bourbonnais projette l'installation d'un tuyau troué de quatre pouces, en forme de «U» au fond de la rivière, sur lequel seront branchés et espacés des petits tuyaux verticaux dont la longueur pourra varier selon la profondeur des eaux. Une fois que cette installation sera complétée, tout ce système de tuyauterie sera relié à quatre compresseurs agencés en série qui pousseront de l'air aller-retour dans la conduite maîtresse.

Cet air sous pression aura pour effet de créer un mouvement perpétuel de l'eau, puis de provoquer des globules d'eau. Or, de préciser M. Bourbonnais, comme l'eau est beaucoup plus chaude en profondeur qu'à la face, les globules d'air poussent cette eau plus chaude vers le haut, éliminant du même coup toute possibilité d'amoncellement des glaces durant l'hiver.

Enfin, de dire M. Bourbonnais, comme il y aura une distance de trente pieds entre les deux branches de la conduite maîtresse reposant sur le lit de la rivière, l'espace réservé à la navigation où toute formation de glace sera impossible est amplement suffisant pour permettre aux bateaux de circuler librement.

Un système similaire fonctionne de façon satisfaisante au port de Kingston, en Ontario et M. Bourbonnais souhaite obtenir le feu vert des autorités gouvernementales pour mettre son propre système en chantier le plus tôt possible et ainsi être prêt pour l'hiver prochain.

D'une largeur de 2,000 pieds entre Masson et Cumberland, la rivière des Outaouais atteint une profondeur de 53 pieds du côté ontarien. Mais pour M. Bourbonnais, l'eau profonde n'est pas un obstacle: ce qui est important présentement c'est l'obtention du permis, et M. Bourbonnais se dit confiant de l'obtenir.

Le service de traversier Masson-Cumberland est maintenant en opération, et à compter de lundi prochain, trois bâteaux seront disponibles pour un service de 24 heures, sept jours par semaine.

• *Maniwaki*

CIP: 800 mises à pied

par Michel Gauthier

MANIWAKI — Près de 800 travailleurs forestiers ainsi qu'une quarantaine d'employés de bureau de la division forestière de Maniwaki de la Compagnie internationale de papier du Canada (CIP) ont été mis à pied, a laissé savoir, un porte-parole de cette entreprise.

Tous les camps forestiers sont actuellement déserts et seuls quelques employés affectés aux relevés de coupes de bois demeurent encore en forêt.

Selon l'avis transmis aux employés, la période d'arrêt de travail doit s'étendre jusqu'au 31 mai prochain mais il n'est pas encore certain que les activités reprennent à compter de cette date.

En temps normal, le travail reprenait de façon régulière vers la fin d'avril ou le début de mai, après l'interruption saisonnière d'hiver, mais il y avait quand même toujours un minimum d'activités qui étaient maintenues en forêt.

A la CIP, on a imputé ces mises à pied massives à la situation économique actuelle.

«Les inventaires de bois en Haute-Gatineau et à l'usine de Gatineau sont très élevés et il y a une baisse dans la demande du papier journal. Les journaux ont aussi des stocks de papier très élevés. Il n'y a plus de marché», a-t-on laissé entendre, en substance, au bureau de Maniwaki.

On a également ajouté qu'on espérait que le marché reprenne afin de pouvoir reprendre les opérations le 31 mai prochain.

Impact

L'impact des mises à pied que vient d'effectuer la CIP en Haute-Gatineau est d'autant plus sensible qu'il s'agit du principal employeur dans la région.

Cette décision suffit à elle seule à faire monter le taux régional de chômage de presque 15%, au moment où l'industrie du sciage passe également à travers une crise.

Ces mises à pied surviennent au moment où une autre entreprise d'exploitation forestière, Les Produits forestiers E.B. Eddy, vient elle aussi d'annoncer un ralentissement de sa production en Haute-Gatineau.

Celle-ci a décidé de ne pas rouvrir l'un de ses deux camps où travaillent habituellement une soixantaine de travailleurs. Quant à l'autre, les opérations n'y reprendront qu'en août plutôt qu'en juillet.

• *Surconsommation de médicaments*

Au pharmacien d'y voir

HULL — Si votre pharmacien ne remplit pas son rôle de conseiller, changer de pharmacien!

C'est le conseil que donne le pharmacien Gaston Beauchesne, administrateur, dans l'Outaouais, de l'Ordre des pharmaciens du Québec.

Au cours d'une entrevue qu'il nous a accordée hier, M. Beauchesne a souligné que l'organisme dont il est membre s'était fixé comme objectif de réduire la surconsommation de médicaments.

Le changement, selon M. Beauchesne, doit partir des pharmaciens eux-mêmes qui ne sont plus des commerçants de médicaments, mais bien plus «des conseillers en médicaments».

Ces derniers doivent être au services des gens qui ont besoin d'un médicament. «Les clients sont en droit d'exiger ce service qu'ils paient de toute façon», déclare le pharmacien hullois.

Il va plus loin et suggère aux gens de changer de pharmacien si le leur est avare de conseils.

Surconsommation

D'après M. Beauchesne, l'Ordre des pharmaciens souhaiterait que la consommation de médicaments baisse sensiblement au Québec et que les consommateurs de médicaments soient mieux informés sur les médicaments qu'ils consomment.

«Avec la publicité, on en est rendu à voir le médicament comme un autre produit, comme un kleenex, une banane, un bonbon», de souligner M. Beauchesne.

Or, en réalité, dit-il, les médicaments peuvent devenir des substances dangereuses. Il rappelle à cet effet qu'il faut prendre des précautions quand on consomme plus d'un médicament à la fois: un médicament pour la grippe, par exemple, peut annuler les effets d'un autre médicament contre l'hypertension.

M. Beauchesne a profité de l'occasion pour dénoncer l'irresponsibilité de certains parents.

«Quand ils prennent une pilule pour le moindre malaise devant leur enfant, dit-ils, ils donnent l'impression que c'est une potion magique qui guérit tout».

Selon le pharmacien, il est important de faire comprendre à l'enfant qu'il y a un danger à prendre des médicaments. Citant des statistiques compilées par le gouvernement québécois, M. Beauchesne souligne que retrouve le plus fort pourcentage de consommateurs réguliers de médicaments.

Prix: la guerre s'achève

HULL — Le porte-parole des détaillants d'essence de l'Outaouais s'est dit convaincu que la guerre des prix devrait prendre fin d'ici une semaine.

Selon M. Raymond Perreault, les compagnies pétrolières rivales de Shell et BP devraient elles aussi augmenter leur prix dans les libre-service au cours des prochaines heures ou des prochains jours.

Par la suite, quand les détaillants feront des demandes précises pour que leur part des profits augmente, les compagnies leur répondront qu'ils doivent faire payer leur augmentation par le consommateur, de dire M. Perreault.

«La prochaine semaine va être décisive quant au prix de l'essence», d'ajouter le porte-parole des détaillants de l'Outaouais qui rappelle que les membres de son association ne veulent pas imposer une hausse aux automobilistes.

Les détaillants de l'Outaouais se rencontreront de nouveau la semaine prochaine pour faire le bilan de la situation. Le président de l'Association des services à l'automobile du Québec, M. Vincent de la Nocce sera présent pour parler des gains de l'organisme.

• Secteurs public et parapublic

Québec réclame la réouverture des conventions

MONTREAL (PC) — Dans un geste qui aurait pris tout le monde par surpris, le gouvernement du Québec a réclamé hier la réouverture des conventions collectives des employés des secteurs public et parapublic.

C'est ce qu'affirme ce matin le quotidien La Presse qui précise que Québec a également laissé entendre qu'il mettrait également sur la table différentes propositions accompagnées de chiffres détaillés et précis.

La Presse stipule avoir appris la teneur de cette proposition de base à l'issue de la rencontre que le gouvernement avait convoquée, à huis clos et dans le plus grand secret, avec les représentants syndicaux, pour réparer le terrain en vue des prochaines négociations.

L'intention de Québec était de saisir les centrales CSN, FTQ et CEQ de sa situation financière, de sa perception personnelle de la situation et de la nature des propositions qu'il entend soumettre.

Les discussions auraient porté sur le gel des salaires et sur les régimes de retraite, avec pour objectif principal de combler le "trou" de $700 millions prévu dans les finances gouvernementales.

Les modalités exactes des propositions gouvernementales n'ont pas été rendues publiques, mais il appert que la CEQ pourrait les soumettre à ses cotisants au cours du week-end, lors d'une rencontre à huis clos à Montréal.

La rencontre d'hier s'est tenue dans un hôtel de Québec en présence du président du Conseil du Trésor, Yves Bérubé, du négociateur en chef du gouvernement, Lucien Bouchard, et du sous-ministre Robert Tessier, secrétaire du Conseil du Trésor. Les centrales syndicales y avaient délégué leurs coordonnateus respectifs.

• *Fêtes du rapatriement*

Le PQ de Gatineau dénonce Gratton

MANIWAKI — «Le Parti québécois du comté de Gatineau dénonce violemment l'attitude du député Michel Gratton qui entend se rendre à Ottawa célébrer l'humiliation et la perte de pouvoirs de tous les citoyens québécois, qu'ils soient fédéralistes ou souverainistes», a déclaré hier le vice-président Roland Brousseau, par la voie d'un communiqué de presse.

Selon celui-ci, la nouvelle constitution n'est qu'une grotesque caricature du fédéralisme renouvelé «que M. Gratton et ses amis ont promis à la population durant la campagne référendaire».

Plutôt que d'aller à Ottawa, le PQ de Gatineau propose à M. Gratton et à son chef Claude Ryan de prendre part aux manifestations qui auront lieu à Montréal et à Hull «pour manifester le chagrin, la colère et le désir de survie du peuple québécois».

Détaillants mécontents

RIVIERE-DU-LOUP (PC) — Une quarantaine de détaillants indépendants ont barré la Transcanadienne près de la frontière Québec-Nouveau-Brunswick durant environ cinq heures, hier, pour protester contre la surtaxe québécoise sur l'essence.

Les propriétaires de stations-service sont mécontents de la décision du gouvermnement d'abandonner l'exemption de la surtaxe pour les détaillants d'essence de la région de Témiscouata.

Cette exemption, en vigueur depuis la mi-mars, permettait aux postes d'essence de la région frontalière de concurrencer ceux du Nouveau-Brunswick où l'essence se vend moins cher.

• La philatélie: passe-temps éducatif . . .

Les timbres-poste: un monde à découvrir

par Suzanne Cloutier

Pour M. Edouard Schingh, la philatélie a été en plus d'un passe-temps favori depuis plus de 40 ans, une façon de découvrir l'histoire et la culture de plusieurs pays.

«En collectionnant des timbres postes, on apprend et découvre à tous les jours», souligne M. Schingh.

Tous les jeudis soir, au sous-sol de l'Eglise St-Benoît-Abbé de Hull, une quarantaine de «mordus» de la philatélie se donnent rendez-vous pour comparer et échanger leurs trouvailles.

«Un aspect important de l'Amicale des Philatélistes de l'Outaouais (APO), club fondé en 1978, est de promouvoir le développement de la philatélie éducative et récréative dans notre milieu par des programmes d'échanges. Nous tentons par ces programmes d'aiguiser le sens de l'observation, la connaissance de l'histoire et de la géographie chez les jeunes», explique M. Schingh.

La collection de M. Schingh regroupe environ 30,000 timbres-poste différents provenant du Canada. «Certains membres de notre club possèdent jusqu'à 100,000 timbres».

Selon M. Schingh, collectionner des timbres-poste est avant tout un passe-temps, «mais au fur et à mesure que l'on bâtit sa collection, l'intérêt grandit».

La valeur d'un timbre-poste est avant tout reliée à sa rareté, peu importe s'il est usagé ou neuf, selon le philatéliste Eugène Dalpé.

M. Dalpé possède un timbre-poste provenant du Ceylan émis en 1855, portant l'effigie de la reine Victoria qui vaut aujourd'hui $8,000.

«A travers la collection de timbres-poste, on acquiert diverses connaissances sur l'histoire, la géographie et la culture des autres pays».

Pour M. Pierre Gauthier, une série de timbres-poste où sont reproduits les tableaux des grands peintres est une façon de se constituer une galerie d'art à bon marché». Les timbres-poste relatent aussi une série d'événements qui ont marqué l'histoire, et nous permettent d'acquérir ces connaissances», souligne M. Gauthier.

L'Amicale des Philatélistes de l'Outaouais tiendra au cours de la fin de semaine son exposition annuelle à la maison du Citoyen à Hull. Une trentaine d'exposants ont réunis environ 80 tableaux sous divers thèmes. Les tableaux représentant la France, l'Italie, l'Allemagne et divers autres pays seront à la disposition des philatélistes et de la population en général qui désirent en connaître plus long sur la philatélie.



A la découverte

L'Amicale des philatélistes de l'Outaouais, permet aux jeunes de se familiariser avec l'histoire, la géographie ainsi que la culture des autres pays, à travers la collection de timbres-poste. Le club se réunit à tous les jeudis soirs au sous-sol de l'église St-Benoit de Hull. M. Edouard Schingh, collectionneur de timbres-poste depuis plus de 40 ans, partage ses connaissances avec Yves Gauvreau (à gauche) et Alain Toutloff.

(Photo LE DROIT, par Michel Lafleur)

• *Compressions budgétaires*

Les comités d'école de la CSVL ne sont pas d'accord

par Roméo Chartrand

BUCKINGHAM —Les dernières décisions de la Commission scolaire Vallée de La Lièvre (CSVL) résultant des coupures budgétaires pourraient signifier le début d'une lutte à finir entre ce conseil scolaire et les différents comités d'écoles.

A la réunion de la CSVL, plus tôt cette semaine, au moins trois comités d'écoles ont démontré leur désaccord avec certaines décisions du conseil des commissaires. Le comité d'école de Notre-Dame du Laus n'accepte pas la coupure du poste de directeur de ce deux écoles. Les parents anglophones catholiques ne sont absolument pas d'accord avec la fermeture envisagée de l'école Our Lady of Victory. Enfin, le comité de l'école St-Michel déplore le quatrième changement de direction à cette institution au cours des dernières années.

Les changements

Les coupures ou changements proposés par la CSVL sont les suivants: la fin de l'affectation temporaire de M. Daniel Beaudry comme adjoint au directeur de l'école St-Michel; la mutation du directeur Marcel Trottier, de Notre-Dame du Laus à l'école St-Michel de Buckingham; la fin de l'affectation temporaire de M. Mauril Boivin à la direction des services éducatifs de la CSVL, et la fin du contrat de M. Boivin comme directeur de l'école St-Michel.

Au niveau du placement des étudiants, la CSVL a décidé de réaffecter les élèves anglophones de l'école Our Lady of Victory à l'école St-Michel de Buckingham, avec la possibilité de la vente de l'école anglaise.

Dans ce dernier cas, les parents anglophones ont clairement fait savoir aux commissaires qu'ils n'accepteraient jamais la fermeture de la seule école de Buckingham réservée à la population anglaise catholique. Toutefois, le porte-parole du groupe, M. Thomas Laframboise, n'a pas précisé les moyens que le comité de l'école Our Lady of Victory entendait prendre pour faire reverser la décision des commissaires.

Dans le cas de Notre-Dame du Laus, le comité d'école ne comprend pas la décision des commissaires qui consiste à mettre fin à l'institutionnalisation des écoles de ce village avec celle de Notre-Dame de la Salette, pour ensuite proposer le même régime entre l'école St-Michel de Buckingham et celle de Notre-Dame du Laus «cette manigance n'a d'autre but que de leur faire perdre leur directeur d'école». Là encore, déclare l'ex-commissaire Laurier Sarrazin, la population de Notre-Dame du Laus va s'opposer à cette décision qui pénalise toute une clientèle scolaire.

Contrat résilié

Le contrat accordé à la firme Ulysse Tremblay et Fils, de Buckingham, pour la réfection de la toiture à l'école St-Michel, a été résilié à la demande du ministère de l'Education, pour être confié ensuite à Construction Crawford, de Hull, le plus bas soumissionnaire, qui demandait 105,520, contre $116,372 par la firme Tremblay.

Cette décision provient d'un désaccord entre deux firmes d'architectes. La CSVL avait accordé le contrat au deuxième plus bas soumissionnaire alors que leur architecte avait jugé la soumission de Construction Crawford non conforme aux devis, tandis que le ministère l'a déclarée conforme.

Des plongeurs de la SQ ont retrouvé le corps

HULL — Des plongeurs de la Sûreté du Québec ont retrouvé, avant-hier, le corps de Claude Dagenais, au bout du quai public de Davidson près de Fort-Coulonge.

M. Dagenais, âgé de 19 ans et résidant de Davidson, avait été porté disparu le 6 avril. Des membres de la Sûreté du Québec de Campbell's Bay et de l'unité d'urgence de Hull avaient, lundi dernier, effectué des recherches dans la forêt environnante. Un hélicoptère a également été utilisé à cette fin.

Ne trouvant rien, des plongeurs de la SQ de Montréal ont été appelés à la rescousse. Ce sont eux qui ont fait la macabre découverte. Une autopsie a été demandée.

AVIS AUX MEMBRES ET MEMBRES AUXILIAIRES DE TOUTE CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE CONCERNÉE

SCRUTIN DU 22 MAI

Le 22 mai 1982 un scrutin sera tenu sur les différentes options concernant l'avenir de votre Caisse d'entraide économique.

QUALITÉS ET CONDITIONS REQUISES POUR VOTER

Pour avoir droit de vote le 22 mai 1982, il faut, en date du 23 avril 1982:

1. être membre ou membre auxiliaire de la caisse;
2. être inscrit sur la liste des membres; et
3. avoir 16 ans accomplis.

AFFICHAGE DE LA LISTE

Veuillez prendre note que la liste des membres de votre Caisse d'entraide économique sera affichée au siège social de votre caisse du 15 au 23 avril 1982 (voir adresse ci-dessous).

RÉVISION DE LA LISTE

Si votre nom n'apparaît pas sur cette liste ou s'il y a des corrections que vous désirez faire apporter, prenez note que toute **demande d'inscription ou de correction** devra être déposée au siège social de la caisse du jeudi 15 avril au vendredi 23 avril 1982 inclusivement auprès du secrétaire, aux heures d'ouverture de votre caisse.

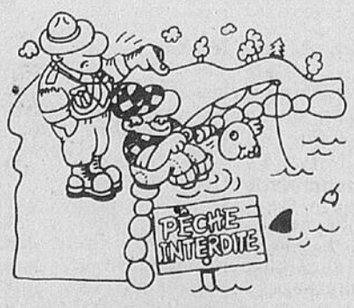
Caisse d'entraide de Buckingham
127, rue Saint-Joseph
Buckingham, Qué.
J8L 1G1
M. Lorrain Ronald, secrétaire

Caisse d'entraide de Haute-Gatineau
181A, rue Commerciale
Maniwaki, Qué.
J9E 1P1
M. Gaston Martel, secrétaire

Caisse d'entraide de Gatineau
372, rue Principale
Gatineau (Touraine), Qué.
J8T 6G4
Madame Pauline Galipeault, secrétaire

Caisse d'entraide de Hull
15, boul. Gamelin, Suite 103
Hull, Qué.
J8Y 6N5
M. Richard Hamelin, secrétaire

HEURES D'OUVERTURE: DE 9 HEURES À 17 HEURES.



VOUS CONNAISSEZ CE SIGNE.

MAIS CONNAISSEZ-VOUS CEUX-CI?

Dans la vie, on rencontre beaucoup de signes. Certains sont des indications, d'autres des mises en garde. Nous apprenons à respecter ces signes parce qu'ils peuvent nous protéger.

Il en est de même pour le cancer, il y a des signes que vous devriez connaître. Car plus tôt vous les reconnaîtrez, plus tôt vous pourrez passer à l'action. Une bosse dans un sein, une toux persistante ou une plaie qui ne guérit pas vous indiquent que vous devez faire signe à votre médecin.

Il est possible que ce ne soit qu'un malaise passager, mais qui voudrait en courir le risque?

Pour vous protéger, apprenez à connaître les signes du cancer.

Société Canadienne du Cancer

1981 RENAULT 18



RABAIS JUSQU'A: $2,000

EQUIPEMENT DE BASE:

- Moteur 4 cylindres • Modèle sedan
- Traction avant • Pneus Michelin
- Sièges inclinables • Dégivreur électrique arrière
- Vitesse intermittente pour essuie-glace
- 6.7 litres au 100 kilomètres ou 42 milles au gallon, selon statistique Transport Canada.

AUTO NORMANDIE LE BRETON LTEE.

«Le seul concessionnaire exclusivement Renault dans l'Outaouais»

920, boul. St-Joseph
Hull
777-2611

(*Options, frais de transport et de préparation en sus.)

RENAULT

• *Valleyfield: un réservoir chimique explose*

L'évacuation a duré quatre heures

par Pierre Beauregard

VALLEYFIELD (PC) — Quelques centaines de citoyens des localités de Nitro et de Notre-Dame-du-Sourire, près de Valleyfield, ont pu regagner leurs demeures hier après-midi, quatre heures après avoir reçu l'ordre de les évacuer pour éviter d'être intoxiqués par des émanations d'oxyde nitrique.

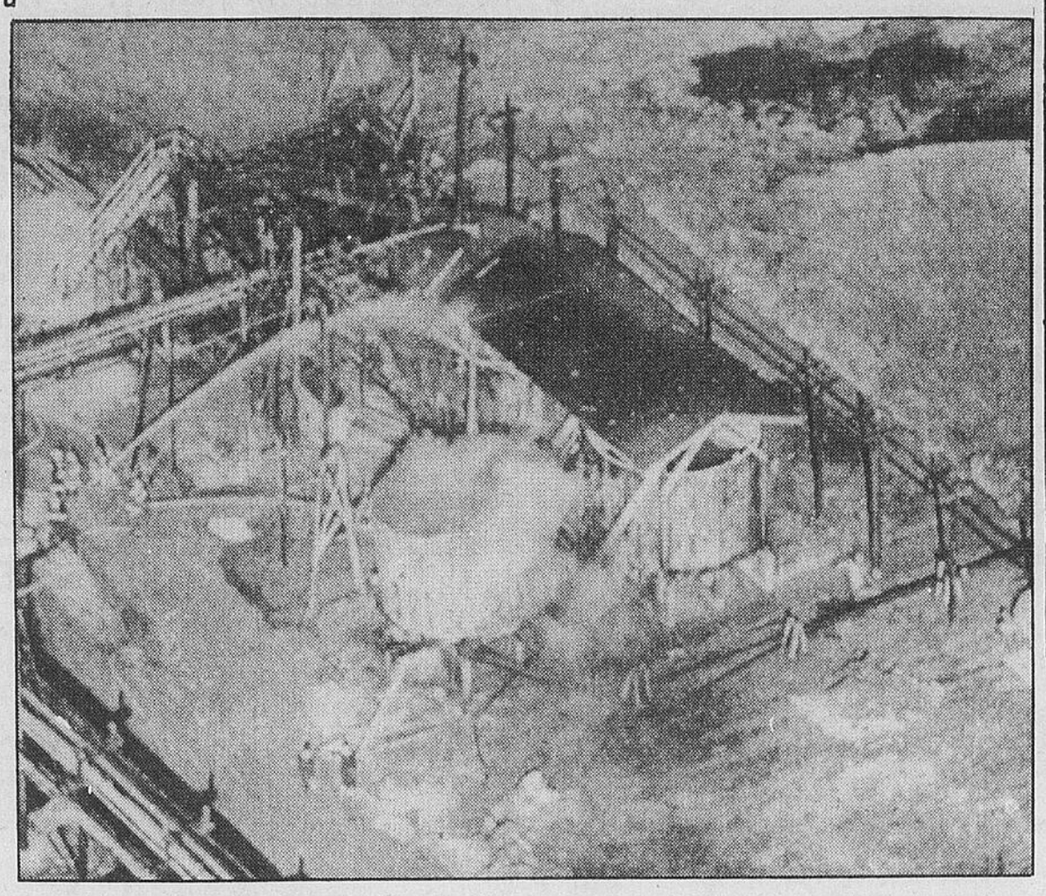
C'est à la suite de l'explosion d'un réservoir contenant entre 70 et 80 tonnes d'acide nitrique à l'usine de la société de produits chimiques Expro, que la Sûreté du Québec a ordonné l'évacuation des familles habitant les parages immédiats de l'usine et d'une bonne partie des quelque 650 employés de cette usine d'explosifs.

A ce moment, on a même envisagé la possibilité de procéder à l'évacuation de 3,000 personnes des localités environnantes.

Miraculeusement, personne n'a été blessé par la déflagration survenue vers 13h30.

Des employés de l'usine et un reporter de la radio locale ont cependant été incommodés par les gaz, mais leur état n'inspirait aucune crainte.

Un nuage jaunâtre de vapeurs toxiques s'est cependant propagé dans l'air, ce qui a incité les autorités à déclencher l'alerte pour éviter un désastre d'envergure.



(Photolaser)

Acide neutralisé

Les pompiers et les employés de l'usine Exporo ont réussi à neutraliser l'acide nitrique en déversant de la soude caustique sur le réservoir en flammes. Peu après l'explosion, un nuage jaunâtre de vapeurs toxiques s'était propagé dans l'air, ce qui avait incité les autorités à déclencher l'alerte pour éviter un désastre d'envergure.

Soude caustique

Les pompiers locaux et les employés de l'usine Expro ont réussi à neutraliser l'acide nitrique en déversant de la soude caustique.

Selon un porte-parole d'Environnement-Québec, M. Jean-Marc Dessureault, seulement 200 personnes ont effectivement quitté leurs maisons pour être conduits dans un centre récréatif et un centre commercial de la région.

Quelques familles, dont une habitant une maisonnette située à une centaine de mètres de la barrière principale de l'usine Expro ont refusé carrément de quitter leurs maisons.

Venu précipitamment de Montréal, où il se trouvait au moment de l'accident, le président du syndicat des travailleurs de l'usine, affilié à la CSN, M. Paul Cossette, a accusé la compagnie Expro d'avoir fait preuve de négligence.

"Nous leur avons dit plusieurs fois que ce réservoir était dangereux, a-t-il fulminé.

"Nous avions même déposé une plainte auprès de la Commission de la santé et de la sécurité au travail et au gouvernement fédéral".

M. Cossette a également soutenu qu'un second réservoir, situé près du premier, menaçait à son tour d'exploser.

Une explosion a fait des blessés à cette usine en 1976 et une autre, trois morts, en 1980.

Barrages

Pour les reporters, les seuls symptômes du suspense qui se jouait derrière les hautes clôtures barbelées ont été les barrages policiers dressés par la SQ sur la route 132 et le survol de la région par plusieurs hélicoptères.

Sur les terrains avoisinants, des citoyens indifférents profitaient du soleil pour travailler sur leurs plate-bandes et laver leurs voitures.

Des enfants jouaient à la balle. A l'aréna de Saint-Timothée, des garçons se disputaient allègrement un match de hockey.

A l'étage, quelques "évacués", soit une demi-douzaine de personnes attendaient tant bien que mal qu'on les autorise à regagner leur logis.

"Il faut que je prépare mon souper", s'est plainte une petite femme.

Plus stoïque, Mme Gisèle Simard, accompagnée de son fils Mario, jouait tranquillement aux cartes avec le conseiller municipal Adrien Poirier.

Explosion

"Ça fait déjà trois fois, lance-t-elle. En 1976, il y a eu l'explosion à la CPCV et une autre fois, une alerte à la bombe qui n'était heureusement pas fondée... Nous commençons à être habitués.

Enseignante à l'école locale, Mme Simard a, cette fois, dû interrompre ses cours et quitter l'institution en même temps que les 310 élèves. "Nous avons entendu un gros boum, puis il y a eu cette fumée..."

M. Poirier a affirmé, quant à lui, être venu sur place pour s'assurer que personne ne manquait de rien parmi les "réfugiés".

Au cours des prochaines heures, les spécialistes d'Environnement-Québec devaient continuer à analyser l'air de la région pour s'assurer qu'aucun nouveau gaz ne se propage.

Il est possible qu'un filtre défectueux ait été à l'origine de l'explosion du réservoir.

Il y a quelques jours à peine, la Compagnie des produits chimiques de Valleyfield appartenait encore au gouvernement fédéral qui en avait pris possession à la suite d'une faillite.

Le 7 avril, Ottawa vendait l'entreprise, qui devenait ainsi la compagnie Expro, à un consortium dirigé par la Welland Chemicals, de Mississauga, en Ontario.

• **Connaissance du français**

Des tests plus «équitables»

MONTREAL (PC) — Le ministre de l'Education du Québec s'est engagé, hier, à présenter des tests de connaissance du français plus "équitables", d'ici six semaines.

Les nouveaux tests, a-t-il précisé, vont dorénavant tenir compte de la scolarité et du genre de travail des candidats.

Ces tests linguistiques sont exigés des anglophones, avant de pouvoir exercer l'une ou l'autre des 39 professions reconnues au Québec.

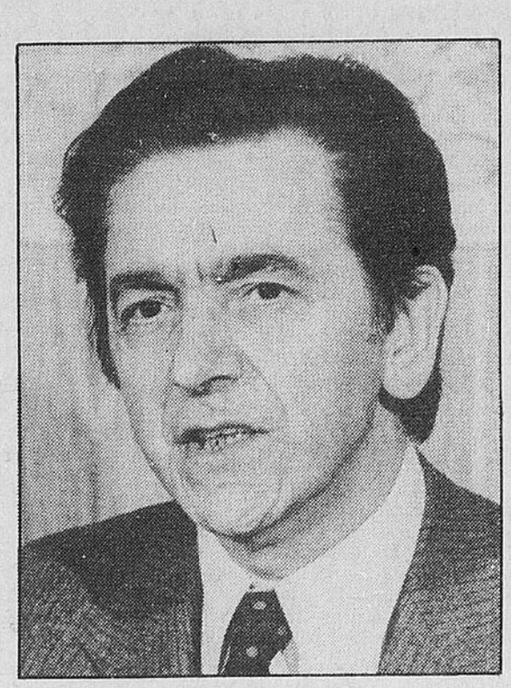
Pour ce qui est de l'abolition pure et simple des tests, réclamée par plusieurs, elle n'aura lieu, a déclaré M. Laurin, que le jour où les diplômés des établissements anglophones posséderont une connaissance suffisante du français pour permettre aux francophones de recevoir tous les services auxquels ils ont droit dans leur langue.

Le Conseil de la langue française, le mois dernier, a signalé au ministre que les tests linguistiques ne lui semblaient pas adéquats.

Francisation

M. Laurin a par ailleurs noté que la francisation des entreprises commerciales, au Québec, constituait une question beaucoup plus "délicate".

Il a critiqué le gouvernement fédéral et les sociétés d'État canadiennes pour "non seulement ne pas aider à la francisation, mais travailler contre elle le plus possible".



Camille Laurin

• *Mont Royal, 20 mai 1980*

La CUM exonère quatre policiers

MONTREAL (PC) — Quatre policiers ont été blanchis par une enquête interne du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) sur leur rôle dans l'affrontement du 20 mai 1980 entre citoyens et forces de l'ordre sur le mont Royal.

L'exonération met fin à deux ans d'enquêtes publiques et à huis clos sur le comportement des policiers surveillant une marche de centaines de partisans du Parti québécois, qui avaient mal pris le résultat du référendum, marche qui s'était achevée dans la violence au parc de la montagne.

Plusieurs manifestants et journalistes s'étaient plaints d'avoir été molestés par la police.

A l'issue d'audiences publiques de la Commision de police du Québec, trois policiers avaient été accusés par le SPCUM d'usage excessif de leur force contre un manifestant. Deux des trois étaient également accusés d'avoir nui aux travaux de la Commission de police. Le quatrième, un lieutenant, fut accusé de négligence, d'indifférence et de mauvais usage des procédés de contrôle des agents sous ses ordres.

M. Gilbert Côté, vice-président de la Fraternité des policiers de Montréal, a révélé mercredi que les quatre avaient été exonérés à l'issue de l'enquête interne. Le SPCUM n'a jamais révélé l'identité de ces quatre agents.

Absence de plaignants

Le rapport interne est entre les mains du directeur de la police de la CUM, M. Henri-Paul Vignola. Si les policiers avaient été trouvés coupables par le comité disciplinaire, ils auraient pu être suspendus, congédiés, rétrogradés, réprimandés ou mutés.

Cégeps: la clientèle augmente

QUEBEC (PC) —La clientèle dans les Collèges d'enseignement général et professionnel continue de croître pour la troisième année consécutive, malgré les prévisions à la baisse du ministère de l'Education.

Ainsi, les quatre cégeps de la région de Québec (Limoilou, Sainte-Foy, Lévis-Lauzon et F.X. Garneau) accueilleront quelque 1,350 étudiants de plus en septembre prochain compte tenu des demandes d'admissions parvenues au bureau régional des admissions.

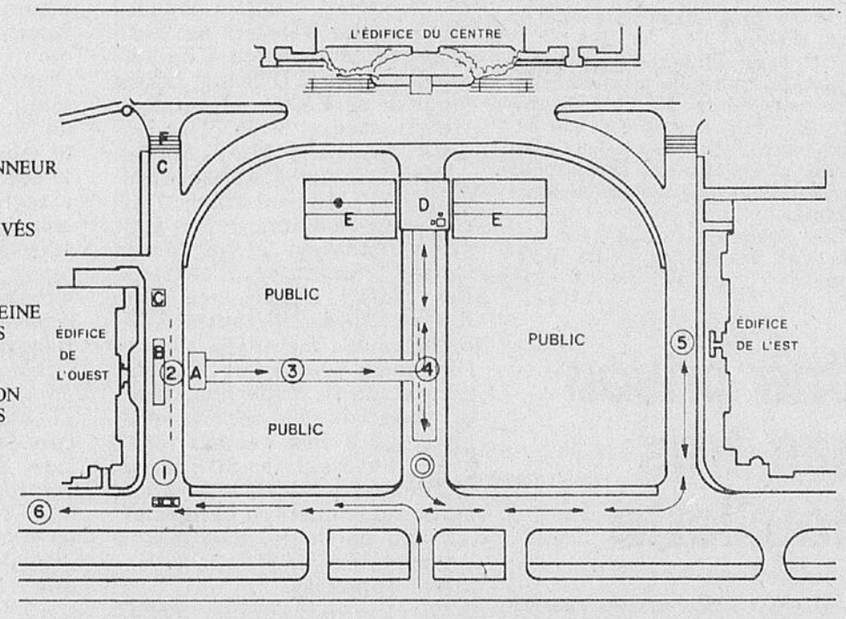
Dans la région métropolitaine de Montréal, l'augmentation serait de l'ordre de quelque 2,000 étudiants.

En ce qui concerne les autres régions du Québec, il est difficile de savoir s'il y aura augmentation de clientèle puisque ces régions ne diposent pas d'un bureau régional d'admissions et que des finissants du secondaire peuvent faire une demande dans plus d'un cégep.

Un porte-parole du bureau des admissions de la région de Québec, M. Jacques Gaudreau, attribue cette hausse à une augmentation du taux de passage des finissants du secondaire au cégep et aussi au fait que des étudiants prennent plus de temps pour compléter leurs études collégiales.

Secrétariat d'État / Secretary of State

Vous êtes invités à assister à la Proclamation de la Loi Constitutionnelle de 1982 par Sa Majesté la Reine



sur la colline du Parlement le samedi 17 avril 1982 à 11 heures

Le grand public est invité à assister à la cérémonie qui marquera la proclamation de la Loi constitutionnelle de 1982 par Sa Majesté la Reine le samedi 17 avril, sur la colline du Parlement, à compter de 10 h 30 du matin.

Les spectateurs pourront envahir les terrains du Parlement dès 8 h du matin. Les abords du Parlement seront ni plus ni moins interdits à la circulation automobile. La police en facilitera toutefois l'accès à ceux qui ont besoin d'aide pour se déplacer.

La Reine et le duc d'Edinbourg arriveront en landau sur la colline du Parlement à 11 h. Vers midi, ils recontreront la foule en cours de route avant de participer à d'autres activités dans l'édifice de l'Est et dans celui de l'Ouest.

Vers 12 h 30, les "Snowbirds" des Forces armées canadiennes présenteront un spectacle aérien pour ponctuer l'événement. Des chorales de Moncton et de Calgary feront aussi partie du programme.

En cas d'intempéries, la cérémonie aura lieu dans la salle du Sénat.

Canada

Nous avons un assortiment complet d'accessoires nautiques — Venez voir et épargner aujourd'hui même!

BATEAUX BATEAUX BATEAUX...

VOYEZ-LES A NOTRE...



salon nautique

Passez à notre deuxième étage pour plusieurs autres aubaines!

BATEAUX PETERBOROUGH EN FIBRE DE VERRE



BATEAUX PRINCECRAFT EN ALUMINIUM

Aussi, une bonne sélection de tondeuses Lawnboy, scies Homelite

Votre marchand Evinrude depuis 1947

STAN'S OUTBOARD LTD.

1484, RUE SCOTT OTTAWA

OUVERT: Lundi à vendredi de 8h a.m.à 5h 30 p.m. (aussi de 7h à 9h les jeu. et ven.) samedi de 8h a.m. à 4h p.m.

728-8307 728-8340

Arme à feu ou à air?

MONTREAL (PC) — Un revolver à air comprimé est-il une arme à feu, même si les projectiles qui en sortent ne sont pas propulsés par l'explosion d'une poudre, mais par un gaz comprimé?

Oui, vient de décider la Cour d'appel du Québec, quand cette arme à air comprimé est utilisée dans la perpétration d'un crime. La Cour d'appel avait été chargée de trancher cette question suite à l'acquittement d'un jeune homme, Louis Tellier, qui avait été accusé de possession d'une arme à feu, d'avoir utilisé une arme à feu pour commettre un vol, et du vol d'un montant de $78 dans un restaurant.

En Cour des sessions de la paix, Tellier avait plaidé coupable à l'accusation de vol et enregistré un plaidoyer de non-culpabilité aux deux autres accusations.

La Cour l'avait acquitté du deuxième chef d'accusation, et condamné pour les deux autres à 14 jours de détention discontinue. L'appel avait été inscrit par la Couronne pour le deuxième chef d'accusation.

La décision rendue par la Cour d'appel s'accompagne d'une sentence d'un an de prison. Dans sa décision, le tribunal explique que "toute arme incapable de tirer un projectile à une vitesse initiale de plus de 500 pieds à la seconde demeure quand même une arme à feu lorsqu'on s'en sert pour la perpétration d'une infraction au code criminel, c'est-à-dire lorsqu'on utilise une telle arme comme dans le présent cas en perpétrant un vol à main armée".

De la mélasse partout

MONTREAL (PC) — On fait du pain d'épices avec de la mélasse, on la tartine sur une tranche de pain, mais quand plusieurs milliers de gallons de ce produit sont répandus par accident sur un terrain, on poursuit le responsable.

C'est ce qu'ont entrepris de faire André et Thérèse Parent, de ville de Léry, qui réclamant $26,623 de la compagnie Canada West Indies Molasses dont un camion-citerne, à la suite d'un accident, avait répandu sa collante cargaison sur leurs terrains, en bordure de la route 132.

Les requérants soulignent que la compagnie à toutes fins pratiques déjà reconnu sa culpabilité, puisqu'elle s'est occupée d'enlever les arbres qui avaient péri, de diabète sans doute, d'avoir été arrosés à la mélasse.

Canada West Indies Molasses a aussi procédé à des travaux de terrassement du terrain ainsi inondé, et a même foré un nouveau puit artésien, le premier ayant été contaminé par la mélasse et ne produisant plus que de l'eau sucrée.

André et Thérèse Parent ont connu de multiples inconvénients à la suite de cet accident, et ont du même faire transporter par camion-citerne de l'eau à leur résidence, et acheter des filtres pour purifier l'eau qui sortait de leurs robinets.

Ces déboires, estiment-ils, valent bien les $26,623 qu'ils réclament.

Une prison pas très douillette

MIAMI (AP) — Un prêtre montréalais, le père Victorien Théoret, 65 ans, qui purge une peine d'un an de prison pour avoir noyé cinq chats dans un baquet d'eau, se plaint des conditions inhumaines d'internement à la prison du comté de Dade.

Professeur retraité d'université, le père Théoret a déposé mercredi devant une commission indépendante de révision chargée par les autorités locales de recueillir les plaintes des citoyens contre les agences du comté. Il a déclaré qu'il souhaitait que les conditions dans la prison du comté soient portées à l'attention du public.

Le prélat a passé deux jours dans cette prison avant d'être transféré dans un camp d'internement. Il affirme que la cellule dans laquelle il avait été placé, en compagnie de criminels endurcis, ne contenait pas de lits, ni d'installations hygiéniques.

Souffrant du coeur, le prêtre a subi deux crises cardiaques dues aux conditions d'internement et au stress, ce qui lui a valu d'être transféré à l'hôpital Jackson Memorial, le lendemain de son transfert au camp d'internement.

Le père Théoret passe l'hiver en Floride et l'été au Québec.

Naissances... Nécrologie... Remerciements...

Naissances

VILLENEUVE — Pierre et Jacqueline sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Gaétan, né le 3 mars 1982, pesant 6 livres 15 onces et mesurant 18¾''. Un gros merci au docteur Gaston Palerme.

251-16

SURPRENANT — Jean-Claude et Louise (Drouin) sont heureux d'annoncer la naissance de leur beau garçon Christian, pesant 8 livres, 7 onces à l'Hôpital Général d'Ottawa le 9 avril 1982. Remerciements au Dr Walters ainsi qu'au personnel de l'Hôpital Général d'Ottawa.

251-17

CARDINAL — Denis et Brenda sont très heureux d'annoncer la naissance de leur premier enfant une fille Marie-Josée 8 livres 8 onces, née le 7 avril 1982. Marie-Josée est le 1er petit-enfant de Mme François Cardinal et 11e petit-enfant de M. Mme William Lawson de Montréal.

251-18

Nécrologie...



RACETTE — M. Eugène, est décédé le mercredi 14 avril 1982, au Centre Elizabeth Bruyère, Ottawa, à l'âge de 85 ans. Il était l'époux bien-aimé de Desneiges Gunville d'Orléans. Outre son épouse, il laisse 7 fils: Aurèle (époux de Cécile Dufresne) de Gatineau, Maurice (époux de Louise Bessette) de Gatineau, Emile (époux de Jacqueline Lefebvre) de Gatineau, Gérald (époux de Vivian Preiss) de Rockland, Marcel-Eugène (époux de Denise Latreille) de Gatineau, Jacques (époux de Colombe Lécuyer) de Gatineau, Ronald (époux de Christianne Bergeron) de Chawinigan, Québec; 7 filles: Jacqueline (épouse de Roméo Parker) d'Ottawa, Jeannine (épouse de Ernest Bouchard) d'Orléans, Raymonde (épouse de André Gauthier) de Gatineau, Lorraine (épouse de Georges Rochon) de Rockland, Hélène (épouse de Germain Tessier) de Gatineau, Rollande (épouse de Fernand Robert) d'Orléans, Gisèle (épouse de Réjean Drouin) de Hull; 2 soeurs: Mme Eliza Dupuis de Hull, Mme Marie-Anne Gauthier d'Aylmer, ainsi que 38 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Il était aussi fondateur gérant de la Caisse Populaire d'Orléans. Les visites auront lieu chez Racine, Robert et Gauthier, directeurs de funérailles, 300 rue Olmstead, Vanier, de 2h à 5h p.m. et de 7h à 10h p.m. jeudi et vendredi. Le service religieux aura lieu samedi le 17 avril en l'église St-Joseph d'Orléans, à 10h 30 a.m. Inhumation au cimetière paroissial. Au lieu de fleurs, des dons à l'Association de l'Arthrite seraient appréciés.

250-17

FUNÉRAILLES SAMEDI

PERRON — M. Jean Jules.
Départ de la maison funéraire Whissell et Shields Inc. , rue Principale, Notre-Dame de la Paix. Service à 14h 00 en l'église paroissiale de Notre-Dame de la Paix.

COTE — Mme Eudoxie
Départ de la salle municipale de Vendée. Service à 11h 00 a.m. en l'église paroissiale de Vendée. Direction des funérailles: maison funéraire Whissell et Shields Inc.

ROY — M. John G.
Départ de la maison funéraire Racine, Robert et Gauthier, 300 rue Olmstead, Vanier. Service à 11h 00 a.m. en l'église Notre-Dame de Lourdes de Vanier.

CHEVRIER — M. Edgar
Départ de la maison funéraire Cornwall, succursale de l'Est, 614, première rue, Cornwall, Ontario. Service à 11h 00 a.m. en la Co-Cathédrale de la Nativité.

CYR — Yvonne
Départ de la maison funéraire Beauchamp Ltée, 105 boul. Gréber, Pte-Gatineau. Service à 10h 00 a.m. en l'église St-François de Sales.

RACETTE — M. Eugène
Départ de la maison funéraire Racine, Robert et Gauthier, 300 rue Olmstead, Vanier. Service à 10h 30 a.m. en l'église St-Joseph d'Orléans.

CLEMENT — Zoël
Départ de la maison funéraire Lamarre et Fils Ltée, Alfred, Ontario. Service à 10h 00 a.m. en l'église St-Thomas de Lefaivre.

FLEURY — M. George
Départ de la maison funéraire A. Gauvreau et Fils Ltée, Ste-Cécile de Masham, Québec. Service à 11h 00 a.m. en l'église Ste-Cécile de Masham.

Nécrologie...

CHEVRIER — Edgar est décédé à l'hôpital Hôtel-Dieu de Cornwall, le jeudi 15 avril 1982, Edgar Patrick Chevrier, domicilié au 233 Deuxième rue Est, Cornwall, anciennement du 207 Première rue Est, Cornwall, âgé de 82 ans. Epoux de feu Grace Andrews. Il laisse 1 fille: Yolande (Mme Andrew Robinson) de Cornwall et 1 frère: Lionel Chevrier de Montréal. Il était le fils de feu Elphège (Joe) Chevrier et feu Melvina De Repentigny. Il laisse aussi 6 petits-enfants: Joseph et Thomas, tous deux de Boston, Grace Ann de Kingston, John Andrew de Toronto, ainsi que Matthew et Aimée Robinson de Cornwall. Il repose au Salon funéraire Cornwall, Succursale de l'Est, 614 est Première Rue, Cornwall. Funérailles samedi le 17 avril 1982 en la co-cathédrale de la Nativité, Cornwall à 11h 00. Inhumation cimetière paroissial. Les heures de visites: 14h 00 à 17h 00 et 19h 00 à 22h 00.

250-17

CYR — Mme Yvonne Cyr (née Strasbourg) de la rue Lamenais à Pte-Gatineau, est décédée le 14 avril 1982 à l'âge de 62 ans. Elle était épouse de feu Emile Cyr. Elle laisse 2 fils: Roméo (époux de Thérèse Aumont) de Gatineau; Jean-Guy (épouse Lyne Roussel) de Hull; 2 filles: Thérèse (épouse de Marcel Desforges) et Ginette (épouse de Richard Venne); 1 soeur: Mme Paul Rodier (Jacqueline); 2 demi-frères: Henri Leblanc et Jean-Pierre Charlebois. Elle laisse également 4 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Elle repose à la maison funéraire Beauchamp Ltée, 105 boul. Gréber, Pte-Gatineau. Les funérailles auront lieu samedi le 17 avril en l'église St-François-de-Sales à 10h 00. inhumation au cimetière paroissial. Heures de visites: jeudi de 7h 00 à 10h 00 et vendredi de 1h 00 à 5h 00 et de 7h 00 à 10h 00, samedi à compter de 8h 00 a.m.

250-17

Nécrologie...

CLEMENT — Mme Zoël Clément née (Clémence Brunet) de Lefaivre, épouse en premières noces de feu Lucien D'Aoust, est décédée mardi le 13 avril à l'âge de 79 ans. Outre son époux elle laisse dans le deuil un frère: Philippe Brunet d'Ottawa; 3 soeurs: Mme Jeanne Lauzon de St-Albert, Mme Desneiges Charlebois d'Ottawa, et Mme Alice du Texas. La dépouille mortelle repose au salon Lamarre et fils d'Alfred. Le service religieux aura lieu samedi le 17 avril à 10h 00 a.m. en l'église St-Thomas de Lefaivre. Inhumation au cimetière paroissial.

250-17

Nécrologie...

COTE — Mme Eudoxie Côté (née Jemme) de Vendée, est décédée à Ste-Agathe le 13 avril 1982 à l'âge de 86 ans et 2 mois. Epouse de feu Gaudias Côté, elle laisse 2 fils: Lucien (époux de Mariette Chartrée) de Vendée, et Richard (époux de Jeanne-d'Arc Lavigne) de Vendée; 1 fille: Mme Guy Joubert (Yvonne) de St-Jérôme; 2 frères: Alfred et Ormidas de St-Amable; 2 soeurs: Mme Rosina Guindon de Longueuil, et Mme Jean-Louis Drapeau (Méderise) de St-Amable, ainsi que 38 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants. Elle repose en la salle municipale de Vendée. Funérailles le samedi 17 avril à 11h a.m. en l'église paroissiale de Vendée. Inhumation au cimetière du même endroit. Direction des funérailles: maison funéraire Whissell et Shields Inc.

250-17

La direction et le personnel du journal Le Droit offrent leurs condoléances aux familles qui ont été éprouvées par la disparition d'un être cher.

MAISON FUNERAIRE Beauchamp Ltée

UNE ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS 1908



MARCEL BEAUCHAMP
Prédident



DOUGLAS BEAUCHAMP
Vice-président

HULL
77, boul. Montclair, 770-1300

PTE-GATINEAU
105, boul. Gréber, 561-1969



Nécrologie...

FLEURY — M. Georges, de Duclos, Québec, est décédé le mercredi 14 avril 1982 à l'âge de 83 ans. Epoux de feu Rose-Anna Cloutier, fils de feu Honoré Fleury et de feu Mathilde Cloutier, il laisse 3 filles: Mme Royal Monette (Pauline) de Duclos, Mme Ida Charron de Wakefield, Mlle Annette de Duclos; 1 frère: Jédéon de Sault-Sainte-Marie; 20 petits-enfants; 10 arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il reposera à compter de 7h ce soir à la maison funéraire A. Gauvreau et Fils Ltée, Ste-Cécile-de-Masham. Le service aura lieu à 11h a.m. en l'église Ste-Cécile-de-Masham le samedi 17 avril 1982. Inhumation au cimetière paroissial. Heures de visites: jeudi de 19h à 22h, vendredi de 13h à 17h et 19h à 22h, samedi à compter de 9h. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer 456-2100.

250-17

ROY — M. John G., anciennement de Rembourreur Roy et ancien employé de la Chambre des communes pendant 10 ans, est décédé subitement à Ottawa jeudi le 15 avril 1982 à l'âge de 67 ans. Outre son épouse Irène St-Jacques d'Ottawa, il laisse 2 fils: Richard d'Ottawa, Robert de London; 2 filles: Mme Louis Ferreira (Françoise) de Fort McMurray, Alberta, Mme Denyse Boutin de Varennes, Québec; 3 frères: Georges de Vanier, Bruno de Clearwater, Floride, Léo d'Ottawa; 1 soeur: Mme Alice Leduc d'Ottawa, ainsi que 3 petits-fils: Denis, Michel et Kenneteh. Les visites auront lieu chez Racine, Robert et Gauthier, directeurs de funérailles, 300, rue Olmstead, Vanier, après 4h 00 p.m. vendredi. Le service religieux aura lieu le samedi 17 avril en l'église Notre-Dame de Lourdes de Vanier à 11h 00 a.m. Incinération au crématorium de Beechwood.

250-18

PERRON — M. Jean-Jules Perron de St-André-Avellin est décédé à Montréal le 13 avril 1982 à l'âge de 34 ans. Epoux de Marjolaine Leduc. Outre son épouse, il laisse 2 filles: Mélanie et Joanne de St-André-Avellin; son père, M. Arthur Perron et sa mère, Mme Thérèse Farmer Perron de Pointe-aux-Chênes, ses beaux-parents, M. et Mme Jean Leduc de Chénéville; 2 frères: Marc d'Ottawa et Bernard de Québec. Il repose à la maison funéraire Whissell et Shields Inc., rue Principale, Notre-Dame-de-la-Paix. Les funérailles auront lieu le samedi 17 avril à 14h en l'église de Notre-Dame-de-la-Paix. Inhumation au cimetière du même endroit. Heures de visite: à compter de vendredi le 16 à 13h.

250-17

Remerciements...

REMERCIEMENTS

GAUTHIER — Mme Rita Gauthier et ses enfants désirent remercier sincèrement tous ceux qui ont manifesté leur témoignage de sympathie soit personnellement ou sous toutes autres formes, lors du décès de M. Henri E. Gauthier survenu le 6 février 1982, à l'âge de 68 ans.

REMERCIEMENTS



MIGNEAULT — La famille Migneault désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui, lors du décès de M. Adélard (Zareth) Migneault, survenu le 16 mars 1982, lui ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, messages de condoléances, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes, dont les adresses sont inconnues, sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements

REMERCIEMENTS

HUPE — Née Eliane Lauzon, décédée le 27 février 1982. Epouse bien-aimée de feu Daniel Hupé. Elle laisse dans le deuil 2 filles, 5 petits-enfants ainsi qu'une soeur. Les familles J.-Pierre-A. Thibeault (Marie-Thérèse) d'Ottawa et Aldège Beaudoin (Hélène) de Masham désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui, lors du décès de leur mère, leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, messages de condoléances, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes, dont les adresses sont inconnues, sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



BEAUDOIN — La famille Beaudoin désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui, lors du décès de M. Roland Beaudoin, survenu le 3 mars 1982, lui ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, messages de condoléances, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes, dont les adresses sont inconnues, sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

In mémoriam

IN MEMORIAM

SABOURIN — A la douce mémoire d'Irène Sabourin, décédée le 16 avril 1981. En ce premier anniversaire, nous nous faisons un devoir de rappeler son nom et de demander une pensée, une prière à tous ceux qui l'ont connue et aimée. Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 17 avril, à 16h 30, en l'église St-Benoit de Hull.

Son époux et ses enfants

IN MEMORIAM



GUINDON — A la douce mémoire de M. Hervé Guindon, décédé le 16 avril 1981. En ce premier anniversaire, nous nous faisons un devoir de rappeler son nom et de demander une pensée, une prière, à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Ton épouse et tes enfants.

IN MEMORIAM



CARRIERE — A la douce mémoire d'Albert Carrière décédé le 16 avril 1981. En ce premier anniversaire nous nous faisons un devoir de rappeler son nom et demander une pensée, une prière à tous ceux qui l'ont connu et aimé. Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 18 avril à 11h à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, Vanier.

Ton épouse, tes enfants.

560-2750 PETITES ANNONCES
EFFICACES — ECONOMIQUES

Du lundi au vendredi 8h 00 a.m. à 9h p.m.
Les samedis, 8h 30 à 11h 45 a.m.

RUBRIQUES

AVIS
1 Avis divers
2 Avis légaux
3 Convocations
4 Fiançailles
5 Mariages
7 Adoptions
8 Anniversaires
10 Pharmacies ouvertes
11 Garages ouverts
14 Perdu
Trouvé

EMPLOIS
20 Carrières et professions
21 Aide professionnelle
22 Personnel de bureau
23 Aide technique
24 Personnel de vente
25 Agents-distributeurs
26 Agents-vendeurs
27 Personnel d'hôtellerie
28 Personnel de restaurant
29 Esthétique-coiffure
30 Personnel d'hôpital
31 Personnel de métier
32 Aide demandée
33 Positions vacantes
35 Personne de compagnie
36 Aide domestique
37 Gardiennes demandées
38 Garderais bébés
40 Professeurs-instituteurs
42 Personnel scolaire
44 Ecoles spécialisées
45 Cours privés
46 Emploi demandé
47 Emploi étudiants

LOGEMENT
50 Logements demandés
51 Maisons demandées
52 Chambres demandées
54 Chambres et pensions demandées
55 Pension à partager
56 Appartement à partager
57 Service de location
58 Maisons à louer
61 Appartements à louer
62 Maisons de repos
63 Appartements meublés
65 Appartements (sous-loués)
66 Hôtel-Motel
67 Chambres à louer
68 Pensionnats
69 Chambres et pensions

IMMEUBLES
71 Propriétés demandées
72 Fermes demandées
73 Terrains demandés
74 Fermes à louer
75 Terrains à louer
76 Propriétés à échanger
77 Louer ou échanger
78 Louer ou vendre
79 Condominiums
80 Propriétés à vendre (Québec)
81 Propriétés à vendre (Ontario)
82 Propriétés à l'extérieur
83 Terrains à vendre
84 Fermes à vendre
85 Maisons mobiles
86 Pré-fabriquées
87 Service immobilier
88 Transactions immobilières
89 Assurance immobilière

COMMERCIAL
91 Occasions d'affaires
92 Echanges de commerces
93 Bureaux demandés
94 Entrepôts demandés
95 Commerces demandés
96 Garages demandés
97 Bureaux à louer
98 Locaux commerciaux
99 Commerces à louer
100 Garages à louer
101 Entrepôts à louer
102 Entrepôts à vendre
103 Commerces à vendre
104 Garages à vendre
105 Stationnement disponible
106 Stationnement demandé

VILLEGIATURE
111 Chalets demandés
112 Terrains pour chalets demandés
113 Terrains pour roulottes demandés
114 Chalets à louer
116 Terrains pour roulottes à louer
117 Chalets à vendre
118 Terrain pour chalets à vendre
119 Terrains pour roulottes à vendre
120 Roulottes demandées
121 Roulottes à louer
122 Roulottes à vendre
123 Accessoires pour roulottes
125 Centres de villégiature
126 Camping
129 Chasse et pêche
130 Ski

VEHICULES-MOTEUR
132 Véhicules tout terrain
133 Avions
134 Camions demandés
135 Automobiles demandées
136 Machinerie demandée
137 Bateaux demandés
138 Motoneiges demandées
139 Motocyclettes demandées
141 Automobiles à louer
142 Camions à louer
143 Machinerie à louer
144 Bateaux à louer
148 Automobiles à vendre
149 Camions à vendre
150 Courtiers de voitures
151 Machinerie à vendre
152 Motocyclette à vendre
153 Bateaux à vendre
154 Motoneiges à vendre
155 Entreposage de véhicules
156 Accessoires d'automobiles
157 Accessoires de bateaux
158 Accessoires de camions
159 Accessoires de motoneiges
161 Remorquage

MARCHANDISES
165 Divers demandés
166 Encans
167 Divers à vendre
168 Vêtements à vendre
169 Fourrures-entreposage
170 Divers à louer
171 Echanges
172 Souffleuses
173 Bicyclettes
175 Appareils ménagers
176 Radios-téléviseurs
177 Ameublement
179 Antiquités
181 Matériaux

ANIMAUX
185 Animaux demandés
186 Animaux à vendre
187 Pâturages
188 Pensions-animaux
189 Nourriture-animaux
190 Soins pour animaux
192 Vétérinaires

SERVICES
195 Réparations et services
196 Jardinage
198 Marchés alimentaires
199 Salons de beauté
200 Pourvoyeurs
202 Ambulances

AMUSEMENTS
205 Restaurants
206 Amusements
207 Spectacles
208 Musique
210 Numismatique
211 Philatélie
214 Photographie-caméras
216 Orchestres

FINANCE
220 Argent demandé
221 Argent disponible
222 Hypothèques
223 Placements
224 Assurances

PERSONNEL
230 Messages personnels
232 Transport demandé
234 Transport disponible

DECES
240 Fleuristes
242 Monuments
244 Remerciements
245 Messages-Services anniversaires
246 In Memoriam
248 Directeurs de funérailles
249 Cimetières
250 Avis de décès
251 Naissances

APPEL D'OFFRES GOUVERNEMENT ONTARIO

APPEL D'OFFRES PUBLIC
TERRAIN A LOUER
DOSSIER DE PROPRIETE K-02255

Pour louer environ 112 + - acres de terrain pour la période du 15 mai 1982 au 30 novembre 1982.

La propriété est située dans les lots 21, 22 et 25, concession 20, Canton de Plantagenet-Sud, côté sud de la route 417, environ 1 mille à l'ouest de l'échangeur du chemin de comté 138 et de la route 417.

Ce bail est soumis à une offre en réserve.

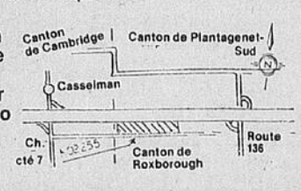
Aucun employé du gouvernement de l'Ontario ne peut participer à cet appel d'offres.

Les soumissions de location seront reçues jusqu'à:

13h 30, heure locale, LE MERCREDI 12 mai 1982

On doit utiliser les bordereaux de location du M.T.C., qu'on peut obtenir auprès de:

M. M. D. Kelso
Surveillant de la gestion foncière
Sac postal 4000
355, rue Counter
Kingston, Ontario
K7L 5A3
Téléphone: 544-2220



Ministère des transports et des communications

AVIS D'UNE DEMANDE DEPOSEE PAR
la Ville de Gloucester
pour l'approbation d'un arrêté imposant des taxes en vertu de la Loi sur les améliorations locales

Gloucester

VOUS ETES AVISES QUE:

1— Le Conseil de la Ville de Gloucester a l'intention de déposer une demande auprès de la commission des municipalités de l'Ontario pour l'approbation de:

la construction d'égouts sanitaires et pluviaux avec raccords domestiques dans le croissant Wick depuis la promenade Rothwell jusqu'à la promenade Rothwell et dans la rue Coxford depuis le chemin Wren jusqu'au croissant Wick et dans le chemin Wren depuis le croissant Robin jusqu'à la promenade Whippoorwill; autorisant aussi la construction d'égouts sanitaires avec raccords domestiques dans la promenade Rothwell depuis la section sud du croissant Wick jusqu'à un point environ 300 pieds au nord de la section nord du croissant Wick; autorisant aussi la construction d'égouts pluviaux avec raccords domestiques dans la promenade Rothwell depuis la section sud du croissant Rothwell jusqu'à la promenade Delong et dans la promenade Rothwell depuis la section nord du croissant Wick jusqu'à un point environ 300 pieds au nord de ladite section nord du croissant Wick à un coût estimé à $1,219,500.00 et qu'il a l'intention de recouvrer une partie du coût des travaux en imposant des taxes spéciales pendant une période de 15 ans sur les propriétaires ou occupants des terrains qui bénéficieront ou qui pourraient bénéficier desdits travaux.

(a) Part de la Ville (taux général)	— $	Nil
(b) Côut imputé aux terrains adjacents aux travaux	— $	375,485.00
(c) Frais de raccords domestiques	— $	48,400.00
(d) Coût imputé au secteur d'améliorations locales.	— $	795,615.00
(e) Estimation du coût total	— $	1,219,500.00

2. Il a été proposé de prélever le montant total des paiements annuels en imposant une taxe de façade de $3.67 le pied par égout sanitaire et pluvial, des frais de raccords domestiques de $80.76 le raccord par égout sanitaire et pluvial et une taxe annuelle estimée à 1.84 millième. Suit un exemple des frais annuels pour une propriété résidentielle moyenne ayant une façade de 75 pieds et évaluée à $5,000.00:

Pour les secteurs où un seul égout sera installé, les coûts paraissant aux articles 2(1) et 2(2) dans cet exemple seront réduits de 50%:

2 (1) Coût annuel de façade 75 pieds x $7.34 le pied. ($3.67 pour l'égout sanitaire $3.67 pour l'égout pluvial, par pied)	— $550.00
2 (2) Frais annuels pour raccords domestiques ($80.76 pour raccord domestique d'égout sanitaire et $80.76 pour raccord domestique d'égout pluvial)	— $161.52
(3) Taxe annuelle dans le secteur d'améliorations locales. 1.84 millième x $5,000.00	— $9.20
Total des frais annuels	— $721.22

3. (a) Le secteur dans lequel ladite taxe spéciale de 1.84 millième sera imposée est le suivant: tous les terrains dans la concession 1 et 2, côté Ottawa; tous les terrains dans la concession 3, côté Ottawa, à l'exception des lots 1 à 7 inclusivement; tous les terrains dans les lots 8 à 20 inclusivement, concession 6, côté Ottawa; tous les terrains dans les lots 6 à 15 inclusivement, dans l'enclave entre les concessions 2 et 3, côté Rideau; tous les terrains dans les lots 6 à 15 inclusivement, concessions 2, 3, 4 et 5, côté Rideau; tous les terrains dans le lot A et les lots 1 à 15 inclusivement, concession 6, côté Rideau.

(b) Les exemptions suivantes seront accordées:

1. NIL

4. Tout contribuable peut, en-deça d'un mois après la publication ou la mise à la poste de cet avis, selon la date ultérieure, remettre personnellement ou par courrier recommandé au greffier de la Ville de Gloucester, à l'adresse donnée ci-dessous, un avis écrit faisant état de son objection à une telle approbation ou à l'imposition des taxes spéciales en expliquant son objection et en indiquant que si une audience publique avait lieu, lui-même ou son représentant assistera à ladite audience pour expliquer son ojection.

5. Les personnes désirant déposer une pétition d'opposition à l'entreprise des travaux doivent le faire avant le 18e jour de mai 1982.

6. La Commission des municipalités de l'Ontario pourra approuver lesdites taxes spéciales en vertu de la loi et pourra approuver lesdits travaux mais, avant de le faire, elle pourra déterminer une date et un lieu pour la tenue d'une audience publique lors de laquelle toutes les objections seront étudiées, mais l'avis d'une telle audience ne sera donné qu'aux personnes qui auront signifié leur opposition selon les modalités prévus ci-dessus.

DONNE en la Ville de Gloucester ce 16e jour d'avril 1982.

Fred D. Meldrum, greffier,
Ville de Gloucester,
4550, rue Bank,
C.P. 8333,
Gloucester, Ontario
K1G 3V5

(Nom du greffier et adresse pour l'envoi des avis).

RENSEIGNEMENTS POUR LA VILLE
Dossier: 19-278
B.C. # LD8386 et C8387
Réq. # LD21737 et C21738
Dates de publication: The Citizen et Le Droit, le vendredi 16 avril 1982 et le vendredi 23 avril 1982.

2

2 AVIS LEGAUX

No Dossier: 023346
No Cour: 550-11-000261-82

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de RAYMOND CLOUTIER de la municipalité de Duclos dans la province de Québec.

Avis vous est par les présentes donné que la personne ci-haut mentionnée a fait cession de ses biens le 1er jour d'avril 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour d'avril 1982, à 2h 15 de l'après-midi, au 143A, Prom. du Portage, Hull, Québec.

Pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamations et, au besoin, les procurations.

Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi les produits de l'actif seront distribués entre les créanciers y ayant droit sans égard à ces réclamations.

Daté à Hull, Québec, le 7 avril 1982.

Ginsberg, Gingras & Associés Inc.
Claude-B. Gingras, syndic
143A, Prom. du Portage
Hull, Québec J8X 2K4
Tél: 776-0283

2

APPEL D'OFFRES POUR SERVICE D'ENTRETIEN ANNUEL EN PLOMBERIE ET EN ELECTRICITE

Des soumissions seront reçues jusqu'à 14h00, le vendredi 30 avril, 1982.

On peut obtenir les cahiers des charges et les bordereaux de soumission à compter du 19 avril, 1982 en s'adressant à la

SOCIETE CANADIENNE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
490, BOULEVARD ST-JOSEPH
4e ETAGE
HULL (QUEBEC)

DÉPOT: $1,000. dans chacun des cas sous forme de chèque visé, bon du gouvernement ou cautionnement de soumission.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

2

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

Canada

Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

(A TITRE DE RENSEIGNEMENT)
Référence no 2-F222-5A(83/32) (AOL)
Rôle no 5763

REQUETE PRESENTEE PAR BRADLEY AIR SERVICES LIMITED EXERCANT SON ACTIVITE SOUS LA DENOMINATION DE FIRST AIR — EN VUE DE MODIFIER LE PERMIS No A.T.C. 2500/75(NS).

Le permis No A.T.C. 2500/75 (NS) autorise Bradley Air Services Limited, exerçant son activité sous la dénomination de First Air, à exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes C, D et E, afin de desservir les points Frobisher Bay, Hall Beach, cap Dorset, Clyde River, Pangnirtung, l'île Broughton, Pont Inlet et Nanisivik (Territoires du Nord-Ouest).

La titulaire demande maintenant l'autorisation d'exploiter des aéronefs à voilure fixe du groupe F et l'autorisation de desservir le point Ottawa (Ontario) au permis susmentionné.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées, au plus tard le 10 mai 1982, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

(le 31 mars 1982)

G.-A. LeValliant
Division des permis
pour le directeur de l'Exploitation
Comité des transports aériens

2

Canada

Commission de la Capitale nationale — National Capital Commission

Appel d'offres
Demande de soumissions

N/réf.: 82-001
Réparation de l'étage supérieur
Chemin Kingsmere
Parc de la Gatineau

N/réf.: 82-033
Construction d'une plate-forme et d'un escalier sur l'île Victoria à Ottawa

Des soumissions scellées portant le numéro de référence susmentionné et adressées au:

Chef, Administration des marchés
Commission de la Capitale nationale
161, avenue Laurier-Ouest
13e étage
Ottawa-Hull
K1P 6J6

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure locale en vigueur) le 6 mai 1982.

Les plans, et autres documents sont disponibles, sans frais, à l'adresse précitée.

La Commission de la Capitale nationale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

P.-R. Piché
Agent des marchés
Téléphone: 995-4662

Canada

1 AVIS DIVERS

CLIENTES qui ont perdu contact avec conseillère de beauté Vanda Beauty Counselor, s'adresser à Agence Exclusive, Thérèse Laberge, Conseillère, 172 Laval, Hull. 771-1683

14 PERDU

LUNETTES roses teintées brun avec prescription. (Indispensable), perdues Place Cartier samedi le 10. Grande récompense. 150½ rue Joffre, à Hull. 778-1217.

2 AVIS LEGAUX

No Dossier: 023344-345
No Cour: 550-11-000260-82

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS

Dans l'affaire de la faillite d'ANDRE et ARLENE GAGNE de la municipalité de Portage-du-Fort dans la province de Québec.

Avis vous est par les présentes donné que les personnes ci-haut mentionnées ont fait cession de leurs biens le 1er jour d'avril 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour d'avril 1982, à 2h 45 de l'après-midi, au bureau du syndic, 143A, Prom. du Portage, Hull, Québec.

Pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamations et, au besoin, les procurations.

Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi les produits de l'actif seront distribués entre les créanciers y ayant droit sans égard à ces réclamations.

Daté à Hull, Québec, le 7 avril 1982.

Ginsberg, Gingras & Associés Inc.
Claude-B. Gingras, syndic
143A, Prom. du Portage
Hull, Québec J8X 2K4
Tél: 776-0283

2

APPEL D'OFFRES
VILLE D'OTTAWA

REVETEMENT ASPHALTIQUE EPAIS NIVELE — PROMENADE AINSLEY
(contrat 82—1)
et
MEULAGE ET/OU APLANISSAGE — RUE ROCHESTER
(contrat 82-2)

Les soumissions municipales susmentionnées sont disponibles au Service de l'environnement, Division des opérations (6e étage — 1355, rue Bank) et seront reçues par le Directeur de l'approvisionnement, Hôtel de ville (pièce 305 — 111, prom. Sussex), jusqu'à 10h 00, le jeudi 6 mai 1982. Elles seront dépouillées le même jour.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

2



SERVICE DU GREFFE

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS
APPEL(S) D'OFFRES

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS recevra jusqu'à 15:00 heures le 30 avril 1982, à 225, rue St-Rédempteur, Hull, Qué., aux bureaux du service de l'approvisionnement, des soumissions sous enveloppes scellées pour:

Un escompte en pourcentage pour l'achat de manuels scolaires pour l'année 1982-1983
C.C. #1134

La fourniture et l'installation de tapis
C.C. #1135

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission scolaire, en indiquant le pourcentage de contenu québécois pour chacun des articles. La soumission sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers des charges et autres documents à compter de 9:00 hres, a.m., le 19 avril 1982, auprès du régisseur de l'approvisionnement.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions qui aura lieu en public, à 15:05 hres le 30 avril 1982, au 225, rue St-Rédempteur, Hull, Qué.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Yves Beaudin
Directeur général

2

20 CARRIERES ET PROFESSIONS

LE CONSEIL D'EDUCATION DE PRESCOTT-RUSSELL
recherche un
SURINTENDANT DE L'EDUCATION
(h. ou f.)

pour combler le poste suivant, à compter de septembre 1982.

Le Conseil d'éducation de Prescott-Russell dessert une population scolaire d'environ 4,100 élèves au niveau secondaire et 1,400 élèves au niveau élémentaire répartis dans 6 écoles secondaires, 5 écoles élémentaires publiques et l'école pour déficients moyens. Au niveau élémentaire, les élèves sont anglophones mais dans 3 écoles secondaires les élèves sont francophones et anglophones.

Les candidats(es) doivent posséder une expérience administrative reconnue dans le domaine de l'éducation et un sens de leadership éclairé. De plus, ils (elles) doivent posséder les qualités requises pour exercer cette fonction en tant qu'agent de supervision anglophone pour les écoles et les classes où l'anglais est la langue d'enseignement. La connaissance du français est un atout.

RESPONSABILITES:

a) enseignement et programmes en langue anglaise du jardin à la 13e
b) liaison avec le personnel du niveau élémentaire
c) éducation permanente
d) supervision de l'enseignement
e) école pour les déficients moyens

Le salaire et les avantages sociaux selon la ligne de conduite du Conseil.

Prière de faire parvenir votre demande avant le 26 avril 1982, à:

M. Fernand Lortie
Directeur général
Conseil d'éducation de Prescott-Russell
411, rue Stanley
Hawkesbury, Ontario K6A 3E8
(613) 632-0144

20

2 AVIS LEGAUX

Avis vous est donné que Dame Eileen Beaulieu, demeurant au 423, rue Ste-Cécile à Maniwaki, province de Québec, s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer le ou les permis numéro M 508825, région 07, antérieurement détenu par M. Serge Beaulieu, 423, rue Ste-Cécile à Maniwaki, province de Québec. Laquelle demande également à transférer le ou les permis M 508825 en faveur de Les Entreprises Marc Beaulieu Inc., C.P. 10, Messines, Québec,

J0X 2J0 conformément aux dispositions de l'article 30 et tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.

1ère parution:
jeudi, 15 avril 1982
2ème parution:
vendredi, 16 avril 1982

2

2 AVIS LEGAUX

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE HULL

VILLE DE HULL
APPEL D'OFFRES

Le Comité exécutif de la Ville recevra jusqu'à 11h 00, le mardi 11 mai 1982 des soumissions pour: "AUTOPOMPE 1050 G.I.P.M. (No SE-82-055)"

Chaque soumission devra être placé dans une enveloppe cachetée et adressée au Comité exécutif de la ville, Hôtel de Ville, 25, rue Laurier, C.P. 1970, Succ. "B", Hull (Québec) et porter l'indication suivante: Soumission — "Autopompe 1050 G.I.P.M. (No SE-82-055)".

Le Comité exécutif procédera à l'ouverture des soumissions en présence de toute personne intéressée à 11h 30, à la date précitée dans la salle des Comités de l'Hôtel de Ville. Le Comité exécutif ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Les intéressés peuvent se procurer tous les documents nécessaires au bureau du Directeur du Service des achats, 100, rue Edmonton, Hull (Québec).

Le Greffier,
Robert LeSage, o.m.a.

Donné à Hull, ce 8 avril 1982.

2

20 CARRIERES ET PROFESSIONS

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES PONTIAC
C.P. 430, Fort-Coulonge,
Comté de Pontiac (Québec)
J0X 1V0 Tél. 819-683-3000

COORDONNATEUR(TRICE) SANTE
C.L.S.C. PONTIAC

Fonctions: organise, coordonne, dirige et évalue les activités professionnelles et administratives du module santé dans les 3 points de service du C.L.S.C.

Exigences: diplôme universitaire en nursing et expérience pertinente d'au moins 5 ans; membre de l'O.I.I.Q.; expérience éprouvée en santé communautaire; expérience et aptitudes en gestion de programmes et du personnel; bilinguisme pratique; automobile requise.

Conditions et salaire: selon les conditions de travail du M.A.S.; cadre intermédiaire.

N.B. Notre plan d'organisation est à l'étude.

Faire parvenir offre d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae pour le 21 avril 1982:

Directeur général
C.L.S.C. PONTIAC
C.P. 430
Fort-Coulonge, Québec
J0X 1V0

20

2 AVIS LEGAUX

FERME A VENDRE

8 milles au nord de Winchester, 1 mille à l'est de la route 31.

En vertu des termes de l'hypothèque enregistrée sous le numéro 221508 au bureau d'enregistrement de Carleton (5), la Société du crédit agricole a une offre de vente par soumissions publique pour la propriété suivante:

Partie des lots 36 et 37, concession 8, canton d'Osgoode, Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, comprenant 249 acres dont 230 acres sont cultivables, et 80 acres ont du drainage souterrain. Il y a une grande maison à charpente de bois de 5 chambres à coucher partiellement rénovée. Etable avec 97 logettes pour vaches laitières et suffisamment d'espace pour animaux de remplacement, salon de traite, silo et remise.

Le promettant-acquéreur de cette propriété doit se fier à son propre examen de la propriété mise en vente et à la connaissance de la ferme et non pas aux indications données ci-dessus ou à toute autre description ou tout autre détail qui pourraient être donné de vive voix ou par écrit, par des employés de la Société du crédit agricole.

Les formules d'offre en blanc peuvent être obtenues aux bureaux de la Société du crédit agricole. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé, mandat de poste ou mandat de banque au montant de $5,000, payable à la Société du crédit agricole, à être retenu comme dépôt. Tous les dépôts accompagnent les soumissions non acceptées seront retournés au complet.

Une vente au comptant est préférable, mais la Société est consentante de reprendre une hypothèque amortie au-delà de 20 ans au taux courant d'intérêt de la Société. Un autre paiement sera requis à la date de fermeture.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions puisque la propriété est offerte sujette à une offre réservée.

Pour de plus amples informations et pour prendre un rendez-vous afin de visiter cette propriété, s'adresser à la Société du crédit agricole, suite 207, 120 Highway #7, Nepean, Ontario K2H 5Z1. Téléphone: 995-1291 ou 995-1292.

Les soumissions devront être reçues à l'adresse suivante le 20 avril 1982 au plus tard.

Société du crédit agricole
105, Silvercreek Parkway North
Guelph, Ontario N1H 7G7
Référer au dossier 32478-539

2

20 CARRIERES ET PROFESSIONS

CONSEILLER(ère)
Demandé(e) pour bureau de placement situé à Ottawa.

Description des tâches:
Diriger les entrevues des candidats, répondre aux demandes de nos clients et y donner suite et entretenir une relation professionnelle avec les clients et les employés.

Qualifications requises:
—Bilinguisme essentiel
—3 ans d'expérience dans un domaine connexe.

Habiletés:
—Facilité à travailler avec rapidité et en équipe.
—Posséder le sens de l'organisation.
—Aptitudes en relations humaines serait un atout.

Salaire à discuter.
Pour entrevue, communiquer avec
Carole Joanisse
236-9689

20

2 AVIS LEGAUX

LA COMMISSION REGIONALE DE LOGEMENT D'OTTAWA-CARLETON

APPEL D'OFFRES POUR

TC-2-6859
AMELIORATION DES TERRAINS AU OH-10 BOUL. ST-LAURENT

TC-2-6863
REMPLACEMENT DE CLOTURES D'ARRIERE-COURS AU OH-5 RIDGEMONT TERRACE

TC-2-6865
ASPHALTAGE DE DIVERS EMPLACEMENTS AU PROJET "G"

TC-2-6866
MODIFICATIONS AU SYSTEME ELECTRIQUE (GENERATEUR D'ENERGIE ET INSTALLATION DE FILS) AU OH-20 1909, CHEMIN RUSSELL

Les soumissionnaires ci-haut appelés auront jusqu'à 11 heures, à l'heure locale, le 4 mai 1982, pour présenter leur offre. De plus amples détails et les formulaires de soumission peuvent être obtenus à la Commission Régionale de Logement d'Ottawa-Carleton, 220 Ouest, avenue Laurier, 3e étage, Ottawa, Ontario, ou composer (613) 236-0331, poste 50. L'offre la plus basse ne sera pas nécessairement celle que nous retiendrons.

Directeur du services administratif.

2

14 PERDU

SKI de fond, près de Touraine, $25 de récompense, 746-6694.

15 TROUVE

TROUSSEAU de clés trouvé à Tunney's Pasture, 725-2475.

21 AIDE PROFESSIONNELLE

HOMME/FEMME

Mature, bilingue. Personne responsable ayant une bonne connaissance dans l'organisation de voyages. Travail à l'année longue.

Ecrire à:
CASE 145
Le Droit
375, rue Rideau
Ottawa (Ontario) K1N 5Y7

21

22 PERSONNEL DE BUREAU

COMMIS préposé à la paye (h-f) avec expérience en dactylo, pour firme d'entrepreneur général. Envoyez votre curriculum vitae à Case 155, Le Droit, 375 Rideau, Ottawa, K1N 5Y7.

COMMIS—DACTYLO bilingue. Expérience un atout. Se présenter au directeur du personnel de la banque ou au responsable de la gestion. Banque continentale du Canada, 161 rue Bank, Ottawa.

POSTE IMMEDIAT
SECRETAIRE bilingue avec sténo française. Travail à Ottawa. $8.50 l'heure. Période indéfinie. 236-9689.

RECEPTIONNISTE bilingue, dactylo, connaissance médicale un atout. Secteur Touraine. 771-3632.

SECRETAIRE légale, bilingue avec expérience dans bureau de notaire. 771-6691.

L'ambassade du royaume du Maroc
recherche
UN(E) SECRETAIRE DE DIRECTION
bilingue

- Expérience requise (5 ans au minimum)
- Connaissance parfaite du français
- Bonne connaissance de l'anglais

Adresser curriculum vitae avec références à l'ambassade au:
38 RANGE ROAD, OTTAWA, ONTARIO K1N 8J4

22

22 PERSONNEL DE BUREAU

SECRETAIRE D'AFFAIRE
COMPTABLE, dactylo, réceptionniste. Doit être bilingue. Salaire de base $15,000.Contactez Beth, 235-1493.

SECRETAIRE bilingue, expérience, $168/semaine, 238-7008.

TRAVAILLEZ IMMEDIATEMENT
NOUS pouvons vous offrir des emplois variés, salaires élevés, et des emplacements au choix si vous êtes secrétaires bilingue ou dactylographe avec expérience. Appelez Selective Placement, 238-4820.

23 AIDE TECHNIQUE

TECHNICIEN EN ELECTRONIQUE
demandé
Pour travail sur machine d'amusement

- Personne d'expérience seulement
- Très bon salaire pour personne avec qualifications

Pour rendez-vous
M. Léo Marcoux
40, boul. Gréber
Pe-Gatineau, Qué.
568-1014

24 PERSONNEL DE VENTE

ASSISTANT(E) gérant(e) pour chaussure avec expérience. S'adressez Mayfair 159 Spark, Ottawa, 235-6841.

REPRESENTANT(E) des ventes: Pièces de roulement,pièces d'attache, équipement de manutention. Auto essentiel, expérience et/ou connaissance un atout. Salaire plus commission. 663-9381.

VENDEUR(euse) demandé(e), bijoux Michelle Lynn, aucun dépôt, aucune expérience demandée, vente sur démonstration. 819-663-5851, 986-7043.

VENDEUR(EUSE) DEMANDE(E)
UNE COMPAGNIE international d'assurance fraternelles cherche plusieurs représentants-vendeurs (h. ou f) pour les régions d'Ottawa, Hawkesbury et Alexandria. Les candidats de préférence mariés, sérieux, devraient être couramment bilingues, agressifs, avoir bonne apparence et posséder une automobile. Le travail se fait auprès des membres de la société seulement (pas de porte à porte). Les revenus sont au-dessus de la moyenne et vous serez formé à la vente tout en travaillant. Les bénéfices marginaux sont excellents. Pour une entrevue personnelle et confidentielle faire parvenir un bref résumé à M. J. André Mondale, C.P. 5256, Station F, Ottawa (Ontario) K2C 3H5.

27 PERSONNEL D'HOTELLERIE

SHERATON Le Marquis, 131, rue Laurier, Hull. Recherche une réceptionniste à temps partiel: demandez Martine entre 10h 00 et 14h 00 et d'un auditeur de nuit avec expérience à temps partiel: demandez Gilles après minuit.

28 PERSONNEL DE RESTAURANT

AIDE cuisinier/ère à temps plein pour le soir. Se présenter au 651 boul. St-Joseph, Hull.

CUISINIER (h ou f) avec expérience demandé(e) à temps partiel. Demandez pour Marc. 770-0575 avant 18h00.

LIVREUR(EUSE) demandé(e). Après 7h: 568-5242.

SERVEUR(euse) d'expérience, travail de nuit. Restaurant Columbo, 26 rue Eddy, Hull, Faire sa demande en personne seulement en semaine entre 14h et 15h.

30 PERSONNEL D'HOPITAL

SERVICES DE SANTE M.D.S.
INFIRMIERE licenciée demandez pour service paramédical auprès des clients des assureurs vie. Bilinguisme et voiture nécessaire. Pour région de Hull. Appelez mariette Morin 1-800-361-8525, ou 361-8526.

31 PERSONNEL DE METIER

PLOMBIER licencié en Ontario avec minimum de 10 ans d'expérience dans le travail de service. Doit être d'appel suivant rotation, doit résider dans les environs d'Ottawa. Références demandées, 235-1811 de 8h 30 à 16h 30, 824-4229, soir.

32 AIDE DEMANDEE

ATTENTION ETUDIANTS(ES) pour sollicitation pour studio de photographie, si possible bilingue. Possibilité $15 de l'heure. Pour renseignements, appelez Gilles, 643-3138.

AVON
NE VOUS inquiétez pas pour l'argent. Gagnez-en! Bons profits. Fixez vos heures de travail. Composez 232-8585.

30 PERSONNEL D'HOPITAL

HOPITAL POUR ENFANTS DE L'EST DE L'ONTARIO

TECHNOLOGUE A TEMPS PARTIEL

Division de bactériologie — département de médecine de laboratoire

L'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario, un hôpital pédiatrique de 301 lits, invite les candidats à se présenter pour un emploi de technologue, à temps partiel, au département de médecine de laboratoire, section de bactériologie, pour travailler de 8h 00 à 16h 00, toutes les trois fins de semaine et lors des congés statutaires. Les tâches comprendront une variété de tests de laboratoire. Les candidats doivent être titulaires d'un T.A. (C.S.L.T.) ou d'un diplôme équivalent approuvé, avec une année d'expérience en bactériologie au moins. Bilinguisme un atout.

S.v.p., adressez votre demande au:

Directeur du personnel
Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario
401, chemin Smyth
Ottawa, Ontario
K1H 8L1

30

32 AIDE DEMANDEE

TRAVAIL PAR TELEPHONE

Temps partiel et/ou temps plein.
9h 00 à 13h 00 et/ou 17h 00 à 21h 00

CONDITIONS:

- Salaire de base
- Possibilité de bonis
- Atmosphère de travail agréable

EXIGENCES:

- Propreté
- Voix agréable
- Facilité de communication avec le public

Bienvenue aux étudiants(es) et aux personnes qui désirent faire un retour sur le marché du travail.

CONTACTEZ:
COMMUNICATIONS MIO INC.
777-0230

32

COMMISSION REGIONALE DE LOGEMENT OTTAWA CARLETON

Requiert

UN(E) VISITEUR(EUSE) A DOMICILE

($8.66 — $9.85 l'heure)

La Commission régionale de logement d'Ottawa-Carleton recherche une personne pour visiter les gens qui ont fait une demande pour un logement subventionné. Les fonctions consistent à visiter les candidats à domicile pour évaluer leurs besoins, établir leur admissibilité et définir le genre de logement et la location qui répondront le mieux aux besoins individuels. De plus il/elle devra rédiger des rapports détaillés sur chaque visite et donner aux candidats les renseignements nécessaires concernant nos règlements et notre façon de procéder.

EXIGENCES: plusieurs années d'expérience dans le domaine des services sociaux; un esprit analytique et de l'entregent en vue d'établir des bons rapports avec les candidats et pour pouvoir déterminer leurs besoins; la capacité de rédiger des raports concis et bien ordonnés et d'interpréter les règlements et procédures de notre Commission; un permis de conduire valide. Le bilinguisme (français et anglais) est essentiel.

Ce poste est offert aux hommes et aux femmes.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 23 avril, 1982 au Gérant de l'administration, Commission régionale de logement d'Ottawa-Carletton, 220, ouest, avenue Laurier, Ottawa, Ontario, K1P 5Z8. Veuillez mentionner le concours numéro 2—1235.

32

30 PERSONNEL D'HOPITAL

L'HOPITAL ST-VINCENT
requiert un/e
SURVEILLANT(E) ENTRETIEN MENAGER

La personne demandée devra avoir complété un minimum de 12 années de scolarité et avoir reçu un entraînement formel en techniques et procédures relatives à l'entretien ménager en plus de posséder six années d'expérience à titre de surveillant(e) impliqué(e) dans des activités administratives dans le même domaine. Le bilinguisme est obligatoire.

Faire parvenir votre résumé au:

Service du personnel
Hôpital St-Vincent
60, rue Cambridge
Ottawa, Ontario
K1R 7A5

30

32 AIDE DEMANDEE

BARBIER expérience dans cheveux longs et courts, du mardi au vendredi de 9h 00 à 6h 00 et samedi de 8h 00 à 4h 00. Salaire $300/semaine garantie. 745-4773.

CAISSIER/ERE, temps partiel, expérience bancaire essentielle. Caisse populaire de l'Ile, 770-6807.

CHAUFFEUR de taxi (h. ou f.) pour travail de nuit, 30 ans et plus. 777-5231.

CHARGEZ MASTERCHARCHE
PAYEZ vos «petites annonces classées» en donnant le numéro de votre carte à notre téléphoniste et le tour sera joué. 560-2750.

32 AIDE DEMANDEE

CHAUFFEUR (h.-f.) de taxi demandé(e) pour Vanier, 25 ans et plus. 741-5741.

COIFFEUR(EUSE) avec expérience, salon barbier St-Laurent. 749-2544.

COUTURIER(ERE) d'expérience: réparations et remodelage des vêtements. Entre 18h 00 et 18h 30. 778-0660.

CUISINIER(ERE) pour pizzeria. Expérience requise. Bonne rémunération. Se présenter à Dino's Pizzeria, demandez le gérant. 79 St-Raymond, Hull.

ELECTROLUX. Urgent. Représentant(e)s. Bon salaire, salaire moyen $500 par semaine. Auto nécessaire. Temps plein ou partiel. Pour renseignements, demandez Gilles: 236-0623.

FERBLANTIER, avec expérience dans résidentiel, à l'heure ou aux pièces. Après 7h 00 soir, 770-0716.

LADY FINELLE, création cosmétique a besoin d'une personne pour enseigner les soins de la peau et le maquillage. Entraînement complet. 770-4399.

OPERATEUR(TRISES) sur machines à coudres industrielles pour travailler en usine ou à domicile. Nous ne pouvons pas donner du travail aux personnes à la maison au Québec. Ecrivez ou passez au 1665 chemin Russell, section no 16.

PERSONNE de compagnie pour handicapé partiel, sachant conduire de préférence logement et nourriture fourni. Banlieue de Montréal. Appelez le soir: 236-6573.

PLOMBIER licencié, non syndiqué. 837-2042 après 5h 00 833-2459.

PRODUITS naturels. Augmentez votre revenu en devant conseiller, conseillère. Aucune expérience requise, nous vous entrainons. 613-524-5736.

VOUS POUVEZ avoir un revenu supplémentaire en travaillant à temps plein ou partiel, Amway. 561-4092

33 POSITIONS VACANTES

FLEURISTE d'expérience demandé(e). Envoyer curriculum vitae à: LE DROIT, Case 164, 375 Rideau, Ottawa, K1N 5Y7.

AGENT DE LOCATION
A TEMPS PARTIEL
Travail le soir et fin de semaine
Téléphonez
entre midi et 5h p.m.
771-7441

33

35 PERSONNE DE COMPAGNIE

DAME demande une compagne d'un certain âge pour demeurer avec elle. Logée, pas nourrie, éclairée, chauffée. 1-819-428-3312.

36 AIDE DOMESTIQUE

DAME de compagnie et ménagère de plus de 40 ans pour demeurer avec dame invalide à sa résidence, à Orléans, Chambre de pension fournie et petite rénumération. Pour plus de renseignements, communiquez avec M. John Bachtold entre 9h00 et 16h30: 231-2100.

MENAGERE-GARDIENNE, 1 enfant 11 ans, 4 heures x 5 jours/semaine, l'après-midi, $75/semaine. Manor Park, 741-9298.

37 GARDIENNES DEMANDEES

GARDIENNE demandée chez-moi, 2 enfants 3-5 ans, 827-2963.

GARDIENNE demandée à domicile, 25 ans et plus, 2 enfants, 10 mois et 5 ans, secteur Pte-Gatineau. Après 17h: 568-2153.

GARDIENNE demandée au moins 4 jours/semaine. Pour 2 enfants. 643-1306.

GARDIENNE demandée aux environs de la rue St-Luc, Gatineau. 663-8275 après 16h.

PERSONNE fiable, région Val Tétreau, 2 garçon, 2 ans et 7 ans. Légers travaux ménagers. Après 18h 770-0102.

RECHERCHE gardienne pour enfants avec expérience, le jour. Soir: 233-4958.

38 GARDERAIS BEBES

AH! EN tout temps, je te dépanne, maman, 778-2818.

AIMERAIS garder enfants chez moi, bons soins, bilingue, 663-5091.

AIMERAIS garder enfants, Parc de la Montagne, près écoles. 771-0877.

38 GARDERAIS BEBES

AIMERAIT garder enfants de 1 à 4 ans, chez moi du lundi au vendredi, très bons soins. 568-1173.

AYLMER
MINI-GARDERIE établie depuis 12 ans, personnel qualifié. 685-0613.

AYLMER, rue Bourgeau, garderais enfants bons soins, 684-2657.

AYLMER — Maman bilingue aimerait garder des enfants à la maison. 684-4697.

BOUL. St-Laurent —Dame avec expérience garderait enfant chez moi. Bons soins. 733-9265.

BUCKINGHAM — Garderais bébé naissant à 9 ans. De 5 à 7 jours par semaine, 1-819-986-5435.

CHARGEX MASTERCHARGE
PAYEZ vos «petites annonces classées» en donnant le numéro de votre carte à notre téléphoniste et le tour sera joué. 560-2750.

DAME d'âge mur garderait enfants à son domicile. Bonne référence, 236-4135.

DAME mature avec expérience garderais enfants de 1 mois à 5 ans, cour clôturée, près école St-Paul, rue Meunier et Mutchmore, $45/semaine, 770-2271.

EXPERIENCE et références, appelez 776-2836.

GARDERAIS enfants chez-moi le jour, demeurant près école St-Paul Aylmer, aussi donnerais dîner aux écoliers. 685-1294.

GARDERAIS enfants, naissance à 4 ans, chez moi, lundi au vendredi, 8h à 17h. 741-2537.

GARDERAIS enfants lundi au vendredi. 643-1418

GARDERAIS enfants, le jour, lundi au vendredi, repas chaud, colation, bons soins, rue Laval. 663-3151.

40 PROFESSEURS-INSTITUTEURS

LE CONSEIL D'EDUCATION DES COMTES DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY

recherche pour
L'ECOLE SECONDAIRE LA CITADELLE

un(e) enseignant(e) bibliothécaire pour une période indéterminée. Veuillez faire parvenir votre, demande écrite à:

M. Maurice Proulx,
directeur
5J10, avenue McConnell
Cornwall, Ontario K6H 4M1
933-1072

M. Zeron, président. **R.-A. Leblanc, directeur.**

40

38 GARDERAIS BEBES

GARDERAIS enfants chez moi, du lundi au vendredi, bons soins, 643-3399.

GARDERAIS enfants naissant à 5 ans, chez moi, lundi au vendredi, près du McDonald. 771-8462.

GARDERAIS enfants 3 ans et plus le jour. Projet Le Baron. 568-4001.

GARDERAIS enfants chez moi, 7h 00 à 17h 00 lundi au vendredi. Mont-Bleu. 777-0494.

GARDERAIS enfants chez moi, expérience et références, 776-2188.

GARDERAIS enfants du lundi au vendredi, bons soins, 568-1024.

GARDERAIS enfants à la maison. Références et expérience. 776-2614.

GARDERAIS ENFANTS, Projet Riviera, 561-2855.

GARDERAIS enfant de 2 à 5 ans, expérience, repas chaud, sous-sol fini. 568-8482.

GARDERAIS enfants chez-moi à la semaine, prix à discuter. Demandez Suzanne: 776-2972 entre 15h et 17h.

GARDERAIS enfants de 0-6 ans, à la maison, endroit tranquille, près d'un parc. Gatineau. Prix à discuter. 663-3590.

GARDERAIS enfants lundi au vendredi, expérience, Touraine, 568-7664.

GARDERAIS enfants chez moi du lundi au vendredi, Projet Le Baron. 561-1740.

GARDIENNE avec expérience, garderais enfants de tout âge durant l'été. Appelez après 15h 30: 663-2391.

LUSKVILLE et Aylmer, garderais enfants chez-moi le jour, 2 ans et plus. Aylmer secteur rural près route 148. 684-5752.

POINTE-Gatineau —Dame responsable, garderais bébé le jour chez moi. 568-0589.

PROJET LE BARON, enfants tout âge, chez moi, bon prix 568-2451.

RUE NORMAND. Garderais enfants tout âge, bons soins, références. 776-5410.

SUR VOTRE CHEMIN -Près de Place du Centre ou Place du Portage, garderais sur semaine. 770-1755.

TOURAINE, Ave D'Auvergne, garderais enfants de tout âge, 568-7254.

TOURAINE, garderais enfants le jour. 568-4265.

40 PROFESSEURS-INSTITUTEURS

AIDE: Instruction, Physique, Mathématiques, Chimie, Génie mécanique, électrique, 749-8805.

LE CONSEIL scolaire du comté de Renfrew recherche pour le 1er septembre 1982, à l'école secondaire Champlain, Pembroke, Ontario, des enseignant(e)s de langue française pour les sujets suivants: 1. Français et géographie — SEC105 2. Mathématiques et sciences et éducation physique (filles) — SEC106 3. Mathématiques et sciences et éducation physique (garçons) —SEC107 4. Français (⅓ du temps plein) — SEC108. Les demandes mentionnant le numéro de dossier approprié doivent être adressées à M. R.G. Baxter, Directur, Ecole secondaire Champlain, 360, rue Carmody, Pembroke, Ontario K8A 4G2, (613) 732-3656 le ou avant le 23 avril 1982. C. Vice, président et H. Hempstead, directeur.

LE CONSEIL SCOLAIRE DE DRYDEN

On recherche pour septembre 1982 des enseignant(e)s de français langue seconde pour enseigner les programmes de base aux étudiants du primaire.

Les candidat(e)s doivent posséder ou être admissibles à obtenir un brevet d'enseignement de l'Ontario et être habilité(e)s à enseigner le français langue seconde.

Les intéressé(e)s doivent nous faire parvenir un curriculum vitae, des copies de leurs documents professionnels et 3 références professionnelles.

Adressez vos demandes à:
M. G.F. Bates
Surintendant de l'enseignement
Conseil scolaire de Dryden
Etage inférieur
79, avenue Casimir
Dryden, Ontario P8N 2Z6
Tél.: (807) 223-5311

Les demandes seront reçues jusqu'au 23 Avril 1982.

40

44 ECOLES SPECIALISEES

MASSAGE relaxant: cours pratique, technique simple, Le Lotus, 771-7105.

PRENATAL: Respiration, information, exercices, détente, pensée positive, Lotus, 771-7105.

RELAXATION: solution au stress, détente immédiate, Le Lotus, 771-7105.

YOGA: santé, souplesse, respiration,concentration, relaxation, Le Lotus, 771-7105.

45 COURS PRIVES

COURS: chant, orgue, piano. Nous accordons les pianos, 749-8577.

COURS de chants privés, techniques vocales, techniques respiratoires et lectures musicales. 232-9120.

COURS de couture pour débutante. 777-7634.

MUSIQUE
ENFIN voici une méthode musicale adaptée aux jeunes enfants de 4, 5 ou 6 ans. Cours offerts sur une période de deux ans. Inscriptions: se font à partir d'avril 82. Cours débutant septembre 82. Informations: Mme Ricard, Bacc. spéc. Mus. U.M. 777-0509, Hull.

46 EMPLOI DEMANDE

DACTYLOGRAPHIE travail à la maison. Aux intéressés. Communiquer, 770-0752.

FERAIS dactylo à domicile, Secrétaire bilingue, 5 ans d'expérience. Service rapide. $1.50/page. 663-1202.

FERAIS ménage dans maison privée, Hull/Mont-Bleu, Touraine. 456-2228.

SERVICE de comptabilité et dactylo pour petits commerces, rapport d'impôt fait par un retraité. 568-8621.

50 LOGEMENTS DEMANDES

GRAND 3 chambres à coucher, avec cour, dans Hull. 1er juin. $385 chauffé. 568-4859 après 17h.

HOMME, propre, tranquille, sobre: désire logis 3-4 pièces de préférence au 1er étage, Lac des Fées ou Wrightville, immédiatement, 663-5618.

RECHERCHE 2 appartements meublés dans les environs de Gatineau, pour le 1er juillet. 663-8334.

UNE ou deux chambres à coucher, 1er mai ou immédiatement à Gatineau. 663-8434.

50 LOGEMENTS DEMANDES

URGENT 1er mai, appartement 2 chambres à coucher, à Deschênes, Val Tétreau ou environs. Prix raisonnable. 777-3651.

1er AOUT — Recherche appartement 4 chambres à coucher, prix raisonnable, Hull ou Mont-Bleu. Après 20h: 771-6488, demandez P. Beauchemin.

51 MAISONS DEMANDEES

CHERCHE maison à la campagne, près Stittsville, animaux acceptés, $225 approximatif. 235-3287.

1ER JUIN 3-4 chambres à coucher, prix raisonnable. Soir. 771-1357.

56 APPARTEMENT A PARTAGER

BOULEVARD St-Joseph, partagerais avec étudiant ou jeune travailleur, 3½ pièces, meublé. 778-0573.

HULL —Superbe 2 chambres à coucher, fille de préférence, libre immédiatement. Johanne Dupont: 561-5222.

JEUNE femme demandée pour partager appartement, 776-0318 Johanne.

MAISON à partager pour fille seule ou avec 1 enfant. 561-6397.

MAISON à partager, $20/semaine, fille seulement. Boul. Gamelin, 778-1378.

58 MAISONS A LOUER

A LOUER, avec option d'achat, plusieurs maisons; Pointe-Gatineau, Gatineau, 3-4 chambres à coucher, $359, par mois et plus, pas chauffée, ni éclairée, 731-7154 en soirée (propriétaire).

AYLMER — maison de ville, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bains, tapis, cour clôturée à l'arrière, $375, libre le 1er juin. 836-2039.

AYLMER — 2 et 3 chambres à coucher, garage, $300 à $400. 238-8323, Homelocators, frais.

BUNGALOW, 3 chambres à coucher, salle à manger, foyer au salon, garage, $575/mois. Libre immédiatement, 643-2343, 561-3222 code 70.

CAMPAGNE Gatineau, maison 3 chambres, $300 du 1er mai au 1er octobre, références, 663-3150.

CHELSEA, 3 chambres à coucher, $350 pas chauffé, ni éclairé. Libre 1er mai, 827-0812.

58 MAISONS A LOUER

GATINEAU, maisons en rangée de 3 et 4 chambres à coucher, tapis, cour. Juillet. 643-1977.

GATINEAU 3 chambres à coucher, à partir de $325. Homelocators, frais, 508, rue Bank, 238-8323.

GATINEAU, 3 chambres à coucher, clôturé, juin/juillet, $359, 643-1107.

HULL, condominium, 3 chambres à coucher, 4 appareils ménagers, garage double, $500/mois. Trust Général, Denis Boily, 777-1103.

HULL Maison en rangée, juin 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, stationnement 9h à 17h, 568-4498.

IDEAL pour couple sans enfants maison mobile. Parc Riviera, $300 pas chauffé ni éclairé. Frank 568-47335.

LIMBOUR, louez pour 2 mois: juillet, août, prix très intéressant. 561-3541 après 18h.

MAISON DE VILLE spéciale, boulevard Taché, 3 chambres à coucher, 2,000 pieds carrés, 2½ salles de bains, salle familiale, 2 foyers, garage, $650, libre en mai. Après 5h p.m., 778-3151.

MAISON EN RANGEE, 3 chambres à coucher, Gatineau, $360. Libre 1er mai. 561-0665.

61 APPARTEMENTS A LOUER

ACCORDEZ-VOUS un luxueux logis au Jardin du Chateau, 17ième étage, 2 chambres à coucher, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, stationnement intérieur, libre 1er juillet, $555. Aussi autre logis au 20e, 1 chambre à coucher, mêmes avantages libre 1er juin ou 1er juillet $545, 770-6113, 776-3057, 684-1527.

ADULTES, tranquille, 2 chambres, chauffage, éclairage, balcon, juin. 776-3408.

DEUX CAMIONS déménagement. Prix raisonnable. 777-2656, 643-1330.

58 MAISONS A LOUER

MONT-BLEU, 4 chambres à coucher, tapis, foyer, remise, jardin. 1-514-264-2730.

PTE-GATINEAU, 25 Bocage, 4 chambres à coucher, $450. Libre 1er juin. 568-6000.

SECTEUR Carrefour, 4 grandes chambres, salle de famille, avec foyer, salon, salle à manger, abri voiture, lave-vaisselle et cuisinière électrique, climatisation centrale, système d'alarme électrique, près école primaire et secondaire, centres d'achats, cour clôturée, $600/mois, libre 15 juin. 568-9615. Après 6h 00.

SEMI-DETACHE, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bains, $435. 1er juin. 777-8835.

TEMPLETON, rue Forget, libre immédiatement, $425 (Références exigées) jour 238-4997 après 16h 744-2848.

UNE CHAMBRE à coucher $225 chauffé, centre-ville 777-9930. 561-3175.

VANIER, 2 et 3 chambres à partir de $275 238-8323, Homelocators frais.

1er JUILLET, $400 pas chauffé, ni éclairé, 3 chambres, 663-5645.

61 APPARTEMENTS A LOUER

Appartement luxueux: Les Jardins du Château. 2 chambres à coucher, 5 appareils ménagers. Vue sur la rivière. Air climatisé, $545. 777-4150.

APPARTEMENT 2 chambres à coucher, grand, espace laveuse-sécheuse, remise. 770-4279.

APPARTEMENT 1 chambre à coucher, rénové à neuf Rue Glaude. Gatineau. 1er mai. $210. 561-9336•

APPARTEMENT luxueux Les Jardins du Château. 2 chambres à coucher, 5 appareils ménagers. Vue sur la rivière Air climatisé, $665.00 777-4150, 771-8920.

Vous vous sentirez CHEZ VOUS...CHEZ NOUS...
SERVICE DE SECURITE

Studio, 1, 2 et 3 chambres à coucher, à partir de **$255.00**

Avantages inclus:
Chauffé, éclairé, cuisinière, tapis, réfrigérateur, air climatisé, câblovision, service de conciergerie, tennis, piscine chauffée, gymnase, sauna.

Stationnement, dépanneur et garderie en sus



LES JARDINS **Radisson**

2 Radisson, app. 106 — 771-7441

Bureau ouvert: lun. au vend.: 9h à 20h
sam. et dim.: 10h à 17h
Gestion Bureaucan

61

ALTITUDE 1

STUDIOS, 1 ET 2 CHAMBRES A COUCHER

LOYER A PARTIR DE **$250**

AVANTAGES

Luxueux appartements situés en bordure du Parc de la Gatineau, à quelques minutes des centres-villes de Hull et d'Ottawa. Tous les appartements ont du tapis "shag". Chauffé, éclairé, poêle, réfrigerateur de couleur. Piscine extérieure. Arrêt d'autobus à la porte.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
778-1614 — 777-3154
BUREAU DE LOCATION SITUE AU 200, boul. CITE DES JEUNES, app. 104

OUVERT tous les jours de 9h a.m. à 9h p.m.

Géré par **fi**

- BAUX A COURTS TERMES.

61

HULL
LE VAL BOISE
101, boul. SACRE-COEUR

A proximité de l'école et l'église. Arrêt d'autobus. Chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur. Conciergerie, piscine extérieure. Stationnement en surplus.

- **1 CH. A COUCHER** (sans balcon) **$241**
- **1 CH. A COUCHER** (avec balcon) **$265**
- **2 CH. A COUCHER** **$291**
- **3 CH. A COUCHER** **$314**

GATINEAU
PLACE LAUZANNE
CH. DE LA SAVANE

Service d'autobus à la porte, près écoles primaires et secondaires. Les Promenades de l'Outaouais.
Concierge résident. Stationnement en sus.

- **GARCONNIERES** **$243**
- **1 CH. A COUCHER** **$267**
- **2 CH. A COUCHER** **$284**
- **3 CH. A COUCHER** **$312**

Pour renseignements:
composez entre 9h a.m. et 4h 30 p.m.
770-1550
ou demandez aux concierges de vous faire visiter.

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation — Canada

61

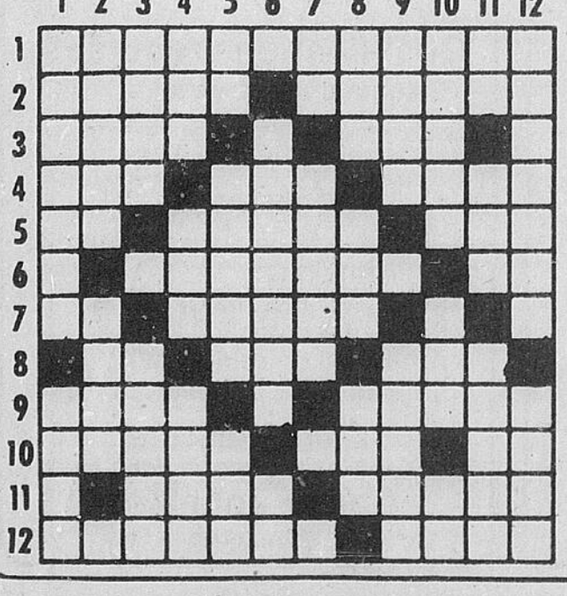
MOTS CROISES

PROBLEME 5151

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	E	R	E	T	■	M	I	R	E	■	
2	M	■	M	I	R	■	S	I	R	E	■	B
3	E	R	■	S	I	R	E	N	E	■	C	O
4	S	A	M	■	E	U	R	E	■	F	O	U
5	S	T	A	R	■	T	I	■	T	R	U	C
6	E	■	R	I	S	■	N	O	U	E	R	■
7	■	E	C	R	U	E	■	S	E	L	■	M
8	A	N	E	E	■	C	I	■	R	E	M	I
9	T	E	L	■	R	O	L	E	■	S	A	N
10	R	E	■	P	A	L	E	U	R	■	S	E
11	E	■	R	I	V	E	■	R	O	T	■	T
12	■	C	A	S	E	■	L	E	S	E	R	■

Solution du problème d'hier

PROBLEME 5152



HORIZONTALEMENT

1— Réseau de canaux, de conduits.
2— Ananas, moins une lettre. — Grande ignorance.
3— Femme qui a des enfants. — Saison
4— Lit (anglais). — Fleur blanche. — Joint.
5— Usages. — Petit couteau. — Roi d'Israël.
6— Faire une nouvelle mise. — Soeur.
7— Conj. — Respect pour les choses de la religion.
8— Route rurale. — Epoque. — Fond de certaines choses.
9— Matière noire et épaisse. — Ville de l'Asie Mineure.
10— Se dit d'une côte coupée verticalement à la surface de la mer. — Pron. pers. — Membre parlementaire.
11— Prén. fém. — Quantité de lait que prend un nouveau-né.
12— Ville de la Prov. d'Ontario. — Qui n'est pas commun.

VERTICALEMENT

1— Auberge, maison mal tenue. — Du berbe sentir.
2— Charge d'ânes. — Sorte de billard.
3— Parfum extrait d'une valérianacée. — Partie de plaisir, de débauche.
4— Animal domestique. — Pied de vigne. — Nom gaélique de l'Irlande.
5— Article. — Monstre ou démon fabuleux des anciens. — Le Levant.
6— Terre semée en lin. — Deux voyelles.
7— La sienne. — Cinq lettres de Sisteron.
8— Homme ignorant. — Personnage fantastique. — Promptement.
9— Opiniâtre. — Parler à haute voix.
10— Tragédie de Voltaire. — A deux voix. — La tienne.
11— Dans soirée. — Pron. pers. — Polir avec la lime.
12— Breuvage des Dieux de la Fable (pl.) — Arme blanche.

61 APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS modernes, 2 chambres à coucher chauffés, éclairés, câblovision, stationnement, poêle réfrigérateur. $349. Juin-juillet. 30 Lebreton, app. 12 770-4617.

AYLMER, 2 chambres à coucher, $275. 685-0428.

61 APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS DANS logis, Wrightville, Rue Normand, spacieux 2 chambres à coucher, espace pour laveuse, sécheuse, balcon, remise, stationnement, 1er juillet et 1er août $325. pas chauffé, ni éclairé, 771-505(avant 16h.

61 APPARTEMENTS A LOUER

App De Salaberry

576, Cité des Jeunes *(Suite 108)*

JOUR 778-3103 / SOIR 777-2501

3½ à partir de: $290
4½ à partir de: $345
5½ à partir de: $410

Ouvert lundi au vendredi de 9h à 18h
samedi et dimanche de 13h à 16h

61

"MAISON DE VILLE"
"LE 500 RIEL"

AVANTAGES:
- 3 chambres à coucher
- Sous-sol
- Tapis mur à mur
- 2 stationnements intérieur
- Autobus à la porte

770-2170 61

ENDROIT TRES CENTRAL
LOYER A PARTIR DE $240
GARÇONNIERES, 1-2-3 CH. A COUCHER
"STATIONNEMENT INCLUS"

AVANTAGES

Piscine intérieure chauffée. Bain et saunas. Electricité, chauffage électrique avec thermostats individuels. Tapis, poêle et réfrigérateur. Agent de sécurité sur les lieux.

de 9h à 8h
777-7410

LES APPARTEMENTS
Du Portage
700, boul. St-Joseph, Hull

61 APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS POINTE-GATINEAU
1-2-3
chambres à coucher
568-6798
61

APPARTEMENTS MARINA
GARÇONNIERES
à partir de
$200
684-4671
de 9h a.m. à 9h p.m.
61

Regional
APPARTEMENTS
LE RICHELIEU
150, boul. Gréber
Pte-Gatineau

Situé près des centres commerciaux, écoles primaires et secondaires. Excellent sevice d'autobus



GARCONNIERES APPARTEMENTS DE 1 OU 2 CH. A COUCHER

à partir de $230

- poêle et réfrigérateur
- ascenseurs • piscine extérieure • sauna • tapis • concierges • câble disponible

Pour plus d'informations:
568-1274, 561-3324,
561-4364
(Vérifiez la disponibilité avec le gérant)

61

61 APPARTEMENTS A LOUER

AYLMER, 4 pièces, poêle, réfrigérateur, salle de bains avec douche, entrée privée stationnement, pas chauffé ni éclairé, 684-5619.

AYLMER — Immédiatement, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, stationnement En tout temps: 684-0347, entre 9h et 17h: 568-4498.

CAMION pour déménagement, 663-2172 ou 568-0340.

CHARGEX MASTERCHARGE
PAYEZ vos «petites annonces classées» en donnant le numéro de votre carte à notre téléphoniste et le tour sera joué, 560-2750.

EMBRUN, 23 Ste-Marie, 1 chambre à coucher, jour 443-2155, soir 445-3217.

EMBRUN 24 St-Jacques, près du foyer Lapalme, 1 chambre à coucher, chauffé, éclairé. Libre 1er mai. Jour 443-2889, après 5h 00 443-2967.

FACE UNIVERSITE Québec, triplex résidentiel. 288 boul. Taché, appartement 3, chauffé, non éclairé, très moderne, décoré, 3 chambres, salon, grande cuisine, place laveuse/sécheuse, stationnement. Références exigées. Visites fins de semaines: 777-6249.

GATINEAU, logis neuf, semi-sous-sol, 1 chambre à coucher, entrée laveuse/sécheuse, tapis mur à mur, immédiatement. 663-5679.

GATINEAU, 2 chambres à coucher, balcon, stationnement, non chauffé, ni éclairé. $250. 663-4349 apr?s 5h 00.

61 APPARTEMENTS A LOUER

GATINEAU, 2 chambres à coucher, tapis, chauffage électrique. $300. Libre 1er mai. 663-8888, 663-7034.

GATINEAU, 2 chambres à coucher, $215, pas chauffé, ni éclairé, poêle, réfrigérateur. 1er mai. 663-1617.

GATINEAU — Appartement 1 chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, chauffé, éclairé, frais peinturé, libre, $220. 663-0183.

GATINEAU — 1er mai, 1 chambre à coucher, tapis mur à mur, stationnement. En tout temps: 643-3961 entre 9h et 17h, 568-4498.

GRAND 4½ neuf, Wrightville, 1er juillet., $300. Après 17h 00 771-6508.

HULL, boulevard Taché, 1 chambre à coucher, 770-5199.

HULL, garçonnière, chauffée, éclairée, poêle, réfrigérateur, $212. Libre 1er mai. 770-1026.

HULL, rue Richer, 1 chambre à coucher, poêle et réfrigérateur. Chauffé, non éclairé. $225, 777-0956.

HULL, 1 chambre à coucher, libre 1er mai. Neuf. $250. 777-2364.

HULL, 1 chambre à coucher, pas chauffé, ni éclairé, stationnement $235. libre 5 mai, 777-9375.

HULL, 1er mai, rue Laval, 1 chambre à coucher et plus, chauffé, non éclairé, $210. 561-3855.

HULL, 2 chambres à coucher, pas chauffé, pas éclairé. Libre. $280. 777-0117.

Regional
APPARTEMENTS
LE CHATEAUGUAY
175 MUTCHMORE, HULL

Une oasis au retour de votre journée de travail et à quelques minutes seulement du Parlement.



GARÇONNIERES
APP. 1 ou 2 CH. A.C.
A partir de..... $232
(vérifier la disponibilité avec le gérant)

- appareils électroménagers couleur
- tapis mur à mur
- salle de lavage
- stationnement intérieur et extérieur avec abri
- gestion professionnelle

S'adresser à
M. BRAZEAU
778-3449
HEURES:
14h à 16h et 19h à 21h.

61

42-44-46 BEDARD HULL

SECTEUR RESIDENTIEL PAR EXCELLENCE
"PROJET PAISIBLE DES APPARTEMENTS LUXUEUX"

au coeur du Parc de la Montagne, près hôpital Sacré-Coeur Centre Ashcou CEGEP et Parc de la Gatineau. Seulement 10 minutes de la colline parlementaire

LOYERS à partir de $250

AVANTAGES: Tapis, poêle, réfrigérateur, chauffage, électricité, câblovision.

BUREAU DE LOCATION SITUE AU 46, BEDARD, HULL
776-1717
"SOUS LA DIRECTION DE LEHNDORFF PROPERTY MANAGEMENT"

61

61 APPARTEMENTS A LOUER

HULL, 3 chabres à coucher, appartements chauffés, prise laveuse-sécheuse, balcon, stationnement. 77 Boucherville, près Université du Québec. Disponibles: 1er juin, 1er juillet. $410, 770-0036, 771-1189.

HULL, 3 chambres à coucher, chauffé, balcon, stationnement avec prise fournie, 77 Boucherville, Ap 4. Près Université du Québec. Prise pour laveuse-sécheuse. Disponible 1er juin. 770-0036, 771-1189

HULL — Appartements de toutes grandeurs, tous prix. 238-8323, Homelocators, frais, 508, rue Bank, depuis 1976.

HULL — 1 chambre à coucher, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, stationnement intérieur. 777-7410 de 9h à 9h.

HULL — 1 chambre à coucher, éclairé, chauffé, $264, 1er juin, 777-6334 après 17h 30.

HULL — 1er juin, rue St-Rédempteur, 1 chambre à coucher, chauffé, $255. 777-8164.

J.P. CHENIER LTEE
HULL, QUEBEC — Appartements, 1 chambre à coucher, à partir de $275. 1er mai. 777-8835.

J.P. CHENIER LTEE
GARCONNIERE, $245. 1er mai, 777-8835.

JUILLET, 1 chambre, poêle, réfrigérateur, stationnement, buanderie, $240. 82 Richard, 771-2379.

JUILLET — 2 chambres à coucher, stationnement, buanderie, $265. 76 Richard. 771-8023, 771-2379.

JUIN, JUILLET — 1 chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, stationnement, buanderie, $250. 59-65 Lanctôt, 771-0086.

JUIN-JUILLET — 1 chambre à coucher, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, stationnement, buanderie, $290. 230 Mutchmore, 771-7149.

LE MONT-ROUGE
707 ST-JOSEPH, Hull, garçonnière, 1 et 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, chauffé, éclairé, sauna, etc. 770-0384.

LOGIS libre, semi sou-sol, tranquille, propre, chauffé, éclairé, adulte, central, 749-0391, 778-2416.

LOGIS Val Tetreau, 2 pièces, libre 1er juin, personne sérieuse. 684-4904.

LOGIS 1 chambre àcoucher, chauffé, libre immédiatement. Références demandées. $165. 39 Sherbrooke, app. 2, Hull. 770-6047.

LUCERNE, 2 chambres à coucher, paisible, inclus: chauffage, stationnement espace pour jardin. Après 18h: 568-2169.

MONT-BLEU demi sous-sol, 2 chambres, tapis, prise laveuse/sécheuse, stationnement, $280. 778-1043.

MONT-BLEU, 1 chambre à coucher, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, tapis, stationnement, $250. 770-2093.

MONT-BLEU 1 chambre, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, semi sous-sol, $265. 1er mai. 771-5990.

MONT-BLEU, 1er juin, 2 chambres à coucher, prises laveuse, sécheuse, 776-2289.

MONT-BLEU, 2 chambres à coucher, grande cuisine, 776-2289.

MONT-BLEU — Garçonnière, 1 et 2 chambres à coucher. Chauffé, éclairé, câble, stationnement, poêle et réfrigérateur inclus. Pour informations communiquez entre 9h et 20h, 771-4299, 776-0989.

MONT—BLEU garçonnière spacieuse, poêle, réfrigérateur, buanderie, stationnement. 663-3758.

ORLEANS, 1 chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, $215. 824-1238.

OVERBROOK, 3 chambres à coucher, stationnement, concierge, $384, 745-5760.

PARC AYLMER, rez-de-chaussée dans grand bungalow; 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine complète plus extra, piscine 20x40, $650 chauffé, éclairé. 685-0507

POINTE-GATINEAU — 1 chambre, chauffé, éclairé, câblovision, stationnement, poêle, réfrigérateur, $261. 561-0293.

POINTE-GATINEAU — Mai et juin, 2 chambres à coucher, poêle et réfrigérateur, stationnement, tapis mur à mur en tout temps 568-1407, 561-3649 entre 9h et 17h, 568-4498.

POINTE-GATINEAU, mai, juin, juillet, août, 2 chambres à coucher, juillet, 3 chambres à coucher, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, tapis mur à mur, stationnement. En tout temps 561-2271; entre 9h et 17: 568-4498

POINTE-GATINEAU, 444 Gréber, 1er juillet, 2 chambres, chauffé, éclairé, stationnement, adultes, $325. 561-5108.

POINTE-GATINEAU, 49 La Savanne, 2 chambres,chauffé, éclairé, etc. 1er juillet. 568-0574.

POUR couple ou femme seule de 50 ans et plus. 777-6620.

PTE-GATINEAU, 1er mai, 1 chambre à coucher, chauffé, éclairé, tapis, poêle, réfrigérateur, $265, 568-6035.

PTE-GATINEAU, 1er juin, 1 chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, non chauffé, ni éclairé, $190. Jour: 561-2866, soir: 568-0578.

ROCKLAND, 2 chambres à coucher, 446-4756.

TOURAINE, 1 chambre à coucher, libre 1er mai, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, stationnement, $330. 568-6395 après 16h.

UNE chambre à coucher, balcon, poêle, réfrigérateur, tapis, chauffé, éclairé, câblovision, tennis, piscine, sauna, $310, libre 1er mai ou 1er juin. Après 18h 00 777-1742.

UNE CHAMBRE à coucher, $200, chauffé, éclairé, après 17h : 561-5762.

VANIER — Appartements toutes grandeurs. A partir de $200. 238-8323, Homelocators, frais, 508, rue Bank.

VILLAGE de Hammond, 2 chambres à coucher, chauffé, éclairé, piscine. Après 18h 00 487-2524

WRIGHTVILLE — Garçonnière chauffée, éclairée, meublée, tapis mur à mur. Entre 9h et 17h: 568-4498.

WRIGHTVILLE, juin, 2 chambres à coucher, chauffé, installation laveuse et sécheuse, tapis mur à mur. Stationnement. Entre 9h et 17h: 568-4498.

WRIGHTVILLE, 2 chambres, pas chauffé, juin et juillet. 827-2823.

1er MAI, HULL. Vaste appartement 1 chambre au 302 Cité des Jeunes, quartier très tranquille. Loyer comprend: éclairage, chauffage stationnement avec prise. $270. 225-5418, 225-3735.

1er MAI, JUIN JUILLET
GATINEAU, 2 chambres à coucher, cuisine, salle à manger, pièces très grandes, sous-sol de duplex, stationnement et entrée privée. $300/mois, chauffé. Pour visiter: 663-9772.

61 APPARTEMENTS A LOUER

2 CHAMBRES à coucher, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle. 561-2765. Après 6h 00.

312 RUE NOTRE-DAME à Hull, 1 chambre à coucher, non chauffé, ni éclairé. 777-1420.

63 APPARTEMENTS MEUBLES

APPARTEMENTS meublés, dans tous les secteurs, à partir de $190. 238-8323, Homelocators, frais.

APPARTEMENT 1 chambre, chauffé, éclairé, sous-sol, pas d'enfants, $200, libre 1er mai, 568-0567.

APPARTEMENT moderne, 1 chambre à coucher, complètement meublé, près des Promenades. 561-5538, 663-0438.

GARCONNIERE Wrightville, stationnement, $175 libre 1er mai. 777-9112 après 18h 00.

GARCONNIERE chauffée, éclairée, cablovision, stationnement avec prise. $245. 770-0097.

GARÇONNIERE, /er avril, meublée, 771-2514.

GARÇONNIERE meublée, chauffée, éclairée, 213 St-René Ouest, Gatineau, $215 libre 1er mai. 663-9920.

GARÇONNIERE meublée, 1er mai, $200. 329 Laramée, Hull. 455-2681.

GARÇONNIERE (bachelor) chauffée, éclairée, 1er mai. 86 Charlevoix, Hull, après 17h. 777-4235.

GARÇONNIERE chauffée, éclairée, sous-sol, Pte-Gatineau. $180. Libre. 561-1563.

GARÇONNIERE, meublée, chauffée, éclairée, $225, 777-7007.

GATINEAU, garçonnière 2½, meublée, chauffée, éclairée, sous-sol de bungalow. Libre 1er mai $220, 643-4498.

GATINEAU, garçonnière meublée, chauffée, éclairée, une personne. 663-0498.

GATINEAU. Libres immédiatement, garçonnière et 1 chambre à coucher, chauffé, éclairé, meublé, tapis et stationnement. Entre 9h et 17h, 568-4498.

GATINEAU, sous-sol meublé, 2 chambres à coucher, stationnement, adultes, références, $330. 663-4819.

GATINEAU: 2½, personne seule. Plus de 40 ans, tout fournie. $225 568-5060.

GATINEAU — 1er mai, garçonnière, très propre. Pour personne seule. Chauffée, éclairée, meublée. Stationnement. Après 18h 663-6465.

LIBRE Immédiatement, garçonnière entièrement meublée avec toutes facilités. $225. 59-65 Lanctôt, 771-0086.

LIBRE 1er mai, garçonnière chauffée, éclairée, câblovision, stationnement. 55 Lesage, $252, 770-1731.

MAI, JUIN, JUILLET, garçonnière neuve et entièrement meublée, avec toutes facilités. $285. 230 Mutchmore, 771-7149.

MARCEL ARVISAIS 777-7673
GARÇONNIERES modernes, meublées, tapis, non chauffées, ni éclairées, Hull. Libres 1er mai. $190/mois.

PARC DE LA MONTAGNE, Quartier résidentiel, garçonnière moderne, salle de bains complète, chauffée, éclairée, près autobus, câblovision. $225. 770-0681, 777-8688.

PETITE garçonnière chauffée, éclairée, près Université Québec, 1er mai. 770-2815.

POINTE-GATINEAU — 3½, chauffé, éclairé, eau chaude et stationnement inclus. $275. 561-4040.

POUR le 1er mai, près de Place Cartier, garçonnière, chauffée, éclairée, $205. 771-2463 après 16h 00.

SITE RESIDENTIEL — 1 chambre, entrée privée, libre 1er avril. Références exigées, $250. 771-9173.

UNE chambre à coucher, chauffé, éclairé, 111 rue Isabelle. Hull.

VANIER, garçonnière meublée, 2e étage, chauffée, 1er mai, fille ou femme seulement. 745-8548, 745-4637.

VANIER, 2 chambres à coucher. 749-2850, 749-5601.

WRIGHTVILLE, 1 chambre à coucher, balcon, tapis, stationnement, liber 1er mai. $265. 777-9112 après 18h 00.

65 APPARTEMENTS (SOUS-LOUER)

A HULL, 2 chambres à coucher, chauffé, éclairé, poêle et réfrigérateur $310/mois. Libre 1er juin. 776-0518.

APPARTEMENT 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, chauffé, non éclairé, $270, bail expire 1er septembre. 1er juillet, 776-0741.

GARÇONNIERE meublée, chauffée, éclairée, Blackburn Hull, disponible 1er avril, 771-6030.

GARÇONNIERE, chauffée, éclairée, balcon, Place Bédard, $215/mois, libre 1er mai. 778-2081, au travail 776-1581 ext. 311.

HULL — 1 chambre à coucher, air climatisé, tapis utilités, chauffé, éclairé, $258, 1er juin, 771—6067 après 18h 00.

LIBRE 1er mai, 2 chambres à coucher, buanderie, face du Cégep, $250, 776-0742.

PLACE Radisson, 2 chambres à coucher, libre 1er juillet. $344. 770-6340, 741-8153.

PLACE RADISSON, 4½ pièces. Libre 1er mai.$340. 777-3116.

POINTE GATINEAU, 2 chambres à coucher, 1er juin, 561-3958.

PTE-GATINEAU, 1 chambre chauffé, éclairé, câblovision. $235. 561-3625.

RIDEAU-AUGUSTA, 2 chambres à coucher, sauna, propre, belle vue, mai-août $375. 236-9939, fin de semaine, frais virés: 1-613-678-2010.

SECTEUR Templeton, 1 chambre à coucher, 1er mai, $240, 663-9727.

3½ COTE DE SABLE, rue Rideau, $254. Disponible immédiatement, 234-9290.

66 HOTEL-MOTEL

PERSONNE de chambre d'expérience demandée au 175 boul. Gréber. Se présenter à la réception à 1h 00 p.m.

RECEPTIONNISTE bilingue, Motel Paris, 745-6891.

67 CHAMBRES A LOUER

AU COEUR du vieux Hull, dans maison propre et tranquille, à partir de $100. par mois. 776-4947.

A WRIGHTVILLE, tapis, literie, réfrigérateur, $42/semaine. 776-3609.

CHAMBRE meublée, poêle, réfrigérateur, 99 Fontaine, Hull.

CHAMBRE pour homme. Entrée privée $100/mois. 771-4048.

CHAMBRE à louer avec références, près Tunney's Pasture, 729-5500.

LIBRE, chambre meublée, salle de bains privée, poêle, réfrigérateur, homme tranquille, près Galeries Hull, $180, 777-6150.

67 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE, $20/semaine, boul. Gamelin, fille seulement. 778-1378.

GRANDE CHAMBRE meublée, poêle, réfrigérateur, homme sérieux, propre, travaillant le jour, $40. 663-4398.

MONT-BLEU. Chambre à coucher meublée, avec accessoires de cuisine, 777-4770.

POINTE-GATINEAU — Entrée privée, cuisson, stationnement. 561-4040, entre 18h et 21h.

POINTE-GATINEAU —beau secteur, salon, salle de bains, privé, possibilité de repas, 568-1896.

PRES de l'Université du Québec, personne distinguée, propre, milieu tranquille, 777-2384.

TEMPLETON, grande chambre meublée pour jeune homme sérieux et propre, dans maison privée. 663-6634.

TOUTE équipée, comprenant laveuse/sécheuse, 27 Garneau. 777-8711.

$98 ET $118 PAR MOIS central, cuisine, paisible, Hull 684-4174.

69 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE et pension pour homme. $45, 663-3841, 643-1500.

CHAMBRE et pension pour homme. $45. 228 St-André Gatineau.

MAISON DE PENSION pour personnes à la retraite, situé Touraine, bons repas. résidentiel, unifamilial, très bien paysager. 663-7606.

79 CONDOMINIUMS

APPARTEMENTS de 2 et 3 chambres à coucher, 5 appareils ménagers, tapis mur à mur, 771-8920, 777-6355.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

AAA CARREFOUR — Superbe split-level avec garage, magnifique décor, extra propre, demande $59,500. Robert Serré, Agent pour Trust Royal, 663-4174.

AIMEZ—VOUS la campagne? Pour bricoleur, grande maison, garage, atelier, grange, cabane à bois. A 7 milles du boul. St-René. $342 de taxe par année Pte-Gatineau. 1-819-671-3028.

ANGERS, magnifique maison ancienne, 2 étages avec 2 salles de bains Terrain 3 acres situé à la campagne, piscine hors-terre, partiellement rénovée. Faut voir pour apprécier! $53,000. 777-3931, 986-6114.

AUBAINE pour vente rapide. Maison à 4 appartements, lot double. Centre-ville Hull, près Place du Portage, paiement initial peu élevé. 731-6989 soir.

AVENUE Des Pommiers, Aylmer, luxueuse résidence en pierre, 1 acre. 776-3246.

AVENUE DES POMMIERS, style très moderne, beaucoup d'extra, rideaux et appareils ménagers, 1 acre de terrain. $129,500. 770-0274.

AYLMER, semi-détaché, 3 chambres à coucher, 2 étages, tapis, 1½ salle de bains, den. Hypothèque 10¾%, juillet 1984. Demande $34,000. 729-6753.

AYLMER, semi-détaché, 3 Bourgeau, 684-8342.

AYLMER, 3 chambres plus 2 au sous-sol, salon spacieux, salle à manger, foyer, plafond cathédrale, grande cuisine, lave-vaisselle, sous-sol isolé, partiellement fini. 684-6965.

AYLMER — Granada, idéal pour famille, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bains, salle familiale, magnifique foyer, hypothèque 11% mai 1984. 684-2620.

AYLMER — SEIGNEURIE
UNIFAMILIALE sur terrain paysagé, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bains, salle familiale avec foyer, salle à diner et grande cuisine, sous-sol fini, air climatisé, piscine. $79,500, 684-9044.

BUNGALOW DUPLEX — 2-3 chambres à coucher, salle à manger, foyer au salon, bon revenu. Paulette Savage, Les Immeubles Hull-Gatineau courtier, 568-0942.

EXCLUSIF
3%
LES IMMEUBLES DU PROGRES COURTIER INC.
568-9156
Pour vendre votre propriété
80

BOIS DE LIMBOUR — Cantley, splendide bungalow de 3 ch. à c. Grandes pièces. Finition de qualité. Foyer, garage, vrai court de tennis. $69,500. Vaut la visite.
Aimé Lefebvre, 777-5438

BEAU CHOIX DE TERRAINS — Edelweiss, 2/3 acre. 5 minutes des pentes, Cantley, 40,000'c. Site prestigieux. Aylmer, 48,259'c. et 63,183'c. Près de Perry. Autres disponibles. Aucun engagement.
Jean-Maurice Defayette, 777-5023

J. DAN BRUNET & FILS LTEE
COURTIER
777-9550 — 643-9550
80

771-7426
771-8281
COURTIER REALTOR

R. "HAP" McKENZIE

AYLMER — Avenue des Pommiers, résidence luxueuse, sise sur une acre paysager. 2 foyers, salle à manger, solarium, salle de jeux, 3 ch. à c., 2 salles de bains. Garage double. Prix demandé: $122,000.

CANTLEY — (Mont-Cascades), chemin Principal, exceptionnelle résidence de 4 ch. à coucher, salle familiale, foyer. 3 acres boisées. Demande $125,000.

80

80 PROPRIETES A VENDRE (QUEBEC)

BUNGALOW en cèdre riverain, sur la Blanche à Templeton donnant accès à la rivière Ottawa. 1,648 pieds carrés au rez-de-chaussée sans sous-sol.Pour informations le jour 663-1170 le soir 663-0900.

BUNGALOW: 56 Brady, 3 chambres, sous-sol partiellement fini, abri d'auto, terrain 9,200 pieds carrées, 777-8964.

CARREFOUR. Vente privée. Grand semi-détaché, sous-sol fini, air climatisé, autres extra. 15¾% échue juillet 1986. Pas d'agent, 568-7325.

CARREFOUR — Grand semi-détaché, 3 chambres à coucher, salle à manger, porte-patio, sous-sol à la grandeur. Faut voir. Yvonne Guindon, G.R. Lauzon, 561-5222.

CHARGEX MASTERCHARGE
PAYEZ vos «petites annonces classées» en donnant le numéro de votre carte à notre téléphoniste et le tour sera joué, 560-2750.

CHELSEA, route 105, près de pente de ski, golf, grande maison, 2 étages, 7 grandes pièces, 2 salles de bains. garage double, foyer, piscine, 1¼ acre, hypothèque, $40,000 à 11¾%, $69,000. 827-0055.

CLASSES PORTATIVES
POUR MAISON, chalet, garage, hangar, grandeurs 24 x 32, 10 x 34. Très bon état, 771-8458, 770-8911.

COMMERCIAL, 48 rue Principale, Aylmer, pour informations entre 8h 30 et 16h 30, 776-5522.

COMMERCIAL et 1 logis, 41 rue St-Jean-Baptiste, Gatineau, pour informations entre 8h 30 et 16h 30, 776-5522.

COQUETTE — Maison 3 chambres à coucher, située sur ½ acre, vue panoramique, remise, maison enfant, campagne à la ville. Demande $47,000, 685-0760, après 18h 00.

COTE D'AZUR. Vente privée. Bungalow, 3 chambres à coucher, garage, air climatisé, $72,900 après 17h 00, 561-0369.

DES POMMIERS, Lucerne, (Hull), maison luxueuse pour professionnel petit lac. 771-8771.

GATINEAU, bungalow, 4 chambres à coucher, foyer, garage. $10,000 comptant, hypothèque de 14%, 744-2454.

GATINEAU, grande et luxueuse maison, secteur de choix, panoramique, hypothèque 11%. $76,000. Vente privée après 16h 00, 643-2781.

GATINEAU, 101 rue Poplar, 2 étages,3 chambres à coucher, 2 salons, 1½ salle de bains, cuisine, salle à manger, salle de jeux. Terrain impeccable et clôturé. I visite s'impose. 663-6298.

GATINEAU 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, bar, garage, terrain 9,210 pieds, construction 1976. $56,000. 663-8842.

GATINEAU, 4 logis, revenu $940. 2, 3 chambres et 2, 1 chambre. Hypothèque à 11¼%. $58,500. Après 18H 00, 777-1486.

GATINEAU — Bungalow 3 chambres à coucher, piscine, remise, terrain clôturé, prix à discuter. Après 18h: 663-6828.

GATINEAU — Maison-jardin, 4 chambres à coucher, terrain de coin, $31,900. 824-7248, 837-1100.

GRANDE maison moderne, 4 chambres à coucher, salle familiale, foyer, 2 salles de bains, situé sur 4 acres de terrain, à 10 milles de Hull. $65,000. Acompte $20,000. Financerais la balance à 13% ou accepterais échange, 771-9541 jour, 568-7831 soir.

GRANDE MAISON Témiscamingue avec terrain 175 x 200, campagne. $12,000 négociable. 776-2107.

HALTE. Avant de faire un autre appel, informez-vous du programme d'accès à la propriété. Vous pourriez épargner jusqu'à $100/mois. Jean-Marc Lauzon, agent, 561-3222 code 31.

HULL, 116 Moussette. Bungalow 3 chambres à coucher avec appartement au sous-sol $275/mois). $35,900. Après 18h: 663-1369, 827-2345.

HULL 167 Caron, 4 chambres à coucher, 776-2167, 778-0081.

HULL - 269 Champlain, 2 logis revenus $500. Demande $28,000. 777-2506.

HULL — Rue du Val Perché, grosse, 2 étages en brique, foyer au salon, salle à manger, garage double, hypothèque 12¾% échue en 1985. Après 17h: 561-3090.

HULL — 4 logis luxueux: 1 de 4 chambres, foyers, intercom, 3 de 1 chambre, 776-3816.

ILE DU GRAND Calumet - bungalow 3 chambres à coucher, hypothèque 10¼% novembre 1984, informations: 819-648-2598.

JARDINS du Château, unité de coin, 3 chambres, 2 foyers, sous-sol fini, $72,000. 776-2624.

LE CARREFOUR: 66 Bocage, split-level, beaucoup d'extra, $68,000, rendez-vous, 568-4742.

LOGEZ vous dans ce quadrex pour $298 capital et intérêt grâce au programme d'accès à la propriété. Informez-vous Jean-marc Lauzon, agent 561-5222.

LOW, Québec, maison à vendre. 771-8494.

MAISON D'EXECUTIF
AYLMER, doit vendre. Acre paysager, tennis, garage double, 9 pièces, appareils ménagers, bain romain, salon sous palier, foyer, patio, barbecue, chauffage au bois, hypothèque négociable. Taux réduit $88,500. 684-2675.

MAISON en rangée, cuisine et salon agrandit, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle inclus, 663-0258.

MAISON en rangée, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bains, sous-sol fini, hypothèque $26,300 à 12¾% jusqu'en octobre 1985. Demande $29,500. Après 18h, 685-0406.

MAISON-JARDIN dans Rivièra. Réfrigérateur et poêle inclus. Hypothèque $20,300. à 17¼% jusqu'à 86. Faites vite! Mme Andrée marquis, 568-8596, Hull-Gatineau, courtier.

MAISON mobile double, 24x44, 3 chambres à coucher, très grande cuisine. Hypothèque 13½%, $205/mois. Yvonne Guindon, G.R. Lauzon, 561-5222.

Trust Royal

NO 1

!!! Nous aidons plus de gens à vendre et à acheter de maisons que n'importe qui au Québec.

HULL: 770-9221 AYLMER: 684-2260 WAKEFIELD: 459-2383
GATINEAU: 561-0223 BUCKINGHAM: 986-3187 MANIWAKI: 449-5677

Le Trust Royal vous ouvre des portes.
80

Guide de Services



560-2750

Des experts à votre service!

APPAREILS-MENAGERS

AA ABORDABLE — Leduc & Larocque Service Ltée. Réparations laveuses, sécheuses, poêles, réfrigérateurs, lave-vaisselle, etc. Vente de pièces. Travail garanti. 568-8888.

AA SERVI-SECOURS 663-1414
APPELEZ pour la réparation rapide de vos appareils ménagers, service 24 heures, 7 jours. Travail garanti, 663-1414.

ACHETERAIS appareils ménagers. Réparations. Spécialité: Réfrigération, 771-2490.

F.L. ENTERPRISES. Réparations réfrigérateur, poêles, laveuses, sécheuse et achetons, 777-2914.

REPARATION de laveuses, sécheuses, réfrigérateurs, poêles et autres appareils ménagers. Prix raisonnable. 230-4564.

SIGISBERT Breton Enrg. Réparations, poêle, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle. Travail garanti. 568-5460.

VANIER Used Appliances. Gros appareils remis en état et garantis. Livraison gratuite. 114 chemin Marier, 746-6040, 745-5360.

ARBRE

COUPE et taille arbres. Estimation gratuite, assurance. 771-8995, 776-5444.

AUTOMOBILES

BEAUPRES Autos —Spécialiste allumage, carburateurs, alternateurs, réparations générales. Ouvert tous les jours jusqu'à 11h p.m. Pièces: 232-9684.

REMORQUAGE gratuit et vieilles autos payées comptant. 523-4474.

CONSTRUCTION

MENUISERIE et peinture de tout genre, ouvrage garanti, 663-2710.

COUTURE

COUTURE d'expérience. Modifications, confections de vêtements de tous genres. Demander Martine, 663-3223.

COUTURE, réparations, travail de qualité avec expérience. 777-6781.

COUVREUR

LACROIX ET FILS, nous réparons tous genres de toitures plates, goudron, gravier et bardeaux (10 ans d'expérience). 663-0127.

COUTURE

LAGACE ET FILS — Réparations de toit en bardeaux. Estimation gratuite, 15 ans d'expérience. 568-6123, pagette: 594-7789.

OUTAOUAIS COUVREUR. 10 ans d'expérience, toit goudron et gravier, tous genres de toits en bardeaux, réparations de toitures, tôleries, etc. (estimation gratuite). 643-1438.

RAY MATTE couvreur. Réparation de toit de tous genres, 15 ans d'expérience. Estimation gratuite. 663-3718, 663-9805.

REPARATIONS de toits plats, graviers et goudron en plus bardeaux d'asphalte. Réparations d'aluminium. R. Leclaire: 684-3327

DEPOTOIR

TERRAIN enfouissement sanitaire, 93 St-Louis, Pointe-Gatineau. 568-0770.

DEMENAGEMENT

AA AUBAINE! Tous genres de déménagements avec trois hommes. Estimation gratuite. Offront services aux assistés sociaux. 24 heures sur 24: 777-9855, 778-1878.

A BON PRIX, services divers. 684-2615.

CAMION disponible pour tous genres de travaux. 568-4143.

CAMION pour déménagement, nettoyage de cours, caves, etc. 663-2172, 568-0340.

DEMENAGEMENT à prix réduit. $38./heure, ouvrage garanti, peu importe la distance, 7 jours par semaine. 663-2414

DEMENAGEMENT camion 1 tonne, 2 hommes, expérience. Raisonnable 521-8129.

DEMENAGEURS, J.L.T. et emballage professionnel assuré. Estimation gratuite. 568-3040.

OTTAWA VALLEY Enterprises. Déménagement et entreposage, expérimenté, entièrement assuré, 225-4691.

PREMIERE semaine de Mai 1982, camion 4 tonnes disponible pour déménagement, de Gatineau à Rouyn, Noranda, à prix réduit. Pour information: 663-2414

DEMOLITION

THIBAULT Démolition, 93 St-Louis, Pte-Gatineau. 568-0770.

IMPOT

ADM 2,000 Enrg., 317 St-Joseph. Face Galeries de Hull, ouvert de 10hres à 22hres, samedi 10hres à 16hres. Service à domicile, 778-1885.

AVEC services à domicile, rapport d'impôt. 777-3745, 771-3376.

DECLARATIONS d'impôt. Consultez M. Gagnon, expert en impôts. 771-4904.

IMPOT $ $ $ 778-1898.

RAPPORT d'impôt pour particulier à partir de $9.00. Jour ou soir, 770-6274.

RAPPORTS d'impôt, comptabilité, particulier commercial, état financier. 9h 00 à 21h 00, 684-0880, 568-2633.

SERVICE Regional. Impôt et comptabilité. 15 ans d'expérience. 663-9467.

TEMPLETON — Ferais impôt. Service rapide. 663-8175.

IMPRIMERIE

LAMINOIR ENRG., reliure de tout genre, plastification de documents et cartes d'identité; perforation et mise en spirale. 777-0321

JARDINAGE

A. CRUSHTONE, sable, gravier. 777-6115, 561-1309, 770-3567.

TERRE noire et «top soil», arbres et tourbe, 561-1406

MACONNERIE

Maçonnerie alton, briques, blocs et spécialité pierre naturelle. Réparations de tous genres. 663-2225.

MAÇONNERIE d'AYLMER
REPARATION de maçonnerie de tous genres: briques, blocs, pierres. Estimation gratuite. 684-2171.

PIERRES naturelles à vendre. 663-2547, 663-2225.

MENUISERIE

ACCOMPLIRAIS des réparations de tous genres en menuiserie. Finition de sous-sol, balcons, portes et fenêtres, corniches aluminium. Estimation gratuite. 663-7274.

MENUISERIE

ADDITIONS, charpentes, rénovations, aluminium. Michel Renaud Construction, 827-2549.

ATTENTION, 25 ans d'expérience, menuiserie, aluminium, pose de gyproc, finition de joints, plafonds et murs décoratifs, peinture, finition de sous-sol. Estimation gratuite. 561-0603.

C. DIONNE Construction Enrg. Entrepreneur général. Construction et rénovation résidentielle, certificat d'accréditation des maisons neuves, 5 ans de garantie. Estimation gratuite. 568-3466.

MENUISIER, finition de sous-sol, porte-patio et fenêtres, 568-5772.

NETTOYAGE

NETTOYAGE de tapis et de mobilier. 25 ans d'expérience. Nous acceptons la carte Visa. Estimation gratuite, 663-743.

P

80 PROPRIETES A VENDRE (QUEBEC)

MAISON professionnelle, terrain boisé, garage à deux places, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains complètes plus une ½ dans la salle de lessive, salle de famille, portes de patio, salon, salle à manger et cusine avec coin-repas, recouvrement de cèdre dans salle à manger, tapis de qualité partout. $79,000. Hypothèque 2½ ans à 11¾%. Appelez le 684-7077.

MAISON RANGEE, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bains, garage, propre. Près polyvalente Nicolas, Gatineau. 663-1562.

MAISON 3 chambres, près hôpital, très très propre. Gaz, sous-sol fini, négociable. 771-2075.

MAISON, 4 chambres, 2 salles de bains, cuisine, salle à manger, salon, foyer, garage, $65,000. Après 18h 777-5863.

MONT-BLEU, joli semi-détaché, hypothèque 15.8% jusqu'en 1986, beaucoup d'extra. 770-3769.

MONT-BLEU, maison de ville, 3 chambres, salon, cuisine, 1½ salle de bains, sous-sol fini, garage. $46,500. 778-0412

MONT-BLEU, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, hypothèque 11%, tapis, foyer, remise, jardin, unité de coin, prix réduit $38,000. 1-514-264-2730.

MONTEBELLO, 64 Notre-Dame, maison 5 chambres à coucher, 3 salles de bains, avec local pour tous genres de commerce, grand terrain, stationnement. $57,500. 423-5553.

PARC De La Montagne rue Doucet, bungalow 4 chambres à coucher, possibilité revenu au sous-sol, vente privée, $59,500. Après 16h 00, 771-7157.

PLACE DE LORRAINE. Rue accueillante en cul-de-sac, proximité des parcs, 2 étages, semi-détaché, 3 chambres à coucher. 771-7811.

POINTE-GATINEAU, maison 2 chambres à coucher, brique et aluminium, toute rénovée, avec poêle et réfrigérateur, près école et centre ville, à très bon prix, soirée: 1-819-671-2849.

POINTE-GATINEAU, duplex, 46 rue St-Jean Baptiste, 568-6668 entre 9h 00 et 17H 00.

POURQUOI payer un gros loyer. Acheter votre logis. $4,000 à $6,000 comptant, balance $110/mois plus taxes, chauffage, électricité. Ecrire Case 156, Le Droit, 375 Rideau, Ottawa K1N 5Y7

PTE-GATINEAU, maison de 8 pièces, garage, terrain 126 x 130. 561-3148.

QUATRE LOGIS meublés, terrain double, garage, excellent revenu. 11, rue Duquesne, Hull. $42,000. ou meilleure offre. après 16h. 776-0075.

QUATRE logis meublés, bons revenus. Venez visiter: 776-4123.

RAVISSANTE maison mobile transformée en bungalow située à la campagne, 819-671-2585.

SECTEUR Camp Fortune, 4 chambres à coucher, foyer de brique, offerte à $64,500. Vente privée. Devons vendre. 234-5464, 235-2367.

SEMI-DETACHE dans Mont-Bleu, très propre, près écoles, prix à discuter, vente privée. Téléphone: 776-3689.

STYLE CANADIEN avec revenu, 3 chambres à coucher, foyer, 827-3697.

TEMPLETON, vente privée, cause transfert, très grand, 28 x 42, air climatisé et chauffage à bois central, autres extra $46,000. $10,000 comptant, balance 10% avec propriétaire. 663-2808.

TOURAINE, maison en rangée, rue Turin, 3 chambres, hypothèque $17,000. à 15% prix $26,000. Juillet, 568-6602.

TOURAINE, unité de coin, 3 chambres à coucher, lave-vaisselle et système de son AM/FM encastré, foyer "Acorn", libre 1er août. $30,000 hypothèque 10¼%. Jour: 568-4633, soir: 561-1802.

UN VRAI BIJOU! Secteur Gatineau, bungalow en pierre, le plus beau. Sous-sol fini foyer, bain romain. Pas cher! Mme Andrée Marquis, 568-85598, Hull-Gatineau, courtier.

VENTE PRIVEE — Touraine, 1 Turin, semi-détaché, facile d'accès, $28,000. 819-986-2059.

VENTE PRIVEE — Angers, bungalow, 3 chambres à coucher, sous-sol partiellement fini, jusqu'en 1985, $323/mois C.I.T./taxes comprises avec SCHL, comptant à discuter. Soir: 561-3005; jour: 561-4595.

VENTE PRIVEE — Touraine, 2 étages, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bains, sous-sol fini, piscine chauffée, $70,000. 568-6752.

VENTE PRIVEE Angers. Bungalow neuf, 3 chambres à coucher, secteur résidentiel. Modique somme de $34,900. 663-8168.

VENTE PRIVEE Templeton, jolie bungalow, beau terrain, $32,000. 643-1468.

VENTE PRIVEE — 41 De Provence, Touraine, 3 chambres 2 salles de bains, tapis, sous-sol fini, piscine, remise, $47,500. 770-3619.

VENTE PRIVEE. Aubaine bungalow, 3 chambres, 2 salles de bains, 1160 pieds carrées, tapis, remise, $38,500, $5,000 comptant, Templeton, 770-3619.

VENTE PRIVEE — Gatineau, secteur Côte d'Azur, maison deux étages, piscine creusée, hupothèque 11¾%, idéal pour professionnel. $160,000. 568-6530, 568-7302.

VENTE privée, Wrightville, 3 chambres à coucher, grande cour, garage, atelier au sous-sol, terrain semi-commercial, prix à discuter. Après 18h00, 777-0284, 561-2084.

VENTE privée, semi-bungalow, spacieux terrain paysager, prix raisonnable. Cité des Jeunes, Hull, 777-5103.

VENTE privée, maison chauffée au bois et à l'huile de 1 ou 2 chambres, salon, cuisine, salle à diner, serre 8 x 8, atelier 18 x 14 (électricité, chauffé au bois, isolé), puits artésien, terrain 150 x 400 taxes $150 $19,800 jour: 776-3143, soir. 456-3421.

WRIGHTVILLE — Bungalow 2 chambres, garage, $30,000, 770-3886.

3 LOGIS, revenu de $900. $41,900. 561-0407.

4 LOGIS, 40 rue Principale, Aylmer, pour informations entre 8h 30 et 16h 30, 776-5522.

4½ ETAGES à vendre, cuisine 13 x 40, 1½ salle de bains, 2 salons 13 x 30 avec foyer, 3 chambres à coucher, salle de jeux 13 x 40. Appelez entre 17h et 18h: 663-9610. $69,900.

81 PROPRIETES A VENDRE (Ontario)

AUBAINE, site résidentiel, Alfred, maison neuve. $42,900. 1-613-679-4276.

CLARENCE CREEK, maison 3 chambres à coucher, garage, entrée pavée, grand terrain. Hypothèque 12½% échue novembre 1984, $24,500 ou meilleure offre. 663-5648.

81 PROPRIETES A VENDRE (ONTARIO)

AUBAINE, site résidentiel, Vanier, bungalow duplex, prendrait 1ère hypothèque à 16%, 749-5601, 749-2850.

EMBRUN, bungalow en brique, 3 chambres à coucher, garage double avec porte automatique, 2 foyers, «sun deck» avec barbecue attaché, aspirateur central. 3 acres. Financement à 16% avec dépôt, 443-2533.

MAISON moderne, 4 chambres à coucher, chauffée à l'électricité, terrain de 200 x 75 pieds sur le lac Nipissing, à 3 km de Sturgeon Falls. 705-753-0696.

VANIER, rue Genest, vente privée. 3 logis 5 pièces chacun, garage double, revenu $780/mois. Après 18h: 746-1661.

VENTE privée. Secteur Borden Farm, emplacement de choix, donne sur le parc. Bungalow de 4 chambres à coucher, 1½ salle de bains, tapis mur à mur, salle de récréation finie avec bar, aire de lavage, couture et bricolage, atelier. Garage adjacent, stationnement double, très bien paysager, patio, terrain clôturé et beaucoup plus. Demandons $94,500. Sur rendez-vous: 224-7643.

$56,000 — ANCIENNE demeure charmante, 2 étages, rénovée, terrain de 99 x 122, beaux arbres, service d'autobus, taxes $559 (1981), James MacLaren 833-2456 ou Canada Permanent Trust Co. Realtor, 523-5850, N116J.

82 PROPRIETES A L'EXTERIEUR

FORT LAUDERDALE. Maison mobile 12x60, meublé, impeccable, parc d'adulte. (819) 770-3781

MEXIQUE, Cancun, vacances à bon compte en achetant votre appartement. $3,500. tout ce qu'il vous reste à payer c'est l'avion. 778-3837 après 17h 30.

PLAISANCE, duplex rénové. Possibilité d'un 3e logis. Terrain 24,000 pieds carrés, zoné commercial et résidentiel, central. $44,000. 777-2777 jour, 777-3774 soir.

83 TERRAINS A VENDRE

ACHETER MAINTENANT! Prêt à bâtir au temps désiré. 1 acre, route 148, Luskville. $4,000. Léger dépôt, termes faciles. 568-9395, (819) 458-2365.

ACRES choix boisés, approuvés, $5,000, payable, $50 mensuel et plus. Domaine Des Pins, Perkins, 671-3286.

AUBAINE, magnifique terrain Lucerne, 1 acre sur rue Boisvert. $5,900. 778-2187

AUBAINE! Templeton 60 x 100 pieds, services, pavé, 770-2501.

AYLMER, rue Boisvert, 55,000 pieds carrés, pommiers. 770—3769.

BEAU BOISE de 15 acres, 20 milles au nord de Hull, $11,000. Région Edelweiss. 819-457-2024.

BUCKINGHAM, beaux terrains boisés, résidentiels. Prix total: $100./mois pur 36 mois. David Faubert, 819-457-2024.

CHARGEX MASTERCHARGE

PAYEZ vos «petites annonces classées» en donnant le numéro de votre carte à notre téléphoniste et le tour sera joué, 560-2750.

CHEMIN Russell, Ontario, route 26, 20 milles à l'est d'Ottawa. 4 terrains prêts à construire, 22,000 pi.ca., aussi un 25 acres avec hypothèque possible. 613-487-2323, 613-487-2631.

COTE D'AZUR, Touraine, 13,500 pieds carrés, location de choix rue St-Raphaël, 568-2652.

COTE D'AZUR — rue Castillou, 100x150, aubaine, 568-2866 avant 18h 00, et 663-2814 après.

CROISSANT Beaumont, 176 x 290, coin de Klock et Cook, $8,500 comptant. Doit vendre, 684-1112.

DES SAISONS, Aylmer, secteur de choix, 1¼ acre, boisée, permis construction. Jour: 778-1211, soir: 684-8520.

EDELWEISS 30 acres pour belle petite ferme, vue des pentes de ski, beau ruisseau, route 366. $27,500. David Fauvert, 819-457-2024.

FERME LIMBOUR — terrain 10,000 pieds carrées, après 18h 00, 643-2238.

GATINEAU, 110X230, $11,500. 663-0711, 663-3615.

GATINEAU — rue Gilles (Développement Marengère), près du rang 4, ½ acre, 100 x 200, cadastrée et arpentée, prix demandé $7,000 ferme, après 18h, 685-1165.

LE BOIS DE LIMBOUR — Terrain 1 acre, hypothèque 11% faites une offre, 663-9010.

LES BOIS de Limbour, terrain 1 acre, cadastré prêt à construire, terme si désiré, 561-1125 après 17h 30.

LOT BOISE, 100 X 100, cadastré. Déléage près Manivaki, $1,500. 824-0350.

LOT commercial 60x100 avec services, rue Achbar, Gatineau. Après 5h: 749-7433.

LOT, Lac des Ours, 187x146 pieds, $4,200. 523-9790.

LOT 301 x 91 sur lac Perkins, prêt à construire. $10,000. 777-7059.

MAGNIFIQUE TERRAIN

1 ACRE évalué $15,300 puits existant, chemin de la Montagne, 3 milles du boul. Gamelin, Hull. Lucie Renaud, 770-2187, 776-1063.

MONT-CASCADES — Terrain boisé, bon emplacement pour construire, situé sur lac Cascades. Raisonnable. Lot A-326, Village II. 613-267-5245.

PLAISANCE, 80 x 100, 684-3646

PRES de East Aldfield, montée Buissière, 2 acres de terrain avec puits et tuile, $2,300. Ecrire Case 141, Le Droit, Ottawa, Ontario. K1N 5Y7.

PTE-GATINEAU, rue Archambault, 45 x 150, $6,500. 568-1904.

SALETTE, Québec. 75 acres dont 30 boisées, route 309, $13,500. 33 acres cultivables, bonnes terre, $10,000. Lots sur rivière de $4,000. 4 saisons. 819-457-2024.

SUR L'EAU, 1/2 acre, 1½ heure d'Ottawa près d'Otter Lake, Québec. Bon lac, chemin, électricité, beaux arbres. $4,200 comptant. 232-6154.

TEMPLETON rue Beauparlant — Terrain résidentiel, 70 x 100, rue construite, avec services, léger comptant requis. Hypothèque à 11%. Faites une offre, 663-9010.

TEMPLETON, 100X120, $5,000. 561-4694

TERRAIN boisé, 250-215, Lake vert, Comté Montpellier, prix réduit pour vente très rapide (premier arrivé premier servi) pour renseignements, 446-4124 ou 446-4790.

TERRAIN boisé, 100 arpents, n'a jamais été buché, très beau site, vue pittoresque idéal pour coupe de bois ou pour terrain de chasse. Situé dans un endroit retiré, chemin verbalisé. $30,000. 819-986-5083 après 17h.

83 TERRAINS A VENDRE

TERRAIN paysager, cadastré, 45,370 pi. ca., Lucerne, chemin Baillie, vue de l'arrière donnant sur montagne, $8,800. 771-5404 après 17h.

TERRAIN à Gatineau, 23,300 pieds carrés, $12,000, 663-9467.

TERRAIN 2.10 acres, rue Grande Allée, Aylmer. Boisé avec ruisseau, puits creusé, faites une offre. J. Dan Brunet Courtier, Aimé Lefebvre, 777-5438.

VIVEZ A LA CAMPAGNE, avec les commodités de la ville, terrains résidentiels ½ acre à deux pas de la nouvelle autoroute, près de Montée Paiement, taxes minimes, permis de construction assuré, léger comptant et hypothèque à 11%, 663-9010, OAQ 86.

2 LOTS, 120 x 135 dans le Projet Marengère, rue Daniel, 663-5584.

2 LOTS 150 x 200 à $8,500 chacun. Terme facile, rue Wilson, Clarence Point, Ontario. 1-613-446-5733.

2 TERRAINS prêts à construire, 70 x 100, 568-2846.

84 FERMES A VENDRE

BUCKINGHAM — Terre 29 acres avec maison et grange. Accepterait échange, 1-819-986-3606, 986-3546.

FERME 150 acres, 110 cultivables, maison, bâtiments et machinerie. Prix à discuter. Ile aux Allumettes, Québec. 819-689-2170 après 17h.

FERME à vendre secteur Quyon, approximativement 110 acres, 70 cultivables, ruisseau érablière, bonne grange et maison, et autres bâtiments. Soir: 458-2317.

«HOBBY FARM», route 307, 2 maisons, bâtiments, 9 acres. Possibilité d'échange contre bungalow en ville. André Charlebois, 561-3404. Hull-Gatineau, courtier, 568-6695.

VENTE PRIVEE. 100 acres, 70 boisées, 30 cultivables. Bungalow en brique, 3 chambres à coucher. 1978. Garage double, grange. Près future route 50. $88,000. Acheteur sérieux suelement. 819-986-2266.

8 MILLES du parlement, 125 acres, $500, maison $20,000, écuries $20,000 ou louer $300, 684-5146.

95 ACRES, maison mobile 2 chambres à coucher, immeuble, 51 moutons, $35,000, 819-689-5179.

85 MAISONS MOBILES

ATTENTION! — Maisons Riviera Ltée (OAQ-45). Standard d'excellence, qualité supérieure d'isolation. Lundi au vendredi, 9h à 5h et fin de semaine sur rendez-vous: 568-4111.

A VISITER avant d'acheter du neuf, 14 x 68, peut-être déménagée ou déjà installée sur jolie coin dans parc maison mobile à Touraine, 561-2090.

DOMAINE DU RUISSEAU, ANGERS. Choix de 4 maisons mobiles dont 2 qualifées pour le programme d'accès à la propriété (6 ont été vendues en une semaine). Une 1977, 14 x 72, 3 chambres plus salle de lavage, seulement $18,000 terrain inclus; une 1978, 14 x 60, 3 chambres, seulement $18,000 terrain inclus; aussi 12 x 60, 2 chambres, seulement $12,500 terrain inclus; 1976, 14 x 64, 3 chambres, sans passage, avec foyer, rideaux, tapis, air climatisé, $15,700 inclusant déménagement. Maison ouverte au 4 Lasalle, le dimanche 18 avril de 13h à 17h. Maison mobile Ben Tardif Ltée, 663-1215.

GATINEAU. Equipée, air climatisé, lave-vaisselle, laveuse. 12x16x60. 833-2431.

IDEAL POUR COUPLE sans enfants, 14 x 60, 2 chambres à coucher, foyer, 663-1306.

LUXUEUX PMC Villa, 14 x 68, chauffage électrique, 3 chambres à coucher, foyer; combustion lente, annexe 10 x 14, $21,500. 561-2905.

MAISON mobile 14 x 68, 2 chambres à coucher, un poêle à bois, terrain privé 100 x 160, garage deux étages, hypothèque privée possible, $20,000, 663-2116.

TRECO 1977, 3 chambres à coucher, lave-vaisselle et rideaux inclus. Chauffage électrique et air climatisé central. Demande $16,000. — $9,000 comptant et financement pour la balance. 663-8442.

10x60, 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, très bon état. $6,000. 613-679-4138.

14 X 60, 2 CHAMBRES à coucher, Pyramid de fabrication canadienne, seulement $14,900. Pour votre maison de campagne appelez Relocatable Homes Ltd. 836-3005.

14 X 60, 4 CHAMBRES à coucher, sous-sol avec foyer, grand terrain 120 x 150, air climatisé, fournaise huile et bois. Hammond $30,000 ou meilleure offre. 487-2440.

1977 MAISON mobile, 3 chambres à coucher, excellent état, $14,800. 1-764-5790.

91 OCCASIONS D'AFFAIRES

CHIP WAGON, camion International, très bon état, 2 friteuses, «steamer», gaz propane. 663-1388.

EPICERIE, dépanneur licencié, chiffre d'affaires, $600,000, Pte-Gatineau. 16 logis M.U.R.B., Pte-Gatineau. Epicerie dépanneur licencié, chiffre d'affaires, $175,000. Perkins. Max Lemay, courtier, 561-1616.

HULL RUE NORMAND 16 LOGIS: capitalisé sur 1ère hypothèque à 8½% dûe en 1993 (complètement amorti) avec comptant minime, se supporte de lui-même. Demandez Michel Aubry, bureau: 236-9716, résidence: 663-9010.

HULL — Epicerie-boucherie licenciée avec maison attenante. Sujet approbation conseil de famille et tout autre loi existante. 663-1486, de 9h à 21h.

INVESTISSEURS demandés. Opportunités d'investissements dans le domaine de la construction. Excellents revenus garantis à court terme. 741-6900.

L'AVENIR est dans l'énergie. Un investissement de $25,000 pourrait vous rapporter $1,000 par semaine. Ecrire case 157 Le Droit, 375 Rideau, Ottawa, K1N 5Y7.

PEPINIERE fleuriste à vendre, rue Principale, Limbour. Occasion exceptionnelle. S'achète avec $10,000. comptant. Termes faciles. Conrad Sigouin Ltée, courtier. 771-6266, 685-0424

TRES RENTABLE. Boutique à cafés, emplacement superbe (mail), excellent retour sur investissement. Demande $66,000. Donald; 568-1335, 568-5036 résidence.

TRIPLEX, secteur Laramée, hypothèque $37,000 à 15½%, échéance 1986, terme 10 ans. Prix demander $47,500. 777-3663.

$500-$700-$900

MEDICO recherche distributeurs(trices), temps plein ou partiel, selon secteur. Pour informations, 514-341-4300 et sans frais, 1-800-361-9041.

97 BUREAUX A LOUER

EXCELLENT CHOIX, boul. St-Joseph. Espaces variants de 800 à 3,500 pieds carrés, rue St-Raymond, près de Place Cartier. 200 pieds à 1,200 pieds carrés. Conrad Sigouin Ltée, courtier, 771-6266.

GATINEAU. A partir de $75/mois, chauffé, éclairé. 568-2846.

GATINEAU — Bureau avec air climatisé, grand stationnement. 663-4715 (édifice restaurant chez Léo, 761 Maloney).

HULL — Centre-ville, près maison du Citoyen, bureau 300 ou 600 pieds carrés, chauffé, éclairé, tapis. Après 18h: 777-0631.

PRES DES GALERIES de Hull, bureau individuel, de 195 pieds carrés, $155. 770-0035. Soir: 561-9900.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE HULL

VILLE DE HULL

LOCATION D'ESPACE A BUREAU

Un emplacement de 2,262 pieds carrés situé au rez-de-chaussée de la Maison du Citoyen (Hôtel de Ville de Hull), est prêt pour occupation immédiatement.

Dans le taux fixé sont inclus les frais de chauffage, d'électricité, de climatisation et de sécurité.

Pour informations, s'adresser à:

Ville de Hull,
Maison du Citoyen,
(Hôtel de Ville),
Service des immeubles,
25, rue Laurier,
C.P. 1970, Succ. "B",
Hull (Québec)

Le Greffier
Robert LeSage, o.m.a.

DONNE A HULL, ce 8e jour de mars 1982

97

98 LOCAUX COMMERCIAUX

ESPACE de bureaux commercial à louer, 600 pieds carrés. Entre 9h et 6h. 776-4622.

GATINEAU, 2,400 pi. ca. local industriel 40X60, 16' de hauteur, 3 portes 10X10, 10X12, avec monte-auto, compresseur, ample stationnement, autres: 300, 600 ou 900 pi. ca. pour office, atelier ou entrepôt. 663-8268.

GATINEAU, 555 boul. Maloney. 40x70 avec sous-sol. 819-326-6906.

GATINEAU — Salle de 4,000 à 6,000 pieds carrés. Idéal pour écoles de danses, clubs sociaux ou autres. Libre 1er mai, 568-2846.

LOCAL à louer, 4,230 pieds carrés, très prore. Après 19h00: 770-8572.

LOCAUX commerciaux, Pointe-Gatineau. 2,700 pieds carrés, 2 salles de bains, 2 salles de toilettes. Site panoramique. 174 Jacques-Cartier, 561-4766.

TOURAINE, local commercial à louer, propre, bien situé, grandeur approximative 18,000 pieds carrés. Possession immédiate. 684-8545.

LOCAL A LOUER POUR GARDERIE

- Libre 1er juillet
- Projet d'habitation à Hull
- 1,740 pieds carrés

APPELEZ:

771-7441

98

99 COMMERCES A LOUER

SALON de coiffure équipé à louer. 778-2078.

101 ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOTS et bureaux, 1,500 à 5,000 pieds carrés. Edifice Douvilar, 178 Jean-Proulx, Parc Industriel. Informations: 770-6907, 771-1434, 684-2565.

103 COMMERCES A VENDRE

A LIQUIDER à Gatineau, restaurant 18 places en opération, situé près école et coin très passant. Bâtisse, équipement et stationnement. Prix pour vente rapide. Appels sérieux s.v.p. 643-3677.

ATELIER de soudure, pour renseignements, soir après 18h 00. 771-1888.

ATTENTION. Camion à patates frites. Marc: 728-5658, 523-8780.

BUANDERIE PAYANTE, bon placement, $11,000 comptant. 224-0291.

CASSE-CROUTE, neuf, $7,000. 568-9054.

CHELSEA, Hull-ouest, dépanneur. Bon chiffre d'affaires. Bâtisse 50X60. sur terrain 100X130. Revenus: 2 loyers $500 par mois. Epicerie licenciée, comptoir à pizza, table de billard, machine à boule, sous-sol pour entrepôt 30X50. Prix demandé $125,000 comprend: bâtisse, équipement et $10,000 marchandises. Termes faciles à discuter. Petit comptant requis. Louerais à personne sérieuse, sobre. Après 18h: 827-3132.

COMMERCE avec inventaire, prêt à opérer. Cause de décès. Labrosse Auto Parts; quincailleries, pièces d'auto, plomberie, électricité, articles de chasse et pêche. 679-2584.

DEPANNEUR licencié, bière et vin, bon chiffre d'affaires. 561-1789.

DEPANNEUR situé en face CIP Gatineau, pour informations, 643-1301, Raymonde Bélec.

EPICERIE DEPANNEUR licencié, très bon chiffre d'affaires à Hull. 770-5998.

EPICERIE licenciée avec logis, air climatisé central, bon chiffre d'affaires, 819-671-2585.

SALON d'esthétique à vendre, 778-2331.

103 COMMERCES A VENDRE

HOTEL rénové à neuf, grand stationnement, bon chiffre d'affaires, 20 milles d'Ottawa, ½ mille de la 417, cause: maladie. 443-5716

RESTAURANT, 47 milles de Hull, route 105. Cause: maladie. $50,000 ou meilleure offre. 778-0971.

IMMEUBLES

JOLY & GOUGEON INC

776-3333

COMMERCE DE BATEAUX — Incluant terrain, bâtisse et inventaire, sur route principale à Templeton. Chiffre d'affaires intéressant. Autres détails au bureau. (1-249)

GRACEFIELD, ROUTE 105 — Dépanneur avec résidence de construction récente dans secteur très achalandé. Excellent chiffre d'affaires toujours à la hausse. Autres détails au bureau. (2-8) Lucien Brisson, 776-6486.

103

111 CHALETS DEMANDES

2 SEMAINES en été, 60 minutes de Hull. 235-9451, 233-5473.

114 CHALETS A LOUER

BOUCHETTE — Chalet pour la saison, sur lac Rodick. Après 17h: 777-3050.

CHALET Jean-Paul, Lac Poisson Blanc ou Heney, 60 milles de Hull, entièrement équipé, bateau, moteur, pêche: truite, brochet, achigan, journée ou semaine, (819) 463-5531.

DOMAINE DU LISON, Bouchette, Québec. Chalet tout équipé, pêche; grive, brochet, doré. Vacances d'été, bar. 465-2324.

DOMAINE Poisson Blanc, entièrement équipé, paisible, bonne pêche. 1-819-767-2519.

ENTIEREMENT équipé, Notre-Dame-du-Laus, hivérisé. 568-0317.

LAC ARGILE — Val-Des-Bois, très beau chalet, saison mai-octobre, prix $1600. 1—819-986-6244 ou 986-8531.

LAC BLUE SEA, tout équipé, belle plage. Fleurette Danis: 819-465-2080.

LAC ROND, Bouchette. Pour plus de renseignements, Claire, (514) 656-0366 après 19h.

POUR la saison, au lac Simon, très beasu site, 663-3635.

TOUT équipé, Notre-Dame-du-Laus, 561-1738.

VAL-DES-BOIS, semaine et fin de semaine, après 17h 00, 770-8470, 835-2104.

116 TERRAINS POUR ROUL. A LOUER

ENDROIT nouvel pour été, très privé. Grandeur sur demande pour roulotte seulement. 30 milles de Hull. 771-8976.

117 CHALETS A VENDRE

BORD de l'eau Masson. Hivérisé, chauffage électrique, hypothèque négociable, $17,000. 234-2696 soir.

BOUCHETTE, Québec, 3 chambres à coucher, tapis, chauffage électrique et au bois, 1-613-445-3290.

CHALET en construction au petit lac des Cèdres, Maniwaki, 819-449-2055.

CHARGEX MASTERCHARGE

PAYEZ vos «petites annonces classées» en donnant le numéro de votre carte à notre téléphoniste et le tour sera joué, 560-2750.

DUHAMEL lac Gagnon, chalet 4 saisons, 5 chambres à coucher, meublé, chauffage central, $59,500. 446-5206.

GATINEAU 40 milles d'Ottawa, meublé face au lac. Cause: maladie. 824-0105 soir.

LAC Cardinal 986-3608 après 18h 00.

LAC GROLEAU, Ripon, vue sur lac, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, meublée, extérieur fini avec bois, hiverisé, (514) 562-5751 après 18h (514) 562-6151. Demandez Hervé.

LAC MCGREGOR, chalet 4 saisons, complètement meublé avec 5 appareils ménagers, foyer, paysager sur terrain de 80 x 200. Demande $60,000. Soir: 824-0292.

LAC SCRYER, chalet hivérisé, 3 chambres à coucher, tapis, meublé. Terrain 200X100. Construit 1978, $21,500. 824-4859.

LAC SIMON, chalet 2 chambres à coucher, meublé, accès au bord de l'eau. $12,000. 771-0058.

LAC ST-PIERRE chalet bord du lac, 3 chambres à coucher, hivernisé, $36,000. 233-4689.

LAC TWIN, 2 chambres à coucher, foyer 30 minutes de Hull. 777-2835.

LA ST-PIERRE, construit 1979, meublé, 3 chambres, 776-2213.

MAISON mobile, 33 x 11, meublée, terrain 150 x 100 façade à la rivière, 45 minutes de Thurso, $6,000, 663-4277.

MEUBLE, 18 x 28, lot 100 x 200. 3 milles de Pickanock, 6 milles de Gracefield. $6,500. Léger comptant 12% d'intérêts financé par le propriétaire. S'adressez 561-6051, 463-5331.

MONTPELLIER, terrain 75 x 100, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, meublé, bord d'un ruisseau, bien situé pour chasse et pêche. Demande $8,000. (514) 562-5751 après 18h. (514) 562-3681.

PETIT CHALET 2 chambres à coucher, sur beau terrain. lac Escalier, Bowman, route 307. Hydro, accessible hiver/été, $17,500. 819-457-2024 David Faubert.

PLAGE BELISLE, 2 chambres à coucher, meublé, fondation et toit neufs, eau chaude, douche, 20 minutes de Hull, chemin ouvert à l'année. $15,900. Marcel Lacroix, jour: 561—5550, soir 744—0361

POUR MAISON, chalet, garage, hangar, grandeurs 24 x 32, 10 x 34. Très bon état. 771-8458, 770-8911.

SITUE sur le bord de la rivière Petite Nation. 3 chambres à coucher, hivérisé. Terrain boisé. $16,900. Immeuble Hull-Gatineau, courtier. Paulette Savage, 568-0942.

SITUE à 5 milles de Messines, neuf, meublé, foyer, 2 chambres à coucher, équipé à gaz. Très grand terrain. Aubaine. 568-5768 après 18 h00.

VAL-DES-BOIS, hivérisé, 3 chambres à coucher, salle familiale. Terrain de ¼ acres. $26,500. Paulette Savage, 568-0942, Immeubles Hull-Gatineau, courtier.

122 ROULOTTES A VENDRE

A VENDRE, maison motorisée, GMC, 1972, 20 pieds, tout équipée, moteur et transmission refait à neuf, pneus neufs, $6,000. 561-4322. Après 16h 00.

GLENDETTE 1977, 18 pieds, excellente condition. Prix à discuter. 643-3889.

122 ROULOTTES A VENDRE

CAMPER motorisé, GMC 1973, tout équipé, boîte 16 pieds, $4,900, 568-9536 ou 733-6795.

CAMPER 8 pieds, $1,000, 568-1931, après 17h00.

CAPRI 15 pieds, 1973, 663-6451.

MAISON motirisée 23 pieds, 1980, comme neuve. 26,000 kilomètres, couche 6 personnes. Salle de toilette avec bain, 2 systèmes d'air climatisé, auvent, antenne de télévision. Prix à discuter, 777-5422.

MOTORISE Citation 1972, bon état. Prix à discuter. 663-6578.

RAMBLER 1973, 18 pieds, tout équipée, très bon état, prix à discuter. Après 18h. 237-0919.

ROULOTTE Apalache, 27 pieds, 1975, excellent état, $7,300 après 17h 00. 568-2674.

ROULOTTE Comet 1972, 16 pieds, tout équipée, très bon état, $2,500. 459-2733 après 16h.

ROULOTTE de voyage, 23 pieds, excellent état, 561-4371.

ROULOTTE dure "Dauphine", 4 places, très propre. 776-5119 avant 16h, fin de semaine: 456-2600.

ROULOTTE SHASTA, 16 pieds, toute équipée, soir: 568-5015.

ROULOTTES P.M.C. 15 pieds, prix à discuter. 824-6728, après 17h 00.

ROULOTTE «Taurus» 23' tout équipée, salle de bains complète. Très bon état. Couche 6. $6,000. Après 17h: 819-986-5083.

ROULOTTE, 16 pieds Lionel, bon état, tout équipée, prix à discuter. Soir, 777-1217.

TAURUS 1978, 28', tout équipée, plus air climatisé. Parfait état. $8,500. 819-986-6243.

TENTE-ROULOTTE Lextra 1980, fournaise, poêle à trois ronds, glacière, $2,700, après 17h, 663-2616.

TRILLIUM 4500, 15 pieds, toilette, bien équipée, excellent état, $6,500, 745-9513.

UNIQUE 28 pieds, excellent état, $7,500 ou meilleure offre. 771-2277.

VOS TRAILERS

POUR le meilleur choix de véhicules récréatifs neufs et d'occasion dans la région Ottawa-Hull, passez au 175, rue Principale, à Stittsville. Salle de montre intérieur. 836-4841

18 PIEDS 1973 de marque Flyte avec roues tandem, équipée, $3,000 ou meilleure offre. 487-2440.

1978 ROULOTTE Taurus 23 pieds, $6,900. Après 17h: 663-1875.

1978 UNIQUE, 25 pieds, tout équipée, 643-3234.

1979 CITATION 35', porte-patio, 2 extensions, etc. 776-2518.

1979 HOLIDAY 18½ pieds, Tandem, tout équipée, trailer «hitch», «windjammer», auvent «Carefree», double réservoir à propane. Demande $6,000. Echangerait pour bateau avec moteur, tente-roulotte Soir: 443-5456, jour: 445-8426, demandez Roger.

1979 TAURUS, 19 pieds, pour 6 personnes, tout équipée, 663-1527.

Terry TAURUS
BONAIR — Iextra
663-2735
GATINEAU CAMPING
740 MALONEY, GAT.
122

VOTRE CONCESSIONNAIRE
PROWLER
JULES LAHAIE SPORT
1717 Maloney Est,
Gatineau, Québec
663-0838
122

LE ROI DU CAMPING
BELIN SPORTS LTEE



HOLIDAY • LIONEL
GOLDEN FALCON
APALACHE • TRILLIUM
40, boul. GREBER
Pte-Gatineau
568-2500
SALLE DE MONTRE INTERIEURE.
122

126 CAMPING

CAMPER Canuck, excellent état, prix à discuter. 643-3552.

135 AUTOMOBILES DEMANDEES

AA ACHETONS automobiles, camions pour pièces. 663-5551, 663-3388.

ACHETONS automobiles pour pièces et démolition. Payons meilleur prix. 568-1734.

ACHETONS automobiles et camions pour rebut. 561-4704

ACHETONS vieilles voitures pour mise en pièces. Aucun frais de remorquage, 684-3943.

NOUS ramassons votre vieille voiture gratuitement. Payons pour voiture complète. 663-1539.

REMORQUAGE gratuit et vieilles autos payées comptant. 523-4474.

143 MACHINERIE A LOUER

BUICK Riviera 1971, tout équipée, meilleure offre, 568-6142 après 18h 00.

148 AUTOMOBILES A VENDRE

ACADIAN 1977, automatique, sièges baquet, 2 portes, hatch-back. 50,000 milles, bon état. $2,900. 777-2009 après 17h 00.

ATTENTION — Pontiac Le Mans, moteur 350, bonne mécanique, $250, Claude, 777-8169.

148 AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES de $500 et plus McArthur Auto, 416 McArthur, Ottawa 746-8478.

AUTOMOBILE de collection. A vendre ou échanger. 1967 Buick riviera Grand Sport contre camion. 568-3307.

A. 1973 CHARGER édition spéciale, bleue avec toit vinyle blanc. Très bon état. Richard: 776-4360, 563-8717.

BOBCAT 1974, bon état, transmission manuelle, $750 ou meilleure offre. 684-8715.

BOBCAT 1979, 15,000 milles, 568-6144.

BRONCO 1968, très bon état, 568-6001.

BUICK Century 1972, très bon état, prix à discuter, 776-5358 après 17h.

BUICK Century 1977, 2 portes, 1 seul propriétaire, parfait état, faut voir, $3,000, 776-6359 après 17h00.

BUICK familiale 1975, très bon état. Demande $2,000. Faut voir! 568-2064.

CADILLAC 1965, très propre, offre sérieuse, après 19h 00 777-7536.

CAMARO Rally Sport 1980, 267, 31,000 kilomètres, en excellent état. $7,700, 770-7429, 777-1630 le soir.

CAMARO Z28, 1979, 4 vitesses, 38,000 kilomètres, parfait état, $6,500 ou meilleure offre. Jour 777-8084, soir 770-6288.

CAMARO Z28, 1978, bon état, $4,800. 568-1190

CAMARO Z28, 1981, automatique, 26,000 kilomètres, $9,200. 663-6887 jour 776-0909.

CAMARO 1970, bon état, moteur 1975, $1,300. 771-0430 soir.

CAMARO 1974, bon état, peinture neuve, 6 cylindres, $950 ou meilleure offre. Echangerais pour camion. Datsun. 685-0656.

CAMARO 1976, moteur 350, 70,000 milles, servofreins, servodirection, radio a.m., posi-traction, $2,200, 684-2367.

CAPRI RS 1979, 8 cylindres, manuelle, bien équipée. 776-0679.

CAPRI RS 1979, 8 cylindres, manuelle, bien équipée, 776-0679.

CHAR

148 AUTOMOBILES A VENDRE

1976 PONTIAC Parisienne, $1,325 ou meilleure offre. 663-5997.

1976 TRANS AM, moteur 6.6, automatique, servodirection, servofreins, système de son 4 pistes AM/FM, peinture neuve, 4 pneus Michelin, $4,000, 770-0930 après 17h.

1976 VOLARE, bon état, $1,200 ou meilleure offre, 684-1856.

1977 CAMARO, V-8, 28,000 milles, type de luxe, très bon état, automatique, $4,200. 770-0462.

1977 CHRYSLER Newyorker, 2 portes, parfait état, $2,400, 684-0597.

1977 FORD LTD, 2 portes coupe, V8 automatique, AM-FM stéréo servofreins, servodirection, bas millage, très bon état, très propre. $1,675. 770-2272

1977 OMEGA, un propriétaire, automatique, servofreins, servodirection, 305, telle quelle $1295. 613-764-3262, 539-8836.

1977 PONTIAC Laurentian, 4 portes, moteur 305, $1,050. 741-0222.

1977 TOYOTA Corolla, excellent état, 40,000 milles, radio AM-FM, cassettes, $3,100, 777-4064.

1977 VOLARE familiale, 6 cylindres, très propre certifiée, $2,575. 741-0222.

1978 COUGAR XR7, bon état, meilleure offre, après 18h 00, 643-4021.

1978 FUTURA, V8, un propriétaire, $4,000, 684-1789.

1978 OLDSMOBILE Regency, tout équipée, 37,000 milles, $5,500 ou meilleure offre. Demandez Luc: 777-5234 jour, 568-1819 soir.

1979 CADILLAC, Coupe d'élégance, excellente, tout équipée, $8,200. 741-0222, 746-5404.

1979 CAMARO, excellent état, vérification de sécurité, toiture à barre en T, entièrement équipée «sauf climatisation». Demandons $6,800. En semaine, 8h a.m. à 4h30 p.m. 822-0744 et demandez Donna.

1979 CHYRSLER Newport, 29,000 milles, impeccable. Doit vendre, meilleure offre, besoin d'argent, 777-0741.

1979 PINTO, excellent état, demande $4,500, 663-7987.

148 AUTOMOBILES A VENDRE

1979 CUTLASS Salon, V-6, automatique, 28,000 milles, 2 portes, certifiée. 523-9790.

1979 CUTLASS, familiale, 25,000 milles, très bon état, $5,400. 778-2694.

1979 HONDA 1500, CVCC, 5 vitesses, 36,000 milles, bon état, 1ère main, $4,200 non négociable, beaucoup d'extra, 236-6867.

1979 LINCOLN Continental «Town Car», parfait état, tout équipé, 38,000 km, $8,800. 568-2618.

1979 OLDSMOBILE Delta 88 Royale, 30,000 milles, vraiment propre, parfait état. Meilleure au dessus de $6,000. 777-7622, 685-0498.

1979 PLYMOUTH Horizon, 48,000 km, très bon état, 4 portes. Demande $4,200. 824-2330.

1980 CADILLAC 4 portes, Fleetwood Brougham, tout équipée, 749-7607. Après 18h, 746-3109.

1980 THUNDERBIRD, excellent état, 37,000 kilomètres, prix à discuter, soir: 568-3489, jour: 995-2824.

$2348

PONTIAC grand prix 1976, 8 cylindres, automatique, stock: 2267A. Walkley Datsun, 521-6262.

$2426

VOLVO 1975, wagonnette familiale, automatique, stock: 2134A. Walkley Datsun, 521-6262.

$2819

PONTIAC grand prix 1977, 8 cylindres, automatique, stock: 2233A Walkley Datsun, 521-6262.

$3784

CHEVETTE 1980, 2 portes, 4 vitesses, seulement 28,000 km. Stock: 2124A Walkley Datsun,521-6262.

$4522

PLYMOUTH Horizon, 4 portes, 4 vitesses, excellent état. Stock: 2094BZ. Walkley Datsun, 521-6262.

$4632

DATSUN 1978 510, hatchback, 5 vitesses, stock:1039A. Walkley Datsun, 521-6262.

$5874

DATSUN 1981 210 de luxe, transmission automatique, radio AM, faible millage. Restent 3 seulement. Walkley Datsun, 521-6262.

148 AUTOMOBILES A VENDRE

1981 FORD Futura Fairmont, prix neuf $9,300. 2,400 milles, encore sur garantie. Accepterais $6,500, 771-6738.

149 CAMIONS A VENDRE

CAMION Ford, 1976, moteur 302, bon état, $2,000 ou meilleure offre. 986-2013.

CAMION remorque 327, 4 vitesses, 1973, 45,000 milles, bon état, 643-1438.

CAMION REMORQUE, 1 tonne, 1968 Chevrolet, parfait état. 777-0350.

CAMION 10 roues, Chevrolet 1976, avec VR, $7,000. 67 Victoria, 777-4237, 777-9004.

CAMION 10 roues, Dodge 1972, avec VR, bon état. 6,000. 663-0611.

CHEVROLET GMC 1972, ½ tonne, avec boîte, prix a discuter, 684-3073 de 9h 00 à 14h 00.

CHEVROLET 1976 à vendre, prix à discuter, 663-8853.

CHEVY-VAN 1978. Très bon état. Prix à discuter. 663-9453.

CHEVY VAN 1978, 305, 45,000 milles, besoin d'une peinture, bon état, $3,000 telle quelle. 770-2254.

CJ5 JEEP 1976, 31,000 milles, V-8, $2,800. 770-6160, après 17h.

DATSUN 1974, bon état, $800, 684-0356.

DATSUN 1981 caisse longue, 4X4, 4 vitesses, faible millage, Stock: 1578. Etait $9381, maintenant $8416. Walkley Datsun, 521-6262.

DATSUN 1981 caisse ordinaire, 4 x 4, 4 vitesses, équipée. Stock: 1522. Etait $10,076, maintenant seulement $8,713. Walkley Datsun, 521-6262.

DATSUN 1982, caisse ordinaire. diesel, 5 vitesses, stock: 2051. Etait $8987, maintenant seulement $8345. Walkley Datsun, 521-6262.

DATSUN 1982 longue caisse, diesel, 5 vitesses, stock: 2060. Etait $9,700. Maintenant seulement $8,911. Walkley Datsun, 521-6262.

DATSUN 1982, cabine king, automatique, servodirection, toit-soleil, seulement 8,500 km. Stock: 2065. Etait $10,587. Maintenant seulement $9,500. Walkley Datsun, 521-6262.

149 CAMIONS A VENDRE

DODGE VAN 1969, 40,000 milles. Très bon état. 770-4361.

FORD F-150, 1979, 67,000 km, meilleure offre acceptée. Jour: M. Gélinas, 777-5297.

FORD 1975, E-100. 8 automatique, stock: 2020B. Walkley Datsun, 521-6262.

FORD 1980, pick-up, F150, comme neuf, prix à discuter, 673-5738.

FORD 4 x 4 et camper 6 places. Après 17h 00, 663-2596.

FORD 4 x 4, 1977, $4,500. Après 17h 00: 663-0726.

FORD 600, 1980, 3 tonnes, 29,000 km. Prix à discuter. 561-1359.

GIMMY 1973, bon état. 684-8162.

GIMMY 1978, 55,000 milles, 4 roues motrices. $4,500. 643-3467.

GMC Jimmy 1975, 350 manuelle, 2 roues motrices, très bon état. $2,000, 663-2166.

GMC 1972, 4 tonnes, avec équipement pour pulpes (bois) $3,000 ou meilleure offre. 819-986-1814.

GMC 1979 avec VR, plateforme et chargeur. Prix à discuter. 819-983-2084.

JEEP CHEROKEE Golden Eagle 1980, extension 3 ans de garantie. Jour 663-8383, soir: 663-5087.

JEEP CJ-7 1977, parfait état, certifié, $5,000. 684-2615.

PICK-UP CHEV ¾ tonne Custom De Luxe 1976, 4 x 4, automatique, servodirection, servofreins, avec charrue, 24,000 milles, $4,300. 749-0764.

PICK-UP Ford 1976 4 x 4, ½ tonne, très bon état, $3,500 ou meilleure offre. 643-2864.

REPRISE de finance. Camion international 1974, 6 roues, V-8, essence, moteur défectueux, meilleure offre. Pour de plus amples renseignements: 986-8525 ou 663-5523, France Bédard.

STEP-VAN GMC, 1970, 1 tonne, 6 cylindres. $600. 568-4222.

SUZUKI 4x4 1981. 777-4176

UN CUBE Van 1974, 6 cylindres, $1,800, 827-3697.

UN KARY Van 1974, 10 pieds, $2,000,. 827-3697.

UN KARY Van 1973, 12 pieds, $950. 827-3697.

149 CAMIONS A VENDRE

VAN DODGE 1979, fini à l'intérieur, très propre, $5,400. 663-2808.

VAN DODGE 1972, 318, vitrée, $950. 671-3251.

VAN FORD Econoline, très bon état, 663-3139.

VAN GMC 1977. Parfait état. 770-3886.

VAN GMG "Rallye" STX, 1978, automatique, servofreins, servodirection, intérieur fini, sièges capitaines à l'avant et luxueuse banquette à l'arrière, suspension garantie à la vie. Excellente état. Prix à discuter. Après 18h (819) 985-3297

VAN Rallye STX 1979, finie en usine, impeccable, plusieurs extra. $6,500, 749-1832.

VAN 1976 Ford, 6 cylindres, standard, camper, toit fibre de verre, équipé camping, $2,000. 776-1225 après 5hres.

VAN 1980, 305 Chevrolet, intérieur fini avec camperette, très propre, parfait état, 663-1632 ou 663-6089.

1973 DODGE Van, très bon état, V6, 225, manuelle, 663-9061.

1974 CHEVROLET, boîte courte, moteur 455, bon état, $1800. 819-454-2391.

1974 FORD pick-up, 302 automatique, bon état. Appelez Jean 568-2289.

1975 FORD F-100, 360, 71,000 milles, manuelle. $1675 ou meilleure offre. 770-2779.

1979 DODGE Maxi-Van, moteur 360, automatique, très bonne condition, $5,790. Prendrais petite auto en échange. 236-6132. 643-3572.

1980 FORD Pick-Up, ½ tonne, 6 cylindres, 5,000 kilomètres, tout équipé, $6,500, 568-3521.

1980 FORD Super Cab Deluxe F150, transmission automatique, servodirection, servofreins, radio am/fm stéréo cassette, après 18h 00, 568-4296.

1981 FORD, F250, 4X4, "Super Cab", 745-8058

$3688

FORD 1978 8 cylindres, automatique, servodirection, servofreins, stock: 2198A. Walkley Datsun. 521-6262.

$6689

AMC Eagle 1980, limitée, 6 cylindres, automatique, 4 x 4, stock: 1093A. Walkley Datsun, 521-6262.

151 MACHINERIE A VENDRE

CAMION A BOIS GMC 1976, une garette «Tri Farmer» 1965, 613-673-5452.

CHARGEUR Michigan 1959 sur pneus. 1½ verge en parfait état. 819-428-3296.

LOADER 450 John Deer, très bonne conndition, $8,000 avec remorque 3 essieux, $1,800. 986-6486.

TRACTEUR de ferme Super Oliver 55, 1971. 663-7843.

TRACTEUR de ferme Massey 30, modèle avec pelle, moteur reconditionné. $2,500. 613-443-5418.

TRACTEUR de ferme International Farmall Super C, 1954. Bon état. 663-2578 après 16h 00.

TRACTEUR International avec chasse-neige et charrue, tous en état de fonctionner, $1,300, 749-0764.

TRACTEUR International modèle 434, parfait état, pelle avant, gratte arrière, cabine, chaine, 663-1388.

1250 MULTILITH 10 x 15. 824-5504.

152 MOTOCYCLETTES A VENDRE

CAN-AM 250, TN'T, 1977, très bonne condition. Entre 6h 00 et 9h 00. 684-3301.

DEUX Honda CM400-T, 1979, comme neuves, équipement. Après 18h: 777-8605.

HONDA CB350, 1972, à vendre ou échanger pour petit. 643-4819.

HONDA CN 400, 1980, 6,700 kilomètres, $1,300. Après 5h 00: 770-9757, demandez Bob.

HONDA CR80R 1981, prix a discuter, 771-5153.

HONDA PA-50, 1980, très bon état. Prix à discuter. 568-6415.

HONDA XL-175, en bon état. Après 18h, 568-3375.

HONDA 1981 à vendre, 400CC. 568-2877.

HONDA 750K, 1978, «windjammer», 10,000 milles, excellent état, 770-2021.

KAWASAKI KD-100M, 1979, bon état, $490. Après 16h 00 771-6442.

KAWASAKI, KZ1000J1 1981, «Crash-bars», système d'alarme, $3,925, jour: 771-3779, soir: 568-4911.

KAWASAKI LTD, 250, 1980, neuve, équipée, $1,695, entre 17h 30 et 19h 00, 776-5106.

KAWASAKI 1,000 LTD, 1980, comme neuf, 777-0076, 561-1579.

KAWASAKI 1981 KDX, 175, prix à discuter. Après 17h 00 561-3604.

KAWASAKI 1978, KL-250, 1,000 km, $950. 561-0943.

KAWASAKI 1978, modèle, KM-100, $425. 1-819-986-8473.

KAWASAKI 1980, 440 LTD, toute équipée, $1,850. M. Major. 777-2646, 776-2372.

KAWASAKI 440 Ltd 1981, 6,000 kilomètres, $1,700. 776-0911.

MOBYLETTE Callifo 1979, 49CC, besoins réparations mineures. $140. 777-6233.

MOBYLETTE HONDA 1981, PA-50, meilleure offre. 643-1886 après 3h 00.

MOBYLETTE à vendre, 1978, Mobil, $375, 771-5205.

MOTOcyclettes, mobylettes, scooters. Centre Kawa de Hull. 31 Audet Hull 770-5000

PE 175, ENDURO 1979, $950 avec botte Can-Am. 819-671-3260 après 18h.

SUZUKI GS 1,000,1978, carénages sport, très propre, $2,300, 663-3141. Après 17h00.

SUZUKI RM-80, valeur $1,000 demande $500. 827-2466.

SUZUKI TS-100, routes et sentiers, excellent état, après 16h 776-4291.

SUZUKI 185 GT Spécial 1974, moteur 77, très bon état. $600. 777-2464.

SUZUKI 500 CC 1975, bon état, bas millage, $800. Après 18h 0& 684-0677.

XL-500 ANDURO, 1981 Honda rouge, 6,000 kilomètres, 673-5795.

YAMAHA RD 400, 1976, prix à discuter, Louis 568-4790.

YAMAHA Special II, 400, 1981, comme neuve. Prix à discuter. 771-3680.

152 MOTOCYCLETTES A VENDRE

YAMAHA XS-1100 1978, 14,000 kilomètres. 745-7051 Bob Labonté.

YAMAHA 1978, 650 c.c., 17,000 kilomètres, $1,275. 663-9725.

YAMAHA 1980, RD 400, plusieurs extra, bas millage et parfait état, 777-3439.

YAMAHA 1980 850, spécial de minuit. Excellent état. 233-2830. N'importe quand.

YAMAYA 1976, 650, 20,000 milles, $1,200 ou meilleure offre. 10 De Bourgogne, Aylmer.

1973 SUZUKI 500T. Très bon état. $550. 561-1373 après 18h.

1978 HONDA 750K, 23,000 km, windjammer, toile, $2000. 819-454-2391.

1981 KAWASAKI 440, 8,700 km, bonne valeur. Robert: 663-9484 jour.

1981 SUZUKI RM-125, achetée avril 1982, $1,200, 561-1374.

1982 KAWASAKI 440 LTD, comme neuve, prix à discuter. Entre 16H 30 et 19h: 777-3420 demandez André.

153 BATEAUX A VENDRE

BATEAU aluminium 12 pieds avec 9.9 Chrysler, $850, entre 16h 30 et 17h 30. 819-427-5800.

BATEAU d'aluminium de 10 pieds avec moteur Johnson 4 forces avec réservoir et rames. $600. 771-3572, 643-9745

BATEAU de capitaine 22 pieds, $1,500 ou meilleure offre. Jack ou Ronald 777-1833.

BATEAU 35 pieds, informations lundi au vendredi, 9h à 17h, M. Lamarche, 777-5293.

CANOT aluminium, 14 pieds, $200. 771-5688.

CANOT 14 pieds, Radisson, bout carré. 663-3858.

CHALOUPES et rames, 362 Magnus, Gatineau, 643-2229.

CHALOUPES 10 pieds et 12 pieds en contreplaqué. $295, $335. 232-0719.

EXCELLENTE aubaine! 16 pieds, «Sunray» moteur intérieur, pieds extérieur, 6 passagers, moteur OMC 140 forces, toit convertible, plusieurs autres extra. Excellent état. Seulement 25 heures de conduite, remorque incluse. Doit vendre. Meilleure offre, 770-3150.

PLANCHE à voile «Windsurf» 1 saion d'usage, très bon état. Après 17h00, 771-6508.

SUNRAY 1978, 18½', V8, comme neuf, très bien équipé avec remorque $12,000. 521-1141 après 16h30.

TEMPLETON MARINE

PRINCE Craft et Peterborough. Le plus gros assortiment dans le district. Templeton Marine, 663-2603 lundi au vendredi de 9h 00 à 18h 00, samedi de 9h 00 à 17h 00.

VOILIER 4.8 Bombardier, 420 International. Comme neuf, 663-3001, 746-7985.

2 STARCRAFT, 14 pieds, aluminium, 275 kilo. (Punt) $600. chacun 777-5237.

154 MOTONEIGES A VENDRE

MOTONEIGE Bombardier 1972, 24 forces, bon état, $150, 827-3468.

1976 SKIROULE 340, excellent état, $495. 561-4682.

156 ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

AA VENDONS pièces usagées. 663-5551, 663-3388.

AVONS moteur et transmission 318. 57,000 milles, $250. 1-819-671-3028.

CHEVELLE Malibu 1974 pour pièces, 643-2934, 643-1689.

DEUX Mag avec pneus, grandeur 14. 568-2033, 561-1710.

DODGE Charger 1969, pour pièces, 684-3716.

J.N.R. AUTO PARTS. Nous vendons pièces usagées et achetons autos pour pièces. 776-3558.

MOTEUR et transmission pour Chevrolet 6 cylindres, $250 ou meilleure offre. Après 17h00, 777-0538.

MOTEURS, transmissions, différentiels; Toyota 1974, Datsun 1973, Oldsmobile 1975. 819-671-2022.

156 ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

MOTEUR à vendre, 327, avec transmission 4 vitesses, le tout $450, 663-0127.

MOTEUR 318, 1973, bon état. 561-2267, Claude.

MOTEUR 350 pour Chevrolet, $300, après 17h00 561-1721.

PNEUS et «rims», jantes 14 pouces, comme neuf, 643-1910.

PNEUS, grandeur 14 et 15, $15. et plus. 494 Notre-Dame, Gatineau. Entre 15h et 20h.

RAMASSONS vieilles voitures. Payons biens. 568-5473.

ROUES «Mags» 15 pouces, «Bull rack», pour pick-up, 233-4116.

UNE PAIRE de Slick de 9" avec Cragar SS, $250, 561-3174.

2 PARE chocs arrière, prix à discuter. 568-3307.

2 PNEUS style radial 75R15, $40 chacun, 1 an d'usage, 663-4672.

4 MAGS en excellent état. $450 incluant 4 pneus Tornado sport G-60-15 neufs. 643-3210.

4 PNEUS neufs d'été, grandeur 7:00-14, $100, 770-8898.

4 PNEUS radiaux BF Goodrich avec roues mags, grandeur 13, valeur $900 pour $300. 568-9873.

5 ROUES Rallye Sport, pour GM, grandeur 15 pouces, $100, 568-1313.

7 ROUES Mags à vendre, 1 «hurst» pour transmission standard, et autres articles à prix raisonnables. 771-8462.

157 ACCESSOIRES DE BATEAUX

MOTEUR Mercury, 7.5 avec réservoir 5 gallons, $500. 459-2733 après 16h.

MOTEUR 20 forces «Mercury», comme neuf. $1100. Après 17h: 819-986-5053.

1971 JOHNSON 40 forces, avec contrôle à distance, tel quel, meilleure offre, après 18h 00 568-5764.

159 ACCESSOIRES DE CAMIONS

BOITE DE CAMION ½ ou ¾ tonne, isolée avec support de bateau. 777-3534.

CYLINDRE et pompe pour camion bascule. 568-1593.

DOMPEUSE 14 pieds, bon état. Prix à discuter 663-6578.

REMORQUE pour transport de bois, 3 essieux, 42 pieds longueur, (819) 777-5384

«STEP BUMPER» pour camion ½ tonne. 663-3841, 643-1500

2 PARE-CHOCS arrière pour Ford. Panneau de boite Chevrolet ou GMC, côté gauche. Prix à discuter. 568-3307.

161 REMORQUES

REMORQUES tout usage, 4 x 8, avec boîte casculante. Après 18h, 446-4584.

165 DIVERS DEMANDES

ACCEPTERAIS laveuse, sécheuse, poêle, peu importe condition, 663-1886.

ACHETERAIS métier à tisser 45 pouces, 643-5381.

AUBAINE. Achetons meubles usagés. Nous offrons le meilleur prix. 777-9855, 778-1878.

HAUT PRIX pour appareils d'occasion, fonctionnant ou non. 725-1231.

NOUS achetons et vendons meubles et appareils ménagers. 776-1896.

RALPH'S FURNITURE paie comptant pour l'ameublement et les appareils pour le foyer. 234-6737.

RECHERCHE 6 fenêtres pour roulotte. Après 18h: 731-0671.

REFRIGERATEURS ameublements de maison, demandés immédiatement. Les plus hauts prix payés. 234-4788.

166 ENCANS

ENCAN de ménage, antique et moderne, outils de jardin et ouvrier, ameublement de maison au complet. Samedi 17 avril à 12h30, 26 rue Dollard, Casselman, Ontario, sur propriété de M. Henri Lestage.

166 ENCANS



ENCAN DE FERME

LOCATION: Lot 16, conc. 10, 1 mille à l'est de St-Albert, Ont., sur le chemin de Casselman, sur la propriété de M. Arthur Paquette.

DATE ET HEURE: Le samedi 24 avril, à 1h 00 p.m.

MACHINERIE: Tracteur John Deere 2130 avec cabine, 70 h.p., 950 hrs. Tracteur John Deere 2120 avec chargeur, 60 h. p., 1850 hrs. Ligne complète de machineries agricoles.

M. Arthur Paquette
St-Albert, Ont.
1-613-987-5448

ENCANTEURS:
Léo Ménard,
232-3916
Régent Ménard,
443-2884
Delmer Spratt,
282-1351

TERMES: comptant.

166

166 ENCANS



ENCAN DE FERME

LOCATION: 1 mille au sud et 3 milles à l'ouest de Morewood, 4 milles à l'est et 1 mille au sud de la route 31, sur le ch. Morewood, ou 6 milles au nord-est de Winchester.

DATE ET HEURE: Le vendredi 23 avril à midi.

TROUPEAUX: 47 vaches à lait (grade), 5 vaches à lait (pur-sang), 14 taures qui doivent vêler en août et décembre, 40 taures de 2-15 mois.

MACHINERIE: Ligne complète de machinerie agricole et équipement laitier.

FOIN: 2,000 balles

PAILLE: 5,000 balles

M. Robert et
Suzanne St-Pierre
Winchester, Ont.
1-613-774-5892

ENCANTEURS:
Léo Ménard,
232-3916
Régent Ménard,
443-2884
Delmer Spratt,
282-1351

TERMES: Comptant.

166



LES VEDETTES DU MOIS AU SEIN DE L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE

— VOICI!

Ces représentants des ventes ont mérité la considération de tous par leur initiative et leur service exceptionnel envers les clients de la région.



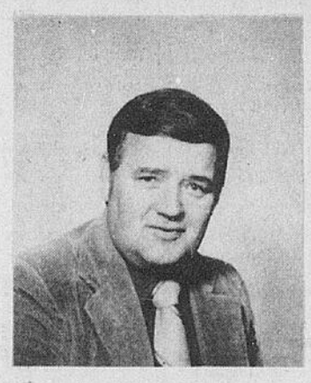
FERNAND BERNIER

MAITRE VENDEUR, MARS 1982

UN TRAVAIL complet et une persistance remarquable font de Fernand un vrai "MAITRE VENDEUR".

CONTINUE CE BON TRAVAIL!

S.C. TOYOTA AUTOMOBILES LTÉE
93 BOUL. GREBER, GATINEAU — 568-0066



PLACIDE CARPENTIER

Remarqué dans la vente de voitures d'occasion, M. Carpentier a mérité, une fois de plus, le titre de vendeur du mois. M. Carpentier en profite pour remercier sa nombreuse clientèle et vous invite à venir le rencontrer chez Lallier.

lallier AUTOMOBILES (HULL) INC.

"Votre concessionnaire HONDA"
981, boul. St-Joseph, HULL
778-1444



JEAN MERCIER

M. Mercier continue de s'affirmer au sein de l'équipe chez Pat Plante. De plus, il possède une connaissance approfondie des produits Volkswagen, qui demeure à la portée de tous!

PAT PLANTE AUTOS LTEE
"VENTE ET SERVICE VOLKSWAGEN"
850, BOUL. ST-JOSEPH
HULL — 770-0220



RON GERVAIS

Félicitations à Ron, notre nouveau vendeur du mois. Sa grande expérience dans le domaine automobile et sa renommée auprès de sa clientèle, font de Ron, l'homme à voir lorsqu'il est question d'acheter une voiture. Pour un produit de qualité, venez rencontrer Ron chez:

RENOMME POUR SA QUALITE
DuPortage
MERCURY-LINCOLN VENTES LTEE
949 BOUL. ST-JOSEPH, HULL • 778-2751



MARCEL OSBORNE

Pour le 3e mois consécutif. Félicitations à Marcel! Ce titre lui revient surtout à cause de son travail et de sa détermination. C'est, en plus, le gage qu'il saura vous conseiller adéquatement lorsque vous aurez à acheter votre nouvelle voiture.

roger **Lachapelle** pontiac · buick ltée
900, BOUL. ST-JOSEPH, HULL • 778-3111



MARCEL POTHIER

Toujours aussi populaire auprès des automobilistes, Marcel demeure en mesure de répondre à vos demandes. Un vaste choix d'autos et de camions sont à votre disponibilité si vous le consultez chez

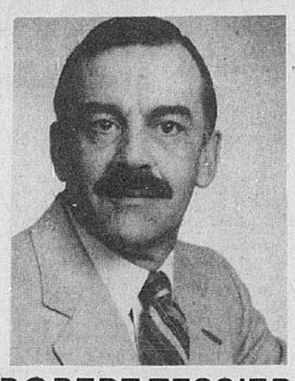
Cyrville CHRYSLER PLYMOUTH
900 boul. St-Laurent, Ottawa, 745-7051



PAUL RICHARD

Déterminé à servir ses clients de façon équitable, Paul se distingue comme vendeur professionnel. En effet, Paul a mérité le titre de vendeur du mois grâce à son acharnement au travail. Bravo Paul!

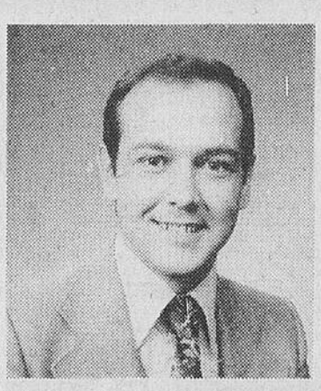
AUTO NORMANDIE-LEBRETON LTEE.
"Le seul concessionnaire exclusivement Renault à Hull"
920 boul. St-Joseph, HULL, 777-2611.



ROBERT TESSIER

En offrant un inventaire équilibré, Vachon peut satisfaire tous les consommateurs. De plus, l'expérience et la connaissance approfondie de Robert apportent de précieux conseils pour tout acheteur.

PONTIAC BUICK GMC
VACHON
Autoroute 417 — SORTIE VARS, EMBRUN
238-8410 835-3310



JACQUES GODMER

Le mois dernier, Jacques s'est distingué au sein de l'équipe Bélisle. Il a pleinement satisfait de nombreux clients en leur offrant de véritables aubaines. Bravo!

Bélisle
444 ch. Montréal, Ottawa, 749-5941



GAETAN GIBEAULT

MAITRE VENDEUR, FEVRIER 1982

En fracassant plusieurs records de ventes en 1981 Gaétan s'est établi comme un leader incontestable dans le milieu automobile. De plus, il commence la nouvelle année dans la même veine en assurant un service impeccable.

BRAVO GAETAN!

S.C. TOYOTA AUTOMOBILES LTÉE
93, boul. Gréber, Gatineau — 568-0066

166 ENCANS

ENCAN PUBLIQUE
SAMEDI 24 avril 1982 commençant à midi, chevaux, machinerie, antiquités, accessoires de maison. Propriétaire: M. et Mme Roland Shouldice, R.R. 3 North Gower, Ontario. 1½ milles à l'ouest de North Gower, route régionale 5, vers Richmond. Termes: comptant ou chèque certifié. Encanteur: Ken McNeely, Komptville, Ontario. 258-5988.

167 DIVERS A VENDRE

AA MIEL: trèfle et sarrazin $1.10 la livre, $1.00. Livre. 733-4419, 737-3823.

ALLIANCES de mariage en or 14 carat avec diamant 3 points. Valeur $300, 568-2916.

AQUARIUM tout équipé, 50 gallons, prix à discuter. 568-5637 après 16h.

ARMOIRES de cuisine, 778-0613.

ARTICLES de bébé: Ensemble (carrosse, poussette et chaise haute), jouets et autres. Après 17h 00, 663-5997.

ASPIRATEUR Electrolux vert $150, laveuse à tapis Electrolux $150. 777-2312.

ASPIRATEURS et lave-tapis usagés Electrolux, avec garanti. Après 16h 00 561-1259.

AUBAINE chaise haute, parc pour enfants, téléviseurs couleurs et noir/blanc, divan, poêle, réfrigérateur, lits jumeaux, 233-4116.

BICYCLETTE à exercice, $50. 568-9873.

BOEUF et LARD pour congélateur. Boucherie Allaire, 532 Boulevard Maloney Est, Gatineau. 663-3809

BOIS usagé, chassis, blocs de ciment. Thibault Démolition 568-0770

BONBONNE à air plus détendeur (plongée sous-marine). Après 17h: 568-3017.

«BRUNSWICK», Rir-H-O-Ckey Game», 3 x 6, $150. très bon état. 777-1212.

BUREAU semi-ministre, chaise, télécouleur, réfrigérateur, sofa-lit, articles de bébé, guitare, 233-4116.

CARROSSE de bébé, très bon état. Très bon achat, 568-6666.

CARROSSE Gendron neuf, balançoire Swingomatic, jouets Fisher Price, vêtements pour bébé,lit double Simmons, le tout en excellent état. 561-4617.

CHARGEZ MASTERCHARGE
PAYEZ vos «petites annonces classées» en donnant le numéro de votre carte à notre téléphoniste et le tour sera joué. 5602750.

CLASSES PORTATIVES
POUR MAISON, chalet, garage, hangar, grandeur 24 x 32, 10 x 34. Très bon état. 771-8458, 770—8911.

CONGELATEUR «Blue Ribbon», 24, cubes; tondeuse «Lawn-Boy» 19''; pupitre en «Teck» avec tiroir classeur; machine à chèque «PayMaster». 561-3050.

CRUCHES EN VERRE BARILS DE CHENE
CRUCHES 4 litres, en verre, 4/$1.99. Barils en chêne $15.; demi-barils, jardinières, $7.95. Entrepôt Cohen, 50 chemin Slack, 225-9116

ECONOMIE sur le bois de chauffage. Faites installer un écran de verre pour foyer, 684-4122.

ENCYCLOPEDIE Famille 2000, 24 volumes plus 8 volumes médicaux avec index. Très bon état, prix à discuter. 568-2033, 561-1710.

ENSEMBLE de chambre érable, adolescent, deux lits simples, $850. Ensemble de salle à manger en érable massif. $2,600. 819-326-6671.

ENSEMBLE de salle de bains; bain, toilette, lavabo, rose cendré, bon état. Lavabo de cuisine en acier inoxydable. 776-1238.

EPARGNEZ SUR ECLAIRAGES FLUORESCENTS
PLUS VASTES choix en ville. Eclairages à 2 et 4 tubes tous garantis, $15. et plus. régulateurs de puissance pour éclairages fluorescents, $6. Cohen & Cohen, 1963 ch. Merivale, 225-9111.

EQUIPEMENT de restaurant usagé à vendre 728-3797.

EQUIPEMENT salon coiffure complet ou individuel, bleu turquoise. Cause: Rénovations 613-488-2484, commerce: 613-487-2266.

FAUTEUIL Provincial français, orgue 1 cvlavier, foyer. 568-8820.

FOURNAISE à gaz «Martin's» suspendue, 340,000 B.T.U. pour chalet, maison, bon état. $275. 776-3230.

FUSIL ITHACA modèle 600, 12, GA. super posé. Demande $500 enregistreuse à bobine Teac, modèle A4300 SX, valeur $1,600 demande $1,000, 455-9634.

GUITARE «Epiphone», sténotypie, chaise-haute, tale pour télévision. 776-3895.

«GUY-CHART SYSTEM» avec 5 panneaux d'équipement. $3,000. 561-4527.

HIDE A BED, chaises, portes de garde-robes, divan-lit. 663-4878.

MACHINE à Coke, 48 cannettes, bon état, $125. 156, chemin Aylmer.

MACHINE à crème glacée molle. 776-4430.

MACHINE à crème glacée molle, bon état, prix à discuter, (819) 456-3368.

MACHINE à crème glacée molle Electro-freeze, comme neuve. 234-8886.

MARCHE aux puces familial, 109 Lorrain, Templeton. Nous vendons et achetons de tout. 7 jours par semaine, 643-2207.

MATELAS et sommier 54 pouces Sealy Posturpedic, pratiquement neuf, 568-4828 après 14h 00.

MIEL trèfle et Sarrazin, $1.10 la livre, livré. 821-1106.

MOBILIER de salon, Bomboo pour fenêtres, 568-8681.

PISCINE 18x18 4½ profondeur avec «deck» de 8x4. 143 Sherbrooke, Hull.

PISCINE à vendre, 24 x 5, cause déménagement, 684-8140.

PISCINE 24', 4 à 5' profondeur, 75-A Chouinard, Hull. 776-0325.

PLYWOOD super spécial 4' x 8', épinette 3/8'' $7.95, ½'' $11.50, 5/8'' embouveté $13.95, aspenite 3/8'' $4.95 (Black Joe) Ten-test $3.99. 1-613-764-2876.

POELE couleur brun, ensemble de cuisine, 568-4722.

POTIER tour Legault à pied. 771-8068.

RADIATEUR «Space Heater» au gaz naturel mural de marque Lear. $165. 663-7232.

REALISTIC TRC-431, 40 canals AM, Panasonic RJ-3600, 40 canals AM, 60 pieds de Coax, antène .64, $300. 225-5215.

REMORQUE double, tente-roulotte Lionel moteur pour bateau 5 chevaux-vapeurs, 2 cylindres avec réservoir. Poêle et une Toyota. 643-2552

REPONDEUR de téléphone Radio Shack Duofone. TAD 25. 4 mois d'usage. $195 cause de départ. 663-7529.

167 DIVERS A VENDRE

RECYCLAGE UNE IDEE QUI PROFITE A TOUS
BOITES à disjoncteur, toute marques et grandeurs. Moteur électriques de grandeurs variées, $20. et plus
SEAUX 5 gallons, $2. grande variété d'enseignes de sortie, $15, et plus.
POMPES pour circulation d'eau chaude, de toutes marques et grandeurs, à partir de $75. et plus.
BLOCS de verre 8 x 8, $1.50 chaque; blocs de verre 6 x 6, $1. Blocs de ciment 8 x 8 et 6 x 8, $0.50 chaque.
HOMELITE à essence et renforçateurs de batteries pour camions et autos, modèle 8D289, complet avec la boîte de la batterie.
PORTES de garage basculantes, 10 x 12, 12 x 12, 14 x 12, 25 x 16.
OUVERT tous les jours de 8h à 5h, samedi de 8h à 4h. 1963 ch. Merivale, 225-9111.

REFRIGERATEURS à gaz propane pour chalet, 663-9601.

RESERVOIR à l'huile, 200 gallons, après 4h 00. 663-7307.

REVUES de tous genres à vendre. Prix à discuter. Claude: 771-9030 entre 16h et 18h.

ROULEAUX de tapisserie, très bonne qualité, motifs pour enfants, chambres, salons, 568-4311.

SECHEUSE Kelvinator, cloisons, canapé, tentures, lit d'enfant. 731-8972.

SOFA ET CHAISE; laveuse à vaisselle «Westinghouse», tondeuse à gazon, 749-1629.

SOFA-LIT 3 mois d'usage, $450, demandez Carole, 770-2435 après 5h 00.

SOUDEUSE à gazeline 200 ampères, moteur Wisconsol marque Lincoln, $1,000. (613) 824-6788.

SPECIAL DE BRIQUE REFRACTAIRES
LA MEILLEURE qualité de briques réfractaires, jusqu'à épuisement de la marchandise. 2½ po. x 4½ po. x 9 po., 50 cents chaque. Cohen & Cohen Ltée, 1963 ch. Merivale, 225-9111.

SYSTEME de discothèque, avec mixeur 8 pistes, «Teac», amplificateur 400 watts, «Sherwin Vega», 777-4417.

TABLE DE BILLARD 6X12 en ardoise $900. Après 18h 568-4323.

TABLE de pool, plywood, 4x8, bon état, $150. 643-1500, 663-3841.

TABLETTES EN METAL COHEN EST LE CHEF DE FILE
TABLETTES 12 x 36, $5.35
TABLETTES 15 x 36, $6.00
TABLETTES 18 x 36, $6.95
TABLETTES 24 x 36, $7.95
TABLETTES 18 x 48, $15.40
TABLETTES 24 x 48, $19.10
TABLETTES 24 x 60, $15.00 (d'occasion)
MONTANTS 6 pi. 3 po., $3.50
MONTANTS 7 pi. 3 po., $4.00
MONTANTS 8 pi. 0 po., $4.50
TABLES en acier 45 pouces sur 3& pouces, tiroir simple, un tiroir-classeur, $49.
ARMOIRE latérale 2 tiroirs, $200. Armoire latérale 4 tiroirs, $385.
ARMOIRE latérale 5 tiroirs, $485. Armoire verticale 4 tiroirs, $169.
MEUBLES de bureau à louer avec option d'achat. 50, chemin Slack, 225-9116, ouvert tous les jours de 8 à 5, samedi de 8 à 4.

TERRE à remplissage, sable, gravier, pierres concassées 0 ¾, dust. 561-1579.

VANITE antique, refinie professionnellement. Lit de voiture neuf pour bébé. Divan luxueux,. 684-1485.

VENTE D'INVENTAIRE A PRIX DU GROS
EQUIPEMENT de restaurant, boucherie, boulangerie. Malaxeur Hobart de 10 à 80 pintes; réfrigérateurs neufs et usagés; tables et chaises. Le Centre de l'Equipement, route 105, Chelsea. 827-2601.

VIDEO-DISQUES «Radio Shack», Sélections au choix, 561-4750.

168 VETEMENTS A VENDRE

CORSETIERE Spencer, gaines, soutiens-gorges, suports médicaux, dessinés individuellement. Germaine Lafrance, 25 années d'expérience 314 Lévis, Gatineau. 663-3964.

COSTUME en cuir brun pour femme, 8-9 ans. Bon prix. 771-2456.

HABIT pour homme, 3 pièces, porté 2 fois, grandeur 30-32. Prix à discuter. Après 4h30: 561-6326.

MANTEAU en cuir noir pour homme, comme neuf, grandeur 36, prix demandé $75.00 seulement. 777-8243 après 4h 30.

MANTEAU en cuir ¾ pour homme, taille 40, couleur tan. 776-4553.

ROBE DE MARIEE 5 ans, ombrelle, chapeau, bouquet, $175. 643-2788.

ROBE de mariée grandeur 7 ans. $275. 561-5641.

ROBE de mariée, longue avec voile et diadème, 12 ans $200; robe longue jaune, manches longues 9 ans, robe turquoise 11 ans, $50 chacune. 663-3624.

ROBE de mariée, grandeur 11, avec chapeau et parasol décoré. 561-3428 après 17h.

ROBE de mariée avec chapeau, grandeur 10 ans, $250, 777-6203.

ROBE longue en chiffon bleu ciel, grandeur 12, portée une fois seulement. Après 6h: 568-7180.

ROBES de première communion, longues, blanche, dentelle, 8 et 10, et accessoires. 568-7097 après 18h.

TRES belle robe de mariée et voile, grandeur 5-7, 643-1506.

VETEMENTS de boutique pour dame, prix à discuter pour le tout, 568-5307.

VETEMENTS naissance à 18 mois, garçon. 643-2144.

170 DIVERS A LOUER

ROBES de mariées à louer, 4 rues Ste-Hélène, Hull, 777—3904.

ROBES de mariées et filles d'honneur à louer, avec rendez-vous. 568-3738.

171 ECHANGES

PETIT bungalow dans Rockland, terrain 75X380, à vendre ou échanger pour chalet, roulotte ou appartement. 749-1629.

173 BICYCLETTES

50 BICYCLETTES, roues, tricycles, réparation échange. 777-2965, 778-3704.

175 APPAREILS MENAGERS

APPAREILS ménagers reconditionnés garantis. Nous livrons. 232-3631, 749-8325.

ASPIRATEUR usagé Electrolux, avec balai électrique, parfait état, 770-1854.

B & B Used Appliances. Gros appareils remis en état et garantis à bas prix. Nous livrons. Ouvert les jeudis et vendredis jusqu'à 9 p.m. 1096 rue Somerset Ouest.725-1231.

175 APPAREILS MENAGERS

CONGELATEUR 15' cubes, 2 ans d'usage, $275. 770-0845 après 17h.

CUISINIERE 30'', couleur cuivre, très bon état. 568-5905.

CUISINIERE 30'', or, 2 ans d'usage, $125; réfrigérateur, or, givre, 17' cubes, $200. 770-0822.

LAVEUSE et sécheuse, G.E., couleur or, (modèle appartement) 3 mois d'usage. Valeur $900 pour $450. Cause de déménagement. 200 Cité des Junes, app. 1010, Hull.

LAVEUSE sécheuse bon état. Prix à discuter. 663-1886.

LAVEUSE, sécheuse, poêle et réfrigérateur, très bon état. Prix à discuter. 224-5644.

LAVEUSE-sécheuse d'appartement «Kenmore», amande, garantie jusqu'au mois de mars. $700. 663-1490.

LESSIVEUSE, G.E., très propre, cuisinière 30 pouces. après 18h 827-1808.

MINI laveuse et sécheuse General Electric, bon état, $350, après 18h00, 561-1855.

PETITE sécheuse ''Hitachi'' à vendre. 776-0106.

POELE ELECTRIQUE et à l'huile, 663-0733.

POELE encastré Findlay turquoise, en bon état. $125. 745-8525.

POELE et réfrigérateur comme neufs, or, $800. Laveuse-sécheuse Moffat, $700, etc. Doit vendre, cause départ. 777-2057.

POELE électrique Brandford, réfrigérateur 21 pieds cubes MacLarry Easy. Prix à discuter. 771-6341 après 16h00.

POELE, réfrigérateur, $500. 568-0081.

POELE, réfrigérateur, Admiral, or, 1½ an d'usage, 777-2985.

POELE, réfrigérateur, $500 ou meilleure offre, 663-7601, 663-0733.

POELE Sears Classic avec fourneau au dessus, armoire en dessous, très bonne condition, faut voir, $325. 156 Ch. d'Aylmer.

REFRIGERATEUR/congélateur, de luxe, 2 portes verticales, excellente condition. 777-3538.

REFRIGERATEUR brun Bélanger. $150, 663-2328 après 17h00.

REFRIGERATEUR Kelvinator, blonc, 2 portes, sans givre, très propre, $250. 235-3585.

SECHEUSE Kenmore, 2 vitesses, 2 programmes, très bon état, $190 ferme. 824-7277 (en anglais s.v.p.)

176 RADIOS-TELEVISEURS

MEUBLE, stéréo cassette, presque neuf. 568-0342.

TELEVISEURS usagées toutes grandeurs, garanties, Mooney's Bay TV, 733 Avenue Ridgewood, 733-6327.

TELEVISEUR couleur à vendre. 771-4544.

TELEVISEUR couleur Zenith 24 pouces dans cabinet style canadien, $800. 819-326-6671.

TELEVISEUR couleur 21 pouces, Quazar Modular IV, $375. 2 caisses de son Yamaha A41-15H, $1,200. Après 18h 00 746-3965.

TELEVISEUR couleur «Admiral» 12 pouces, $235. 663-6964.

TELEVISEUR couleur marque Philco, 20'', cabinet en noyer sur plancher, parfait état, très propre. $300, 156 Chemin Aylmer.

VIDEO-caméra RCA, CC010, demande $750. 827-0739, vendredi et samedi soir 459-2060.

177 AMEUBLEMENT

AMEUBLEMENT Charette, achetons et vendons meubles usagés. Légers déménagements. 777-3931.

DEUX fauteuils, tabouret, 3 tables à café. 643-3701.

ENSEMBLE de chambre, bureau et table de chevet, ensemble de cuisine, ensemble de salon, le tout pour $450. 771-1888 après 18h 00.

LITS jumeaux neufs, 39'', Après 17h 30. 770-4453.

MEUBLE avec écran 52'' pour télévision $400. 685-1253.

MOBILIER cuisine à vendre. Après 19h: 561-6354.

MOBILIER cuisine velours rouge, valeur $1000 demande $500; congélateur 23' cube «Westinghouse» $250. 422-3661 (819).

MOBILIER de salon: Divan 3 places, 2 chaises berceuses, pouf, 3 tables. Table de cuisine 6 chaises, buffet, huche, armoire, de coin, en orme solide. Et draperies disponibles, 663-2980 après 18h 00, 771-03755.

MOBILIER de salon, style Espagnol, table à café et de coin. $600. 777-2009 après 17h 00.

MOBILIER de salon style Contemporain, très propre. 777-9209.

MOBILIER de salon provincial français, avec 3 tables, $475. Après 6h00: 684-2983.

MOBILIER salon complet, poêle, meilleure offre, 568-6760.

MOBILIER salon, colonial, 2 tables à café, très propre, $550, 568-2928.

SALLE à manger, chêne avec buffet et vaisselier, 776-2518.

SOFA fleurie brun 96'', $299. Après 17h 568-3108.

STEREO, 2 tables salon, style provincial, 446-4686.

TABLE de 96 pouces en érable «Vilas» avec 8 chaises en excellent état. 819-986-1549.

TABLE ronde en chêne solide, style antique, 55x44, 4 chaises capitaine avec coussins. Très propre, $300. 156, Ch. d'Aylmer.

178 VENTE DE GARAGE

GRANDE vente annuelle. Ecole Elmwood. Rockliffe. Samedi le 24 avril, 10h a.m. à 16h. Bas prix et grand tirage.

POSTE D'ECHANGE
WAKEFIELD, Espace gratuit, licence incluse, artisans, marchants, et agriculteurs. Faites l'échange ou la vente de vos produits au meilleur emplacement. 827-1017.

VENTE de garage, 15, 16, 17 avril, 125 rue St-Henri, Hull, 777-6917.

179 ANTIQUITES

HARMONIUM et meubles 1900-1930, 771-7089.

MARCHE AUX PUCES
DIMANCHE 18 avril, 160 Beechwood, 9h 15 à 16h 00, 744-1257.

PIANO antique, bois de rose, décapé, Williams 1ère édition, $800, 770-0601 avant 9h 00 p.m.

TABLES, chaises, buffets, vaisseliers, divans, commodes, bureaux, armoires, etc. 561-3138.

180 CHAUFFAGE-BOIS FOYER-POELE

BOIS DE CHAUFFAGE de démolition $10 pour un camion d'une demie tonne. Thibeault démolition. 568-0770.

180 CHAUFFAGE-BOIS FOYER-POELE

BOIS de foyer et slab de bois mou sec. 663-0934.

BOIS sec pour foyer à vendre, $25 la corde, 685-1294.

FOURNAISE centrale, à l'huile. Prix à discuter. 643-2011.

181 MATERIAUX

2 PORTES de garage commercial 12x10 électrique. Tuyaux, fer angles, toutes grosseurs et longeurs. Briques usagées. En personne coin Lyon et Albert ou jour: 778-2808, soir après 18h00 663-5046.

186 ANIMAUX A VENDRE

ATTENTION le Ranch A.M.A. offre maintenant des cours d'équitations à ses clients. Randonner à l'heure, longue randonnée d'au moins 2½ heures. Ambiances, musique, dance, jeux, etc. Le tout dans un site enchanteur. Renseignements: 663-2314.

BEAU Doberman, oreilles et queue coupées, $200. 770-1861 soir.

BERGER allemand, $150. Après 18h: 20 Charlevoix, Hull.

BERGER allemand, femelle, pure race, 1 an vaccinée, bonne avec les enfants. $150 après 17h 00. 663-4475.

BOSTON Terrier, mâle, 1 an et chiots, mâle et femelle. 746-6891.

CANICHES semi-miniatures, apricot, chiots avec certificats de santé. 561-0898, 568-0546.

CHARGEZ MASTERCHARGE
PAYEZ vos «petites annonces classées» en donnant le numéro de votre carte à notre téléphoniste et le tour sera joué, 560-2750.

CHATONS Siamois, 6 semaines. 770-2091.

CHIENNE Bulldog, 4 ans, bonne avec enfant., 235-1037.

CHIOT Colley pure, 8 semaines. Après 18h00, 986-8087.

CHIOTS «English Setter» 1 mois, pur sang, non-enregistré, $100, 568-4772.

CHIOTS Labrador noirs, enregistrés C.K.C., vaccinés. Après 18h: 663-2773.

CHIOTS Lhasa Apso dorés et blancs, enregistrés, vaccinés, 728-7112.

CHIOTS Setter irlandais, C.K.C., enregistrés, traités contre vers. $150. 835-2957.

COLLEY pur sang, 2 ans, meilleure offre. 561-3635.

COLLEY 7 mois et chiots enregistrés, Embrun: 443-3845.

DALMATIEN femelle, pure race, 2½ ans, vaccinée, opérée. 746-0098, après 17h 30.

DEUX Epagneuls blonds, mâle et femelle, 2 ans, enregistrés, 827-1650 après 17h.

HEREFORDS: 10 taureaux 14-25 mois, 25 génisses 15 mois. Race pure. Sans Cornes. Enregistrées. 1000 semences Timothy, nettoyées et classées, bonne qualité. 0.45 la livre. Gatineau, 1-819-663-5798.

HUSKY sibérien femelle, enregistrée, dooberman femelle, 561-3050.

IRISH SETTER femelle, 2 ans, pure race, enregistrée, 663-1754.

JEUNE «Poodle» miniature mâle, papier enregistré, couleur brun, recherche femelle pour accouplement. Entre 18h et 20h. 741-8508.

MALAMUTH d'Alaska, enregistré CKC, vacciné, $200. Après 6h: 684-3999.

PETIT chiot à donner. 663-6879.

PETITS châtons, $25 chacun. 771-2749.

POULES pondeuses, petits lapins, canards, oies, agneaux, chevreaux, et chèvres. 684-2326.

REMORQUE à coude double pour 4 chevaux et camion à vendre. 839-5393.

SCOTCH COLEY, $125. 643-2011.

SELLE WESTERN, $200, jamais utilisée. Deux selles d'exposition garnies d'argent. Selle anglaise, $125. 824-5930.

UN TERRIER mélangé avec Colley miniature. 2 ans, vacciné, mâle coupé. 235-1037.

2 PETITS chiots mélangés. 235-1037.

4 CHIOTS Lhasa Apso, toutes couleurs, enregistrés, vaccinés, $250, 771-9985.

5 CHIOTS Berger Allemand, 6 semaines, 986-3104.

189 NOURRITURE-ANIMAUX

2,000 balles de foins de bonne qualité. 561-4365.

195 REPARATIONS ET SERVICES

REPARATIONS de telepipe, micro-ordinateur, imprimante, jeux vidéo, etc. 777-3394.

208 MUSIQUE

BESOIN d'un batteur capable de chanter pour musique Rock & Roll et Pop, pour orchestre déjà établi. 456-2675.

CHARGEX MASTERCHARGE
PAYEZ vos «petites annonces classées» en donnant le numéro de votre carte à notre téléphoniste et le tour sera joué. 560-2750.

COLLECTIONNEUR. Instruments de musique anciens, petite hormonium à pédale se referme comme un coffre, $250; radio-cabinet, style retro, $100. 771-0988.

COURS: chant, orgue, piano. Nous accordons les pianos. 749-8577.

DISCO Ideal, musique de tous genres et toutes occasions. Claude 778-0547, André 771-4456.

DISCO-TEMPO, musique, plaire tous les goûts. Maurice 827-3233.

DISCOTHEQUE mobile, discomovers pour toutes occasions. Prix raisonnable. Marco: 771-5751, Pierre: 770-9014.

FLUTE TRAVERSIERE Artley 321, neuve $200, 776-4813 entre 17h 00 et 20h 00.

GUITARE Gibson Les Paul, valeur $1,000 avec étui, demande $450, 777-0716.

GUITARE électrique «Kent» avec amplificateur, «Regal». 745-1082.

HAUT-PARLEURS Advent, valeur $685 pour $285. 568-3083.

ORCHESTRE VIBRASSION
AVEC DISCOTHEQUE pour toutes occasions. Musique variée. Réservez maintenant. 771-3798, 561-2345.

ORGUE Kimball Performer, livres de cours. Demande $2,500, 521-5683.

ORGUE Lowrey 2 claviers. 663-0900.

PIANO DROIT, noir, Willis, banc et lampe, bon état, meilleure offre. 778-1822.

PIANO Quartet, neuf, $975, 777-0710.

SON ET LUMIERES FM
VOUS désirez louer, achetez ou vendre de l'équipement? Appelez-nous, on peut surement vous aider. 561-2421.

VIOLON fabriqué en Allemagne. Prix à discuter, après 17h 00, 663-6112.

208 MUSIQUE

STEREO Realistic, 25 watts par canal, amplificateur, table tournante, 2 hauts-parleurs. Après 5h 00 561-0179.

TABLE tournante Kenwood, 776-0996.

VOULEZ-VOUS de la bonne musique. Pour ne pas être déçu appelez Disco Inter-Cité. 771-0692

214 PHOTOGRAPHIE-CAMERA

LENTILLE Olympus, 200 mm, valeur $250 pour $90. 663-6768.

MAMIYA 35 mm, objectifs. 777-1324. Après 18h 00.

PHOTOGRAPHE de mariage, pour informations, soir: 778-1555

PROJECTEUR diapo format 2¼. $200. 778-1555.

222 HYPOTHEQUES

PREMIERE et deuxième hypothèque, service rapide, confidentiel. Sarra-Bournet Ltée, 771-7356.

230 MESSAGES PERSONNELS

AGENCE Gatineau. Confidentielles, sérieuses, efficaces rencontres. Pour tous. 568-3735.

ANALYSE de l'écriture. Pensée par le tarot. Lignes de la main. Conseils sur problèmes. 663-1606

AUBERGE, sauna (pour hommes seulement), chambre privée, avec téléphone, casier, douche «commune», télécouleur. 1070 MacKay, centre-ville, Montréal. 1-514-878-9393.

AU PUBLIC DANSE TOUS LES SAMEDIS SOIRS
MUSIQUE DE BAL, latine, américaine, polka. Grande salle, 2 orchestres alternants à chaque semaine. Venez rencontrer de nouveaux amis dans une ambiance amicale. Rafraîchissements disponibles. Entrée $3.50. tous sont bienvenus. 21h à 24h30 au Club Georgian, YM-YWCA, 180 Argyle à O'Connor.

AVENIR par les cartes, tarot, hypnose, Monique, 663-6526.

BERTHE AGENCE MATRIMONIALE
BUREAU de 11h à 18h. 776-6717.

BERTHE CLUB RENDEZ-VOUS MERCREDI-JEUDI VENDREDI-SAMEDI 8H P.M. à 2H A.M. DIMANCHE 4H P.M. à 11H P.M.
DANSE pour gens seuls, salle «Oasis», 2e étage, Hôtel Lafontaine, 336 Chemin Montréal, Vanier. 776-6717.

CONDITIONNEMENT physique, consultations et assistances privées à domicile. 684-2615.

DANSE ROMEO & JULIETTE TOUS LES JEUDI VENDREDI, SAMEDI MOTEL CONCORDE 333 CHEMIN DE MONTREAL 745-2112

DESIRERAIS rencontrer femme célibataire ou divorcée agée entre 45 et 50 ans pour lien d'amitié. Devrait mesurer entre 5 pieds et 5 pieds 5 pouces. Ecrire case 169 Le Droit, 375 Rideau, Ottawa (Ontario), K1N 5Y7.

ECHANGER avec une personne spéciale, services confidentiels pour informations écrire à Photo-Contact, Boite Postale 6, Gatineau, J8P 6J1.

HOMME célibataire, début trentaine, grand, mature, bon vivant désire rencontrer une gentille demoiselle. Ecrire à: Case 168, LE DROIT, 375 Rideau, Ottawa.

HOMME, dans la tentaine, professionnel, mature, enthousiaste, honnête, dynamique, Apprécie les communications vraies, le conditionnement physique, la croissance personnelle, les soirées intimes, des activités sportives, culturelles et sociales, une relation d'égal à égal. Recherche compagne avec dispositions semblables, de nature intellectuelle ou d'esprit cultivé, conciliante, émancipée. Ecrire Case 167, Le Droit, 375 Rideau, Ottawa, K1N 5Y7.

HOMME séparé, grand, mince, aimerais rencontrer une femme entre 31 à 40 ans. Ecrire case 162 Le Droit, 375 Rideau, Ottawa, Ontario. K1N 5Y7.

HOMME, 31 ans, 6 pieds, calme, optimiste avec garçon 2 ans, désire rencontrer une femme entre 25 et 32 ans, élégante, heureuse et aimant vie de couple. But sérieux. Ecrire Case 163, Le Droit Ltée, 375 Rideau, Ottawa K1N 5Y7.

HOMME 41 ans aimerait rencontrer dame ou célibataire pour rencontre après-midi ou soir, discrétion assurée. Ecrire cas 171, Le Droit, 375 Rideau, Ottawa, K1N 5Y7.

PENSEE par les cartes, dame seulement. 770-2932.

PROFESSIONNELLE. 32 ans, 5'9'', divorcée, petite fille 4 ans, aimerait rencontrer homme libre, 34 ans et plus, but sérieux. Aimerait également rencontrer femme pour discussions, amitié, sortie. Ecrire Case 158, Le Droit, 375 Rideau, Ottawa K1N 5Y7.

RENCONTREZ une personne spéciale. Tous les âges. Appelez chez Susie's au 820-7709.

REPONSE à vos questions, lecture carte ou dans la main — boule de cristal. 232-1315.

ROMEO & JULIETTE
VOTRE SERVICE de rencontre exclusif et personnel 2h 00 à 8h 00 p.m. 749-5472.

TOUTE personne connaissant les allées et venues de Robert Lacombe, est priée de communiquer avec P. Noy au 737-1780.

VOTRE avenir par les cartes. 771-5558.

232 TRANSPORT DEMANDE

COTE DE SABLE aux Terrasses de la Chaudière, allez/retour. Après 6h 00: 233-4210.

244 REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue. B.P.

REMERCIEMENTS à St-Jude pour faveur obtenue. R.V.

La faim devrait épargner les enfants.



Combattez la faim dans le monde
De votre palier
Donnez à l'UNICEF
Lors de l'Halloween

bourse de Toronto

LES COTES DE LA BOURSE SONT UNE COURTOISIE DE
GEOFFRION, LECLERC INC.
OBLIGATIONS — ACTIONS — OPTIONS
325,RUE DALHOUSIE, SUITE 905, OTTAWA — 232-9655
164, PROMENADE du PORTAGE, HULL. —770-6043

A à C

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Ch net
AMCA Int	180	$18½	18½	18½	— ¼
Abti Prce	1000	$18½	18⅛	18⅛	+ ⅛
Acklands	200	$12	12	12	— 1
Aero E	6300	190	175	175	—25
Agassiz	5042	95	93	95	+ 2
Agnico E	2950	$7⅛	7	7⅛	— ⅜
Agra Ind A	800	$8	8	8	
Akaitcho	2000	55	55	55	
Albany	1300	81	81	81	— 4
Alt Energy	11600	$12¼	12⅛	12¼	— ⅛
Alta Nat	100	$25	25	25	+ ½
Alcan	39187	$22¼	22	22	— ⅛
Algo Cent	100	$16	16	16	
Algoma St	2863	$34	34	34	
AStel p	200	$16	16	16	
Am Leduc	4000	25½	25½	25½	— ½
Andres W A	300	$15	15	15	
Ang CT 4½	100	$16	16	16	+ ½
Ang U Dev	2500	75	75	75	+ 5
Anthes	800	132	132	132	
Argus	176	$8⅜	8⅜	8⅜	
Argus C pr	754	465	460	460	— 5
Asamera	4150	$10⅛	10	10	— ⅛
Asbestos	500	$12½	12½	12½	+ ¼
Asoc Porc	200	290	290	290	+10
Astral	13400	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Atco I	55609	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Atco II	43050	$7¾	7⅜	7¾	— ⅛
Atlas Yk	18500	46	41	41	— 4
Atlas w	9000	11	11	11	— 1
Augmitto	1000	197	190	190	— 5
BC Sugar A	1000	$13½	13	13	— ¾
BP Can	16595	$31½	30½	31¼	— ¼
Bachelor	200	320	320	320	—10
Banister C	1200	$7½	7¼	7½	+ ¼
Bank BC	237	$19⅛	19⅛	19⅛	
Bk BC 228	200	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
Bank Mtl	16921	$21½	21⅜	21½	
Bk Mtl 285	2500	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
Bk Mtl 250	3600	$20⅛	20	20	— ¼
Bk Mtl w	8850	$5	490	5	
Bank N S	6131	$22¾	22⅜	22¾	+ ⅛
Bankeno	2000	400	400	400	
Bankeno u	3899	$5⅛	490	5	+ 5
Bankeno w	2000	115	103	103	—12
Bary Expl	2000	14	13½	13½	
Basic Res	2600	345	330	340	+30
Baton A	300	$7½	7½	7½	+ ⅛
Baton B	300	$7½	7½	7½	
Becker B p	3500	$15½	15½	15½	
Bell Canad	35507	$19	18⅞	19	
Bell A pr	z10	$23	23	23	
Bell C pr	1325	$17¼	17¼	17¼	
Bell 1.80	700	$14	13¾	13¾	+ ⅛
Bell 1.96	320	$22¼	22¼	22¼	— ¼
Bell 2.05	1000	$18⅞	18¾	18¾	— ⅛
Bell 2.70	18520	$21⅜	21¼	21¼	
Bighart O G	2650	$6½	6¼	6½	+ ⅛
Bl Hawk	z300	16	16	16	
Blake Res	16800	335	305	305	—30
Bluesky	3350	325	310	315	+ 5
Bluesky pr	400	400	400	400	+25
Bonza O	2516	225	220	225	— 5
Boots A pr	z25	$20⅜	20⅜	20⅜	
Bow Valy	28952	$15⅛	14⅞	14⅞	— ½
Bow Vly 7	100	$59	59	59	— 1
Bow Vly R	1600	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Bralor Res	4500	$8⅛	8	8	
Brscade p	7852	$29⅞	29⅜	29⅞	+ ¼
Brascan A	10937	$18⅜	18¼	18⅜	— ⅛
Brenda M	2070	$9¾	9½	9½	— ½
Brinco	262	$5	5	5	+ 5
Brinco p	2040	460	460	460	
BCFP	10529	$9½	9¼	9⅜	— ⅛
BCRIC	15405	355	345	350	
BC Phone	3805	$15¾	15⅜	15¾	
BCPh 4¾ p	100	$32½	32½	32½	
BCPh 1956	z20	$31¾	31¾	31¾	
BCPh 6.80	100	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
BCP 10.16 p	100	$17¾	17¾	17¾	— ¼

réalités économiques

• *L'exactitude des chiffres reconnue*

Ottawa donne plus qu'il ne prend au Québec

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Ottawa dépense beaucoup plus au Québec qu'il ne retire d'argent de cette province, selon un document du gouvernement québécois.

En 1980, le gouvernement fédéral a dépensé au Québec $14.9 milliards mais n'y a récolté en recettes et impôts que $10.5 milliards, révèlent les Domptes économiques du Québec.

Ces comptes viennent d'être publiés par le Bureau de la statistique du Québec et analysent, année par année, toutes les données de 1961 à 1980.

C'est un déficit de $4.4 milliards qu'Ottawa a donc connu dans ses opérations au Québec pour la seule année 1980, selon ce document du gouvernement du Québec.

Les comptes signalent qu'entre 1961 et 1973, le fédéral dépensait moins au Québec qu'il ne retirait d'argent.

Mais en 1974, la situation a été subitement intervertie: Ottawa a connu un déficit de $439 millions cette année-là dans ses opérations au Québec.

Ce déficit s'est accru les années suivantes; il est passé de presque $2 milliards en 1975 à $4.4 milliards en 1980, dernière année pour laquelle les chiffres sont disponibles.

Détails

Les chiffres du Bureau de la statistique établissent à $10.5 milliards les revenus d'Ottawa au Québec.

Ces revenus proviennent de l'impôt des personnes ($4.9 milliards), de celui des organismes publics et des compagnies ($1.5 milliard), des taxes indirectes ($3 milliards), des revenus de placements ($855 millions) et de l'impôt des non-résidents ($242 millions).

Par contre, les dépenses du fédéral en 1980 au Québec s'établissent comme suit: transferts aux particuliers ($2.5 milliards), péréquation ($3.9 milliards), dépenses d'administration ($2.5 milliards), subventions ($1.9 milliard), service de la dette ($2 milliards) et frais d'équipement ($150 millions), pour un total exact de $14,886,000,000.

La majeure partie du montant inscrit au titre de subventions, soit $1.1 milliard, correspond à la subvention fédérale pour l'importation du pétrole.

Réactions

Invité à commenter, un porte-parole du cabinet du ministre Bernard Landry, responsable du Développement économique, a reconnu l'exactitude des chiffres.

Le surplus versé par Ottawa au Québec va cependant aller en diminuant dans les prochaines années compte tenu de la diminution des paiements de transfert et de l'abolition de la subvention reliée au pétrole, a commenté M. Jean-Yves Duthel, un adjoint du ministre Landry.

Il a expliqué que lors du référendum de mai 1980, le Parti québécois ne niait pas qu'Ottawa versait plus au Québec qu'il n'en retirait. "Mais c'est tellement mal investi que c'est souvent inefficace", a-t-il dit.

• **Création d'un centre bancaire international**

Etape stratégique très importante pour Montréal

par Pierre Lortie

MONTREAL (PC) — L'engagement du gouvernement du Québec pris lors du dernier sommet économique d'adopter rapidement les mesures législatives nécessaires pour permettre la création, à Montréal, de centres bancaires internationaux, constitue une mesure extraordinairement positive. Il s'agit d'une étape importante dans une stratégie visant à donner à Montréal une originalité et un nouveau positionnement dans le réseau des grands centres de décisions nord-américains et mondiaux.

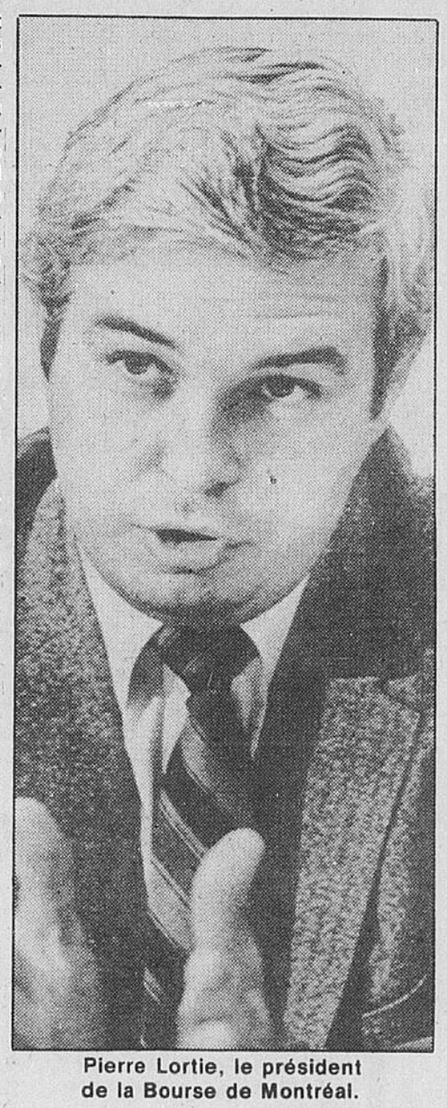
Mais, d'abord, de quoi s'agit-il précisément? Le concept des centres bancaires internationaux est relativement simple: il s'agit essentiellement d'un établissement bancaire qui aura pour objet d'effectuer des prêts, en devises étrangères, avec des non-résidents, d'accepter des dépôts et d'effectuer des opérations de change. Ces activités financières sont extrêmement importantes à l'échelle mondiale, mais malheureusement presque inexistantes au Canada.

La concurrence entre les divers centres financiers internationaux fait en sorte qu'une proportion importante de ces activités est effectuée dans les grands centres financiers qui ont éliminé la taxation sur les revenus découlant de ces opérations. Par exemple, en septembre 1982, il y avait $743,8 milliards d'actifs en devises étrangères dans les banques des pays industrialisés et $225 milliards dans les centres bancaires internationaux analogues à ceux que l'on propose d'établir à Montréal.

Des objectifs principaux

Le projet développé par le Comité pour la promotion économique de Montréal (COPEM) poursuit deux objectifs principaux. D'abord, rapatrier au Canada, plus précisément à Montréal, une proportion importante des opérations bancaires internationales présentement effectuées par des entreprises canadiennes à l'étranger. C'est la meilleure façon de développer ici une expertise dans ce domaine spécialisé. Les opérations en change étranger constituent une activité de première importance dans le financement du commerce international. Ensuite, la mesure permettra d'attirer à Montréal, les grandes banques internationales. Les avantages sont donc nombreux et nous ne pouvons identifier d'inconvénient.

Ce sont les effets dynamiques sur le développement économique du Québec qui seront vraisemblablement les plus significatifs. Nous sommes de bons exportateurs. Montréal est une région dont les exportations sont fortement caractérisées par des biens manufacturés destinés outre-mer. En fait, la part du Québec dans les exportations de produits finis manufacturés a presque doublé de 1977 à 1980, alors que pour cette même période, la part de l'Ontario a diminué de 10 pour cent. En 1980, pas moins de 57,8 pour cent des financements autorisés par la Société pour l'expansion des exportations ont été accordés à des firmes du Québec. L'établissement de centres bancaires internationaux à Montréal permettra de



Pierre Lortie, le président de la Bourse de Montréal.

renforcer et d'accentuer la présence de nos entreprises sur les marchés internationaux.

Le projet de Montréal CBI procède d'un diagnostic précis des forces et faiblesses de Montréal et surtout d'une vision quant aux avantages découlant de l'insertion de Montréal dans les grands réseaux financiers internationaux. Las de toujours concurrencer Toronto sur son propre terrain, Montréal CBI propose de nous associer à Londres, New York, Singapore, Hong Kong, Bahreim et Tokyo. Au lieu de nous épuiser à lutter contre l'hégémonie de Toronto sur le marché domestique, Montréal CBI incite à élargir nos horizons, à prendre notre part, la part canadienne, du marché international et à tirer profit des forces de Montréal en ce domaine.

Décision nécessaire

Dans un certain sens, la décision du groupement du Québec était facile à prendre. A première vue, celle du gouvernement canadien est plus difficile car, pour réussir, Montréal CBI exige que la mesure fiscale ne vaille que pour Montréal. Je dis «à première vue» car à l'analyse on voit immédiatement que la mesure proposée s'inscrit parfaitement dans l'ensemble de la stratégie économique que s'est donnée le gouvernement canadien. Examinons la question de plus près.

Pourquoi Montréal et non Toronto? ou encore, pourquoi pas Montréal et Toronto?

Premièrement, il faut admettre qu'il n'est pas dans l'intérêt de la société canadienne de concentrer en un seul endroit la majeure partie des opérations bancaires de niveau supérieur décidées au Canada. L'esprit qui a présidé à la rédaction de la nouvelle loi sur les banques était, d'une part, de favoriser la concurrence au sein du secteur bancaire et, d'autre part, de minimiser les risques de conflits d'intérêt en opérant une nette séparation entre le secteur bancaire et les autres secteurs de l'économie. Les succès de cette politique seraient sérieusement minés si le gouvernement canadien procédait consécutivement à l'adoption de la loi, à la mise en oeuvre d'une politique visant à concentrer dans un même centre urbain la grande majorité des opérations bancaires domestiques et internationales. En d'autre termes, favoriser la localisation à Toronto de CBI serait une politique non cohérente avec les objectifs que poursuit la nouvelle législation bancaire canadienne.

Deuxièmement, il n'y a aucun doute que du point de vue financier Toronto exerce une certaine hégémonie sur l'espace économique canadien. A court terme, Montréal ne peut sérieusement prétendre modifier cet état de choses à son avantage. Cependant, l'examen de la dynamique urbaine montre clairement que le développement économique est accéléré lorsque les régions se concurrencent entre elles. En fait, l'examen du processus rappelle les avantages découlant de la concurrence entre les entreprises. Donc, du point de vue du gouvernement canadien, il est avantageux de favoriser une saine concurrence entre Montréal et Toronto. Du point de vue de Montréal - et du Québec - il faut, pour gagner, s'appuyer sur ses forces et chercher à développer une vocation particulière, une spécialité.

Montréal possède déjà une vocation internationale bien développée. Toronto est le centre financier domestique. Encourager le développement d'un centre financier international au Canada qui serait localisé à Montréal paraît donc comme fort rationnel. Ces vocations respectives seraient complémentaires et mutuellement bénéfiques au développement du Canada comme un des grands centres financiers au monde.

Pourquoi pas Montréal et Vancouver?

La réponse est moins évidente. Vancouver est destinée à jouer un rôle important sur le bassin du Pacifique. Nous avons avantage comme Canadiens à nous assurer que nous ayons un centre de décisions important dans cette zone d'influence. Mais voilà, dans le cas de Vancouver, il s'agit d'une potentialité alors que Montréal possède déjà une vocation internationale bien ancrée.

• *Ventes d'électricité à Syracuse*

L'Ontario obtient un contrat de $100 millions

TORONTO (PC) — Hydro-Ontario a complété un contrat de vente de $100 millions pour la fourniture d'électricité aux autorités de Syracuse, dans l'Etat de New York. Cette énergie proviendra de génératrices thermales fonctionnant au charbon.

Un porte-parole d'Hydro-Ontario a précisé que la vente de 400 mégawatts par jour durant une période de 50 semaines permettra à cette société d'empocher des profits approximatifs de $100,000 par jour.

La Niagara Mohawk, qui acquiert cette énergie, l'utilisera pour compenser la perte de son réacteur nucléaire.

Le contrat est intervenu après que le réacteur nucléaire de Nine Mile Point, près d'Oswego, dans l'Etat de New York, eut subi une avarie du système de recyclage.

Le remplacement d'une dizaine de pièces d'équipement sophistiquées ne pourra être complété avant un an.

• *Baisse du taux d'escompte*

La tendance pourrait reprendre

OTTAWA (PC) — Après trois semaines consécutives de hausse, le taux d'escompte de la Banque du Canada a régressé hier de 15.4 à 15.34 pour cent.

Une détente des taux d'intérêt aux Etats-Unis a donné un petit coup de pouce au dollar canadien, notent les observateurs, ce qui a permis à l'institut d'émission de réduire son taux directeur.

Notre dollar est remonté au-dessus de 81.5 cents américains cette semaine alors qu'il avait perdu beaucoup de terrain la semaine dernière.

Le mouvement de hausse des taux que l'on a vu le mois dernier pourrait bien se renverser, estime un économiste.

Les gens se rencontrent



grâce aux petites annonces!

Presque tout ce que nous faisons dans la vie nous oblige à communiquer avec d'autres gens: vendre, acheter, louer, obtenir des services, trouver un nouveau passe-temps, un appartement, une maison, une auto, un bateau, etc. Et ça se fait habituellement à l'aide du "MARCHE POPULAIRE", le cahier des petites annonces. Examinez les PETITES ANNONCES dès aujourd'hui. Vous serez étonné de constater de combien de façons les gens se rencontrent!

COMPOSEZ
560-2750
SERVICE DES ANNONCES CLASSEES

LE DROIT

• *Suncor et le pétrole*

Le temps est venu de «rajuster» nos prix

TORONTO (PC) — "Aussi sûr que le soleil se lèvera demain", le prix du pétrole sur les marchés mondiaux va reprendre l'escalade et le Canada devrait en profiter pour laisser les prix canadiens rattraper ceux du marché mondial, a déclaré hier M. Ross Hennigar, président de la société Suncor Ltd, dans un discours prononcé à l'Empire Club.

M. Hennigar a pris pour cible la politique énergétique du gouvernement fédéral, ajoutant que l'heure est venue de laisser les prix canadiens grimper au niveau des prix mondiaux.

L'accord conclu l'automne dernier entre Ottawa et l'Alberta, dit-il, est "dépassé", car il était fondé sur la conviction que le prix international allait augmenter de 2 à 3 p.c. par année. Or, le prix mondial a fléchi, tombant le mois dernier à US$27 le baril.

Le prix du brut léger d'Arabie, qui sert de référence pour les prix mondiaux, s'inscrit maintenant à US$34 le baril.

"Je pense qu'il est évident qu'il nous faut réviser notre programme énergétique national, a dit M. Hennigar. L'autosuffisance devrait demeurer notre objectif, mais le calendrier prévu pour y arriver devrait être rajusté sur les prix de l'OPEP qui vont être à la baisse au cours des prochaines années."

Selon l'orateur, si les compagnies pétrolières canadiennes ne sont pas autorisées à garder les profits qu'elles réalisent, elles cesseront de prendre des risques avec des projets comme celui des raffineries des sables bitumineux.

Pendant deux décennies, les compagnies pétrolières canadiennes étaient en retard par rapport aux autres secteurs industriels, le rendement sur leur capital étant trop faible, déclare M. Hennigar.

"Subitement, tandis que le pétrole devenait plus précieux, nous nous sommes trouvés assaillis par de nouvelles taxes qui ont épongé les profits réalisés après des années d'investissements importants à faible rendement.



Ross Hennigar

Suncor, une des plus grandes sociétés canadiennes d'exploration et de production de pétrole et de gaz naturel, est contrôlée à 75 p.c. par la Sun Co. Inc., de Radmor, en Pennsylvanie.

carrières et professions

PORTES ET FENETRES REPRESENTANT(E)

Connaissant une expansion remarquable, et visant des objectifs ambitieux pour les prochaines années, notre compagnie bien établie dans le domaine des portes et fenêtres est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour la région de l'est ontarien ainsi que le nord-ouest québécois.

FONCTIONS:

Visiter régulièrement au niveau de la distribution tous les clients de la compagnie et développer des clients potentiels dans le but de promouvoir les produits et permettre l'implantation définitive de la compagnie.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Expérience dans le domaine
— Connaissance de la lecture des plans
— Intéressé(e) à relever des défits
— Etre efficace, planifier et organiser
— Etre bilingue
— Habiter Ottawa — Hull — Gatineau ou les environs
— Etre disponible immédiatement

NOUS OFFRONS:

— Salaire de base à discuter plus commission
— Bénéfices marginaux
— Voiture de fonction et frais de déplacement

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 avril 1982 à:

BONNEVILLE PORTES ET FENETRES
274 rue Duchesnay
Ste-Marie de Beauce
Québec G0F 2Y0
a/s de Jean-Louis Bonneville
Directeur des ventes

N.B. Toutes demandes demeureront confidentielles

wintario
NUMÉROS GAGNANTS
TIRAGE DU 15 AVRIL 1982.

Grands prix de $100,000

NOMBRE DE PRIX	NUMÉRO GAGNANT TIRÉ						
4500	8	5	8	–	–	–	$10
450	8	5	8	2	–	–	$100
45	8	5	8	2	2	–	$5,000
5	**8**	**5**	**8**	**2**	**2**	**6**	**$100,000**
45	–	5	8	2	2	6	$5,000
450	–	–	8	2	2	6	$100
4500	–	–	–	2	2	6	$10

Prix "Désordre" de $50
DANS N'IMPORTE QUEL ORDRE
7 7 6 5 7 8 $50

Grands prix de $10,000
5 1 4 4 3 3 8 $10,000
5 1 1 7 3 1 7 $10,000

Prix de $1,000
6 0 9 3 7
2 FAÇONS DE GAGNER
6 0 9 3 7 –
– 6 0 9 3 7
100 prix de $1,000

Prix de $100
8 4 5 6
3 FAÇONS DE GAGNER
8 4 5 6 – –
– 8 4 5 6 –
– – 8 4 5 6
1,500 prix de $100

Prix de $10
5 6 1
4 FAÇONS DE GAGNER
5 6 1 – – –
– 5 6 1 – –
– – 5 6 1 –
– – – 5 6 1
20,000 prix de $10
E. & O.E.

Prix Win'fall
4 6
5 FAÇONS DE GAGNER
4 6 – – – –
– 4 6 – – –
– – 4 6 – –
– – – 4 6 –
– – – – 4 6
250,000 prix Win 'fall de 5 billets au prochain tirage

Tirage de la Balle rouge
NUMÉRO GAGNANT TIRÉ
0 9 6 8 5 3
1 FAÇON DE GAGNER
– 0 9 6 8 5 3
5 prix Balle rouge de $1,000

BOULE DE NEIGE DE LA SEMAINE PROCHAINE:
$150,000.

PROCHAIN TIRAGE LE 22 AVRIL DE PORT STANLEY
Voir les instructions au verso du billet pour retirer les prix.
VOICI QUELQUES-UNS DES DERNIERS GAGNANTS
Germaine Lauzon, Stoney Creek • William Bested, Toronto • Ninette & Roland Dupuis, Haileybury • Beulah Pawlowski, Kitchener • Douglas McMillan, Thunder Bay • Vasilios Kadas, Toronto • June Ann & Kenneth Alexander, London • Peter Trops, Kitchener.

• *Deuxième manche de la mission de Haig*

L'Argentine prête à trouver une solution

par Claude Urraca

BUENOS AIRES (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain, le général Alexander Haig, est arrivé hier soir à Buenos Aires au milieu d'une série de déclarations et d'actions contradictoires de la part des divers protagonistes du conflit anglo-argentin.

En entamant la deuxième manche de sa mission de «bons offices» entre l'Argentine et la Grande-Bretagne, M. Haig a notamment déclaré qu'il avait reçu «tant du gouvernement argentin que du gouvernement du Royaume-Uni» l'assurance que les deux pays souhaitaient voir les Etats-Unis continuer leurs efforts en vue de trouver une solution politique à la crise. Le secrétaire d'Etat ajoutait qu'il venait à Buenos Aires sur l'invitation du gouvernement argentin.

Or le ministre argentin des Affaires étrangères, M. Nicanor Costa Mendez, a pour sa part affirmé qu'il ne savait pas si monsieur Haig avait été invité, précisant que de toute façon la position de son gouvernement n'avait pas changé depuis le départ du général Haig d'Argentine, dimanche dernier, à la suite de sa première série d'entretiens.

Pour sa part, le président Leopoldo Galtieri a téléphoné hier après-midi au président Ronald Reagan pour lui annoncer que l'Argentine était prête à trouver une solution sur la base de la résolution 502 du conseil de sécurité. Le général Haig avait dit exactement la même chose lors de sa première arrivée à Buenos Aires, sans pour cela parvenir à un accord.

Cette résolution, votée à la demande de la Grande-Bretagne, réclame notamment l'arrêt des hostilités, le retrait des troupes argentines et la reprise des négociations entre les deux pays.

En fait, le gouvernement argentin met l'accent sur l'arrêt des hostilités qu'il interprète comme la nécessité pour la flotte britannique de retourner à ses bases.

Mais, tout en réclamant l'application de la résolution 502, l'Argentine annonce qu'elle présentera dans les heures qui suivent une nouvelle résolution dont le texte n'est pas encore connu.

Le général Haig est donc arrivé en pleine cacophonie, estiment les observateurs, chacun essayant d'exercer un maximum de pression avant de s'asseoir à la table de négociations.

Dans la courte déclaration qu'il a prononcée à son arrivée, le secrétaire d'Etat américain a par deux fois prononcé le mot «flexibilité», un mot-clé alors que la position des deux parties reste extrêmement dure.

Dans les milieux diplomatiques on estime toutefois encourageant que le président Galtieri demande l'application de la résolution du conseil de sécurité, alors que la menace de la flotte britannique, qui doit arriver en début de semaine prochaine en vue des Malouines, se fait plus réelle.

Le gouvernement argentin met l'accent sur le retour à ses bases de la «Royal Navy» comme préalable, alors que Londres privilégie le point de la résolution qui réclame le retrait des troupes argentines des îles, souligne-t-on dans les mêmes milieux. Du côté argentin, il est d'autre part bien clair qu'aucune négociation n'est possible ni sur la souveraineté argentine sur les îles, ni sur la présence d'un gouverneur argentin.

On s'accorde à penser à Buenos Aires que le général Haig ne fera pas un troisième voyage en Argentine. Si sa mission veut éviter l'échec, elle devra donc faire pendant ce deuxième séjour des progrès substantiels.

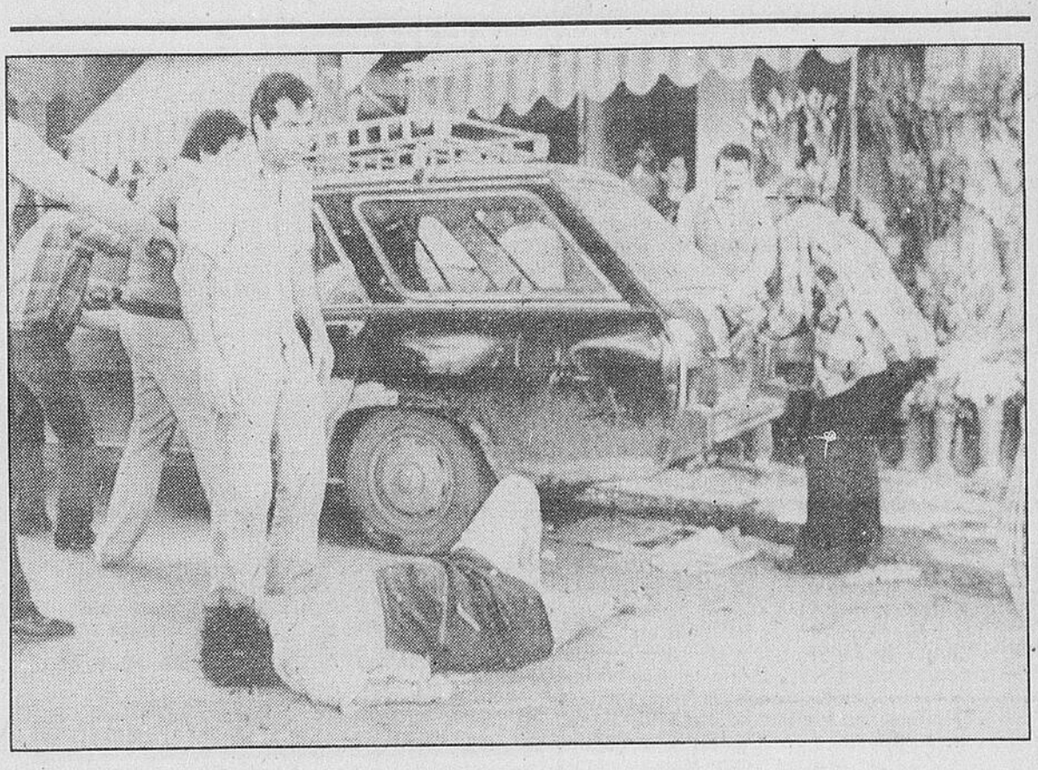
Une première série de réunions était prévue ce matin avec le ministre des Affaires étrangères, mais aucun rendez-vous n'a encore été fixé avec le général Galtieri. Tout dépend, indique-t-on dans les milieux officiels, des résultats obtenus avec M. Costa Mendez.

Pendant ce temps, la marine a pris toutes les précautions et la quasi-totalité de la flotte de guerre a quitté hier son port d'attache, Puerto Belgrano (500 km au sud de Buenos aires), en direction, semble-t-il, des îles Malouines, pour prendre ses positions et attendre la flotte britannique.



(Photolaser AP)

Pendant que le secrétaire d'Etat américain, Alexander Haig, tente de trouver une solution au conflit entre l'Argentine et la Grande-Bretagne pour la possession des îles Malouines, l'Union soviétique accentue davantage chaque jour ses dénonciations de l'«agressivité» et la politique «colonialiste» de la Grande-Bretagne, comme le démontre cette caricature.



Double meurtre

Un fonctionnaire de l'ambassade de France au Liban, M. Guy Cafolo, 28 ans, et son épouse, 25 ans, qui était enceinte, ont été assassinés en leur domicile situé dans le secteur ouest (musulman) de Beyrouth, a fait savoir un porte-parole de la police. Ce dernier qui a conservé l'anonymat, a déclaré que M. Guy Cafolo et sa jeune épouse (dont le nom n'a pas été précisé) avaient été abattus par des hommes armés «non identifiés». Il a encore indiqué que l'ambassade de France avait officiellement protesté auprès du ministère libanais des Affaires étrangères et que la police avait ouvert une enquête pour tenter de découvrir le mobile du double meurtre.

(Photolaser AP)

entrepôt video

SPECIAL

Les premiers arrivés premiers servis

SANYO



STEREO PORTATIF AM/FM M9982

Contrôles séparés pour graves et aigus, grande puissance 6000 MW par canal, dragonne réglable, Système de haut-parleurs à deux voies.



STEREO PORTATIF AM/FM MX310

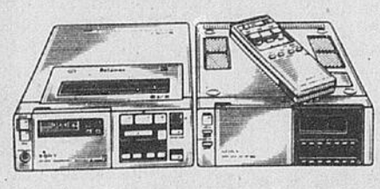
Capacité de voltage mondiale pour 120, 210 et 240 volts, indicateurs de niveau à D.E.L., indicateur FM stéréo, système automatique de sélection musicale. Système de haut-parleurs à deux voies avec 4¾" pour graves et 2" pour aigus.



STEREO PORTATIF AM/FM M9921

Prise multi-tension mondiale, deux haut-parleurs pleine portée 4½" à comparaison acoustique. Fonctionne sur courant domestique.

SONY



SONY SL2000/TT2000 BETA PAK

Le plus petit, le plus léger et le plus mince des vidéoscopes à cassettes portatifs, lorsque assorti au Sony TT2000.

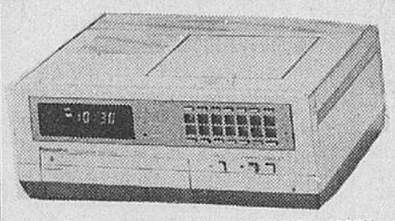
PARTICULARITES DU TT2200:

- Réglage de la minuterie à l'épreuve de toute erreur
- Programmation 14 jours pour 4 émissions

PARTICULARITES DU SL2000:

- Contrôles à effleurement
- Rebobinage de rubans entièrement automatique

Panasonic



VIDEOSCOPE A CASSETTES PV 3200K PANASONIC

Enregistrement 2-4-6 heures, minuterie de syntonisateur 24 heures, léger et compact, alimentation 3 façons y compris courant CA et pile rechargeable incorporée, contrôle de pause télécommandé, boutons de contrôle à effleurement et bien plus!

RCA



VIDEOCAMERA COULEUR C005

Compacte et facile à manier. Cette caméra vous offre bien des avantages de luxe à prix raisonnable.

(Pas telle qu'illustrée)

- Objectif F1 à zoom 8-3-1 pour gros plans et angles larges
- Viseur électronique incorporé
- Réglage d'iris automatique pour exposition appropriée
- Thermocommutateur de couleur et bien plus!



VIDEOSCOPE A CASSETTES VFT 170

Enregistrement 6 heures, programmeur électronique 14 jours, syntonisation électronique à boutons, alimentation trois façons CA/CC, recherche d'image à grande vitesse, arrêt sur image et bien plus!

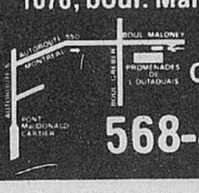


VIDEOCAMERA COULEUR CC011

Détails de luxe, contrôle automatique de contraste, microphone incorporé, contrôle d'équilibre de couleur, nouveau tube de pik-up Vicon 2/3 et plus.

entrepôt video

1076, boul. Maloney-O.



568-4340

SEUL LE PRÊT-À-PARTIR D'AIR CANADA VOUS OFFRE

Vancouver sans escale

1 FOIS PAR JOUR*

Seul le Prêt-à-partir d'Air Canada vous donne Vancouver sans escale une fois par jour. Au total, nous y allons 5 fois la semaine.

Et comme si ça n'était pas assez, ajoutez à cela nos 4 Prêt-à-partir quotidiens pour Vancouver qui passent par Toronto! Avec le confort du fameux Service Connaisseur qu'on ne retrouve qu'à bord d'Air Canada.

SERVICE CONNAISSEUR

Vraiment, il n'y a que le Prêt-à-partir d'Air Canada pour vous offrir autant d'options sur Vancouver. Il y en a une qui vous convient parfaitement.

Ottawa-Vancouver sans escale

* 1 vol par jour à 18h55

Prêt-à-partir et Service Connaisseur sont des marques de commerce d'Air Canada

AIR CANADA

Les Expos se battent eux-mêmes — page 22



67's: la série est égale — page 23

sports sports

• *Boston mène 1-0*

Bourque marque avec 55 secondes à faire

par André Bellemarre

BOSTON (PC) - Le défenseur Raymond Bourque a déjoué Daniel Bouchard avec 55 secondes à faire en troisième période pour propulser les Bruins de Boston à une victoire de 4-3 aux dépens des Nordiques de Québec dans le premier match de la finale de la Division Adams des séries éliminatoires de la coupe Stanley.

Bourque a battu Bouchard à l'aide d'un puissant tir du poignet décoché d'une vingtaine de pieds du filet alors que Bouchard, première étoile de la rencontre malgré la défaite, avait la vue voilée par une brochette de joueurs.

Barry Pederson, Dave Barr et Steve Kasper ont aussi marqué pour les Bostonniens qui ont, dans l'ensemble, affiché une meilleure performance que les Nordiques qui affichaient quelques séquelles de leur série contre les Canadiens.

Réal Cloutier, avec ses deux premiers buts en carrière dans les séries de la coupe Stanley, et Michel Goulet ont percé la muraille du jeune Mike Moffat.

Les Bruins ont dominé 38-24 dans le chiffre des tirs au but.

Les Bruins dominent

Les Bruins ont forcé le jeu dès les premiers instants du match pour tenir les Nordiques dans leur territoire. Ils paraissaient plus fringants, eux qui n'avaient pas joué depuis dimanche.

Mais ils se sont fait jouer un vilain tour quand Michel Goulet a profité d'une échappée à 4:12 pour enfiler le premier but de la partie et de cette série sur des passes de Réal Cloutier et Dale Hunter.

Les Bruins ont poursuivi leurs élans vers la cage de Daniel Bouchard et leurs efforts ont finalement été couronnés alors que le jeune Barry Pederson a déjoué Bouchard après des bévues de Marian Stastny et Normand Rochefort près du but.

La recrue Dave Barr a permis un peu plus tard à son équipe de prendre les devants pour la première fois quand il a pris un retour de tir de Raymond Bourque pour avoir raison de Bouchard. Il s'agissait du premier but de Barr dans la ligue Nationale.

Les hommes de Michel Bergeron ont continué de cafouiller dans leur jeu, n'arrivant pas à exécuter de belles passes et se cherchant devant des Bruins coriaces et plus déterminés.

Mais la chance a voulu que les Nordiques se montrent encore opportunistes lorsque Réal Cloutier, avec son premier but dans les séries dans la LNH, nivelle le compte à 11:24 en sautant sur un retour de lancer d'André Dupont. Il n'a fait que loger le disque dans un filet ouvert.

Riposte des Nordiques

Harcelés sans cesse au premier vingt, où ils ont accordé 16 tirs au Bruins comparativement à 7 seulement, les Nordiques se sont ressaisis de belle façon en période médiane qui s'est également terminée 2-2.

Les deux formations n'en sont tenues encore à beau jeu de hockey, rapide et la fatigue ou la nervosité que semblait démonter les Québécois en début de match semblait disparue.

Michel Bergeron a régulièrement utilisé quatre trios. Les Nordiques ont mérité deux des trois pénalités de la période mais les unités spéciales ont tellement bien fait que les Bruins ont été réduits presqu'à l'impuissance dans leurs attaques à cinq.

Les Goulet, Hunter, Côté, Hoganson, Rochefort ont embouteillé à ce point l'attaque massive de Boston que les partisans ont hué leurs favoris devant leur incapacité de briser l'égalité.

Dans cette période, les gardiens Bouchard et Mike Moffat, une recrue par excellence devant le but des Bruins, ont été moins occupés, surtout Bouchard qui n'a fait face qu'a six tirs comparativement à 16 au premier tiers. Moffat a bloqué les neuf tirs de ses opposants contre sept en première période.

Le jeune Barry Pederson a raté l'une des rares occasions marquer à la 14e minute quand Bouchard a arrêté son tir voilé au ras de la glace.



Encore Nystrom

Bob Nystrom est reconnu comme étant l'homme des grandes occasions pour les Islanders lors des séries éliminatoires. Ici, Nystrom lève les bras après avoir marqué un but en première période. Butch Goring, qui a récolté une aide sur ce but, se prépare à aller féliciter son coéquipier.

(Photolaser PC)

• *Malgré la défaite*

Des Nordiques pas découragés

QUEBEC (PC) — Les joueurs des Nordiques, à l'exception peut-être du vétéran défenseur Dale Hoganson, ont accepté sans trop maugréer cette première défaite dans la série 4 de 7 par le compte de 4 à 3 contre les Bruins de Boston hier soir au Garden.

Hoganson ne s'en est pris qu'à lui-même et il se blâmait sévèrement d'avoir manqué le bateau sur le troisième but des Bruins, celui de Steve Kasper, alors que les Nordiques menaient 3 à 2 à 10 minutes de la fin du match.

Au lieu de jouer l'homme, lors de la descente du jeune joueur des Bruins, le vétéran arrière-garde s'est plutôt concentré sur la rondelle. Kasper a réussi à la refiler entre ses patins pour ensuite déjouer Daniel Bouchard.

"C'est ma faute, j'ai fait un mauvais jeu. Je m'en veux pour ce but qui a relancé les Bruins. Pourtant, j'avais moi-même dit à l'instructeur que je me sentais capable de jouer ce soir, a raconté, la tête basse et à mi-voix, le malheureux défenseur.

"C'est impardonnable une telle erreur et je crois que je peux jouer beaucoup mieux", a-t-il ajouté.

Quant à lui, l'entraîneur Michel Bergeron n'a blâmé personne. Il en a attribué une des causes à la fatigue accumulée de ses hommes.

"C'est bien évident qu'une équipe qui dispute six matches en neuf jours ressent un moment donné de la fatigue. De son côté, Boston était bien reposé, n'ayant pas joué depuis dimanche".

Bergeron pensait sûrement en particulier au gardien Daniel Bouchard qui a été débordé de travail depuis le début de la série contre le Canadien.

Il a indiqué qu'il est possible, dans les circonstances, qu'il fasse appel aux services de John Garrett ce soir pour le deuxième match à Boston. Mais la décision sera prise seulement aujourd'hui.

Quant à la bévue de Hoganson, Bergeron ne lui en a pas tenu rigueur. "Il ne devait même pas jouer. Comment le blâmer?"

L'instructeur des Québécois a simplement déploré les mauvais buts que ses hommes ont donnés à l'adversaire. Ses hommes éprouvaient bien de la peine à dégager le devant de leur filet et à sortir de leur territoire à un certain moment. Les Bruins en ont profité.

De l'autre côté, l'entraîneur Gerry Cheevers des Bruins n'en revenait pas de l'exécution magnifique de son jeune Steve Kasper.

"Il a donné le deuxième effort nécessaire sur ce jeu et de la manière dont il s'est défait de Hoganson ne rappelait les buts à la Rocket. Vraiment, c'est un des plus beaux buts que j'ai vus dans ma carrière".

Plusieurs observateurs et certains joueurs s'attendaient à un match très rude au Garden mais il n'en fut rien.

Bergeron a souligné que Boston occupe le 20e rang de la LNH pour le nombre de pénalités et qu'à part de Terry O'Reilly, les autres Bruins ont écopé moins de 100 minutes de pénalités.

• *Championnat du monde*

Le Canada commence en lion

HELSINKI (PC) — Le Canada a compté six buts lors des 10 premières minutes de jeu pour finalement surclasser la Finlande de 9-2 à l'ouverture du championnat du monde de hockey, marqué par une surprise majeure, soit une victoire de 4-2 de l'Allemage de l'Ouest contre la Tchécoslovaquie, une première en 45 ans.

Lors des autres matches, l'URSS a disposé de l'Italie 9-2 et la Suède a défait les Etats-Unis 4-2.

Dale Hawerchuk et Darryl Sittler ont réussi chacun deux buts dans la victoire du Canada, les autres allant à Dino Ciccarelli, Bill Barber, John Van Boxmeer, Brian Propp et Bobby Smith.

Tapio Levo, qui a joué pour les Rockies du Colorado, et Arto Javanainen ont répliqué pour les Finlandais au cours d'un match où seulement quatre punitions mineures ont été décernées, deux à chaque équipe.

Arrivé à peine trois heures avant le début de la rencontre, Wayne Gretzky a été limité à une seule passe.

Herron ajouté

D'autre part, le nom du gardien Denis Herron, qui a maintenu la meilleure moyenne dans la Ligue nationale, a été ajouté à la formation canadienne.

"Il a été choisi à la place de Michel Dion. J'ai parlé à son épouse ce matin (hier) et elle m'a dit qu'elle viendrait seule au souper des joueurs. Je pense que Herron est parti rejoindre l'équipe nationale en Finlande", a expliqué le directeur de la publicité du Canadien, Claude Mouton.

Surprise

Le fait saillant de la première journée du championnat a certes été la victoire de 4-2 de l'Allemagne de l'Ouest qui battait la Tchécoslovaquie pour la première fois en championnat du monde depuis l'institution du tournoi en 1937.

Les Allemands ont démontré plus d'agressivité pour disposer des Tchécoslovaques, privés de leur joueur-étoile Jiri Dudacek, blessé.

Marcus Kuhl, Erich Khnhackl et Helmut Steiger ont procuré une avance de 3-0 à leur équipe en première période, avant que Milan Novy, au deuxième vingt, et Jindrich Korment, au début du dernier tiers, ne rétrécissent la marge à 3-2. Horst-Peter Kretschmer a concrétisé la victoire allemande à 12.46 de la dernière période.

Vladimir Golikov et Sergei Babinov, deux fois chacun, Viktor Shalimov, Viatcheslav Fetisov, Alexander Kozhevnikov, Sergei Makarov et Sergei Kapustin ont réussi les buts des Soviétiques lors d'un autre match contre l'Italie, un pays nouveau-venu en groupe A, champion du groupe B l'an dernier.

Gary Farelli, un ancien membre de l'équipe olympique canadienne, et Tom Milani, ont été les seuls à déjouer Vladislav Tretiak.

Lors d'un dernier match joué sans trop de conviction et remporté 4-2 par la Suède contre les Etats-Unis, Patrick et Peter Sndstroem, Peter Andersson et Hakan Loob ont réussi les buts des vainqueurs, alors que la réplique américaine venait de Gary De Grio et Buzz Schneider.



L'un des neuf...

(Photolaser PC)

Mike Gartner félicite son coéquipier Dale Hawerchuk (18) après que celui-ci eut inscrit l'un des neuf buts d'Equipe-Canada, hier. Pendant que les Canadiens célèbrent, le gardien Hannu Kamppuri ne peut que constater les dégâts. Equipe-Canada a remporté une victoire de 9-2 sur la Finlande lors du premier match des Championnats mondiaux disputé à Helsinki, en Finlande.

Une question de motivation

HELSINKI (PC) — Le Canada semble bien décidé à faire belle figure au présent championnat du monde de hockey.

Favorisé par une meilleure sélection, à cause de l'élimination rapide de plusieurs bonnes équipes dès la première ronde des séries éliminatoires de la coupe Stanley, Equipe Canada a entrepris le tournoi en surclassant 9-2 une formation finlandaise visiblement intimidée, surtout en début de match, alors qu'elle a concédé une avance rapide de 6-0 aux Canadiens. Le Canada, tout comme son adversaire, n'a pourtant écopé que de deux punitions mineures au cours du match.

"Nous étions motivés à entreprendre le match avec force", a déclaré Dino Cicarelli, qui a déjoué le gardien Hann Lassila à 2.09. Lassila a cédé sa place à Hanni Kampurri après le troisième but du Canada.

Mauvais souvenirs

"C'est la Finlande qui avait demandé d'entreprendre le tournoi contre nous en pensant que nous serions inertes.

"Il était déjà arrivé par le passé que les Finlandais aient connu un fort départ aux dépens d'une équipe canadienne qui jouait sans inspiration. Nous nous sommes rappelé cette habitude et je pense que cela nous a stimulés à travailler plus fort", a déclaré Ciccarelli.

Les Finlandais avaient défait le Canada pour la première fois sous la forme actuelle du championnat, 6-4 en 1978, puis avaient récidivé avec un gain de 4-3 l'an dernier. Ils avaient également disposé du Canada par le même pointage aux Jeux olympiques de Lake Placid en 1980.

Les Finlandais ont reçu une belle ovation de la part de leurs partisans avant le début de la rencontre, mais se sont effondrés après le but de Ciccarelli, réussi sur le premier lancer de son équipe.

"Ce premier but nous a vraiment permis de relaxer", a convenu Ciccarelli, un compteur de 55 buts dans l'uniforme des North Stars du Minnesota cette saison.

Dale Hawerchuk et Darryl Sittler ont réussi chacun deux buts pour la formation canadienne, les autres allant à Ciccarelli, John Van Boxmeer, Bobby Smith, Brian Propp et Bill Barber, choisi le meilleur joueur du Canada au cours de la rencontre.

• *Erreur d'Oliver et deux circuits contre Rogers*

Les Expos se sont battus eux-mêmes

par Daniel Caza

MONTREAL (PC) - Les Expos de Montréal ont couru eux-mêmes à leur perte hier après-midi au Stade olympique en laissant filer une priorité de 3-1 pour finalement s'avouer vaincus 4-3 devant les Pirates de Pittsburgh au grand désespoir des 18,986 spectateurs présents.

S'accordant sans doute un moment de relâche, non opportun disons-le, Steve Rogers a d'abord accordé des circuits sur deux lancers consécutifs à Dave Parker et Jason Thompson dans la huitième manche pour permettre aux visiteurs d'égaler les chances.

Puis, en neuvième, Al Oliver a lancé la balle par-dessus la tête de Rodney Scott au premier coussin sur un amorti-sacrifice de Dale Berra qui devait pousser Johnny Ray au troisième. Puis, après que Chris Speier eut effectué un jeu de toute beauté en retirant à lui seul Willie Stargell (sur un coup en flèche) et Berra, qui tentait de voler le deuxième, Omar Moreno a procuré la victoire aux Pirates en accueillant le releveur Woody Fryman avec un simple au champ centre.

Commentaires

"Une défaite très dure à avaler", commentait le gérant Jim Fanning, refusant de blâmer qui que ce soit pour cet échec.

"Oliver a mal dirigé son relais au premier but, mais nous étions déjà dans l'embarras. Steve (Rogers) a très bien oeuvré au monticule et les circuits de Parker et Thompson étaient imprévisibles. C'est ça le baseball. Il s'agit d'être à la bonne place au bon moment et les Pirates se sont avérés plus opportunistes".

De son côté, Rogers indiquait avoir éprouvé des difficultés tout au long de la rencontre: "J'ai été chanceux de quitter le match avec un pointage égal. Ça n'allait pas bien pour moi aujourd'hui. Il est vrai que j'ai bien paru durant trois ou quatre manches, mais il me fallait travailler avec acharnement".

Appelé à commenter les circuits de Thompson et de Parker, Rogers haussait les épaules: "Facile à expliquer: j'ai effectué de bons lancers, une glissante à Parker et une tombante à Thompson, mais leur coup de bâton respectif était encore meilleur".

Jusque-là, les Expos donnaient pourtant l'impression d'infliger allègrement un premier revers en carrière a Rick Rhoden, le lanceur débutant du Pittsburgh.

Dès la manche initiale, Wallace Johnson croisait le marbre sur un simple d'Al Oliver après deux retraits.

Cromartie en évidence

A la quatrième, Warren Cromartie claquait un double le long de la ligne du champ droit pour faire compter Gary Carter qui, immédiatement avant Cromartie, avait aussi réussi un solide coup de deux buts.

En sixième, Cromartie s'imposait à nouveau en frappant d'abord un simple pour ensuite voler le deuxième. Sur le mauvais relais du receveur Tony Pena, Cromartie s'est envolé vers le troisième et démontrait finalement beaucoup d'audace en filant au marbre sur le coup de Chris Speier au champ intérieur.

"Je sais que c'est difficile de faire mieux, mentionne Cromartie à propos de son rendement des premières semaines du calendrier. Par contre, je suis exigeant envers moi-même et je ne suis pas encore satisfait de mes performances. Je peux faire encore mieux".

Revenant sur la performance de Rogers, Fanning signalait qu'à la suite des coups en flèche concédés à Ray et Stargell en neuvième, il devait effectuer un changement.

"Les deux premiers coussins étant libres, Woody (Fryman) avait le loisir de ne rien accorder de bon à Moreno. Il a cependant voulu le défier et on sait ce qui s'est produit".

Le vétéran releveur gaucher des Montréalais ne partageait pas le point de vue de son gérant: "Avec deux retraits, il me fallait immédiatement tenter de retirer Moreno. De toute manière, Easler, Parker et Thompson, qui le suivaient dans l'ordre de la formation, sont de meilleurs frappeurs".

Malgré la défaite, plusieurs points positifs ressortent dans le camp des Expos: Rogers peut faire mieux, et, si la température leur permet d'évoluer plus regulièrement les prochains jours, leur défensive se stabilisera sans doute.

"Oui, c'est vrai, conclut Rogers. Nous avons besoin d'une défensive plus étanche".

Mais quelle défensive peut empêcher les coups de circuit dramatiques?



Avance inutile

Warren Cromartie a réussi à glisser sauf au marbre à la sixième manche pendant que le receveur des Pirates Tony Pena jonglait avec la balle, procurant ainsi une avance de 3-1 aux Expos, mais ce fut inutile puisque les Pirates l'ont finalement remporté 4-3.

(Photolaser PC)

• **Malgré la mort de son frère**

Rhoden a tenu à faire son boulot

par Bernard Cyr

MONTREAL (PC) - Le vestiaire des Pirates de Pittsburgh était joyeux suite à la victoire de 4-3 de ceux-ci sur les Expos de Montréal hier, mais, dans un coin, le lanceur Rick Rhoden, les yeux rougis, n'avait pas le goût de célébrer.

Rhoden a appris hier matin que son frère de 33 ans, Bill, avait trouvé la mort, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans un accident de la circulation.

"Chuck Tanner (le gérant des Pirates) m'a dit que c'était à moi de prendre la décision et que, si je préférais ne pas lancer, il déléguerait quelqu'un d'autre a ma place, a dit Rhoden. C'est sûrement l'expérience la plus difficile que j'aie vécue au cours de mon existence. Ca démontre finalement que le baseball n'est pas la chose la plus importante au monde.

"Mais je ne me suis pas présenté au monticule en pensant de gagner ce match pour mon frère, a-t-il ajouté. Je n'ai pas envisagé les choses de cette façon. Tout ce que je voulais, c'est de me rendre au monticule et de faire mon boulot le mieux possible. Je remercie mes coéquipiers d'avoir remonté la pente et d'avoir gagné le match. Il sont vraiment extraordinaires."

Rhoden aurait pu aussi remercier ses coéquipiers de lui avoir permis de préserver intact un dossier vierge de 13-0 en carrière au mois d'avril puisque, quand il a quitté le match, les siens tiraient de l'arrière 3-1. Mais c'était sans doute la moindre de ses préoccupations.

D'autre part, le successeur de Rhoden au monticule, le releveur Kent Tekulve, était content d'avoir mis la main à la pâte en menottant les Expos pendant deux manches, les septième et huitième. Cette performance lui a d'ailleurs permis de mériter sa première victoire de la saison.

"Vous savez, je ne m'occupe pas des commentaires des gens qui disent que mes tirs ont perdu du mordant et que je ne suis plus le releveur No. 1 de l'équipe parce que ce sont ces mêmes gens qui nous avaient choisis pour terminer au dernier rang la saison dernière," a-t-il dit.

Tekulve a aussi répondu aux questions des journalistes concernant le voltigeur Dave Parker puisque Parker ne parle qu'aux scribes quand bon lui semble.

"A toutes les fois qu'on parle d'échanges chez les Pirates, le nom de Dave Parker revient sur la table. Notre jeu ne se ressent plus de ces rumeurs, parce qu'elles circulent tellement souvent."

Quant à savoir ce qu'il pensait des gens qui ont lancé des oranges à Parker lors du match d'ouverture des Expos à domicile mercredi, Tekulve a déclaré: "Les joueurs vedettes sont toujours sujets a un mauvais traitement de la part des foules adverses. Pete Rose a toujours été bruyamment hué partout où il est passé. Je ne comprend pas, toutefois, les gens qui lancent des objets à Dave Parker. C'est non seulement dangereux, mais ça dénote un manque évident de savoir-vivre. Ces spectateurs devraient rester à domicile. Je pense que les spectateurs plus calmes comprennent que nous tentons toujours de donner un bon spectacle.

Dans un autre coin du vestiaire, le grand Jason Thompson parlait du circuit en solo qui a aidé les siens à créer l'égalité en huitième manche, immédiatement après un coup identique de Dave Parker.

"Après que Dave eut cogné son circuit, je me suis dit que je devais frapper un coup sûr pour continuer dans la même veine.

• *Circuit de courses à pied de l'Outaouais*

Deux nouvelles épreuves

par Jean-Pierre Haineault

HULL — «L'an dernier, nous avons attiré entre 4,000 et 4,500 coureurs. Cette année, notre objectif est de 6,000 coureurs. Le Circuit de courses à pied de l'Outaouais, à sa deuxième saison, est en excellente santé et nous anticipons d'excellentes performances».

Louis-Paul Guindon, le président du Circuit de courses à pied de l'Outaouais, a profité de la conférence de presse, hier à la maison du Citoyen, pour lever le voile sur le prochain programme qui débutera le 25 avril prochain à Plaisance avec la course du Circuit des Grandes Baies. A cette occasion, les coureurs pourront participer à des épreuves de 10, 5 et 2 kilomètres.

«Cette année, il y a de petits changements au programme alors que nous présenterons 14 courses comparativement à 13 l'an dernier. Ainsi, cette année il n'y aura pas de courses à Montebello dans le cadre du Circuit de courses à pied de l'Outaouais. Par contre, nous avons récupéré le Circuit des Grandes Baies et le 10 kilomètres de l'Ile à l'Ile du Grand Calumet», expliquait Guindon, hier.

Une fois de plus cette année, on retrouvera les meilleurs coureurs, comme Christian Pellerin de Mont-Laurier par exemple.

Rappelons que l'an dernier, la meilleure performance féminine avait été enregistrée par Chantal Métivier qui avait participé à 12 courses, tandis que Pierre-Paul Rouleau avait réalisé la meilleure performance masculine, celui-ci prenant part aux 13 courses du Circuit.

La coupe Château

Par ailleurs, la laiterie Château s'est associée au Circuit de courses à pied de l'Outaouais cette année et elle offrira la coupe régionale accompagnée d'une bourse à la meilleure performance féminine et à la meilleure performance masculine.

Pour être éligible à cette coupe de la section compétition, les coureurs de 18 ans et plus devront participer à un minimum de six (6) courses, dont deux (2) de 20 kilomètres et plus.

Pour les moins de 18 ans, il suffit simplement de participer à un minimum de six (6) courses. Enfin, pour les coureurs de la section participation, ils doivent participer à au moins une course de 10 kilomètres et plus. Mentionnons que pour participer, un coureur doit d'abord s'inscrire au circuit de courses à pied de l'Outaouais à raison de $2.00 pour la saison.

Donc, la première course sera présente le 25 avril prochain à Plaisance et la saison prendra fin le 17 octobre alors que sera disputé la Montée de la Gatineau. Le Demi-Marathon des Outaouais aura lieu le 6 juin au CEGEP de Hull.

Les personnes intéressées à participer à la course du Circuit des Grandes Baies peuvent communiquer avec Gisèle Guindon au 427-5486

D'autre part, c'est le 16 mai prochain que sera disputé le Demi-Marathon du Pont-Rouge. Le départ sera donné de l'école Poupore de Fort-Coulonge pour les épreuves de 21 et 5 kilomètres.

Les intéressés peuvent s'inscrire par la poste en s'adressant au Club Sportaufond inc. casier postal 749, Fort-Coulonge, et le code postal est J0X 1VO.

Il en coûte $3.00 pour les moins de 18 ans et $5.00 pour les plus de 18 ans. On peut aussi s'inscrire le matin même de la course.

Pour ce qui est du demi-marathon, il s'agit d'un parcours certifié par l'Association québécoise de courses à pied. Parmi les services offerts au Demi-Marathon du Pont-Rouge, on retrouve une garderie, les premiers soins, un goûter, des douches et des postes de ravitaillement.

L'an dernier, lors de la première édition de cette course, pas moins de 170 coureurs s'étaient inscrits.

Du 25 avril au 17 octobre, on fait le tour de l'Outaouais en courant.

• *Le 25 avril*

Thériault: 3e défense

OTTAWA — Jean-Yves Thériault, le champion du monde des poids moyens de kick-boxing, continue à ne pas chômer. Il disputera son prochain combat, la troisième défense de son titre, dimanche le 25 avril prochain, à l'Auditorium de Verdun.

Il aura cette fois comme adversaire Andy Brewer, de Milwaukee, classé dixième aspirant par la PKA. Brewer présente un dossier de sept victoires en neuf combats, dont ses cinq dernières victoires toutes enregistrées par des KOs au premier assaut.

Il s'agira de la deuxième fois qu'un programme de kick-boxing sera présenté dans la région montréalaise. La fois précédente, le 26 janvier, plus de 4,000 personnes y avaient assisté et à cette occasion Thériault avait vaincu Jarvis Gardner à la sixième reprise.

Le 25 avril, six autres combats sont prévus au programme qui débutera à 7h du soir, afin de permettre à la clientèle de la région d'Ottawa-Hull d'être revenue à une heure raisonnable.

Les personnes qui sont intéressées à aller assister à cette défense du titre de Jean-Yves Thériault peuvent communiquer avec John Thérien au 746-5402. Des autobus, au coût de $10 sont organisés et des billets, aux coûts de $15 et $20 sont aussi disponibles.

ATTENTION ACHETEURS DE CAMIONS! SUPER AUBAINES!

1983 FORD RANGER PICK-UP



Equipement de base: empattement 108", moteur 2,000 c.c. (4 cyl.) trans. 4 vitesses manuelle, pneux radiaux, miroir côté gauche.
• Nouvelle suspension avant (TWIN-I-BEAM) à roues indépendantes réglables.

PRIX DE BASE: $7039.*

1982 FORD PICK-UP F100



Equipement de base: empattement 117", 6 cylindres, trans. manuelle, miroirs, servo-freins, radio AM, pneus radiaux.
• Nouvelle suspension avant (TWIN-I-BEAM) à roues indépendantes réglables.

PRIX DE BASE: $7209.*

RABAIS DE FORD $300. A $2,000. sur la plupart des modèles.

Garantie de 2 ans ou 40,000 kilomètres

SANS FRAIS sur la maintenance, sur les modèles suivants:

• Capri • Cougar • Ford Ranger Pick-up 83 • Zephyr • Lynx



*rabais de Ford inclut, plus transport, manutention et options.

Ford MERCURY LINCOLN

DuPortAGE

949 boul. St-Joseph, Hull 778-2751

Ouvert: de 9 à 9 du lundi au vendredi. Samedi 9 à 5

Loto-Hockey

Résultats Boston/ Québec

DATE: 15-04-82

Dernier but	19:05	400$
Seconde avant	19:04	25$
Seconde après	19:06	25$
Premier but	04:12	50$
Seconde avant	04:11	10$
Seconde après	04:13	10$
Première punition	04:59	10$
Dernière punition	02:19	10$

Tous les autres buts valent 10$

05:18	08:10	07:29
10:50	11:24	00:00

numéro boni 190928

10 000$

Un seul lot payable par billet gagnant. En cas de disparité entre les temps apparaissant ci-dessus et le rapport officiel de Loto-Québec ce dernier à priorité

loto-québec

• *Rough Riders*

Walker signe

OTTAWA (PC) — Le receveur de passes canadien Bruce Walker a paraphé une entente de deu ans avec les Rough Riders d'Ottawa de la Ligue canadienne de football après avoir joué son option la saison dernière. Toutefois, le directeur-gérant Jake Dunlap n'a pu convaincre le quart J.C. Watts et le joueur de ligne défensive Doug Seymour à en faire autant.

Seymour, qui a été échangé aux Riders par les Lions de Vancouver la saison dernière, a joué son option et peut négocier avec les équipes de son choix. Quant à Watts, qui tente de renégocier son contrat depuis que léquipe est venue près de remporter la coupe Grey en novembre dernier, est encore lié aux Riders et pourra jouer son option au cours de la prochaine saison s'il le désire. Watts exige une augmentation substancielle et que son salaire soit versé en argent américain.

Seymour a, pour sa part, rejeté un contrat de cinq ans estimé à $500,000. On croit savoir que Ottawa a offert $80,000 en vue de la saison prochaine, $90,000 l'année prochaine, et des salaires de $105,000, $120,000 et $135,000 au cours des saisons suivantes avec des boni pouvant totaliser quelque $20,000 annuellement.

L'offre faite à Seymour en ferait le joueur le mieux payé dans l'histoire des Riders. L'ailier rapproché Tony Gabriel, qui vient de prendre sa retraite, touchait, dit-on, un salaire de base annuel de $65,000.

sports Outaouais

Water-polo

OTTAWA — Dans un match régulier de la Ligue de water-polo des écoles secondaires d'Ottawa, hier, les porte-couleurs de l'école André-Laurendeau ont remporté une victoire de 15-3 sur ceux de l'école Ridgemont.

André Chénier a été le meilleur dans le camp des vainqueurs avec quatre buts, tandis que Denis Barbeau, Denis Desrochers et Michel Brousseau ont récolté trois buts chacun. Michel Tremblay a complété le pointage avec deux buts.

L'école André-Laurendeau termine donc la saison régulière avec une fiche parfaite de huit victoires, aucune défaite et les éliminatoires débuteront la semaine prochaine.

Gymnastique

GATINEAU — La polyvalente Le Carrefour, à Pointe-Gatineau, sera le site, samedi et dimanche, des championnats régionaux féminins de gymnastique de développement, organisés par le club Gym-Action de Gatineau.

Près d'une soixantaine de gymnastes sont attendues à ces championnats qui serviront à sélectionner l'équipe régionale qui participera aux championnats inter-régionaux, puis aux championnats provinciaux qui auront lieu à Hull à la fin mai.

Sports en bref

MONTREAL (PC) — Même si son frère aîné, Bill, âgé de 33 ans, est décédé la nuit dernière à la suite d'un accident de la circulation survenu à Charlotte, en Caroline du nord, le lanceur Rick Rhoden a tenu à débuter la rencontre au monticule pour les Pirates.

A la suite de la rencontre d'hier, les Expos se sont immédiatement envolés vers New York, où ils disputeront une série de trois matches aux Mets au cours du week-end.

• *Après avoir mené 3-0*

Les 67's flanchent au dernier tiers

par Jean-Pierre Boisvert

OSHAWA — Après avoir dominé complètement les deux premières en se donnant une avance de 3-1, les 67's d'Ottawa ont été impuissants à stopper la folle offensive des Generals qui ont marqué 5 fois en troisième période et la bande à Kilrea s'est finalement inclinée 6-4, hier soir, à Oshawa, devant une foule déchaînée de 3,722 spectateurs.

Les Generals d'Oshawa s'amènent donc ce soir au Centre municipal d'Ottawa avec une égalité de 4-4 dans la série demi-finale de 8 points de la Ligue de hockey de l'Ontario.

Personne n'a pu expliquer logiquement ce qui s'est passé dans les dix premières minutes de jeu du troisième vingt où les Generals, encouragés par leurs partisans, ont complètement renversé la vapeur en surprenant les visiteurs avec cinq buts sans riposte.

Selon Brian Kilrea, les 67's qui avaient alloué le premier but aux adversaires dans la 38e minute du jeu, étaient loin d'être prêts à faire face à un regain de vie de leurs rivaux.

«Nous avons tout simplement arrêté de patiner après avoir disputé deux excellentes périodes de hockey, je dirais même les deux meilleures périodes sur la route durant les présentes séries. Oshawa, je l'ai déjà dit, compte de bons joueurs de hockey et surtout un bon gardien (Shawn MacKenzie) qui a fait plus que sa part ce soir», a déclaré l'instructeur des 67's en parlant de celui qui a été choisi à juste titre la première étoile du match.

La foule

La foule a joué un rôle important. elle est à l'origine de la décision de Jim Ralph de laisser sa place à Dan Longe devant la cage des 67'x. Les spectateurs derrière lui ne cessaient de chanter «Ralphie», et ce dernier s'est tout simplement tanné alors que le pointage était de 5 à 3.

Mais Kilrea, qui dit le comprendre, affirme que son vétéran cerbère sera de retour à son poste ce soir pour le 5e match de cette série.

Les joueurs des 67's étaient unanimes à dire que Mackenzie a fait des arrêts très importants au cours de la deuxième période, où les visiteurs n'ont pu profiter de plusieurs attaques à deux contre un.

«L'atmosphère était devenue insoutenable en troisième période. Je pensais que le toit allait nos tomber sur la tête», a dit Stewart, l'auteur du 4e but de siens à 16 min. 30 de la dernière reprise. «Si seulement notre 4e but était venu plus vite...» a fait remarquer Moe Lemay sans poursuivre sa phrase.

«La dernière fois que nous sommes venus ici, a enchaîné Brad Shaw, nous avons perdu 5-3 mais nous sommes revenus chez-nous avec une brillante victoire de 6-1. Nous nous relèverons de la même manière demain (ce soir)».

Le contraire

•L'instructeur des Generals, Paul Thériault, prétend toutefois le contraire.

«Nous serons maintenant difficiles à battre après ce qui vient d'arriver. J'ai dit à mes gars entre la 2e et la 3e période que si nous remontions la pente nos chances seraient grandement améliorées pour remporter la série. Notre victoire est une réponse claire à ceux qui doutaient encore qu'on ne pouvait tenir tête aux 67's en jouant au hockey. Notre style de jeu est physique mais aucun de mes joueurs n'a frappé un adversaire au visage avec son bâton comme l'a fait Darcy Roy sur Mike Lekun lors du dernier match à Ottawa. Nous avons le vidéo pour prouver que ce n'était pas accidentel.

«Les avertissements du commissaire, d'ajouter Thériault, ont intimidé mes joueurs et il ne nous fallait rien d'autre qu'une telle victoire pour oblier ça. Maintenant, nous avons le momentum et c'est au tour des 67's de nous recevoir sur leur patinoire.»

Tony Tanti a été le meilleur des vainqueurs avec 3 buts. Kucheran avec deux buts et Cirella ont complété le score des Generals. La riposte des 67's est venue de Jeff Vaive, par deux fois, de John Olson et de Doug Stewart.



But vainqueur (Photolaser PA)

Reijo Routsalainen, des Rangers, est félicité par ses coéquipiers Mike Rogers (27) et Barry Beck après avoir réussi le but vainqueur contre les Islanders de New York, hier soir.

• *Avec une victoire de 5-4*

Les Rangers surprennent les Islanders

UNIONDALE (AP) — Le défenseur-recrue Reijo Ruotsalainen a marqué sur un tir frappé de 50 pieds à 1:58 de la fin du match hier en procurant un gain de 5-4 aux Rangers de New York sur les Islanders de New York dans leur premier match de la série finale, 4 de 7, de la division Patrick.

Le gardien Billy Smith, des Islanders, avait la vue voilée sur le tir victorieux survenu 2:18 minutes après que les Islanders eurent égalé les chances grâce à un but de John Tonelli.

La tenue superbe du gardien suppléant Steve Weeks et le but de Robbie Ftorek avaient permis aux Rangers de prendre les devants 4-3 à 14:56 de la deuxième période, mais Tonelli a égalé les chances à 4:16 de la fin de la 3e reprise.

Après le but victorieux de Ruotsalainen, le match a pris fin avec une mêlée devant la cage des Rangers. Weeks était hors position, mais les six attaquants des Islanders n'ont pu pousser le disque dans la cage déserte avant le dernier son de sirène.

Le match a commencé avec un total de six buts en première période. Ron Duguay, des Rangers, a d'abord profité d'une passe de Mike Allison à 3:19, mais Dave Langevin a répliqué avec un tir frappé du centre de la glace, lequel a pris Ed Mio en défaut, 45 seondes plus tard.

Cam Connor, des Rangers, a fait dévier un tir de Barry Beck à 7:13, mais Mike Bossy et Bob Nystrom ont ensuite répliqué pour les Islanders.

Juste 37 secondes après le but de Nystrom, Rob McClanahan a égalé les chances à 17:28.

Weeks a remplacé Mio, blessé au dos, au début de la 2e reprise. Weeks a effectué un bel arrêt aux dépens de Bossy avant le but de Ftorek.

Une bataille a éclaté entre Weeks et Duane Sutter à 9:18 de la troisième période et l'arbitre Ron Wicks a imposé 102 minutes de pénalités, car neuf joueurs ont écopé de mauvaises conduites pour être intervenus dans la bagarre.

Chicago — St-Louis

Un tir foudroyant du défenseur Doug Wilson, décoché d'une distance de 25 pieds, a eu raison du gardien Mike Liut à 5:16 de la fin de la troisième période et les Black Hawks de Chicago l'ont emporté 5-4 aux dépens des Blues de St-Louis dans le premier match de la Division Norris des séries de la coupe Stanley disputé au Checkerdome de St-Louis.

Le but de Wilson, son deuxième en cinq matches dans les présentes séries, a rompu une égalité de 4-4 qui avait été provoquée deux minutes plus tôt par Joe Mullen des Blues.

Denis Savard, qui s'est fait complice du but décisif, a aussi trouvé le fond du filet à la 19e seconde de l'engagement final pour porter le pointage 3-3. Deux minutes plus tard, Tom Lysiak donnait les devants aux Hawks, l'équipe qui a surpris en disposant des North Stars du Minnesota en quatre matches.

Le gardien Murray Bannerman, qui a repoussé 20 lancers devant la cage des Hawks en première période, a quitté son poste à mi-chemin dans l'engagement final avec ce que l'on croit être une blessure mineure à une jambe. Le vétéran Tony Esposito a assumé la relève et a été victime du but de Mullen avant que Wilson ne vienne mettre le point final au match.

Chicago a bondi en avance 2-0 après seulement huit minutes dans le premier vingt sur des buts de Tom Higgins et Dave Hutchison.

St-Louis a servi la riposte en période médiane pour prendre les devants 3-2 sur des filets de Klassen, Babych et Crombeen.

Malgré la défaite, les Blues ont dominé la rencontre 40-28 dans le chiffre des tirs au but.

Le deuxième épisode de cette série sera écrit ce soir.

Kings 2 — Canucks 3

Les Canucks de Vancouver ont disposé des Kings de Los Angeles 3-2 hier soir devant 14,661 chauds partisans présents au premier match de la finale de la Division Smythe des séries éliminatoires de la coupe Stanley. Le deuxième match de cette série 4 de 7 sera joué ce soir également à Vancouver.

C'est un but de Gary Lupul après à la cinquième minute de l'engagement final qui a fait toute la différence. Après avoir reçu une passe de Ron Delorme, Lupul a déjoué Mario Lessard à l'aide d'un lancer lourd dans le coin supérieur droit. Delorme a littéralement arraché la rondelle au défenseur Larry Murphy des Kings avant de compléter la passe qui allait produire le but ultime de la rencontre.

Les Canucks ont inscrit deux buts en période médiane pendant des attaques à cinq. C'est le centre Ivan Hlinka qui les a marqués tous les deux.

La recrue Steve Bozek et le défenseur Larry Murphy ont déjoué Richard Brodeur pour les Kings, dominés 39-29 dans le chiffre des tirs au but.

L'Outaouais chasse et pêche

par Guy Prud'homme



• *Permis du caribou*

26 avril

Bien que les adeptes de la chasse au caribou ne sont pas aussi nombreux que les chasseurs de chevreuils et d'orignaux, il n'en reste pas moins que cet événement cynégétique intéresse plusieurs sportifs demeurant dans l'Outaouais québécois. C'est donc pour le bénéfice de ces derniers que nous publions ci-après les modalités pour l'obtention du permis de chasse du caribou.

Permis

C'est à compter du 26 avril 1982 que les chasseurs pourront faire la demande d'un permis de chasse du caribou pour la zones 01-04 (nord du Québec) auprès du ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche. Notez-bien: Aucune demande ne sera acceptée avant cette date. Les permis seront accordés dans l'ordre d'arrivée des demandes. Chaque enveloppe ne pourra contenir plus de six demandes et seules seront considérées les demandes qui parviendront par le courrier postal. Aussi, chaque demande devra contenir le nom, l'adresse, le numéro de téléphone ainsi que le numéro de certificat du chasseur du requérant; un mandat-poste ou un chèque visé de $20 fait à l'ordre du ministère des Finances; et la zone où l'on désire aller chasser (zone 04 ou 01).

Les permis ne sont pas remboursables, ils ne sont pas non plus transférables d'un individu à l'autre, ni d'une zone à l'autre.

Zone 04

Pour cette zone, 5,800 permis seront disponibles en 1982; toutes les demandes devraient êtres satisfaites puisque le ministère n'a délivré que 3,000 permis pour cette zone en 1981.

Pour obtenir un des permis disponibles dans la zone 04, il faut écrire à l'adresse suivante: Ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, section caribou, 150 boulevard Saint-Cyrille est, 14e étage, Québec GIR 4Y2.

Zone 01

Comme l'an dernier, la chasse du caribou est interdite à l'est du chemin de fer de Schefferville. En conséquence, le nombre de permis disponibles pour la partie ouest de cette zone est de 300. Ces permis seront émis par le bureau du ministère à Sept-Iles. On doit donc écrire au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, section caribou, 818 avenue Laure, Sept-Iles, G4R 1Y8. Les 6,100 permis disponibles pour les zones 01 et 04 sont réservés aux seuls domiciliés du Québec.

Zone 03

Par ailleurs, dans la zone 03, les chasseurs québécois et les non domiciliés pourront se procurer un des 2,100 permis disponibles chez les pourvoyeurs opérant un établissement dans cette zone.

Accès

Le ministère tient à souligner que tous les chasseurs qui se rendront dans la zone 04 devront se procurer un droit d'accès au poste de contrôle de Schefferville ou de Kuujjuaq.

Enregistrement

Au retour, le chasseur doit repasser par le même poste de contrôle qui a émis le droit d'accès pour signifier son retour et pour faire enregistrer son gibier. Dans la zone 01 et 03, l'enregistrement se fait à partir d'un des bureaux d'enregistrement du gros gibier du ministère.

Il appartient au chasseur de s'informer à l'avance des conditions et moyens de transport et de prévoir l'équipement et la nourriture adaptés aux conditions nordiques.

Protection de l'environnement

Encore une fois, le ministère invite les chasseurs à prendre les précautions nécessaires pour protéger l'environnement fragile du milieu nordique.

Les chasseurs devraient, entre autres, enfouir leurs déchets et rapporter les contenants non bio-dégradables tels les boîtes de conserve, pots ou bouteilles de verre, plats d'aluminium, etc.

Pour plus d'informations, on peut téléphoner au ministère en signalant le (418) 643-2240. La chasse du caribou se tiendra aux dates habituelles soit du 25 août au 30 septembre.

Dossard

L'article 24 que l'on retrouve à la page 6 du résumé des règlements de la loi de la conservation stipule que: tout chasseur en activité de chasse, guide, ou autre personne qui accompagne un chasseur en activité de chasse, doit porter un survêtement ou dossard de couleur orangé fluorescent. Or, selon des rumeurs bien fondées, il appert que le ministre Lessard serait sur le point d'abolir le port obligatoire du dossard durant la chasse en forêt. Une histoire à suivre.

Cours

Le prochain cours de sécurité dans le maniement des armes à feu, commandité par le secteur chasse et pêche de l'Association récréative de Gatineau, aura lieu à la salle de l'association (salle R.A.) au 195 du boulevard Maloney, à Gatineau, le dimanche 18 avril, de 8h à 17h. La tarification a été fixée à 11$ par personne. Pour plus d'information, communiquez avec M. Jacques Michauc, au 568-8080.

Chasse à l'arc

L'Association de la Réserve Pontiac, responsable du territoire de la ZEC Pontiac, désire informer ses membres qu'il n'y aura pas de saison de chasse à l'arc sur la ZEC Pontiac à l'automne 1982. Avis aux intéressés.

VENEZ VOUS JOINDRE À NOUS!



Les Forces canadiennes recherchent des candidats pour leur donner une formation de marins. Même si vous n'êtes jamais monté à bord d'un navire, vous êtes peut-être qualifiable. Nous vous paierons pour apprendre un des dix-neuf métiers maritimes que nous offrons et, en même temps, vous découvrirez que le service dans la marine est différent, exigeant et rémunérateur.

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus proche de chez vous, ou téléphonez à frais virés — vous nous trouverez dans les pages jaunes, sous la rubrique Recrutement — ou postez ce coupon.

Imbattable... la vie dans les Forces — LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

"Bienvenue à bord"

Centre de Recrutement de Hull
165, rue Hôtel de Ville
Place du Portage, Phase II
Hull, Québec
J8X 3X2

J'aimerais en savoir plus long au sujet d'un métier maritime dans les Forces canadiennes.

Nom

Adresse

Ville Prov.

Code postal Téléphone

Droit 16-04-82

BONAVENTURE FORD VOUS OFFRE UNE GARANTIE DE DEUX ANS SUR LA MAINTENANCE OU 40,000 KILO. SANS FRAIS

SUR LES MODELES FORD 1982 SUIVANTS:

• ESCORT • EXP
• MUSTANG • FAIRMONT



1982 FORD ESCORT
PRIX DE BASE **$5988***
(*Transport, manutention et options en sus.)

N.B.
LE RABAIS DE FORD NE S'APPLIQUE PAS SUR L'ESCORT "EDITION SPECIALE" PAR CONTRE LA GARANTIE 2 ANS EST APPLICABLE.

DE PLUS: PROFITEZ DES RABAIS DE FORD A L'ACHAT D'UN CAMION NEUF. RABAIS DE **$750** A UN MAXIMUM DE **$2,000** SUR CERTAINS MODELES.

"OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE."

BONAVENTURE FORD LTEE

22, boul. Mont-Bleu, Hull 776-1571

sports... statistiques

Le hockey

LNH
Allure des séries
Finale des divisions
Série au meilleur de sept matches

DIVISION ADAMS
Jeudi
Québec 3 Boston 4
(Boston mène la série 4 de 7, 1-0)
Vendredi
Québec à Boston, 7:35 p.m.
Dimanche
Boston à Quéebec, 7:35 p.m.
Lundi
Boston à Québec, 7:35 p.m.
Mercredi, 21 avril
Si nécessaire
Québec à Boston, 7:35 p.m.
Vewndredi, 23 avril
Si nécssaire
Boston à Québec, 7:35 p.m.
Dimanche, 25 avril
Si nécessaire
Québeç à Boston, 7:00 p.m.

DIVISION PATRICK
Jeudi
N.Y. Rangers 5 N.Y. Islanders 4
(Les Rangers mènent la série, 4 de 7, 1-0)
Vendredi
N.Y. Rangers à N.Y. Islanders, 8:05 p.m.
Dimanche
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 8:35 p.m.
Lundi
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 8:35 p.m.
Mercredi, 21 avril
Si nécessaire
N.Y. Rangers à N.Y. Islanders, 8:05 p.m.
Vendredi, 23 avril
Si nécessaire
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 8:35 p.m.
Dimanche, 25 avril
Si nécessaire
N.Y. Rangers à N.Y. Islanders, 8:05 p.m.

DIVISION NORRIS
Jeudi
Chicago 5 St. Louis 4
(Les Black Hawks mènent la série 4 de 7, 1-0)
Vendredi
Chicago à St. Louis, 9:05 p..
Dimanche
St.Louis à Chicago, 8:35 p.m.
Lundi
St. Louis à Chicago, 8:35 p.m.
Mercredi, 21 avril
Si nécessaire
Chicago à St. Louis, 9:05 p.m.
Vedredi, 23 avril
i nécessaire
St. Louis à Chicago, 8:35 p.m.
Dimnche, 25 avril
Si nécessaire
Chicago à St. Louis, 9:05 p.m.

DIVISION SMYTHE
Jeudi
Los Angeles 2 Vancouver 3
(Les Canucks mènent la série 4 de 7, 1-0)
Vendredi
Los Angeles à Vancouver, 11:05 p.m.
Dimanche
Vancouver à Los Angeles, 10:35 p.m.
Lundi
Vancouver à Los Angeles, 10:35 p.m.
Mercredi, 21 avril
Si nécessaire
Los Angeles à Vancouver, 11:05 p.m.
Vendredi, 23 avril
Si néc essaire
Vancouver à Los Angeles, 10:35 p.m.
Dimnche, 25 avril
Si nécessaire
Los Angèles à Vancouver, 10:05 p.m.

Meneurs

	J	B	A	Pts
Mullen, StL	4	9		13
Gretzky, Edm	5	7		12
Federko, StL	1	10		11
Sutter, StL	7	3		10
Evans, LA	5	5		10
McNab, Bos	3	7		10
Gillies, NYI	4	4		8
Pederson, Bos	4	4		8
Tonelli, NYI	4	4		8
Hawerchuk, Wpg	1	7		8

LN-sommaire
Rangers 5 Islanders 4
Première période
1. NY Rangers, Duguay 4 (Allison, McClanahan) 3:19
2. NY Islanders, Langevin 1 (McEwen) 4:04
3. NY Rangers, Connor 2 (Beck, Ruotsalainen) 7:13
4. NY Islanders, Bossy 3 (Bourne, Trottier) 11:43
5. NY Islanders, Nystrom 2 (Tonelli, Goring) 16:51
6. NY Rangers, McClanahan 217:28

Pénalité — Aucune.

Deuxième période
7. NY Rangers, Ftorek 4 (Don Maloney, Dave Maloney) 14:56

Pénalités — Potvin NYI 2:09, Dore NYR 5:30, Johnston NYR 10:21, Allison NYR 16:27.

Troisième période
8. NY Islanders, Tonelli 4 (Nystrom, Goring) 15:44
9. NY Rangers, Ruotsalainen 2 (Fotiu, Rogers) 18:02

Pénalités — Lane NYI 1:29, Weeks NYR majeure, Laidlaw NYR, Allison NYR, Connor NYR, Leinonen NYR, Dore NYR, B.Sutter NYI, Gillies NYI, McEwen NYI, Langevin NYI inconduites, D.Sutter NYI mineure, majeure, 9:18.

Tirs au but

NY Rangers	13	7	9	29
NY Islanders	10	14	15	39

Gardiens — Mio, Weeks, NY Rangers; Smith, NY Islanders.
A. — 15,241.

Nordiques 3 Bruins 4
Première période
1. Québec, Goulet 2 (Hunter, Pichette) 4:12
2. Boston, Pederson 4 (Middleton) 5:18
3. Boston, Barr 1 (Bourque) 7:29
4. Québec, Cloutier 1 (Hunter, Dupont) 11:24

Pénalités — Aucune

Deuxième période

Aucun but.

Pénalités — Paiement Que 4:59, Dupont Que 15:35, Gillis Bos 18:06.

Troisième période
5. Québec, Cloutier 2 (Goulet) 8:10
6. Boston, Kasper 3 (K.Crowder, Marcotte) 10:50
7. Boston, Bourque 1 (B.Crowder, Middleton) 19:05

Pénalité — Hiller Bos 2:19.

Tirs au but

Québec	7	9	8	24
Boston	16	6	16	38

Gardiens de but —Bouchard, Québec; Moffat, Boston.
A. — 14,673.

Los Angeles 2 Vancouver 3
Première période
1. Los Angeles, Bozek 3 16:51

Pénalités — Lewis LA 0:41, Nill Van 12:19, Korab LA 19:16.

Deuxième période
2. Vancouver, Hlinka 1 (Smyl, Rota) 12:05
3. Los Angeles, L. Murphy 1 (Dionne, Evans) 12:30
4. Vancouver, Hlinka 2 (Halward, Molin) 15:38

Pénalités — Lewis LA, Fraser Van 5:29, Wells LA 10:17, 14:45.

VANCOUVER (PC) -
Troisième période
5. Vancouver, Lupul 2 (Delorme) 5:00

Pénalités — Wells LA 7:54, Belland Van 8:50.

Tirs au but

Los Angeles	12	10	7	29
Vancouver	13	16	10	39

Gardiens de but — Lessard, Los Angeles; Brodeur, Vancouver.
A. — 14,661

Chicago 5 St-Louis 4
Première période
1. Chicago, Higgins 21:47
2. Chicago, Hutchison 1 (Secord) 8:08

Pénalités — Murray Chi 10:32, Feamster Chi, Mullen StL 11:45.

Deuxième période
3. St. Louis, Klassen 1 (Crombeen, Patey) 1:49
4. St. Louis, Babych 1 (Turnbull, Dunlop) 7:14
5. St. Louis, Crombeen 2 (Brownschidle, Patey) 11:54

Pénalités — Ruskowski Chi, Lapointe StL mineures doubles 7:51, Marsh Chi 9:04, Sutter StL 12:57, Mulvey Chi 14:00, Kea StL 15:24, Marsh Chi, Sutter StL majeures 19:30.

Troisième période
6. Chicago, Savard 2 (Fox, Feamster) 0:19
7. Chicago, Lysiak 3 (Preston, Feamster) 2:39
8. St. Louis, Mullen, 4 (Federko, Sutter) 12:57
9. Chicago, Wilson 2 (Secord, Savard) 14:44

Pénalités — Feamster Chi 8:35, Preston Chi 13:14, Lapointe StL 13:28.

Tirs au but

Chicago	9	5	14	28
St. Louis	20	7	13	40

Gardiens de but —Bannerman, Esposito, Chicago; Liut, St. Louis.
A. — 15,087.

Hockey mondial

	J	G	P	N	BP	BC	Pts
Canada	1	1	0	0	9	2	2
URSS	1	1	0	0	9	2	2
All-Ouest	1	1	0	0	4	2	2
Suède	1	1	0	0	4	2	2
U.S.A.	1	0	1	0	2	4	0
Tchéco.	1	0	1	0	2	4	0
Finlande	1	0	1	0	2	9	0
Italie	1	0	1	0	2	9	0

Jeudi
Canada 9 Finlande 2
Suède 4 U.S.A. 2
All-Ouest 4 Tchéco. 2
URSS 9 Italie 2

Vendredi
Canada vs Tchéco.
All-Ouest vs Finlande
U.S.A. vs Italie
URSS vs Suède

Dimance
All-Ouest vs Italie
Suède vs Canada
Tchéco. vs URSS
U.S.A. vs Finlande



De la graine de champions

Même s'ils n'ont pas eu droit à des heures de glace à l'intérieur au cours de l'hiver, en dehors de la ligue maison, les membres de l'équipe élite novice d'Aylmer se sont bien débrouillés. Par exemple, la fin de semaine dernière, ils ont remporté les honneurs du tournoi moustique d'Orléans, gagnant les quatres parties qu'ils ont jouées, dont la finale 4-3 à la deuxième période de prolongation contre Cyrville. L'entraîneur Denis Rochon, derrière à gauche, peut être fier de son travail. Ses joueurs lui ont prouvé qu'ils avaient de la graine de champions.

Baseball

Ligue nationale
Division Est

	G	P	Moy	Diff
St.Louis	6	3	.667	—
New York	5	3	.625	½
Montréal	3	2	.600	1
Pittsburgh	2	3	.400	2
Chicago	3	6	.333	3
Philadelphie	2	5	.286	3

Division Ouest

	G	P	Moy	Diff
Atlanta	8	0	1.000	—
Los Angeles	4	3	.571	3½
Houston	4	5	.444	4½
San Francisco	3	4	.429	4½
San Diego	2	4	.333	5
Cincinnati	2	6	.250	6

Jeudi
Pittsburgh 4 Montréal 3
Philadelphie 8 New York 4 (13 matches)
St. Louis 6 Chicago 1
Los Angeles à San Diego S

Classement provisoire
Ligue américaine
Division Est

	G	P	Moy	Diff
Cleveland	3	2	.600	-
Milwaukee	3	3	.500	½
Detroit	3	4	.429	1
Toronto	3	4	.429	1
New York	2	3	.400	1
Baltimore	2	4	.333	1½
Boston	2	4	.333	1½

Division Ouest

	G	P	Moy	Diff
Chicago	5	0	1.000	—
Kansas City	4	2	.667	1½
Californie	5	3	.625	1½
Minnesota	5	4	.556	2
Oakland	5	4	.556	2
Texas	2	3	.400	3
Seattle	2	6	.250	4½

Résultats d'hier
Détroit 4 Toronto 2
Minnesota 11 Oakland 5
Chicago 8 Boton 4
Cleveland 8 Milwaukee 1
Seattle à Californie

Lanceurs probables
Ligue américaine
Toronto (Gott 0-0) à Boston (Eckersley 1-0) 12 p.m.
Kansas City (Blue 0-1) à Cleveland (Waits 0-1) 5 p.m.
Texas (Medich 0-1) à Milwaukee (Haas 0-0) 7 p.m.
New York (Guidry 0-0) à Detroit (Wilcox 0-1) 7:35 p.m.
Baltimore (D. Martinez 1-0) à Chicago (Koosman 0-0) 8:30 p.m.
Oakland (Keough 1-0) à Seattle (Bannister 1-0) 10:35 p.m.
Minnesota (Jackson 0-1) à Californie (Kison 0-0) 10:30 p.m.

Ligue Nationale
Chicago (Larson 0-1) à Pittsburgh (Baumgarten 0-0) 7:35 p.m.
Montréal (Gullickson 1-0) à New York (Falcone 1-0) 8:05 p.m.
Atlanta (Mahler 2-0) à Houston (Ryan 0-2) 8:35 p.m.
Philadelphie (Krukow 1-0) à St-Louis (Forsch 1-0) 8:35 p.m.
Los Angeles (Reuss 0-0) à San Diego (Curtis 0-0) 10:05 p.m.
Cincinnati (Soto 0-1) à San Francisco (Gale 0-0) 10:35 p.m.

Ligue américaine
A's 5 Twins 11
Oakland 000 003 002— 5 6 2
Minnesota 001 013 06x—11 15 0
Langford (1-1), Owchinko (6), Jones (8) et Kearney, Newman (7); Williams (2-0), R.Davis (7) et Wynegar. C: Oak —Henderson (1); Min —Eisenreich (1), Wynegar (1), Hrbek (5), R.Johnson (3).

Blue Jays 2 Tigers 4
Toronto 001 100 000—2 8 0
Detroit 100 011 10x—4 9 0
Stieb (0-1), Garvin (7) et Whitt; Rozema, Saucier (1-1) (4), Sosa (8) et Wockenfuss.

White Sox 8 Red Sox 4
Chicago 012 221 000—8 15 0
Boston 010 003 000—4 11 1
Lamp (1-0), Koosman (6) et Fisk; Ojeda (0-2), Hurst (5), Burgmeier (9) et Gedman. C: Chi —Kemp (1); Bos — Stapleton (1).

Ligue nationale
Pirates 4 Expos 3
Pittsburgh 000 010 021—4 9 1
Montréal 100 101 000—3 7 1
Rhoden, Tekulve (1-0) (7), Scurry (9) et Pena; Rogers (1-1), Fryman (9) et Carter. C: Pgh — Parker (1), Thompson (1).

Cards 6 Cubs 1
St.Louis 100 211 010—6 7 0
Chicago 000 000 001—1 4 1
Mura (1-0) et Porter; Bird (1-2), Lee Smith (7), Ripley (9) et Moreland. C: StL — Lonnie Smith (2), Hendrick (3); Chi — Moreland (4).

Philies 8 Mets 4
Phila 000 100 200 001 4—8 13 1
New York 010 001 010 001 0—4 11 4
Christenson, Reed (7), Lyle (8), Farmer (8), Monge (12), Brusstar (1-0) (12) et Diaz; Zachry, Orosco (7), Allen (9), Puleo (0-1) (10) et Stearns. C: Pha — Aguayo (1); NY —Wilson (2).

Golf

Résultats

Lanny Wadkins	33-34—67
Tom Watson	36-33—69
Bill Rogers	34-35—69
Hale Irwin	34-35—69
Fuzzy Zoeller	34-36—70
Bruce Lietzke	34-36—70
David Graham	35-35—70
Ed Fiori	37-33—70
Tom Weiskopf	34-36—70
Jim Simons	35-35—70
Andy Bean	34-36—70
Lee Trevino	35-36—71
Ray Floyd	36-35—71
J.C. Snead	36-35—71
Wayne Levi	37-34—71
Ron Streck	35-37—72
Jerry Pate	36-36—72
Peter Oosterhuis	37-35—72
Tom Kite	36-36—72
Dave Eichelberger	36-37—73
Keith Fergus	36-37—73
Jay Haas	35-38—73
John Mahaffey	37-36—73
Hubert Green	37-36—73
Danny Edwards	38-35—73
Dave Barr	36-38—74
Craig Stadler	39-35—74
Larry Nelson	36-38—74
Morris Hatalsky	38-36—74

Boxscore

	PBPts	CS	PP
Pittsburgh			
Moreno cc	5	0	1	1
Easler cg	4	0	1	1
Parker cd	3	1	2	1
Thpsn 1b	3	1	1	1
Madlck 3b	4	0	0	0
TPena r	4	0	1	0
Ray 2b	4	1	1	0
Berra ac	2	1	2	0
Rhoden l	2	0	0	0
Montnz fs	1	0	0	0
Tekulve l	0	0	0	0
Stargell fs	1	0	0	0
Scurry l	0	0	0	0
Total	33	4	9	4
Montréal				
Raines cg	5	0	0	0
Johnson 2b	3	1	2	0
RScott 2b	1	0	0	0
Dawson cc	4	0	1	0
Oliver 1b	3	0	1	1
Carter r	4	1	1	0
Cromart cd	3	1	2	1
Wallach 3b	4	0	0	0
Speier ac	4	0	0	1
Rogers l	2	0	0	0
Fryman l	0	0	0	0
White fs	1	0	0	0
Total	34	3	7	3

Pitt.000 010 021—4
Montréal 100 101 000—3
E—TPena, Oliver. DJ—Montréal 1. LSB—Pittsburgh 6, Montréal 7. 2B—Parker, Oliver, Carter, Cromartie. C—Parker (1), Thompson (1). BV—Johnson. S— Rogers, Berra.

	M	CS	P	PM	BB	RB
Pittsburgh						
Rhoden	6	7	3	2	2	4
Temulve G, 1-0	2	0	0	0	0	2
Scurry vp, 1	1	0	0	0	0	1
Montréal						
Rogers P, 1-1	8⅓	8	4	3	1	2
Fryman	⅓	1	0	0	0	0

FPL—par Rogers (Berra).
T—2;25. A— 18,986.

INSCRIPTIONS au CONNAUGHT
(Courtoisie du journal LE DROIT)

SAMEDI 17 AVRIL — DEPART 1h 30

CHEVAUX — CONDUCTEURS — COMMENTAIRES

Première course. Amble. ¾ mille.
A réclamer $2,000. Bourse $800
8 Lukes Gaston (W. Laviolette)....même de loin
6 Scottys Surprise (A. St-Amour)....partenaire
1 Hyde Park Boy (M. Filion)....respectons la position
4 Lighting Betty (R. Zeron)....aime la distance
5 Senga Beaugeste (R. Curran)....surprise possible
7 Johnston Diamond (D. Coville)....parmi les favoris
3 Armbro Timmy (P. Smyth)....s'ennuie de Georges
3 Kippling Blue Boy (W. Demers)....surprendrait

Deuxième course. Amble. Conditions. Bourse $850
4 Pat Crystal (P. Barkley)....très possible
7 Mathers Cocktail (G. Lachance)....les «Mathers» font bien
8 Justy Front (M. Filion)....ne le laissez pas
3 Gold Camp (J. Wood)....potentiel de surprise
1 Stormy Brewster (R. Mallette)....avantagé
2 Bar B Gal (D. Forgie)....légère surprise
6 About It (E. Lake)....trop difficile
5 Sabou Laurent (J.-M. Lanoie)....une autre fois

Troisième course. Amble. A réclamer $3,000-$4,000. Bourse $1,100
3 Joe Forester (D. Kehoe)....devrait gagner
6 Kahn Tineta (A. St-Amour)....pas très loin
2 Monkroyd Shot G B (G. Groulx)....dangereux
5 Beau Will (D. Kehoe)....peut tout prendre
7 C B David (A. St-Amour)....peut les contourner
4 Summons (D. Kehoe)....si en forme
8 Ron Master (R. Zeron)....trop longue route
1 Rail Master (J. M. Lanoie)....«Rail Master on the rail»
A/E: Patty Zeron (R. Zeron)

Quatrième course. Amble. Conditions. Bourse $850
1 Bullet Prince (D. Kehoe)....un pari assez sûr
5 Mathers Bret (G. Lachance)....qui conduira?
6 Taurus G L (G. Lachance)....conducteur de choix
3 Steaddy Fighter (E. Lake)....pas très loin
7 Zip Along Basha (R. Labrèche)....toujours parié
2 Crossridge Easter (D. Jobin)....assez régulier
4 L B Butler (G. Charbonneau)....un bon jour, wham
8 Timba Disco (R. Zeron)....difficile

Cinquième course. Amble. A réclamer $2,000. Bourse $900
1 Hantise Angus (J. Lancaster)....baisse de classe
4 Charming Pero (M. Filion)....en forme
6 River Way (R. O'Dwyer)....trio de trifecta
9 Lees Kat (L. Turenne)....position de choix
5 Mr Hanna (R. Curran)....un court effort
7 Roof Top (R. Steele)....capable de surprise
2 Capone (N. Gurnsey)....le vétéran peut suivre
8 Little Splash (R. Labrèche)....a déjà surpris
3 Martin Brook (A. St-Amour)....retour en piste
A/E: Radiant Red (J. Crawford)

Sixième course. Trot. A réclamer $8,000-$10,000. Bourse $1,600
6 Armstead Don (D. Armitage)....le meilleur aujourd'hui
4 Fireplace (J. Lancaster)....pour l'exacta
1 Heather Cecil (G. Plourde)....possible
5 Foresee Willy B (R. Hess)....il est fort
3 Alphajet (F. Lavallée)....une possibilité
7 Tiki Rosie (E. Stewart)....pas méchant
2 Benton Speedy (R. Labrèche)....à étudier

Septième course. Amble.
A réclamer $6,000-$8,000. Bourse $1,500
1 R G S Radar (J. Reynolds)....la position aide
4 Stacey Elizabeth (R. Zeron)....la reine est en ville
5 Miss Nude (R. Zeron)....pas très royale
2 Louise Lobell (P. Barkley)....s'est reposé
8 Vladimir (D. Plouffe)....prêt à éclater
3 Bart Brewster (R. Mallette)....un danger
7 Fly Bye Harry (R. Desjardins)....longue route
6 Mars Perfecta (J.-M. Lanoie)....attendons

Huitième course. Amble. Conditions. Bourse $1,000
3 My Gal Jill (R. Zeron)....le négligé aujourd'hui
7 Alpha Eagle (Y. Laframboise)....plus facile ici
5 Right On Gene (E. Lake)....de fil en fil?
6 Sin City (E. Norris)....vient de gagner
8 Mathers Puppet (G. Lachance)....position à surmonter
2 Highland Kirk (R. Mallette)....n'a rien montré
1 Lari Eclipse (P. Barkley)....tentera sa chance
4 My Golden Steady (R. Viau)....début de saison
A/E: Larry Thorn (D. Kehoe)

Neuvième course. Amble. Conditions. Bourse $1,750
6 G J Bob (L. Turenne)....dernière facile
2 L Lucky (R. Labrèche)....bon cheval courageux
5 Francie P (R. Viau)....dû pour un réveil
8 Superb Lus (R. Zeron)....a déjà fait mieux
4 Boni Ben (D. Plouffe)....arrive de Montréal
7 Little Chicago (E. Norris)....dans le droit
3 Jose Bay (R. O'Dwyer)....voir réchauffage
2 Hectic Bayana (P. Laframboise)....première cette année?

Dixième course. Amble. A réclamer $2,000. Bourse $900
2 Fraco Bob (W. Laviolette)....termine fort
9 Cape Kelaurie (R. Labrèche)....position de choix
3 Andy Ike (R. Zeron)....dernière décevante
1 Parkwood J C (R. Mallette)....protection de trifecta
7 Eastern Rose (J. Lancaster)....dans le droit
6 Punch Abba (D. Scribnock)....avec Donald?
4 Cashmere Bay N (B. Smith)....a surpris dernière
8 Darrels Playtime (P. Lorenger)....trop loin
5 Zeke Lucy (R. Steele)....une fortune
A/E: Bethel Girl (D. Kehoe)

Le meilleur aujourd'hui: Armstead Don (6e)
Le négligé aujourd'hui: My Gal Jill (8e)

(ANNONCE)

Casse-cou hors-série...

Venez voir la "General Lee" de "The Dukes of Hazzard"

Ainsi que la plus rutilante collection d'autos hors-série, véhicules adaptés, fourgonnettes et motocyclettes de toute l'Amérique du Nord.



AUTORAMA 1982

17e année

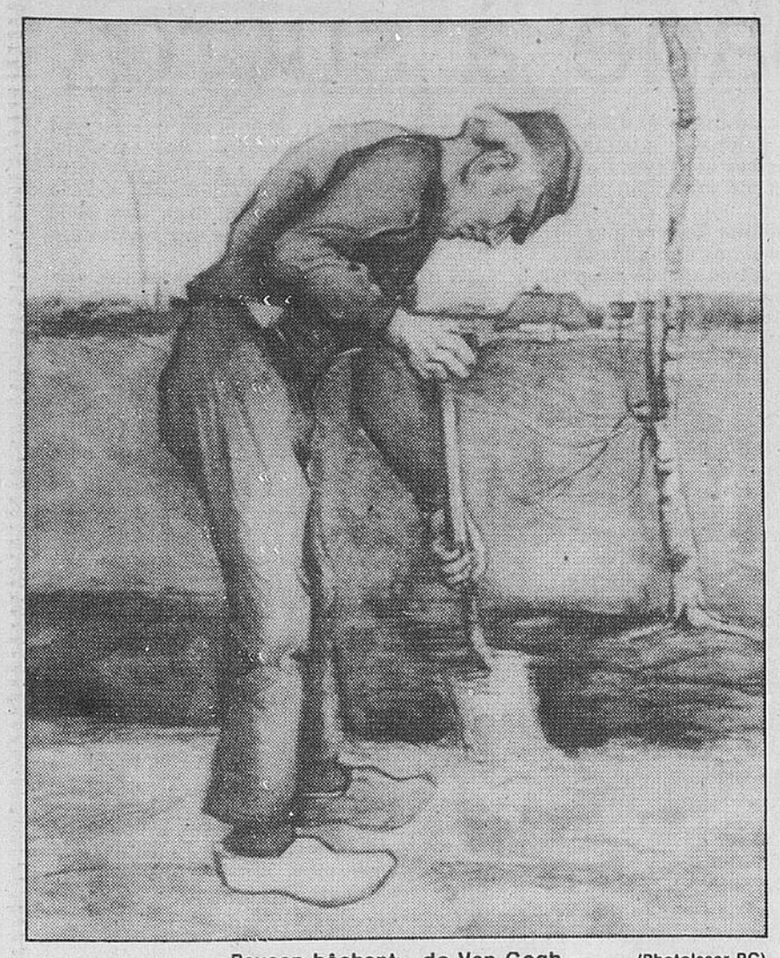
Salon du véhicule et de la route

Centre municipal d'Ottawa
(CIVIC CENTER)
Vendredi, 16 avril, 5h p.m.—10h p.m.
Samedi, 17 avril, 10h a.m.—10h p.m.
Dimanche, 18 avril, 10h a.m.—10h p.m.

D & R PROMOTIONS

Prix d'entrée: Adultes **$4.50** Enfants **$2.00**

arts et spectacles



«Paysan bêchant», de Van Gogh (Photolaser PC)

$200,000 pour un Van Gogh

TORONTO (PC) — «Paysan Bêchant», une toile de Vincent Van gogh peinte en 1881, a été achetée par la société fiduciaire Greymac Trust Co. au coût de $200,000.

Le tableau, qui appartenait depuis 1968 à un collectionneur canadien, avait été mis en vente il y a une semaine. La Greymac Trust Co. l'exposra dans ses nouveaux bureaux torontois en juin avant de l'offrir à une galerie de Hamilton.

«Paysan Bêchant» est le deuxième tableau seulement de Van Gogh à être vendu au Canada.

• «Chorégraphies 1982», au Cégep de l'Outaouais

Un spectacle qui passe aisément la rampe

«Chorégraphies 1982» avec les troupes Dansapied et Touche-Atout, hier soir, à l'auditorium du Cégep de l'Outaouais. Représentations supplémentaires tous les soirs à 20h, jusqu'à dimanche inclusivement.

Le public était clairsemé, hier soir, dans le vaste auditorium au laisser-aller débraillé, du Cégep de l'Outaouais. Mais il s'est trouvé au moins une fillette, dans la prime enfance, pour marquer bruyamment son admiration devant le travail des artisans de «Chorégraphies 1982».

Lorsque les projecteurs se sont éteints sur les derniers mouvements de la sixième chorégraphie au menu, le maigre public a confirmé l'appréciation de la fillette: tant de travail, d'efforts et de dynamisme méritait certes une ovation debout.

Ce n'est pas d'hier qu'étudiants et étudiantes des cours de danse du Cégep imitent, à leur manière, les professionnels de la danse moderne, par un récital de fin d'année. Même que cet événement, qui n'est malheureusement pas couru mais qui mériterait de l'être, est en passe de devenir une tradition dans l'Outaouais, depuis les dix dernières années où il revient s'inscrire fidèlement au calendrier du printemps culturel.

Cette fois-ci, les étudiants de Touche-Atout, dirigés par Christine Kozlowski, ont pu compter sur les services de la jeune troupe Dansapied, professionnelle de statut, mais jeune d'expérience, pour grossir ses rangs et gonfler le programme. De cette fusion est née «Chorégraphies 82», dix morceaux de danse, jazz moderne et comédie-théâtre, la plupart de courte durée, axés davantage sur l'impact visuel que sur l'intériorisation de sentiments.

Les sujets absordés sont multiples et disparates: depuis la création du monde (sorte de ballet primitif à la mode paléolithique) à de douces folies un tantinet suggestives, en passant par un extrait percutant de Carmina Burana et un racollage folklorique sur fond de rigodon.

ON n'a pas le temps de s'ennuyer, ni même de s'attarder sur les bourdes évidentes des débutants ou les hésitations chancelantes des plus avancés, tant les changements de styles, d'éclairages, de musiques, de costumes (plusieurs rivalisent en qualité, avec ceux de troupes professionnelles) sont rapides et fréquents.

Pour le plus grand bonheur du public, «Chorégraphies 82» n'a pas cette allure épouvantable de concert de fin d'année qu'on fait subir à toute la parenté pour souligner les prouesses de ses rejetons. Au contraire des jeunes danseurs, leurs vitalité, leur enthousiasme, l'audace même et l'imagination dont fait preuve la chorégraphe Christine Kozlowski font que le spectacle passe aisément la rampe.

Pour aussi peu que $2, vous ne trouverez nulle part ailleurs, meilleur aperçu de ce qu'est la danse moderne.

Marthe LEMERY

Cinémas ODEON CANADIENS
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, PRIERE DE COMMUNIQUER AVEC LE CINEMA DE VOTRE CHOIX
St-Laurent 2 Tous les soirs à 7.00-9.15 Westgate 1 Tous les soirs à 7.30-9.35
PORKY'S R
ST. LAURENT 2 — QUEENSWAY A ST. LAURENT • 745-0341-2
WESTGATE 1 — CENTRE COMMERCIAL WESTGATE 1309, AV. CARLING • 725-2229
QUEENSWAY 1 Drive-In — MONTREAL RD & QUEENSWAY E • 745-7145 — OUVRE A 7h 00

Tous les soirs aux deux 7h 10 et 9h 35 — SURVEILLANCE PARENTALE — Avis: Certain langage mature. DCO.
On Golden Pond
ST. LAURENT 1 — QUEENSWAY A ST. LAURENT • 745-0341-2
WESTGATE 2 — CENTRE COMMERCIAL WESTGATE 1309, AV. CARLING — 725-2229

Tous les soirs à: 7h 00 et 9h 25 — ACCOMPAGNEMENT ADULTE
Fame
Avis: Pas pour enfants. DCO. 3e mois
WESTGATE 3 — CENTRE COMMERCIAL WESTGATE 1309, AV. CARLING — 725-2229

Ouvre à 7h 00 — SURVEILLANCE PARENTALE
La comédie d'horreur #1 de l'année!
—aussi— SUPER FUZZY
SATURDAY THE 14TH
CINEPARC QUEENSWAY 2 — MONTREAL RD. & QUEENSWAY E • 745-7145

Tous les soirs à: 7h 00 et 9h 15 cineparc ouvert à 7h 00
CHUCK NORRIS SILENT RAGE R
QUEENSWAY 2 Drive-In — MONTREAL RD & QUEENSWAY E • 745-7145
ELMDALE 1 — WELLINGTON & PARKDALE • 728-2333

Tous les soirs à: 7h 00 et 9h 25 Samedi 6h 30 et 9h 00
Cat People
ELMDALE 2 — WELLINGTON & PARKDALE • 728-2333

Tous les soirs à 7h 00 et 9h 25
missing.
D'APRES UNE HISTOIRE VRAIE
SOMERSET — SOMERSET A BANK • 236-9528

Ouvre à 7h 00
RICHARD PRYOR LIVE ON THE SUNSET STRIP
—aussi— THE ISLAND
AUTO-SKY DRIVE-IN — BASELINE (PRESCOTT HIWAY) 225-8004

CINEMAS DES PROMENADES DE L'OUTAOUAIS
Boul. Maloney • Gatineau • 568-1706
CINEMAS UNIS
GAGNANT DE 4 TROPHEES DE L'ACADEMIE — POUR TOUS
MEILLEUR FILM
MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE – VANGELIS
MEILLEUR SCENARIO ORIGINAL COLIN WELLAND
MEILLEURS COSTUMES – MELINA CANONERO
À l'affiche CHARIOTS OF FIRE
CINÉMA 1 — En soirée: 6.40-9.00 Mat. sam. dim: 1.30-4.00
Gagnant de 4 Oscars incluant meilleurs effets visuels — 14 ANS
Les Aventuriers de l'arche perdue — VERSION FRANÇAISE de Raiders of the Lost Ark
CINÉMA 2 — Mat. sam. dim: 1.45-4.00 Soir: 7.10-9.25
GAGNANT de 2 CÉSARS MEILLEUR FILM MEILLEUR RÉALISATEUR — 14 ANS
4e sem. LA GUERRE DU FEU
Une aventure de science et de fiction
(QUEST FOR FIRE)
En soirée: 7.00-9.10 Mat. sam. dim: 2.00-4.15
CINÉMA 3
CITOYENS DE 65 ANS ET PLUS
Profitez des prix réduits et obtenez votre carte de l'âge d'or. Présentez une photo récente au gérant des 5 Cinémas des Promenades et remplissez une carte de membre (en semaine seulement)
A L'AFFICHE... IL FAUT LE VOIR.
Société Nationale des Critiques de Films des Etats-Unis 1981 — 14 ANS
ATLANTIC CITY ★ Meilleur Film
BURT LANCASTER ★ Meilleur Acteur
LOUIS MALLE ★ Meilleur Réalisateur
JOHN GUARE ★ Meilleur Scénario
LOUIS MALLE ATLANTIC CITY
EN FRANÇAIS
DENIS HEROUX et JOHN KEMENY présentent BURT LANCASTER • SUSAN SARANDON • MICHEL PICCOLI dans un film de LOUIS MALLE
CE SOIR A 7.30-9.35 Mat. sam. dim: 1.30-3.30 -5.30
CINÉMA 4

$2.00 — 18 ANS adultes
Contes Pervers PLUS S.O.S. Mesdemoiselles
Cinéma CARTIER 119 Promenade du Portage Hull 777-2322
S.O.S. 1:30-4:20-7:10-10:00 Contes pervers 2:45-5:35-8:30

VENEZ VOIR... 18 ANS Adultes
CARNAL HIGHWAYS avec la nouvelle vedette sensuelle SEKA PLUS SEX HOSTESSES
Cinéma PUSSYCAT 424, Boul St-Joseph, Place Fleur de Lys, Hull stationnement gratuit 771-6996
Semaine 7:00-9:00 Dimanche 1:00-3:00-5:00 -7:00-9:00

3 JOURS SEULEMENT
UN NOUVEAU DRAGON EST NE! il fait revivre le Grand Maître. 14 ANS
Le DERNIER COMBAT PLUS LA POURSUITE SAUVAGE
Cinéma CAPRI 151, Boul Greber, Gatineau 561-1313
Vendredi et samedi 7h 30 Dimanche 1h 30 et 7h 30

LE ROI DES CONS ou le règne de l'homme objet — 14 ANS — UN FILM DE CLAUDE CONFORTES — DIALOGUES DE WOLINSKI
avec FRANCIS PERRIN • MARIE-CHRISTINE DESCOUARD
PLUS UN FLIC EXPLOSIF
Cinéma VENDÔME 425, Boul St-Joseph, Place Cartier, Hull stationnement gratuit 776-1440
Semaine 7h 30 Dimanche 1h 30 et 7h 30

ATTENTION!
Les réclames publicitaires relatives au cinéma ont toutes reçues l'approbation des bureaux de surveillance du cinéma de l'Ontario, selon le cas. Si des lecteurs les trouvent offensantes, nous les invitons à faire part de leurs observations à qui de droit, à savoir: pour l'Ontario à:
Mary Brown, Directrice, ONTARIO BOARD OF CENSORS, THEATRE BRANCH, 1075, chemin Milwood, Toronto, Ont.

LOUIS MALLE'S MY DINNER WITH ANDRE — ANDRE GREGORY — WALLACE SHAWN
SOIR: 7:10 — 9:20 Diner et film Café Bank, $11.95 Informations et réservations 238-1757
PHOENIX 413 BANK 232-0456

A 7:00 et 9:00 P.M. AVANT-PREMIERE SPECIALE
UN NOUVEAU FILM DE DAVID CARRADINE
Composez 749-5035 pour le titre
MI-NUIT JIMI HENDRIX
SAMEDI, 17 AVR.
Présentation GRATUITE CKOY Matinées familiales à 1:30 et 3:30
Storm Boy FAMILY
TOWNE 6 BEECHWOOD 749-5035

Tous les soirs 7:00-9:00 sam. et dim. 1:00-3:00 5:00-7:00-9:00 — 18 ANS adultes
HOT COOKIES ET 2e GRAND FILM
CINÉMA L'AMOUR 777-1629
569 Boul. St-Joseph Blvd. Hull

En exclusivité dans la région.
Un film dur, oui, et d'autant plus qu'il est vrai... les mots «meurtre, torture, viol» n'ont plus de sens... C'est pourquoi «SALO» est difficilement supportable... Et c'est pourquoi il est essentiel.
— Serge Dussault, LA PRESSE
d'après l'oeuvre du MARQUIS de SADE musique de ENNIO MORRICONE (VERSION FRANCAISE)
3e SEMAINE ADMISSION GENERALE $5.00
un film de PIER PAOLO PASOLINI — KARIM — 18 ANS adultes
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
cinéma de paris 185 rue LAVAL, HULL 777-2403
Sem: 7.00-9.10 Dim: 12.30-2.40-4.50-7.00-9.10

BRONSON'S LOOSE AGAIN IN DEATH WISH II
Sam.-dim. à 1:40, 3:35, 5:30, 7:25, 9:20 Lun.-vend. à 7:25, 9:20
En plus au cinéparc seul. "The Burning" Cinéparc Britannia
Place de Ville 2 Rue Queen 235-9546
Britannia Drive-In 3090 CARLING AVE. 828-2672

CASIER DES CINEMAS
FAMOUS PLAYERS THEATRES
Une aventure policière drôle
DEATHTRAP
ACCOMPAGNEMENT ADULTE EXIGE POUR MOINS DE 14 ANS
Capitol Square 1 QUEEN AT BANK 237-6655 Pas pour enfants
Tous les jours à 1:45, 4:05, 6:25, 8:50

Richard Pryor Some Kind of Hero
ENTREE RÉSERVÉE AUX PLUS DE 18 ANS
Copyright © MCMLXXXII by Paramount Pictures Corporation All Rights Reserved
Tous les jours à: 1:30-3:30-5:30 7:30-9:30
Elgin 1 Elgin près Lisgar 232-0101
En plus au cinéparc seulement "Student Bodies"
Britannia Drive-In 3090 CARLING AVE. 828-2672

ATTENTION!
Ce film contient des scènes d'horreur graphiques et violentes.
THE BEAST WITHIN
ENTREE RÉSERVÉE
La nature choquante du sujet nous empêche de révéler la transformation terrifiante qui se déroule dans ce film.
Sam.-dim. à 1:30, 3:20, 5:10, 7:10, 9:10 Lun.-vend. à 7:00, 9:10
Place de Ville 1 Rue Queen 235-9546

CHARIOTS OF FIRE — FAMILIAL
Tous les jours à 2:00, 4:20, 6:35, 9:00
Capitol Square 2 QUEEN A BANK 237-6655
Gagnant de 4 trophées de l'Académie, y compris meilleur film Sam.-dim. à 1:40, 4:00, 6:30, 9:00 Lun.-vend. à 6:30, 9:00
Britannia 6 3090 CARLING AVE. 828 8121
Cinemas des Promenades GATINEAU 568-1706 — POUR TOUS
Voir l'annonce des cinémas des Promenades pour les heures des séances

PERSONAL BEST
Avis: Mode de vie discutable. D.C.O.
Capitol Square 3 QUEEN AT BANK 237 6655
Tous les jours à 1:50-4:10 6:30-9:00

BLAKE EDWARDS' VICTOR Victoria
ACCOMPAGNEMENT ADULTE EXIGE POUR MOINS DE 14 ANS
Pas pour enfants
Elgin 2
Tous les jours à 1:30, 3:35, 6:30, 9:10

QUEST FOR FIRE © 1982 20th CENTURY-FOX
ACCOMPAGNEMENT ADULTE EXIGE POUR MOINS DE 14 ANS
Pas pour enfants
Avis: Scènes de violence Scènes de sexualité
Adultes $5.00
Jeunes (sauf samedi soir) $3.50
Enfants $2.00
Age d'or $2.00
Sam. et dim. à: 2:30-4:30-7:00-9:20
Lun.-vend. à 7:15 et 9:15
Nelson 325 Rideau près Nelson 237-4880
Cinemas des Promenades GATINEAU 568-1706
14 ans — voir l'annonce des cinémas des Promenades pour les heures des séances.

• Bourses du MAC

Rencontre pour former des jurys

Par Murry Maltais

HULL — C'est aujourd'hui que le Conseil régional de la culture de l'Outaouais (CRCO) rencontre le bureau régional du ministère des Affaires culturels (MAC), afin d'en venir à une entente sur la formation des jurys. Ceux-ci, on le sait, possèdent un fort pouvoir de recommandation dans l'attribution des bourses.

Le CRCO tentera notamment de définir certaines priorités culturelles pour l'Outaouais québécois, de concert avec le MAC. L'un et l'autre, faut-il le rappeler, se livrent à une sorte de guerre froide depuis plusieurs mois. Comment le CRCO peut-il s'impliquer dans la formation de jurys s'il me s'entend pas avec le MAC sur la nature du nécessaire et de l'accessoire?

Advenant une entente, les deux parties pourraient former une banque régional de jurés dans les différents domaines de la culture. La plupart des programmes du MAC comportent le mécanisme des jurys dans l'attribution des bourses. Mais certains programmes n'y ont pas recours lorsque les conflits d'intérêts seraient trop apparents. C'est le cas du programmes des arts de la scène dans notre région.

Inscription

Le MAC vient justement d'annoncer que les organismes de théâtre, de musique, de danse et de diffusion ont jusqu'au vendredi 7 mai présenter leur demande de subvention. Ceux qui ont été subventionnés en '81-'82 recevront directement leur formule. Les autres intéressés doivent s'adresser au bureau régional du MAC, édifice Jos-Montferrand à Hull (770-2118).

Dans un communiqué, le bureau du MAC précise que conformément à la politique de régionalisation du ministère, le traitement des dossiers des organismes régionnaux et la sélection des bénéféciaires seront effectués par lui, en collaboration avec le CRCO, sauf exception. Le ministère peut aussi demander à des comités d'évaluer les demandes présentées.

Au CRCO

Johanne Martel représentera le Hull métropolitain au CRCO à son conseil d'administration. Sa nomination entrera en vigueur après l'assemblée générale de l'organisme, qui se tiendra le 29 mai au Centre de formation et d'intégration des immigrants, logé dans l'édifice Ville-Joie-Ste-Thérèse, boulevard Taché. Ce conseil comprend 13 membres. Six représentent les zones de l'Outaouais; six autres sont élus lors de l'assemblée générale et le directeur du CRCO est membre d'office.

«D'un canal à l'autre»

par Edgard DEMERS



Bou Bou à une cabane à sucre

Dans le temps du sirop d'érable, se sucrer le bec (selon l'expression populaire), deux fois n'est sans doute pas de trop. Voilà probablement pourquoi Radio-Canada a décidé de reprendre, le lundi de Pâques, cette émission spéciale de **Bou Bou à une cabane à sucre**, en l'occurrence, celle de Saint-Louis-de-Gonzague, près de Valleyfield, déjà vue à l'ensemble du réseau français de télévision, le 29 mars dernier.

Une autre raison pour expliquer cette reprise pourrait être que cette sortie de Jacques Boulanger et compagnie a permis de voir une des meilleures heures d'«Allô Bou Bou!» depuis très longtemps. Est-ce parce que justement on avait quitté le cadre restreignant du complexe Desjardins? Est-ce l'ambiance en fête de la cabane à sucre? Le choix des invités? Un Boulanger en verve. C'est sans doute un peu de tout cela.

Divertissant, instructif, d'actualité

Peu importe la recette exacte de cette édition d'«Allô Bou Bou!», les ingrédients essentiels y étaient dans les bonnes proportions. En effet, ce fut à la fois divertissant, instructif et tout à fait d'actualité.

En somme, les téléspectateurs et téléspectatrices ont pu se payer une bonne pinte de bon sirop d'érable à très bon compte. Entre les chansons de Breton et Cyr, d'André Lejeune, de Maurice Paquin et le violon de Monsieur Pointu, il y avait des invités comme Mme Desjardins pour parler de tartes au sirop d'érable, Maurice Daoust pour illustrer la fabrication de la tire, le Roi de l'érable, Gérard Napert, qui est aussi maître sucrier, et son épouse Laurette pour tenter les palais en connaissance de cause.

Suzanne Leclerc a apporté d'intéressantes statistiques sur la production du sirop d'érable. Le Québec, avec les régions de la Beauce, de la capitale provinciale et l'Estrie en tête, fournit 70 pour cent de la production mondiale.

Un point sur lequel Suzanne Leclerc a appuyé et auquel nous souscrivons entièrement a trait à cette fausse conception que le sirop d'érable est un goût du printemps. Tout comme le jus de pomme, le sirop d'érable devrait être sur les tables de tous l'année durant, d'autant plus que la congélation permet de conserver ce succulent liquide.

Et comme nous l'écrivions au début, se sucrer le bec par deux avec Bou Bou et compagnie n'était pas de trop. Henriette Grenier a signé cette délicieuse réalisation.

Elizabeth II à Ottawa

En dernière heure, et c'est le cas de le souligner, nous apprenons qu'il n'y aura pas que Peter Mansbridge et Barbara Frum pour décrire à la télévision d'Etat le séjour de la reine Elizabeth II à l'occasion de la proclamation de la loi constitutionnelle. A la chaîne française, Bernard Derome sera en poste avec à ses côtés trois journalistes de Radio-Canada à la Colline parlementaire, notamment James Bamber, Catherine Bergman et Daniel Lessard. Une émission étant déjà passée, nous rappelons (en autant que nous pouvons élucider le communiqué) les autres émissions spéciales à CBOFT-9-OTTAWA: ce soir, de 6 heures à 7h 30; le samedi 17 avril, de 10h 30 à 1 heure et de 7 à 9h 30 du soir; dimanche soir, de 11 heures à 11h 30.

A la radio en fin de semaine

Avec l'emprise de la télévision sur la plupart des familles, il y a nombre d'émissions radiophoniques beaucoup plus intéressantes que ce qui se voit au petit écran qui passent malheureusement inaperçues. Par exemple, c'est un hasard qui nous a permis d'écouter l'Ensemble vocal de la Côte-de-Sable, sous la direction de Michel Emond. Une très belle demi-heure à CBOF-FM dans une réalisation de Pauline Sincennes.

Voici quelques émissions qui méritent, cette fin de semaine-ci, une attention toute particulière pour mordus dans des genres divers.

Dès ce soir, à 9 heures, la deuxième édition de quatre heures consacrées aux «Beatles» passera à l'antenne de CBO-Ottawa. Certaines chansons, enregistrées pour la BBC, n'ont jamais été distribuées sur disque. La mini-série se continue, les vendredis 23 et 30 avril.

Samedi matin, à 11h 05, à CBO-FM, le disque de la rentrée d'Yves Montand à l'Olympia de Paris tournera à ce poste anglophone. Cette longue absence de la scène remonte à 1967. Cette apparition de Montand fut un triomphe.

La dernière émission en direct du Metropolitan Opera de New York pour la saison 1981-1982 a lieu, samedi après-midi, à midi et trente. «Parsifal», de Wagner, avec Mignon Dunn et Peter Hofman, peut être entendu aux réseaux français et anglais de Radio-Canada.

Les amateurs de folklore aimeront sans doute découvrir, samedi soir, à 7h 30, dans le cadre de «Sameditou», le trio «Laridaine» à l'écriteau de «Voix et rythmes». Gabriel Dubé a enregistré ces folkloristes récemment lors d'un spectacle à l'école secondaire «Le Caron» de Penetanguishene.

• Pour Christopher Plummer

Tout un honneur!

NEW YORK (PC) — L'acteur Christopher Plummer, originaire de Montréal, a reçu le premier prix des Arts et lettres du Canadian Club de New York, pour son interprétation de Iago dans Othello de Shakespeare.

La pièce présentée à Broadway a reçu un accueil dithyrambique de la critique, et particulièrement pour la participation de M. Plummer.

Un critique newyorkais a même affirmée que cet Othello était probablement le meilleur spectacle shakespearien présenté dans la métropole américaine depuis un siècle.

M. Tom Keeley, de Kingston en Ontario, a présenté à M. Plummer le prix «Maple Leaf» du Club.

Au cours d'un buffet offert pour souligner la longue carrière de M. Plummer au cinéma, au théâtre et à la télévision, l'acteur a été particulièrement honoré pour sa performance dans Othello.



Plummer

(Photolaser PC)

Le trophée est un hexagone de cristal. Chacun de ses côtéés symbolise un art.

«Je suis extrêmement fier d'voir été le premier foutu saltimbanque à avoir volé ça», s'est écrié M. Plummer dans sa brève allocution.

Selon lui, il y a de plus en plus de gens qui s'affirment dans l'art dramatique au Canada.

«Depuis quelques années, le Canada a ouvert ses bras et son coeur aux artistes, et la richesse du talent qui en ressort dans tous les domaines de l'art est tout simplement renversante».

«La Reconnaissance, a-t-il poursuivi, est une chose particulièrement importante pour nous pauvres bougres qui faisons ce métier... Obtenir la reconnaissance des siens est vraiment une chose merveilleuse».

Centre national des Arts / National Arts Centre

MUSIQUE POUR UN DIMANCHE APRÈS-MIDI

CONCERT AJOURNÉ

Le Centre national des Arts a le regret d'annoncer que le concert du 17 avril de la série, Musique pour un dimanche après-midi, a dû être reporté au dimanche 13 juin 1982.

Cine 6 cinemas VANIER
Un monde de divertissement cinématographique
150, ch. Montréal, Vanier

"ATLANTIC CITY" 7.30 9.30 Réservée
THREE STOOGES 2.25 4.10 Famille
CLASH OF THE TITANS 2.00 4.20 7.05 9.25 Sur. parentale
MIKING LOVE 2.05 4.20 7.05 9.10 Réservée
EVIL UNDER THE SUN 2.10 4.30 7.15 9.35 Sur. parentale
AMATEUR 2.15 4.25 8.00 9.15 Acc. Adulte
FRENCH LIEUTENANT'S WOMAN 2.00 4.25 7.10 9.30 Sur. parentale

Pendant ses vacances dans les îles grecques, le célèbre détective Hercule Poirot a aperçu une belle femme sur la plage. Constatant qu'elle était morte, il ne l'a pas invitée à dîner.

AGATHA CHRISTIE'S EVIL UNDER THE SUN

Distribution par Universal Pictures and Associated Film Distribution Corporation © 1982 Universal City Studios Inc.

BRITANNIA

CINEMAS 6 / CINEPARCS 2

CHARIOTS OF FIRE — TOUS LES SOIRS A 7:00 et 9:15 (FAMILIALE)
REDS — TOUS LES SOIRS A 8:00 SEULEMENT! (ACC. ADULTE)
ROBIN HOOD — TOUS LES SOIRS A 7:05 et 9:10 (FAMILIALE)
RICHARD PRYOR LIVE ON SUNSET STRIP — TOUS LES SOIRS A 7:00 et 9:00 (RESERVEE)
I OUGHT TO BE IN PICTURES — TOUS LES SOIRS A 7:10 et 9:20 (ACC. ADULTE)
ARTHUR — TOUS LES SOIRS A 7:05 et 9:10 (SURV. PARENTALE)

DEUXIEME SEMAINE! SOME KIND OF HERO • Richard Pryor — Aussi: STUDENT BODIES (RESERVEE) — CINEPARC 1

DEUXIEME SEMAINE! DEATHWISH II • Charles Bronson — — Aussi — THE BURNING (RESERVEE) Ouvre à 7:00 Commence à 7:30 — CINEPARC 2

828-8121 • 3090, AV. CARLING • 828-2672
STATIONNEMENT GRATUIT

ROMEO & JULIETTE
Soirée dansante pour gens seuls
tous les jeudis, vendredis et samedis
MOTEL CONCORDE
333, ch. Montréal, Vanier
749-5472
745-2112

LUNCH BUFFET
Lun. à Vend.
11h. a.m. à 2h 30 p.m.
$3.50
Chinese Village
415 rue Rideau
238-7723

Concours de la chanson d'Ottawa

NOUS RECHERCHONS UN GAGNANT!

Aidez-nous...

nous en sommes à cinq finalistes et VOTRE vote établira le gagnant!

écoutez les chansons des cinq finalistes
LE DIMANCHE
19 AVRIL, à 9h 00 (A.M.)

CFRA 58

ensuite identifiez votre chanson préférée sur le bulletin de vote ci-dessous (1, 2, 3, 4 ou 5)

J'arrête mon choix de LA CHANSON GAGNANTE D'OTTAWA sur le numéro:

Nom.....
Adresse.....
Ville.....Prov.....
Tél.....

ENCERCLEZ VOTRE CHOIX: 1 2 3 4 5

Un bulletin par personne, à remettre avant le 23 avril 1982

Postez votre bulletin rempli à l'Hôtel de ville d'OTTAWA
Centre d'informations
111, promenade Sussex
OTTAWA, K1N 5A1

ou
Déposez-le à un des endroits suivants:
Board of Trade d'Ottawa-Carleton (3e étage — 185, rue Sparks);
toute caserne de pompiers;
tout centre communautaire;
LE DROIT (375, rue Rideau);
THE CITIZEN (1101, chemin Baxter);
CFRA/CFMO (150, rue Isabella)

LES AGENCES SUIVANTES APPUIENT LE CONCOURS DE LA CHANSON D'OTTAWA

La Ville d'Ottawa
le Board of Trade d'Ottawa-Carleton
CFRA/CFMO
The Citizen
Sheffield Graphics Ltée
York Advertising Ltée
PIP Printing
Air-Canada
Holiday Inn (Ottawa-Centre)
Les Productions MARC
Fédération des musiciens (Ottawa-Hull)

et LE DROIT



HOROSCOPE

Samedi 17 avril 1982

BÉLIER ♈ du 21 mars au 20 avril

Si vous avez un choix à faire concernant certains projets; n'agissez pas à la hâte et ne nous laissez pas influencer. Votre jalousie injustifiée exaspère l'être aimé qui n'a rien à se reprocher.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai

Soyez particulièrement prudent aujourd'hui en affaires. Efforcez-vous de vaincre votre timidité et faites preuves d'audace.

GÉMEAUX ♊ du 21 mai au 21 juin

Écoutez attentivement ce qui se dit ou se décide autour de vous; vous pourriez en tirer profit. Vous n'obtiendrez rien par la brusquerie.

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet

Vous vivrez une sentimentalité vivifiante avec un esprit d'avant-garde et d'innovation. La personne aimée fera preuve d'originalité même dans sa façon de s'exprimer. Vous assisterez à une réunion d'amis.

LION ♌ du 23 juillet au 23 août

Un flot de nouvelles contradictoires vous irritera; il ne vous appartient pas de juger de la conduite de vos amis et connaissances. Votre orgueil vous empêchera de vous montrer tendre et bienveillant.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.

Ambiance intéressante sur le plan des idées, de l'inspiration. Vous semblerez prêt à lutter pour obtenir ce que vous souhaitez, atteindre un but quelconque dans votre vie sentimentale.

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.

Votre optique n'est pas forcément la bonne; écoutez plutôt les conseils de personnes compétentes. Ne vous repliez pas sur vous-même et ne vous enfermez pas dans la solitude; sortez, amusez-vous.

SCORPION ♏ du 24 oct. au 22 nov.

Vous vous trouverez dans une situation embarrassante et on vous demandera votre avis; soyez objectif. Ne faites pas trop voir votre contrariété.

SAGITTAIRE ♐ du 23 nov. au 21 déc.

Ne faites pas encore de projets. On ne vend pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Confiez-vous plus souvent à vos amis fidèles.

CAPRICORNE ♑ du 22 déc. au 20 janv.

La personne qui vous aime cherchera à vous aider à mieux vous extérioriser. Dominez votre timidité. Oubliez-vous davantage et ne vous croyez pas le centre de l'univers. Cessez d'être capricieux.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.

Vous allez vers des joies sentimentales et un bonheur serein. vous saurez rompre la monotonie de la vie et vous choisirez mieux vos distractions ainsi que vos amis. Vous établirez des contacts.

POISSONS ♓ du 20 fév. au 20 mars

Une transformation heureuse dans votre vie sentimentale approche. Il faudra toutefois encore compter sur quelques difficultés. Au travail, de la vivacité, des réflexes et des occasions nouvelles.

Réponse SOURIRE

LE MOT CACHE QUOTIDIEN

«LE DROIT»

7 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	O	T	T	I	S	E	S	T	I	E	N	R	R	S
2	R	E	S	S	A	C	O	N	E	S	O	I	O	E	A
3	I	M	E	N	A	C	E	R	S	I	N	R	M	G	R
4	O	S	O	R	I	N	R	E	T	E	I	T	A	R	I
5	S	A	R	E	L	B	A	C	V	O	N	R	N	E	L
6	O	R	E	C	A	G	A	E	R	O	S	A	C	M	A
7	R	O	I	S	V	F	R	I	R	E	A	I	E	M	S
8	T	R	O	I	E	B	M	E	R	T	T	R	S	I	T
9	I	V	A	R	R	R	V	T	T	R	U	E	O	A	S
10	R	I	T	E	O	U	E	E	O	A	R	R	I	V	E
11	A	U	R	T	O	T	N	P	O	R	T	E	S	O	T
12	P	O	I	R	E	T	R	A	C	E	S	S	O	I	P
13	P	R	T	I	I	E	L	L	E	V	U	O	N	R	M
14	E	E	M	O	N	I	T	E	U	R	S	R	N	O	O
15	L	E	N	A	T	U	R	E	L	L	E	S	E	E	C

Agacer
arrive
attention
avoir

Brut

Câbleras
cônes
casser
constater
comptes

Etres

Immerger

Laver

Menacer

miroir
moniteur

Nouvelle
naturelles

Orée

Pétréfaction
port
poire
pères
portes

Revenir
rire
race
rite
rôtir
romances

rois
ravi
rappel

Sire
sortira
soirs
sottises
saliras
sonne

Ternir
traire
troie
trouveront
test*
trois
traces
tien

Vous trouverez la solution de ce problème ailleurs dans cette page

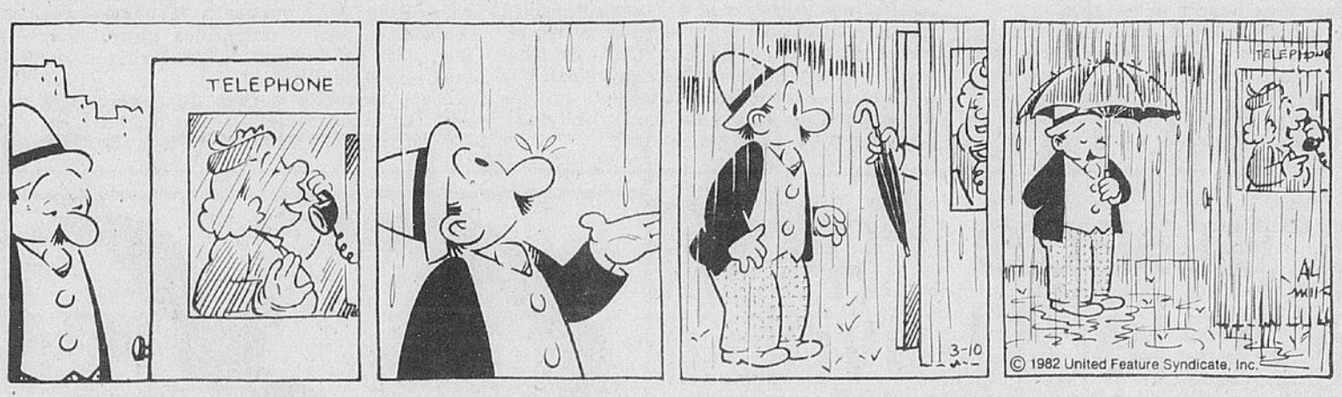
HAGAR DUNOR LE VIKING



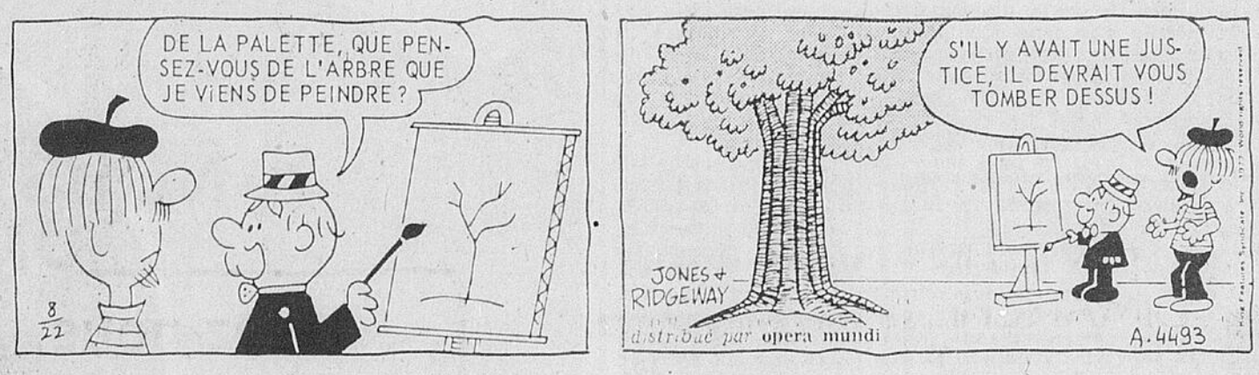
LE FANTOME



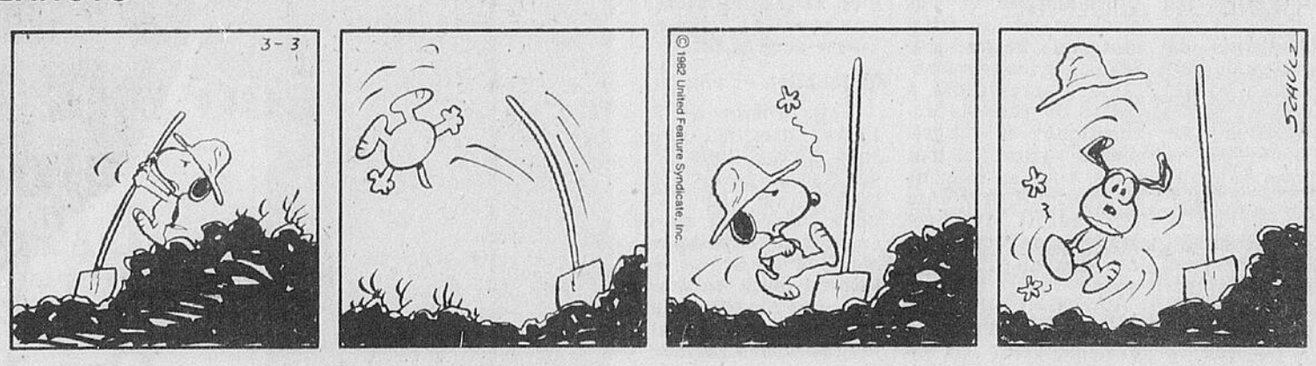
FERDINAND



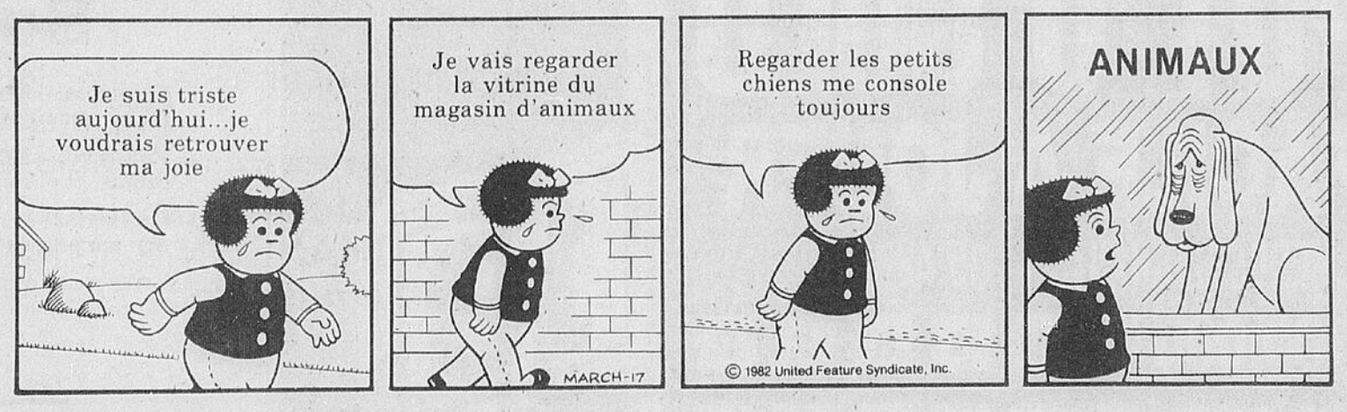
MONSIEUR ABERNATY



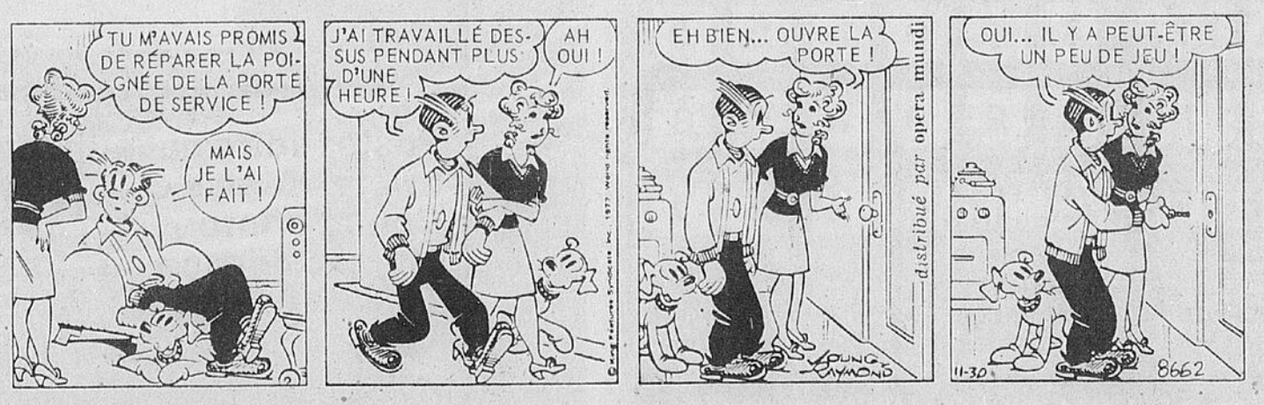
PEANUTS



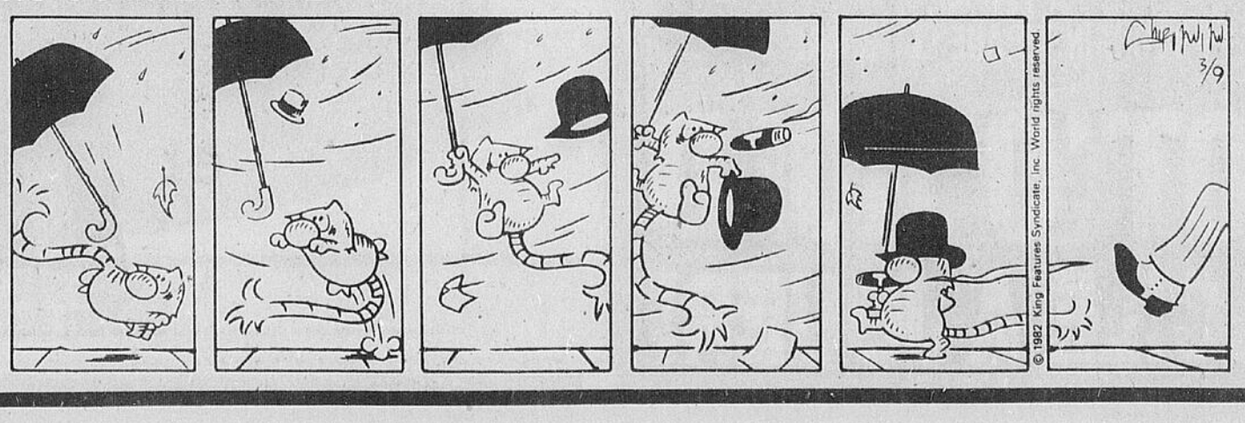
PHILOMENE



BLONDINETTE



«SANS COMMENTAIRE»



vie familiale et sociale

Les pensions casent les femmes dans la pauvreté

«N'est-il pas révoltant de penser qu'en 1982, être femme est souvent synonyme d'être seule et pauvre?», disait il y a quelque temps Mme Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Plusieurs organismes canadiens, notamment le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, se penchent depuis plusieurs années déjà sur la question de la femme et la pauvreté, en particulier lorsqu'elle arrive à l'heure de la retraite ou du 3e âge. Les plus démunies sont évidemment les femmes au foyer.

Il est reconnu par tous que nos régimes de pension, publics et privés, tels qu'ils existent présentement, n'assurent pas une retraite convenable aux travailleurs et travailleuses à salaire moyen et petit. C'est le cas de la majorité des femmes au travail rémunéré. Ces régimes n'assurent pas de pensions aux personnes qui travaillent à temps partiel, ni aux chefs de famille monoparentale. Il n'y a évidemment aucune pension pour les femmes au foyer, et les immigrantes qui travaillent dans les foyers. Les régimes privés sont inadéquats car ils ont à faire face à des problèmes majeurs, entre autres, l'indexation et la transférabilité. Ce sont des régimes d'épargne, d'appoint, qui ne peuvent servir de base à la retraite.

Les régimes publics, plus sûrs, sont encore trop timides et n'arrivent pas à assurer un niveau de vie décent aux retraités. Mais, qu'y a-t-il pour la femme au foyer et celle qui travaille à temps partiel? Vivre de charité jusqu'à ce qu'elle est atteint l'âge de recevoir une minime pension de vieillesse?

On a souvent proposé un plan de protection obligatoire des femmes au foyer dans lequel une partie des cotisations serait versée par le conjoint salarié, le gouvernement ou d'autres cotisants au Régime de pension du Canada ou à la Régie des rentes du Québec, mais il y a aussi le partage des crédits. Comme le faisait remarquer Mme Bégin: «Si les crédits de pensions accumulés sont un bien commun lorsqu'il y a divorce, y a-t-il une raison pour qu'il en soit autrement si le mariage dure?» Non seulement chez les féministes, mais dans plusieurs secteurs et organismes on reconnaît le déséquilibre qui existe à exclure des régimes de pensions actuels les femmes au foyer et celles qui quittent momentanément leur travail rémunéré pour prendre soin de leurs jeunes enfants. Le fait de relier les prestations directement au revenu ne font qu'aggraver le déséquilibre. Déjà en 1965, les pensionnés masculins recevaient près du double du revenu des femmes âgées qui, en grand nombre, ne reçoivent qu'une mince pension de vieillesse, qui les tient, c'est reconnu, sous le seuil de pauvreté.

Le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme recommande que les femmes au foyer et les travailleuses à temps partiel soient incluses dans les régimes de pensions du Canada et du Québec à un niveau au moins équivalent à la moitié du salaire industriel, et que les prestations au survivant soient obligatoires pour tous les régimes.

Or, ces recommandations peuvent bien rester lettre morte si les femmes en général et tout le peuple canadien n'apportent pas de pressions pour que les régimes de pensions publics et privés s'améliorent de façon très sensible.

X X X

Le sarcophage des Rois mages

La châsse en or de la cathédrale de Cologne, en Allemagne, qui contient, selon la tradition, les reliques des trois Rois mages, pourrait être ouverte prochainement. Les résultats de quatre ans de travail de recherche sur les morceaux de tissus qui ont enveloppé les ossements démontrent que les tissus en soie sont du même type et de la même qualité que ceux produits avant le deuxième siècle de l'ère chrétienne en Syrie, à Palmyre, près de Damas. L'analyse de la bordure du tissu a révélé que la couleur était du pourpre de l'antiquité. Selon le directeur du Musée de Cologne, c'est là une preuve de l'existence des Rois mages, à propos de laquelle l'ouverture du sarcophage permettrait d'obtenir la certitude. L'autorisation doit être donnée en dernier ressort par le Vatican.

X X X

La pénicilline n'enraye plus la gonorrhée

Les autorités sanitaires de la ville de New York sont parties à la chasse aux maisons closes clandestines pour tenter d'enrayer une vague de gonorrhée résistant à la pénicilline.

Cette nouvelle variété de gonorrhée a déjà fait des centaines de cas dont 211 ont été découvert officiellement pour un seul mois. Cinquante pour cent des cas concernent des prostituées et leurs clients, selon les services de santé de New York qui traitent désormais cette infection avec antibiotiques de synthèse, tels que la spectinomycine. Ces inspecteurs de santé ont certaines difficultés à convaincre les pensionnaires des maisons closes et leurs employeurs qu'ils ne sont pas de la police. Une fois ce pas franchi, ils peuvent bénéficier d'une large collaboration. Mais il reste à savoir où sont ces maisons closes, pour la brigade des moeurs newyorkaise. Celle-ci admet néanmoins qu'il est plus important d'enrayer la maladie que de créer une atmosphère de méfiance.

X X X

Le bacille de la lèpre dans du lait maternel

Le bacille de la lèpre a été trouvé dans du lait maternel, a annoncé l'Association de la recherche médicale de l'Inde. Sur 38 femmes examinées par l'Institut de la lèpre d'Agra, à 100 km au sud de New Delhi, 10 d'entre elles portaient le bacille dans leur lait. Le bacille de la lèpre se transmet par la peau et les muqueuses. C'est la première fois qu'on prouve qu'il peut se transmetre aussi par l'intermédiaire du lait maternel.

Des aimants anti-douleur

Des hommes de science de l'institut Ludwig Boltzmann d'acupuncture de Vienne, en Autriche, ont découvert après des essai approfondis, des champs magnétiques sous formes de petits aimants de ferrite (5 mm de diamètre) appliqués à des points déterminés du corps éliminent rapidement la douleur et accélèrent la cicatrisation. Ces dispositifs permettent de faire disparaître ou de guérir de vilains bourrelets de cicatrices ou des cicatrices enflammées de façon chronique. Les petits aimants soulagent aussi des états de contraction douloureux si on les colle de façon adéquate sur des points d'acupuncture.

X X X

Adolescentes et contraceptifs

Plusieurs organismes américains de femmes et d'adolescentes critiquent vigoureusement le projet du gouvernement américain d'obliger les centres de planning familial à faire savoir aux parents quand les adolescentes utilisent des moyens contraceptifs. Ce projet, dit-on, risque de faire du tort en augmentant le nombre de grossesses non désirées parce que les adolescentes craindront de se rendre dans ces centres demander conseil.

le temps de vivre



par Darquise Timmerman

La grande Foire du Y le 30 avril

par Darquise Timmerman

OTTAWA — La grande Foire internationale du «Y», avec ses myriades d'objets curieux, de mets exotiques, de splendides bijoux et de tissus précieux, aura lieu le vendredi 30 avril, de midi à 20h, au Centre municipal du parc Lansdowne, à Ottawa. Elle offre comme auparavant un tour du monde en quelques heures.

Depuis 20 ans, la Foire internationale du "Y" acquiert un succès toujours grandissant qui la situe à la même échelle que celle de Londres, de Washington et de Bangkok. C'est la participation du comité d'organisation formé de nombreuses personnes bénévoles et des membres du corps diplomatique, à Ottawa, qui en assure la réussite. Cette année, plus de 60 ambassades et hauts-commissariats y participent, offrant ce que chacun de leur pays possède de remarquable, d'étrange ou d'inaccessible pour la plupart d'entre nous. La plupart de ces articles sont importés spécialement pour la Foire, permettant à ses visiteurs de se procurer des articles de pays lointains qu'ils n'auront peut-être jamais la chance de visiter.

Regarder, goûter, apprécier

Les visiteurs auront l'occasion d'apprécier les nombreux kiosques d'exposition, de goûter les vins importés, de savourer des gourmandises et des mets totalement différents des nôtres, préparés par les représentants d'ambassades à partir de recettes authentiques et d'ingrédients types de leur pays. tout au long de l'après-midi, il y aura également un programme de chants et de danses folkloriques.

La note finale prendra la forme d'une audacieuse vente aux enchères à 18h. Bill Walker, d'Ottawa, ouvrira les options, mais plusieurs encanteurs de renom, dont on ne dévoile pas les noms pour le moment, ont promis de se joindre aux débats.

Le prix d'entrée à la Foire internationale du "Y" est de $3 au lieu même ou de $2.50, si on se procure ses billets à l'avance, soit à l'édifice du YM-YWCA, rue Argyle, à Ottawa, soit en appelant Mme Pat Burroughs au 733-4912. Les personnes de l'âge d'or et les étudiants achèteront leurs billets pour $1.50.

Education et emploi

Les profits de la Foire internationale sont dirigés vers les oeuvres du service international du «Y» pour l'aide aux pays en voie de développement, en Afrique de l'Est et de l'Ouest, en Asie, en Amérique latine, dans les Caraïbes, et autres régions.

POT 'O' GOLD
FACILE A JOUER
NUMEROS GAGNANTS — 15 AVR. E & OE

$100,000	6	9	4	6	6	2
$50,000	6	0	9	4	8	4
$25,000	3	7	9	5	2	9
$10,000	5	2	9	3	7	3
GROS LOT SUPPLEMENTAIRE	8	2	4			

POUR LES QUATRE NUMEROS PRINCIPAUX SEULEMENT, SI LES 3 DERNIERS CHIFFRES CORRESPONDENT DANS L'ORDRE AUX 3 DERNIERS CHIFFRES DE L'UN OU L'AUTRE DES 4 NUMEROS TIRES, VOUS GAGNEZ $10 COMPTANT.
POUR RECLAMER VOTRE PRIX, VOTRE NUMERO DOIT ETRE IDENTIQUE ET DANS LE MEME ORDRE QUE LE NUMERO TIRE.
LES TIRAGES SONT CONTROLES PAR LA FIRME COMPTABLE THORNE RIDDELL.

TIRAGE A L'EMISSION TONIGHT DE GLOBAL
A 22H 00
PROCHAIN TIRAGE LE 13 MAI

AU PROFIT DES CHARITES DU NORD, DIOCESE DE SAULT STE-MARIE. PERMIS DE LOTERIE DE L'ONTARIO No 304588
POT 'O' GOLD
FACILE A JOUER!



OTTAWA, VENDREDI 16 AVRIL 1982 —29

LE DROIT

La constitution canadienne



Les pères de la Constitution: de gauche à droite, Peter Lougheed (Alberta), Allan Blakeney (Saskatchewan), John Buchanan (Nouvelle-Ecosse), Sterling Lyon (Manitoba), Pierre Elliott Trudeau (debout), Richard Hatfield (Nouveau-Brunswick), William Davis (Ontario), Brian Peckford (Terre-Neuve), William Bennett (Colombie-Britannique), Angus Maclean (debout), (Ile-du-Prince-Edouard). Dans le coin droit, derrière la table, les ministres Roy Romanow (Saskatchewan), Roy McMurtry (Ontario), et Jean Chrétien (debout). Derrière la fenêtre, René Lévesque (Québec).

La détermination de Pierre Trudeau — p. 30

Sur le chemin de Londres... — page 31

Le débat n'est pas clos, écrit Broadbent — p. 32

Une société distincte, dit Chrétien — page 33

Lévesque utilisera tous les moyens — page 34

Un rôle de rassembleur, affirme Clark — page 35

Peu croyaient au succès, au début — page 36

Une charte incomplète, affirme Gauthier — p. 37

La lutte des femmes et des Indiens — page 38

Les faits saillants vers l'accord — page 39

Le dernier lien est enfin rompu — page 40

La constitution canadienne

• L'histoire récente tourne autour d'un même nom: P.-E. Trudeau

Vers le rapatriement unilatéral

par Michel Gratton
courriériste parlementaire



Michael Kirby, photographié ici entre le ministre de la Justice, Jean Chrétien, et M. Trudeau, était le principal conseiller du premier ministre lors des conférences constitutionnelles. (Photolaser PC)

OTTAWA — Dans la tête de Pierre-Elliott Trudeau, c'est probablement le 13 décembre 1979, vers 10h du soir, que les roues constitutionnelles se sont remises à tourner.

Sept mois plus tôt, le jeune chef conservateur, Joe Clark, avait grippé l'engrenage en détrônant celui qui avait régné sur les destinées du Canada pendant presque 12 ans et qui venait de terminer une campagne désastreuse dont l'unique thème — outre l'inexpérience de Clark — avait été le rapatriement unilatéral de la constitution.

On se rappelle encore ce débat télévisé où Trudeau avait failli renverser la vapeur en coinçant Joe Clark sur la question constitutionnelle, quand le chef conservateur avait prétendu qu'aucun premier ministre provincial n'était d'accord avec le rapatriement unilatéral. — «Oui il y en a un», de répliquer Trudeau. — «Lequel?», de demander Clark narquoisement. — «Le premier ministre Davis», frappait Trudeau.

Mais le peuple n'écoutait pas tellement quand on lui parlait de constitution et le Prince devait s'en rendre compte péniblement, le 22 mai suivant. Le rêve d'un rapatriement constitutionnel s'estompait quand Pierre Trudeau a tourné le dos au 24 Sussex. Il semblait mort, le 21 novembre 1979 quand le chef libéral, les larmes aux yeux, annonçait son départ définitif de la scène politique canadienne.

La cage de verre

Et puis, il y eut le 13 décembre, suivi de la campagne d'hiver qui allait secouer Joe Clark de sa rêverie.

Pour Pierre Trudeau, ce fut la campagne «de la cage de verre», ses conseillers politiques l'ayant complètement isolé du monde extérieur afin d'éviter de commettre des erreurs du genre de celle où il avait, l'année précédente, traité les cultivateurs de «grognons». Le jour où il avait annoncé son intention de tenter l'impossible retour, le chef libéral s'était bien promis qu'il «n'insisterait pas tellement sur le rapatriement de la Constitution, cette fois-ci», l'expérience n'ayant pas très bien fonctionné en mai 1979. En fait, il n'a parlé de rien, sauf d'une taxe pétrolière de 18 cents.

Le soir du 18 février 1980, dans la salle de bal du Château Laurier, baignant dans l'euphorie d'une foule délirante, l'homme désabusé et fatigué qui avait traversé deux mois de campagne dans la neige, redevenait l'animal charismatique de la politique canadienne.

«Eh! Bien. Bienvenue aux années 80», lançait-il avec la conviction d'un général libérant une ville de l'occupation étrangère. S'il faisait un peu allusion au référendum québécois à venir, il ne mentionnait même pas le mot constitution dans le discours de la victoire. Ce qu'il a pu avoir dans son esprit, toujours déchiré entre une grande émotivité et une froide logique en ce qui touche le rapatriement, a dû être contenu dans cette phrase du poète qu'il citait: «J'allais sous le ciel, Muse, et j'étais ton féal. Oh là, là, que d'amours splendides j'ai rêvées.»

En anglais il disait: «I have promises to keep and miles to go before I sleep.»

Le référendum

Trudeau a vraiment repris les rennes du pouvoir plus d'un mois plus tard, à la veille de la campagne référendaire. Le temps pressait. Les libéraux prétendaient que l'attitude de non-ingérence envers le Québec, de la part de Joe Clark, avait moussé la cause indépendantiste, les Péquistes étant les seuls à remplir le vide fédéral. D'abord le référendum. On parlerait de rapatriement après.

Le premier ministre choisit son homme de main. Il doit être en même temps Québécois, efficace et populaire. Pas facile à trouver. Jean Chrétien devient ministre de la Justice et responsable du dossier référendaire.

Le blitz publicitaire sans vergogne commence. «Quand je suis arrivé dans mon bureau, racontera plus tard Chrétien, j'ai décroché le téléphone, j'ai appelé au Centre d'information sur l'Unité canadienne et je leur ai dit de préparer leur publicité...» D'après lui, la manoeuvre fédérale n'aura peut-être pas gagné le référendum, mais «elle aura comblé le vide».

Mais, plus important, il y aura les trois discours de Pierre-Elliott Trudeau, enfin en combat corps à corps contre son ennemi juré, René Lévesque. Et il y aura les promesses de renouvellement de la fédération canadienne dans le respect des aspirations des Québécois. Quand la poussière sera retombée, on se rendra compte que Trudeau demandait en fait tout simplement un chèque en blanc.

Il a commencé par démolir la «question» féférendaire, affirmant même qu'il ne respecterait pas un «oui» majoritaire à une question aussi ambiguë et trompeuse. Mais, là où il s'est mis à parler de constitution pour la première fois, publiquement, depuis la dégelée de mai 1979, c'est lorsqu'il a soutenu que «un non au référendum signifie un oui au changement du statu quo».

Au soir de sa cuisante défaite du 20 mai 1980, le premier ministre du Québec, René Lévesque, affirmait: «Avec ce résultat, la balle est renvoyée dans le camp du fédéral. Le peuple québécois vient nettement de lui donner une autre chance, et il appartiendra aux fédéralistes, et d'abord à M. Trudeau, de mettre un contenu dans toutes ces promesses qu'ils ont multiplié depuis 35 jours... Ils ont dit que si nous votions «non» le statu quo était mort et enterré et que les Québécois n'auraient pas à le regretter...»

Lévesque était plus que déçu. Il était furieux. Et cette colère, elle ne cessera de refaire surface au cours des mois qui suivront, où il rappellera la publicité «hors-la-loi» du fédéral et les promesses non seulement de Trudeau, mais d'autres premiers ministres — il en voudra particulièrement à celui du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield — qui s'était engagé à respecter les aspirations des Québécois.

Le soir du 20 mai, Pierre Trudeau lui répondra: «Je trouve réconfortant, pour ma part, qu'à l'occasion du référendum québécois, les premiers ministres de toutes les provinces aient fait connaître clairement leur désir de changement... Voilà pourquoi j'invite tous les Canadiens à reprendre avec audace et vision l'oeuvre de consolidation et de renouvellement de la fédération canadienne... Et, avec l'aide de Dieu, nous réussirons.»

Mais, si Dieu était bien prêt à apporter son aide, la «vision» des Canadiens était exclusivement celle de Pierre-Elliott Trudeau et pas du tout celle de René Lévesque, comme allaient le démontrer les événements douloureux des mois suivants.

Trudeau ne tarde pas à prêcher l'urgence de la situation. Il faut agir maintenant et vite. Il ressuscite le rêve du rapatriement de la constitution. Les provinces courbent le dos en voyant ce qui s'en vient. Il veut encore leur passer sa charte des droits, dont les droits linguistiques, et il ne cédera pas du côté des pouvoirs. Ils acceptent de venir à Ottawa pour une rencontre préparatoire le 9 juin.

En cas d'échec

Au terme de la réunion du 24 Sussex, Pierre-Elliott Trudeau donne une conférence de presse. Au début, il ne dit pas grand'chose, sinon qu'il répète que les ministres affectés à la réforme constitutionnelle, tant du côté fédéral que provincial, tiendront une série de rencontres au cours de l'été dans l'espoir de préparer une entente qui sera «finalisée» à une Conférence constitutionnelle, du 8 au 12 septembre 1980.

Mais, vient à la toute fin une question qu'il attendait avec autant d'anxiété qu'un boxeur attend une ouverture. «Si c'est un échec... qu'est-ce qui se passe?», demande Gilbert Lavoie, de La Presse.

Trudeau devient tout à coup le personnage historique. Il prend son air grave et solennel des grandes occasions et puise dans ses talents innés de comédien pour répondre: «Eh, bien, j'aurais préféré qu'on arrête la conférence de presse avant cette question parce que c'est la plus difficile et sans doute la plus importante. Si c'est un échec, autrement dit si on n'a pas fait de progrès sensibles sur au moins une partie importante de ce paquet-là... de cette liste-là, je pense que quant à moi... qu'on court au désastre parce que nous nous sommes engagés tous à renouveler le fédéralisme et à le faire dans un délai relativement rapide.»

Et le «punch-line»: «Je pense que moi, personnellement, je devrai envisager d'autres manières de bouger... Il faut envisager la possibilité que ça ne marche pas et, alors, moi, je le répète, je considérerai ça comme un échec d'une conséquence extrêmement grave pour le pays et je devrai agir en conséquence.»

Le signal officiel du départ de l'aventure du rapatriement en catastrophe venait d'être donné. Dans les jours qui suivront, des sources proches du pouvoir confirmeront au DROIT qu'on étudie la possibilité d'un référendum national sur le rapatriement dans le bureau du premier ministre. La thèse d'un rapatriement unilatéral, cependant, sera toujours celle à laquelle Trudeau tiendra mordicus.

L'Apocalypse

Peu importe. Jean Chrétien sait où son chef s'en va. Mais il fait semblant de ne rien voir et s'attèle sincèrement à la tâche de s'entendre sur la fameuse liste en 12 points qui fera l'objet de l'ordre du jour de la «conférence de l'Apocalypse» de septembre.

Trudeau continue d'échaffauder ce que le ministre québécois Claude Morin qualifiera de «scénarios de l'Armaggeddon», et ridiculise les provinces qui, prétend-il, veulent «troquer les droits de la personne» — c'est-à-dire ses exigences de réforme — «contre plus de pouvoirs». Le fédéral, dit-il, ne réclame aucun pouvoir, mais que des droits pour les Canadiens.

A Winnipeg, au congrès libéral de juillet, pendant que son ministre de la Justice négocie fiévreusement avec ses homologues provinciaux, Trudeau indiquera clairement qu'il ne croit tout simplement pas à la possibilité d'un accord lorsqu'il dit qu'il se trompe peut-être et que «peut-être que monsieur Chrétien réussira le miracle».

A un cheveu près...

Quelques mois plus tard, Jean Chrétien nous confiera qu'il était «à un cheveu d'un accord» avec les provinces. Trudeau avait été moins flexible que lui. Cependant, l'avenir confirmera que l'été de 1980 aura été crucial pour le rapatriement constitutionnel, puisque c'est là dans les hôtels de Montréal, Toronto, Vancouver et Ottawa que se cimentera l'amitié entre Jean Chrétien, Roy McMuctry, de l'Ontario, et Roy Romanow, de la Saskatchewan, les trois conspirateurs de la conférence finale de novembre 1981.

Alors qu'approche la fin du monde, selon Trudeau, les premiers ministres provinciaux se réunissent à Winnipeg pour une dernière consultation hors Ottawa. Rien n'en ressort, sinon que Bill Davis reste dans le camp libéral, que Richard Hatfield vacille et que René Lévesque se trouve un allié apparemment indéfectible en Sterling Lyons, du Manitoba.

La vraie nouvelle de l'heure, cependant, vient d'Ottawa. Le contenu d'une note de service confidentielle du bureau du premier ministre est dévoilée dans les media. Trudeau se prépare effectivement à un rapatriement unilatéral, en cas d'échec. Les premiers ministres ne se surprennent pas. Comme tout le monde, ils s'en doutaient. Mais au moins, maintenant, les cartes sont sur la table.

Un document passablement plus compromettant mettra le fédéral dans l'embarras, quelques semaines plus tard, au beau milieu de la conférence de la dernière chance.

Mais, au matin du 8 septembre, Pierre Trudeau n'en sait rien quand il entame les discussions qu'il sait futiles. Il ouvre la conférence en disant: «En tant que président, j'ai proposé qu'il n'y ait aucun discours d'ouverture (de la part des participants) et qu'on passe immédiatement aux choses sérieuses. Mais je crois avoir été battu là-dessus...»

Battu, oui et non. Il laisse les premiers ministres provinciaux, particulièrement ceux qui devaient plus tard former la «bande des huit», lui tomber dessus allègrement et, au terme de leurs dix discours, il entreprend lui-même d'y répliquer en prenant soin de dire qu'il ne voulait pas parler, mais que leurs remarques désobligeantes l'y obligent maintenant

La stratégie

Ca commence sur une bien mauvaise note et, le tout s'envenime le lendemain quand les journaux font état d'un document secret du fédéral, explicitant dans ses moindres détails la stratégie constitutionnelle fédérale.

Le document, baptisé document «Kirby», d'après son auteur, Michael Kirby, secrétaire du Cabinet, est clair. «Les probabilités d'obtenir une entente sont peu élevées. Un geste unilatéral est donc définitivement possible. Les ministres devraient comprendre que la lutte au Canada et au Parlement sera très, très dure. Car, comme Machiavel le disait: «Nous devons nous rappeler qu'il n'y a rien de plus difficile à obtenir, avec aussi peu de chances de succès et autant de dangers, que de tenter de changer la constitution d'un pays.»

Le Québec était en possession du document depuis un bout de temps et élaborait sa stratégie d'après lui. Une partie de la stratégie a été de le distribuer à toutes les délégations provinciales. C'est de la Saskatchewan que devait venir la fuite dans les media.

Quelle influence réelle a eu la publication du fameux document sur l'attitude des provinces et du fédéral? A ce jour, il est difficile de l'évaluer, d'autant plus qu'on a oublié le document depuis pour parler d'autres choses.

Mais il est important de noter que dès le mercredi soir, les «négociateurs» étaient dans l'impasse. Huit provinces rejetaient la charte des droits tandis que Trudeau en avait fait une condition sine qua non de tout changement constitutionnel.

Le jeudi, on a voulu faire croire à une entente sur le rapatriement de la constitution. Mais quand nous l'avons mentionné à René Lévesque, plus tard dans la soirée, sa réaction initiale a été de dire: «Etes-vous fous!»

Vers la fin

Restait l'effort ultime du vendredi, date à laquelle la conférence devait prendre fin. En désespoir de cause, les premiers ministres se rassemblent chez Pierre Trudeau en soirée. Ils en ressortent la mine basse, présageant ce qui doit se produire le lendemain.

Le samedi, rien à faire. Les premiers ministres «dissidents» accusent le fédéral d'avoir totalement nié leur statut de partenaires égaux dans la confédération. Ils prétendent avoir proposé un compromis que Trudeau a bêtement rejeté.

«C'est un blocage complet de toutes les perspectives de renouveau que l'on a fait miroiter à la population du Québec pendant la campagne référendaire, déclare René Lévesque. Ce n'est pas à ça qu'on s'attendait et qu'on était en droit de s'attendre. Les tenants du «non», qui étaient heureux de voir M. Trudeau venir à la rescousse de leur parapluie, doivent aujourd'hui constater leur courte vue et leur imprudence.»

Trudeau, lui, parlera de «deux conceptions du Canada autour de cette table». Lévesque répliquera: «La conception de M. Trudeau est celle de la centralisation, une attitude dominatrice et fourrée partout, imposée de façon paternaliste et autoritariste qui semble ignorer l'évolution des provinces et leur compétence croissante.

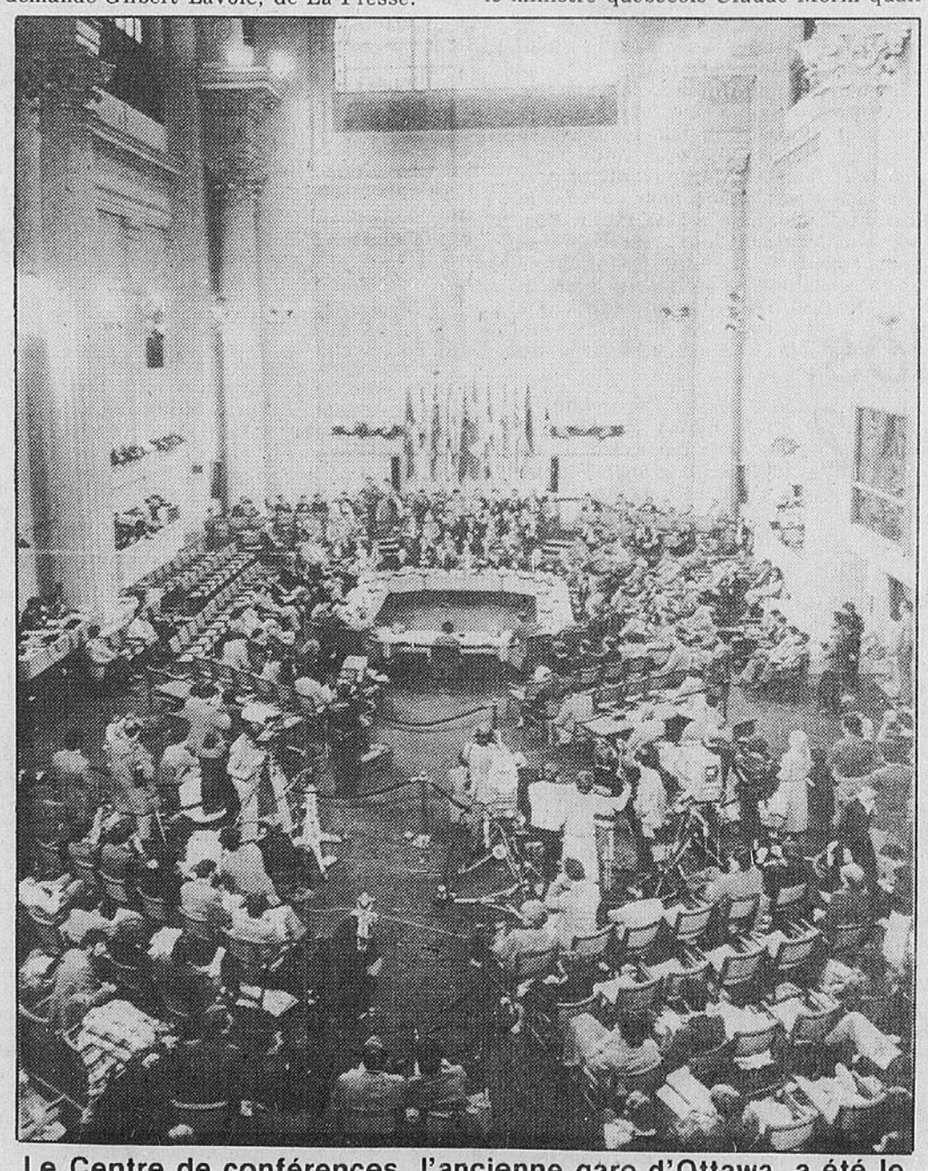
«Il n'y a plus qu'une chose à faire, concluait le premier ministre du Québec. Combattre de toutes nos forces un résultat qui serait inacceptable et qui escamoterait ou enterrerait toutes propositions de réforme et la reconnaissance de notre identité nationale.»

Mais, pour Pierre-Elliott Trudeau, le train constitutionnel était déjà en marche. Dans son allocution de clôture, il s'en était remis à la décision du «peuple canadien». En conférence de presse par la suite il tournait autour du pot en se contentant de dire: «Ce que j'ai suggéré, c'est qu'il fallait qu'on cherche des moyens de sortir de la boîte et c'est ce que je vais discuter avec mes collègues.»

Il n'en finissait pas de verser son fiel sur les représentants provinciaux, qui prétendaient avoir offert un «compromis» à la rencontre du vendredi matin, au Château Laurier. Ils ne lui ont offert qu'une «liste de magasinage». «Je ne sais pas de quoi retournait leur déjeuner», dit-il d'une réunion matinale tenue par les dix leaders des provinces, ce même vendredi. «Sauf qu'ils ont consolidé leur détermination à être solidaires les uns des autres. Si tu me grattes le dos, je te gratterai le dos. Mais si tu ne me grattes pas le dos, je t'égratignerai le visage. Dites-moi quel intérêt la Saskatchewan peut avoir dans les pêcheries ou les ressources au large des côtes?»

Il prétendait n'avoir «jamais rien imposé aux provinces», que «le Canada est un des pays les plus décentralisés du monde». En anglais, il devait résumer ainsi la philosophie qui dicterait ses gestes des mois à venir: «J'ai appris ma leçon. Vous n'obtenez pas d'entente en cédant devant les provinces.»

Il le croyait depuis longtemps. Il allait maintenant le démontrer.



Le Centre de conférences, l'ancienne gare d'Ottawa, a été le théâtre des conférences constitutionnelles. (Photolaser PC)

La constitution canadienne

• Après le débat politique, le débat juridique

Sur le chemin de Londres...

par Michel Gratton,
courriériste parlementaire

OTTAWA — Ils allaient conquérir le monde... une fois de plus.

A l'appel du président de la Chambre, le ministre de la Constitution, Jean Chriétien, se levait solennellement pour planter le dernier clou dans le cercueil des provinces récalcitrantes.

Elles l'avaient cherché. Elles l'auraient. D'ici quelques mois, tout serait fini et on danserait dans les rues de la froide Ottawa.

Jean Chrétien déposait, en ce lundi 6 octobre 1980, un projet de loi proposant le rapatriement unilatéral de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, assorti d'une charte des droits garantissant, entre autres, les droits linguistiques. Le projet disait aussi qu'on allait étudier l'affaire en comité mixte de la Chambre et du Sénat et surtout que le comité devrait faire rapport à la Chambre «pas plus tard que le 9 décembre 1980».

C'était presque insensé, mais Pierre Trudeau voulait faire vite. Michael Kirby le lui avait bien dit dans le document secret le plus connu au Canada: «Il serait avantageux stratégiquement de faire accepter la résolution de rapatriement en Chambre des communes et à la Législature du Royaume-Uni avant qu'un tribunal canadien n'ait eu le temps de se prononcer sur la validité de la mesure et sur les moyens utilisés pour y parvenir. L'adoption rapide de la résolution au Canada et au Royaume-Uni est donc souhaitable.»

Ça semblait facile

Tirer avant que l'adversaire ne dégaine. Ça semblait facile. La stratégie telle qu'exposée dans le document Kirby était claire. Il fallait faire croire d'abord que le gouvernement fédéral agissait dans la plus parfaite légalité: «...le gouvernement pourrait adopter la position qu'il est confiant de la légalité de son geste, qu'il n'est aucunement nécessaire de référer une question essentiellement politique aux tribunaux et qu'il ne voit aucune raison de retarder le processus de rapatriement pendant que les provinces essaient d'y faire obstacle...»

Et donc, confiant ou non, Jean Chrétien concluait son allocution en disant: «Mais il est temps qu'on commence, et la seule méthode de réussir, c'est en rapatriant la Constitution immédiatement, en pouvant amender la Constitution au Canada et ...c'est exactement ce que nous faisons aujourd'hui pour le bénéfice de tous les Canadiens.»

De l'autre côté de la Chambre, un autre drame — humain celui-là — se jouait. Joe Clark après un été chancelant, mettait sa tête à prix. Ses ennemis, il les retrouvait bien plus derrière lui que devant. Même ses députés les plus fidèles doutaient du bien-fondé de la position constitutionnelle qu'il allait exposer au Parlement et au peuple canadien. On croyait le geste unilatéral de Trudeau populaire. Ce n'était pas le moment, pour les conservateurs, à la veille de la présentation du premier budget MacEachen, de se mettre l'opinion populaire à dos. Ed Broadbent l'avait compris, croyait-on, en sautant allègrement dans le lit du gouvernement.

«C'est aux Canadiens et non aux Britanniques qu'il appartient de modifier la constitution canadienne.» C'était là la clé de l'argumentation de Joe Clark et la phrase qui allait hanter le gouvernement Trudeau au cours des mois à venir.

La guillotine

Le débat en Chambre durait presque trois semaines et puis, soudainement, le leader parlementaire, Yvon Pinard, laissait tomber la guillotine. La farce avait assez duré. Le 23 octobre le gouvernement annonçait son intention d'imposer la clôture. Ce soir-là, une poignée de députés conservateurs, dans un geste sans précédent, se ruait vers le siège du président de la Chambre pour protester et réclamer le droit de parole.

Peine perdue. Le 6 novembre, le comité qui allait faire de Serge Joyal un être ministrable commençait ses séances publiques. Chrétien est appelé à comparaître. On l'exaspère. Il ne comprend vraiment pas pourquoi on s'en fait tant.

Il devient vite évident que l'échéancier du 9 décembre n'est pas raisonnable. Trudeau doit plier. Le comité siégera dans la nouvelle année.

Les six provinces dissidentes gagnent du temps. Le 4 décembre, le Manitoba dépose sa requête devant sa Cour d'appel. Terre-Neuve et le Québec suivront. Pierre Trudeau ne le sait peut-être pas encore, mais c'est là le commencement de la fin.

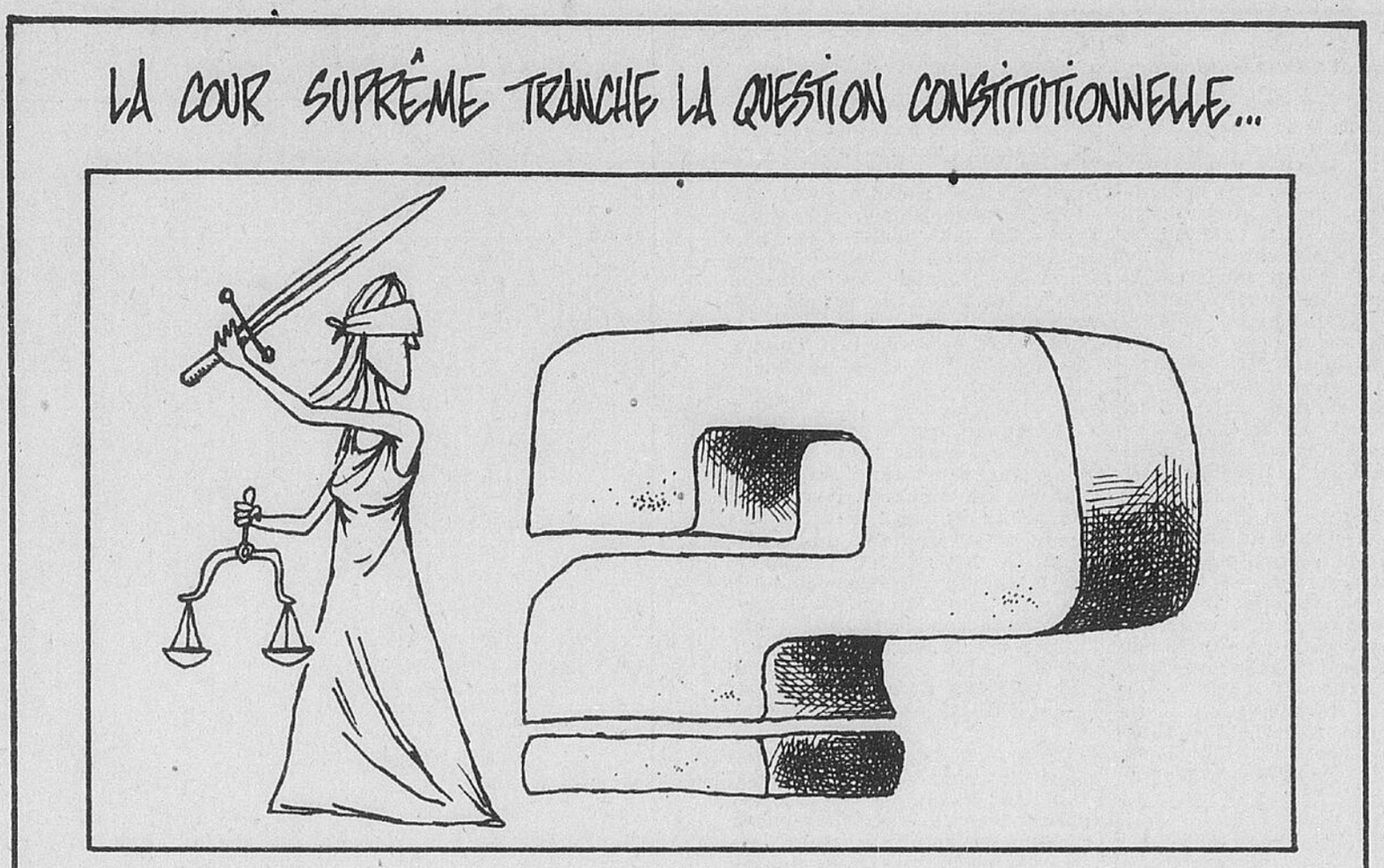
Le 5 décembre, il affirme croire encore à son échéancier du premier juillet 1981 pour le rapatriement. L'année précédente, il avait fait proclamer le «O Canada» comme hymne national. Cette année, il aura la constitution. «C'est le genre d'échéance que j'ai en tête, soit en finir avant que la population ne lève les bras du ciel encore une fois en disant: quelle bande de nonos ces politiciens, passons donc à autre chose», déclare le premier ministre.

Le 9 décembre, le premier ministre britannique Margaret Thatcher semble lui donner raison quand elle s'engage devant le Parlement de Westminster «d'essayer de s'occuper avec le plus de célérité possible, suivant la coutume», de toute requête canadienne de rapatriement.

Mais la réponse est typiquement, prudemment, britannique. Elle veut tout et ne rien dire. Et Trudeau commence à entendre des murmures de Londres. Ça n'ira peut-être pas aussi facilement qu'on croit tant que les tribunaux canadiens ne se seront pas prononcés sur la légalité du projet.

Les sondages

Et puis il y a les sondages défavorables, à l'immense surprise du gouvernement, qui refuse d'y croire. Le premier Gallup indique que 58 pour cent des Canadiens sont opposés au geste unilatéral d'Ottawa.



Trudeau se cherche des appuis ailleurs. Il a avec lui le NPD de Ed Broadbent, le premier ministre de l'Ontario, Bill Davis, et celui du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield. Il se permet de dire que son geste n'a rien d'unilatéral puisque deux gouvernements provinciaux et un parti d'opposition l'approuvent.

Il ne croit cependant pas en ce qu'il dit et, dans les coulisses, ses conseillers essaient désespérément de gagner le premier ministre de la Saskatchewan, Allan Blakeney, à leur cause. Ils iront même le rencontrer à Hawaii, pendant ses vacances.

En vain. Au début de l'année, Blakeney et le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, John Buchanan, annonceront qu'ils se joignent à la «bande des six».

Trudeau avait rencontré Margaret Thatcher dès juin 1980. Il était ressorti du 10 Downing Street confiant, mais son assurance sonnait faux. On saura plusieurs mois après que le premier ministre britannique lui a, en fait, beaucoup plus fait part de ses inquiétudes face à l'adoption du projet de rapatriement par le Parlement de Westminster qu'elle ne l'a rassuré.

Le flamboyant Richard Hatfield commencera à comprendre à Londres, dès le début de l'année qui doit être celle du rapatriement. Le 13 janvier, devant le Diplomatic and Commonwealth Writers Association, il affirme que le Canada déclarera unilatéralement son indépendance si la Grande-Bretagne refuse d'accepter le projet de rapatriement. Les Britanniques sont d'abord stupéfiés, mais une fois revenus de leur étonnement, ce sont eux qui ébranlent Richard Hatfield.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick rentre au pays convaincu que le rapatriement est «en grande difficulté».

Ingérence?

«Ce que j'ai l'intention de dire au premier ministre Trudeau est qu'il trouvera peut-être à Londres un climat très, très défavorable», de dire Hatfield.

Trudreau, qui met la Grande-Bretagne en garde depuis l'été précédent au sujet du rapatriement, réagit promptement en affirmant que la Grande-Bretagne se rendrait coupable d'ingérence dans les affaires canadiennes si elle osait s'opposer au projet de rapatriement. «Nous nous sommes objectés lorsque la France a tenté de nous dire comment mener nos affaires et nous nous objecterons si les Britanniques nous disaient comment mener nos affaires constitutionnelles», dit-il. Il ajoutait aussi avoir obtenu l'assurance formelle de Margaret Thatcher que le Parlement britannique répondrait favorablement à toute demande.

Trudeau crânait. On allait le constater dès les premiers jours de février quand le premier ministre anglais précisait sa pensée en disant: «Lorsque nous recevrons une demande du gouvernement et du Parlement canadiens, nous devrons la traiter de la manière la plus rapide possible, conformément aux précédents et conformément à la loi.» En d'autres mots, Mme Thatcher était prête à attendre la Cour suprême. Ça ne cadrait pas tout à fait dans les plans du premier ministre canadien et de son échéancier du premier juillet.

Le même jour, 3 février, cependant, la cour d'appel du Manitoba tranche par trois juges contre deux en faveur du fédéral et de la légalité du projet. Soupirs à Ottawa. Mais pas pour longtemps.

Réticence

Le lendemain, on apprend des notes confidentielles d'un haut fonctionnaire gouvernemental, que le ministre britannique Francis Pym a fait savoir aux autorités canadiennes, dès le 19 décembre 1980, que le projet de rapatriement connaîtrait de «terribles difficultés» en Grande-Bretagne. D'après lui, il est évident que «les députés britanniques seront réticents à faire quelque chose qu'ils croient être aux Canadiens à faire, notamment la charte des droits.»

On apprend aussi que Trudeau a été mis en garde par Margaret Thatcher, lors de son passage à Londres, le 25 juin 1980, alors qu'il avait fait croire exactement le contraire au public. Devant les questions de l'Opposition aux Communes, soulevant la contradiction entre l'attitude publique du premier ministre et la vérité, le chef du gouvernement canadien se contente de répondre: «Je disais cela publiquement en juin à la presse et à d'autres parce que je ne voulais pas qu'il soit évident à ce moment-là que nous n'étions pas optimistes à propos du consensus et que nous étions déterminés à aller de l'avant même si le consensus n'existait pas.»

On comprend maintenant, en rétrospective, pourquoi, dès le mois de juillet, au congrès libéral de Winnipeg, il avait lancé un avertissement aux Britanniques qui refuseraient d'approuver son geste unilatéral en disant: «Ils font mieux de ne pas essayer!»

Les choses se gâtent au Canada également, où le Haut-Commissaire britannique, Sir John Ford, fait des confidences troublantes à deux députés néo-démocrates lors d'une fête de patinage chez le gouverneur général. Il leur dit que le projet constitutionnel pourrait frapper un noeud en Grande-Bretagne. Ian Waddell le dit à la Chambre. On accuse Ford d'ingérence, mais le message a passé.

Le fruit est mûr

En Saskatchewan, Allan Blakeney, le dernier espoir de Trudeau dans l'Ouest, s'apprête à sauter dans la bande des provinces dissidentes même si, à Ottawa, Ed Broadbent et son caucus (moins quatre députés de la Saskatchewan) endosse pleinement l'initiative Trudeau.

Le fruit est mûr à cueillir pour Joe Clark quand la résolution revient devant le Parlement, le 17 février. D'ailleurs, il a lui-même un spectacle à donner puisque, le vendredi suivant, il saute dans la fosse aux lions des délégués au congrès de son parti, où l'on tiendra un vote crucial sur la tenue d'un congrès au leadership.

Le débat durera six semaines. Le 24 mars, les conservateurs joueront le tout pour le tout en engageant un filibuster. Le leader parlementaire Yvon Pinard les traite de tous les noms, mais il hésite à imposer la guillotine une deuxième fois. Le tableau est trop incertain en Grande-Bretagne.

Pourtant, le 26 mars, Jean Chrétien déclare à Londres: «Au Canada, tout va être fini dans deux semaines et nous allons transmettre la résolution au gouvernement d'ici.»

Cinq jours plus tard, Pierre Elliott Trudeau capitule. Comme nous le confiera plus tard Jean Chrétien: «On serait allé à Londres, mais ç'aurait été 'tough'.»

Trudeau se rend

Le premier ministre, dans un revirement spectaculaire, offre à Joe Clark d'attendre que la Cour suprême se prononce sur son projet de rapatriement avant de l'envoyer en Grande-Bretagne. En retour, il exigera que les conservateurs s'engagent à ne pas excéder deux jours de débat aux Communes, une fois que la légalité de la résolution aura été confirmée.

La reddition de Trudeau n'était pas due qu'à la ténacité de Joe Clark et à la réticence des Britanniques. Quelques heures plus tôt, la Cour d'appel de Terre-Neuve s'était prononcé, à l'unanimité de ses trois juges, en faveur des provinces dissidentes. Les provinces étaient donc «en avant» avec cinq juges contre deux. Il ne restait que le jugement de la cour québécoise.

Sur toute la ligne, au Parlement, à Londres, dans l'opinion publique et devant les tribunaux, Pierre Trudeau était battu. Le 8 avril Joe Clark acceptait son compromis.

Il ne restait plus que l'interminable attente.

Enfin, pas tout à fait. Le 15 avril, la Cour d'appel du Québec ravive les espoirs du gouvernement libéral, dont elle appuie la démarche à quatre juges contre un. Le jugement est plus important qu'on croit puisqu'il arrive à la veille d'une rencontre des premiers ministres des huit provinces dissidentes, qui cherchent à trouver un compromis, même si personne à Ottawa n'y croit.

N'y a-t-il pas à la table le «séparatiste» René Lévesque qui, brillamment réélu trois jours plus tôt, affronte le fédéral dans une position de force inégalée?

Le compromis

Pourtant, il en ressortira le fameux «compromis d'avril» que l'on citera à tort et à travers à l'ultime conférence sept mois plus tard. Les huit provinces proposent d'accepter le rapatriement de la Constitution assorti de la formule d'amendement dite «de Vancouver». La formule permet l'opting-out pour toute province s'opposant à un changement constitutionnel, mais n'accorde pas de veto absolu au Québec, telle que le proposait la formule de Victoria. Trudeau rejette l'entente. Non seulement il n'aime pas la formule d'amendement, mais il lui faut absolument une charte des droits. Il tentera sa chance devant la Cour suprême.

C'est le 28 avril que Bora Laskin et ses huit sages entendent les premiers arguments des deux parties. Les plaidoiries au cours desquelles Ottawa prétendra notamment avoir le droit d'abolir les provinces, pendant que les rebelles provinciaux invoqueront la convention pour défendre le principe de l'unanimité, durent six jours. Le juge en chef y coupe court le lundi 4 mars. Il sait que depuis quelques jours déjà, ses collègues se sont faits une idée.

Le gouvernement fédéral le sait aussi et, pour cette raison, s'attend à une décision avant la fin de juin. On rêve encore de l'échéancier du premier juillet. Mais Jean Chrétien se dit bien prêt à proclamer tout autre jour de l'année Jour du Canada si le rapatriement survient plus tard.

Au 11e mois...

Mais, la décision tarde ...et tarde encore. L'été vient. Pierre Trudeau tourne son regard vers le reste de la planète parce que la planète vient chez lui, au sommet économique des Sept grands, en juillet, à Montebello. Mais Ronald Reagan, François Mitterrand et cie rentrent chez eux laissant le Prince à lui-même. Les avocats fédéraux s'inquiètent. A l'approche de l'automne, Me Michel Robert nous confie: «Je me sens comme une femme enceinte à son onzième mois.»

Ils ont raison de s'inquiéter. Ils n'ont qu'à relire le document Kirby pour comprendre. A la page 51, le prophète écrit: «Il nous est donc permis de croire que si jamais la question est étudiée par un tribunal canadien, il confirmera la légalité de la loi adoptée par le Parlement britannique pour permettre le rapatriement. La cour pourrait très bien, cependant, affirmer — quoique cela n'influe pas sur la décision — que le processus de rapatriement viole les conventions et est, dans un sens, anticonstitutionnel, même s'il est légal.»

Michael Kirby ferait fortune comme cartomancien. Le 28 septembre, les juges décident majoritairement à sept contre deux que le projet de rapatriement est légal, mais aussi, à six contre trois, qu'il est inconstitutionnel puisqu'il va contre les conventions.

La Cour suprême laisse toutefois une porte ouverte à Pierre Trudeau. La règle de l'unanimité ne tient plus. Les juges parlent plutôt d'un «consensus substantiel» des provinces. Reste à convaincre suffisamment de provinces pour faire plaisir au tribunal et à Westminster.

Trudeau donne une conférence de presse transmise par satellite depuis Séoul, en Corée du Sud, où il fait escale avant de se rendre en Australie, à la conférence des dirigeants du Commonwealth.

Il commence par crier victoire sans conviction, en rappelant que la Cour a jugé leur projet légal. Mais sa mine sombre, ses réponses hésitantes, trahissent ce que lui dit son cerveau d'expert constitutionaliste. Lui qui jurait de ne plus jamais revoir les provinces avant d'avoir l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en main, devra retourner à la table de négociations et à l'infâme Centre des conférences.

Pour la première fois depuis plus d'un an, il rouvre la porte aux provinces, toujours convaincu, toutefois, que d'ici quelques semaines, il ira seul en Grande-Bretagne supplier Westminster de lui donner sa Constitution et sa charte des droits.

La constitution canadienne

• Pour Broadbent, une satisfaction mêlée de regrets

«Le débat n'est pas clos»

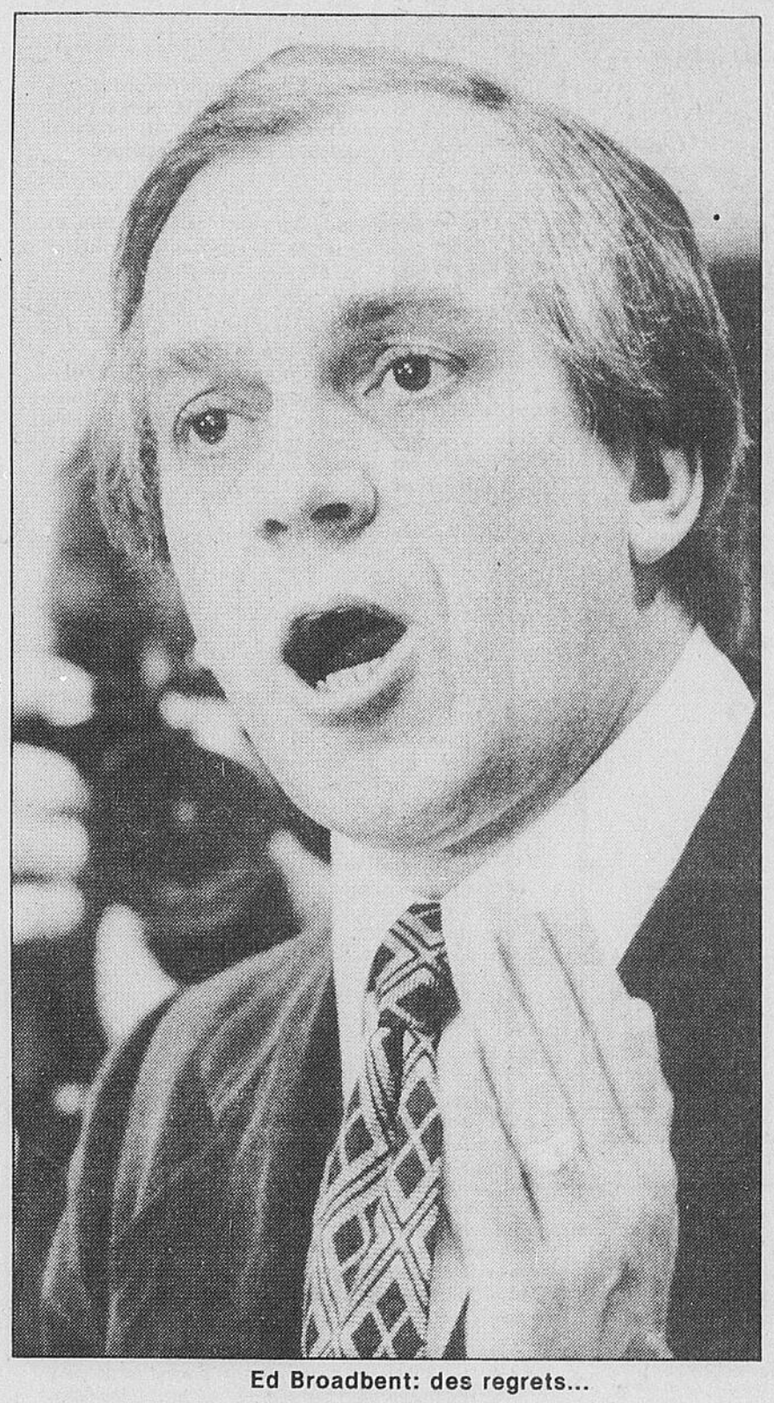
par Ed Broadbent, chef du Nouveau parti démocratique

Après plus d'une année de discussions constitutionnelles, je dois avouer que je ressens, à la veille du rapatriement, une certaine satisfaction mêlée de regrets.

Satisfaction, parce que malgré les débats orageux et des prises de position antagonistes nous avons réussi à établir un consensus au Canada. Malgré toute l'émotivité entourant ce débat, nous avons réussi à poser les premiers jalons d'une véritable réforme constitutionnelle. A compter de maintenant, les Canadiens sont maîtres de leur constitution et pourront l'amender lorsque le besoin s'en fera sentir. De plus, ils auront une Charte des droits.

Depuis sa fondation, le Nouveau parti démocratique a toujours été en faveur du rapatriement de la constitution et d'une Charte des droits. Dès le début de ce long débat, nous nous sommes efforcés à améliorer le projet de loi sur la constitution. Nous avons réussi en grande partie à atteindre nos objectifs. Ainsi, nous avons obtenu un amendement important reconnaissant la compétence exclusive des provinces sur les richesses naturelles et en leur octroyant de nouveaux pouvoirs en matière d'imposition indirecte sur ces mêmes richesses naturelles. Nous avons obtenu la reconnaissance des droits des femmes, des autochtones et des handicapés. Nous avons exigé, tout comme l'autre parti de l'Opposition, que le projet constitutionnel passe l'épreuve de la Cour suprême et qu'une dernière conférence des premiers ministres soit convoquée afin d'en arriver à une entente finale. Je crois que mon parti peut être fier de ces changements apportés au projet original.

Hélas, il n'y a pas que des côtés positifs à toute cette entreprise. L'absence du Québec lors de la signature de l'entente est, le moins que l'on puisse dire, la preuve que cet accord nous a conduit à des affrontements déchirants et à une polarisation excessive entre Québec et Ottawa. Il est évident que je ne m'attendais pas à ce que l'actuel gouvernement du Québec acquiesce à toute proposition provenant du gouvernement fédéral.



Ed Broadbent: des regrets...

Toutefois, le premier ministre Trudeau n'est pas sans blâme. Il a refusé de donner suite aux revendications historiques du Québec et de reconnaître une réalité incontestable. Si le premier ministre avait fait montre d'une plus grande flexibilité vis-à-vis les aspirations légitimes des Québécois quant au droit de veto de cette province, il est plus que probable que le projet aurait reçu l'approbation d'un plus grand nombre de Québécois.

Il est vrai que le gouvernement fédéral a accordé le droit de retrait aux provinces pour ce qui est des transferts de juridictions au profit d'Ottawa dans les secteurs de la culture et de l'éducation. Ce droit de retrait sera accompagné d'une compensation fiscale. Pour des raisons légitimes, le Québec doit contrôler et administrer ces secteurs. Le projet original risquait d'imposer une double taxation. Cela aurait été une injustice flagrante.

Cependant, ce droit de retrait avec compensation pour le Québec doit être étendu à l'ensemble des juridictions advenant toute modification des compétences législatives des provinces. Cette proposition permettrait au Québec de garder ses pouvoirs traditionnels sans perte financière. Cela ne donne pas de nouveaux pouvoirs au Québec et ne nécessitera pas de déboursés supplémentaires par les autres Canadiens. Cela permettra tout simplement aux Québécois de conserver ce qu'ils ont déjà et désirent garder. En même temps, les autres provinces pourront modifier leurs pouvoirs s'ils le veulent. C'est une option positive. Ainsi, il y aura moins d'occasions de conflits et la dualité canadienne sera reconnue.

Le gouvernement n'a pas totalement fermé la porte à notre proposition. Il a reconnu le principe en cause. J'espère sincèrement que d'ici peu de temps, le gouvernement donnera suite à notre proposition qui a reçu l'appui de la majorité des fédéralistes québécois, incluant celui du chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan.

Dès le retour de Londres de la constitution, il faudra reprendre sans tarder les discussions en vue de trouver une solution à ce problème.

Enfin, après 114 ans les francophones hors Québec verront leurs droits à l'éducation reconnus dans toutes les provinces au Canada. Des progrès restent à accomplir afin que ces droits s'appliquent à l'ensemble des juridictions provinciales. Tout comme la minorité anglophone au Québec, les francophones doivent contrôler leurs institutions scolaires, sociales et autres. Ce ne sont pas là des privilèges à quémander, ce sont des droits.

L'étape que nous venons de franchir est la preuve que le Canada peut régler ses problèmes fondamentaux de façon démocratique. Le débat n'est pas clos. Il y a place pour de nombreuses améliorations. J'ai la conviction que nous réussirons à franchir les prochaines étapes et à en sortir plus unis.



Avant-dernière étape dans le processus du rapatriement de la Constitution canadienne, la reine Elizabeth quitte Londres, jeudi, à destination d'Ottawa, où sera officiellement proclamée la nouvelle constitution, samedi. (Téléphoto PA)

To the Queen's Most Excellent Majesty:

Most Gracious Sovereign:

We, Your Majesty's loyal subjects, the House of Commons of Canada in Parliament assembled, respectfully approach Your Majesty, requesting that you may graciously be pleased to cause to be laid before the Parliament of the United Kingdom a measure containing the recitals and clauses hereinafter set forth:

An Act to give effect to a request by the Senate and House of Commons of Canada

Whereas Canada has requested and consented to the enactment of an Act of the Parliament of the United Kingdom to give effect to the provisions hereinafter set forth, and the Senate and the House of Commons of Canada in Parliament assembled have submitted an address to Her Majesty requesting that

A Sa Très Excellente Majesté la Reine,

Très Gracieuse Souveraine:

Nous, membres de la Chambre des communes du Canada, réunis en Parlement, fidèles sujets de Votre Majesté, demandons respectueusement à Votre Très Gracieuse Majesté de bien vouloir faire déposer devant le Parlement du Royaume-Uni un projet de loi ainsi conçu:

Annexe A — Schedule A

Loi donnant suite à une demande du Sénat et de la Chambre des communes du Canada

Sa Très Excellente Majesté la Reine, considérant:

qu'à la demande et avec le consentement du Canada, le Parlement du Royaume-Uni est invité à adopter une loi visant à donner effet aux dispositions énoncées ci-après et que le Sénat

Début du texte de la résolution de la Chambre des communes qui a été présentée à la reine d'Angleterre, demandant le rapatriement de la Constitution canadienne. (Photolaser PC)



En décembre dernier, une guerre de propagande opposait les gouvernements du Québec et du Canada au sujet du rapatriement prochain de la Constitution canadienne, comme en font foi ces deux panneaux-réclame installés à Montréal. (Photolaser PC)

La constitution canadienne

• Pour Jean Chrétien, la fin d'une longue évolution

par Jean Chrétien, ministre de la Justice

«Enfin... une société distincte»

Le 17 avril 1982 marque la fin de la longue évolution du Canada comme pays entièrement souverain parmi les nations du monde. Lors de la proclamation de la **Loi constitutionnelle de 1982**, notre Constitution sera enfin rapatriée avec une formule de modification constitutionnelle: il ne faudra jamais plus que les Canadiens se tournent vers une puissance étrangère pour apporter des modifications à notre Constitution.

Mais la proclamation du 17 avril fait beaucoup plus que de rapatrier la Constitution. C'est aujourd'hui qu'entre en vigueur la Charte canadienne des droits et libertés. La Charte enchasse dans notre Constitution les libertés fondamentales, les droits démocratiques, la liberté de circulation et d'établissement, les garanties juridiques et les droits à l'égalité que toute société libre et démocratique devrait reconnaître.

Bien plus, la Charte et la **Loi constitutionnelle de 1982** reconnaissent enfin, sur le plan constitutionnel, ces éléments-clef qui font de la société canadienne une société distincte face aux autres sociétés du monde: les droits des peuples autochtones, le statut égal du français et de l'anglais dans les institutions du parlement et du gouvernement du Canada, la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens et l'engagement des gouvernements à l'égard du principe du partage et du principe que tous les Canadiens, où qu'ils vivent dans ce vaste pays, devraient avoir accès à des chances égales dans la recherche de leur bien-être.



Sous les applaudissements de ses collègues libéraux, dont le ministre de la Justice Jean Chrétien (à droite), le premier ministre Trudeau vient de voter en faveur de la résolution demandant à la Grande-Bretagne le rapatriement de la constitution canadienne.

(Photolaser PC)

Je dois dire ma grande satisfaction devant la reconnaissance de l'égalité du statut du français et de l'anglais sur le plan fédéral et au Nouveau-Brunswick, ainsi que du droit de tout citoyen canadien qui a reçu son instruction primaire au Canada dans la langue minoritaire de la province où il réside de faire instruire ses enfants dans cette langue.

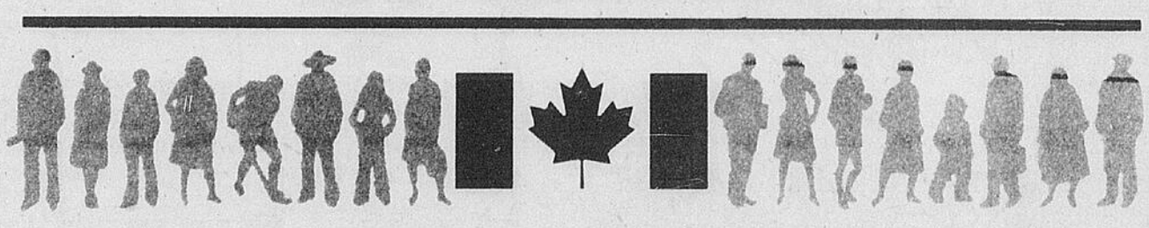
Un droit supplémentaire s'appliquera aux citoyens à l'extérieur du Québec: si leur première langue apprise et encore comprise est le français, ils peuvent faire instruire leurs enfants dans cette langue.

Je regrette beaucoup la non participation du gouvernement du Québec à l'entente arrêtée le 5 novembre 1981. Le gouvernement du Canada a bien indiqué sa volonté de discuter avec le gouvernement du Québec des trois clauses que celui-ci a signalées pour justifier son refus: la porte reste toujours ouverte.

L'enchassement de la Charte représente un grand pas en avant pour le Canada; mais elle n'enchasse dans notre Constitution que les droits les plus fondamentaux des citoyens. Il incombera toujours aux citoyens de faire pression sur les gouvernements en vue d'étendre et d'élargir ces droits et de veiller à ce qu'on respecte l'esprit autant que la lettre de la Charte et de la **Loi constitutionnelle de 1982.**

Devant ce défi, je suis optimiste: depuis dix-huit mois, les Canadiens ont clairement démontré qu'ils sont à la hauteur de la tâche.

CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS



Attendu que le Canada est fondé sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu et la primauté du droit :

Garantie des droits et libertés

1. La *Charte canadienne des droits et libertés* garantit les droits et libertés qui y sont énoncés. Ils ne peuvent être restreints que par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique.

Libertés fondamentales

2. Chacun a les libertés fondamentales suivantes : *a*) liberté de conscience et de religion ; *b*) liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication ; *c*) liberté de réunion pacifique ; *d*) liberté d'association.

Droits démocratiques

3. Tout citoyen canadien a le droit de vote et est éligible aux élections législatives fédérales ou provinciales. 4. (1) Le mandat maximal de la Chambre des communes et des assemblées législatives est de cinq ans à compter de la date fixée pour le retour des brefs relatifs aux élections générales correspondantes. (2) Le mandat de la Chambre des communes ou celui d'une assemblée législative peut être prolongé respectivement par le Parlement ou par la législature en question au-delà de cinq ans en cas de guerre, d'invasion ou d'insurrection, réelles ou appréhendées, pourvu que cette prolongation ne fasse pas l'objet d'une opposition exprimée par les voix de plus du tiers des députés de la Chambre des communes ou de l'assemblée législative. 5. Le Parlement et les législatures tiennent une séance au moins une fois tous les douze mois.

Liberté de circulation et d'établissement

6. (1) Tout citoyen canadien a le droit de demeurer au Canada, d'y entrer ou d'en sortir. (2) Tout citoyen canadien et toute personne ayant le statut de résident permanent au Canada ont le droit : *a*) de se déplacer dans tout le pays et d'établir leur résidence dans toute province ; *b*) de gagner leur vie dans toute province. (3) Les droits mentionnés au paragraphe (2) sont subordonnés : *a*) aux lois et usages d'application générale en vigueur dans une province donnée, s'ils n'établissent entre les personnes aucune distinction fondée principalement sur la province de résidence antérieure ou actuelle ; *b*) aux lois prévoyant de justes conditions de résidence en vue de l'obtention des services sociaux publics. (4) Les paragraphes (2) et (3) n'ont pas pour objet d'interdire les lois, programmes ou activités destinés à améliorer, dans une province, la situation d'individus défavorisés socialement ou économiquement, si le taux d'emploi dans la province est inférieur à la moyenne nationale.

Garanties juridiques

7. Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne ; il ne peut être porté atteinte à ce droit qu'en conformité avec les principes de justice fondamentale. 8. Chacun a droit à la protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives. 9. Chacun a droit à la protection contre la détention ou l'emprisonnement arbitraires. 10. Chacun a le droit, en cas d'arrestation ou de détention : *a*) d'être informé dans les plus brefs délais des motifs de son arrestation ou de sa détention ; *b*) d'avoir recours sans délai à l'assistance d'un avocat et d'être informé de ce droit ; *c*) de faire contrôler, par *habeas corpus*, la légalité de sa détention et d'obtenir, le cas échéant, sa libération. 11. Tout inculpé a le droit : *a*) d'être informé sans délai anormal de l'infraction précise qu'on lui reproche ; *b*) d'être jugé dans un délai raisonnable ; *c*) de ne pas être contraint de témoigner contre lui-même dans toute poursuite intentée contre lui pour l'infraction qu'on lui reproche ; *d*) d'être présumé innocent tant qu'il n'est pas déclaré coupable, conformément à la loi, par un tribunal indépendant et impartial à l'issue d'un procès public et équitable ; *e*) de ne pas être privé sans juste cause d'une mise en liberté assortie d'un cautionnement raisonnable ; *f*) sauf s'il s'agit d'une infraction relevant de la justice militaire, de bénéficier d'un procès avec jury lorsque la peine maximale prévue pour l'infraction dont il est accusé est un emprisonnement de cinq ans ou une peine plus grave ; *g*) de ne pas être déclaré coupable en raison d'une action ou d'une omission qui, au moment où elle est survenue, ne constituait pas une infraction d'après le droit interne du Canada ou le droit international et n'avait pas de caractère criminel d'après les principes généraux de droit reconnus par l'ensemble des nations ; *h*) d'une part de ne pas être jugé de nouveau pour une infraction dont il a été définitivement acquitté, d'autre part de ne pas être jugé ni puni de nouveau pour une infraction dont il a été définitivement déclaré coupable et puni ; *i*) de bénéficier de la peine la moins sévère, lorsque la peine qui sanctionne l'infraction dont il est déclaré coupable est modifiée entre le moment de la perpétration de l'infraction et celui de la sentence. 12. Chacun a droit à la protection contre tous traitements ou peines cruels et inusités. 13. Chacun a droit à ce qu'aucun témoignage incriminant qu'il donne ne soit utilisé pour l'incriminer dans d'autres procédures, sauf lors de poursuites pour parjure ou pour témoignages contradictoires. 14. La partie ou le témoin qui ne peuvent suivre les procédures, soit parce qu'ils ne comprennent pas ou ne parlent pas la langue employée, soit parce qu'ils sont atteints de surdité, ont droit à l'assistance d'un interprète.

Droits à l'égalité

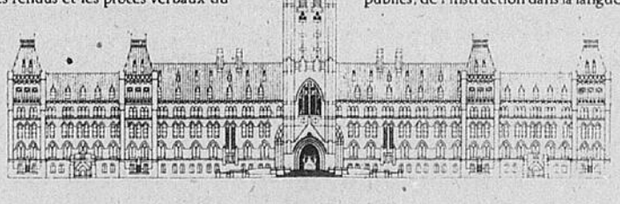
15. (1) La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques. (2) Le paragraphe (1) n'a pas pour effet d'interdire les lois, programmes ou activités destinés à améliorer la situation d'individus ou de groupes défavorisés, notamment du fait de leur race, de leur origine nationale ou ethnique, de leur couleur, de leur religion, de leur sexe, de leur âge ou de leurs déficiences mentales ou physiques.

Langues officielles du Canada

16. (1) Le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada ; ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. (2) Le français et l'anglais sont les langues officielles du Nouveau-Brunswick ; ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions de la Législature et du gouvernement du Nouveau-Brunswick. (3) La présente charte ne limite pas le pouvoir du Parlement et des législatures de favoriser la progression vers l'égalité de statut ou d'usage du français et de l'anglais. 17. (1) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans les débats et travaux du Parlement. (2) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans les débats et travaux de la Législature du Nouveau-Brunswick. 18. (1) Les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux du Parlement sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des lois ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur. (2) Les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux de la Législature du Nouveau-Brunswick sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des lois ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur. 19. (1) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans toutes les affaires dont sont saisis les tribunaux établis par le Parlement et dans tous les actes de procédure qui en découlent. (2) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans toutes les affaires dont sont saisis les tribunaux du Nouveau-Brunswick et dans tous les actes de procédure qui en découlent. 20. (1) Le public a, au Canada, droit à l'emploi du français ou de l'anglais pour communiquer avec le siège ou l'administration centrale des institutions du Parlement ou du gouvernement du Canada ou pour en recevoir les services ; il a le même droit à l'égard de tout autre bureau de ces institutions là où, selon le cas : *a*) l'emploi du français ou de l'anglais fait l'objet d'une demande importante ; *b*) l'emploi du français et de l'anglais se justifie par la vocation du bureau. (2) Le public a, au Nouveau-Brunswick, droit à l'emploi du français ou de l'anglais pour communiquer avec tout bureau des institutions de la législature ou du gouvernement ou pour en recevoir les services. 21. Les articles 16 à 20 n'ont pas pour effet, en ce qui a trait à la langue française ou anglaise ou à ces deux langues, de porter atteinte aux droits, privilèges ou obligations qui existent ou sont maintenus aux termes d'une autre disposition de la Constitution du Canada. 22. Les articles 16 à 20 n'ont pas pour effet de porter atteinte aux droits et privilèges, antérieurs ou postérieurs à l'entrée en vigueur de la présente charte et découlant de la loi ou de la coutume, des langues autres que le français ou l'anglais.

Droits à l'instruction dans la langue de la minorité

23. (1) Les citoyens canadiens : *a*) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident, *b*) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province, ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue. (2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction. (3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province : *a*) s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité ; *b*) comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.



Recours

24. (1) Toute personne, victime de violation ou de négation des droits ou libertés qui lui sont garantis par la présente charte, peut s'adresser à un tribunal compétent pour obtenir la réparation que le tribunal estime convenable et juste eu égard aux circonstances. (2) Lorsque, dans une instance visée au paragraphe (1), le tribunal a conclu que des éléments de preuve ont été obtenus dans des conditions qui portent atteinte aux droits ou libertés garantis par la présente charte, ces éléments de preuve sont écartés s'il est établi, eu égard aux circonstances, que leur utilisation est susceptible de déconsidérer l'administration de la justice.

Dispositions générales

25. Le fait que la présente charte garantit certains droits et libertés ne porte pas atteinte aux droits ou libertés — ancestraux, issus de traités ou autres — des peuples autochtones du Canada, notamment : *a*) aux droits ou libertés reconnus par la Proclamation royale du 7 octobre 1763 ; *b*) aux droits ou libertés acquis par règlement de revendications territoriales. 26. Le fait que la présente charte garantit certains droits et libertés ne constitue pas une négation des autres droits ou libertés qui existent au Canada. 27. Toute interprétation de la présente charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens. 28. Indépendamment des autres dispositions de la présente charte, les droits et libertés qui y sont mentionnés sont garantis également aux personnes des deux sexes. 29. Les dispositions de la présente charte ne portent pas atteinte aux droits ou privilèges garantis en vertu de la Constitution du Canada concernant les écoles séparées et autres écoles confessionnelles. 30. Dans la présente charte, les dispositions qui visent les provinces, leur législature ou leur assemblée législative visent également le territoire du Yukon, les territoires du Nord-Ouest ou leurs autorités législatives compétentes. 31. La présente charte n'élargit pas les compétences législatives de quelque organisme ou autorité que ce soit.

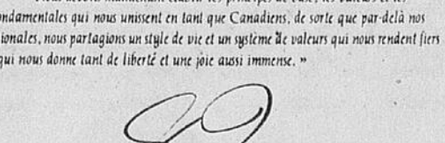
Application de la charte

32. (1) La présente charte s'applique : *a*) au Parlement et au gouvernement du Canada, pour tous les domaines relevant du Parlement, y compris ceux qui concernent le territoire du Yukon et les territoires du Nord-Ouest ; *b*) à la législature et au gouvernement de chaque province, pour tous les domaines relevant de cette législature. (2) Par dérogation au paragraphe (1), l'article 15 n'a d'effet que trois ans après l'entrée en vigueur du présent article. 33. (1) Le Parlement ou la législature d'une province peut adopter une loi où il est expressément déclaré que celle-ci ou une de ses dispositions a effet indépendamment d'une disposition donnée de l'article 2 ou des articles 7 à 15 de la présente charte. (2) La loi ou la disposition qui fait l'objet d'une déclaration conforme au présent article et en vigueur a l'effet qu'elle aurait sauf la disposition en cause de la charte. (3) La déclaration visée au paragraphe (1) cesse d'avoir effet à la date qui y est précisée ou, au plus tard, cinq ans après son entrée en vigueur. (4) Le Parlement ou une législature peut adopter de nouveau une déclaration visée au paragraphe (1). (5) Le paragraphe (3) s'applique à toute déclaration adoptée sous le régime du paragraphe (4).

Titre

34. Titre de la présente partie : *Charte canadienne des droits et libertés.*

« Nous devons maintenant établir les principes de base, les valeurs et les croyances fondamentales qui nous unissent en tant que Canadiens, de sorte que par-delà nos loyautés régionales, nous partagions un style de vie et un système de valeurs qui nous rendent fiers de ce pays qui nous donne tant de liberté et une joie aussi immense. »



P.E. Trudeau, 1981

La constitution canadienne

• René Lévesque utilisera «tous les moyens légitimes»...

Le Québec «en a vu d'autres»

par René Lévesque,
premier ministre du Québec

Chez nous, ces jours-ci, on n'a pas le coeur à la fête. C'est le moins qu'on puisse dire.

Que d'autres célèbrent s'ils le veulent ces événements «historiques»: les provinces anglophones et le gouvernement fédéral nous imposent des changements constitutionnels pour lesquels ils n'ont reçu aucun mandat de la part des électeurs et auxquels le gouvernement québécois n'a pas consenti.

Pourquoi le refus unanime des partis représentés à l'Assemblée nationale? Parce que ce «Canada Bill» adopté par Westminster affecte en profondeur le statut du Québec au sein de la fédération, de même que les pouvoirs de son Parlement, gardien de ses droits.

Les drotis linguistiques

La nouvelle loi constitutionnelle écorche et restreint la compétence exclusive et inaliénable du Québec en matière linguistique, sans pour autant accorder de véritable réciprocité, ni marquer des progrès pour les minorités francophones des autres provinces. Elle heurte de front certains aspects essentiels de la Loi 101, mettant de nouveau en péril notre équilibre démographique et notre sécurité culturelle. Il est très significatif à cet égard que le bilinguisme imposé au Québec ne l'est pas en Ontario.

La mobilité des autres

Sous prétexte de favoriser la mobilité de la main-d'oeuvre d'un océan à l'autre, la charte fédérale limite dangereusement les pouvoirs et la marge de manoeuvre du Québec dans le domaine économique. La plupart des politiques visant à protéger et à créer des emplois au Québec pour les travailleurs québécois, de même que les mesures favorisant les professionnels et les entreprises d'ici, pourront être contestées devant les tribunaux avec toutes les chances d'être jugées inconstitutionnelles.

«Just another province»

En fait, la constitution rapatriée ne reconnaît aucunement, de façon tangible, le caractère et les besoins spécifiques du Québec, société nationale distincte. Elle ignore le principe même de la dualité canadienne et fait du Québec une province comme les autres.

Et le chantage pour l'avenir

La nouvelle formule d'amendement est très claire: désormais, de nouvelles modifications à la constitution pourront être imposées au Québec. Sans son consentement. Sans qu'il puisse exercer efficacement son droit de retrait, puisque la compensation financière automatique réclamée par son gouvernement lui a été refusée. Ainsi que le déclarait un député libéral fédéral, avec cette menace de double taxation, le Québec aura sans cesse à choisir entre le respect de ses principes et le porte-feuille de ses contribuables.

Tout cela est inacceptable. C'est aux antipodes de ce que réclament depuis une trentaine d'années tous les gouvernements du Québec. Non seulement ces chambardements ne vont pas dans le sens d'une plus grande maîtrise de nos affaires et d'un accroissement de nos pouvoirs et de nos moyens d'action, mais ils réduisent ceux que nous possédons depuis 1867 et hypothèquent gravement notre avenir comme tel. Voilà à quoi aboutit le «renouvellement» du fédéralisme...

Avec le temps, chacun de nous pourra constater et ressentir les effets de l'opération en cours à Ottawa depuis le «non» référendaire de mai 1980, opération qui s'accompagne d'une centralisation sans précédent de tous les leviers économiques et des recettes fiscales.

Nous allons continuer à nous servir de tous les recours légitimes, si limités soient-ils, que nous permet le régime politique actuel. Il doit être bien clair que le gouvernement du Québec n'a pas l'intention de modifier ses lois ni ses politiques pour la rendre conforme à ces changements mis au point sans nous et contre nous.

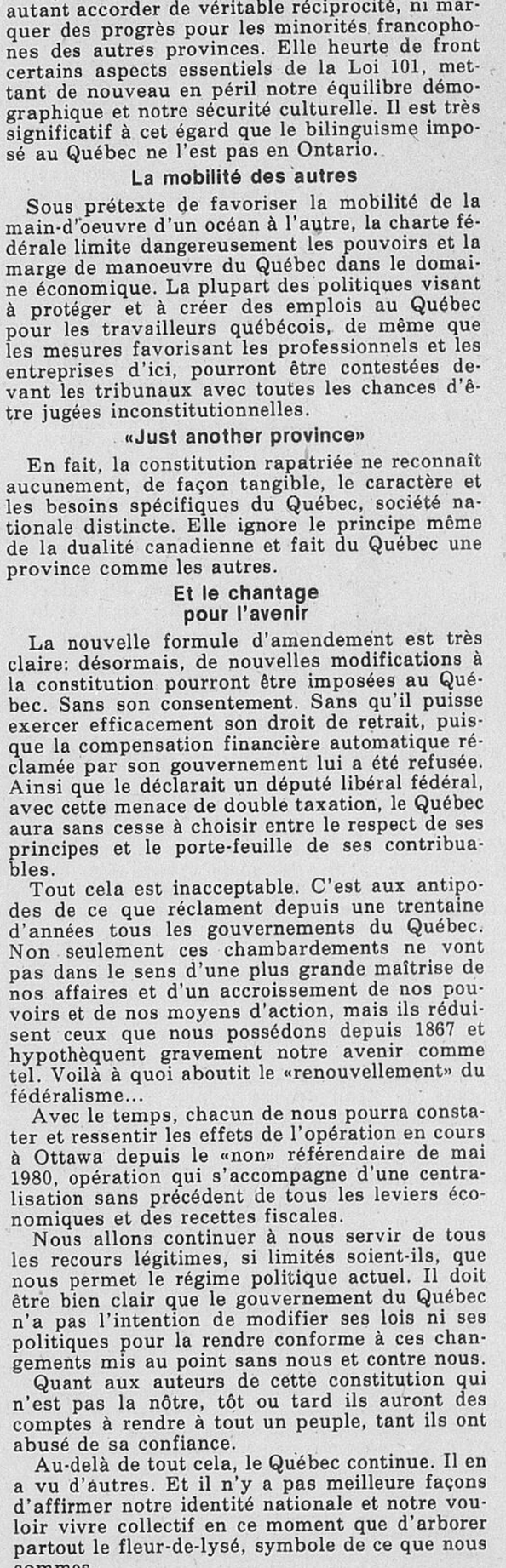
Quant aux auteurs de cette constitution qui n'est pas la nôtre, tôt ou tard ils auront des comptes à rendre à tout un peuple, tant ils ont abusé de sa confiance.

Au-delà de tout cela, le Québec continue. Il en a vu d'autres. Et il n'y a pas meilleure façons d'affirmer notre identité nationale et notre vouloir vivre collectif en ce moment que d'arborer partout le fleur-de-lysé, symbole de ce que nous sommes.

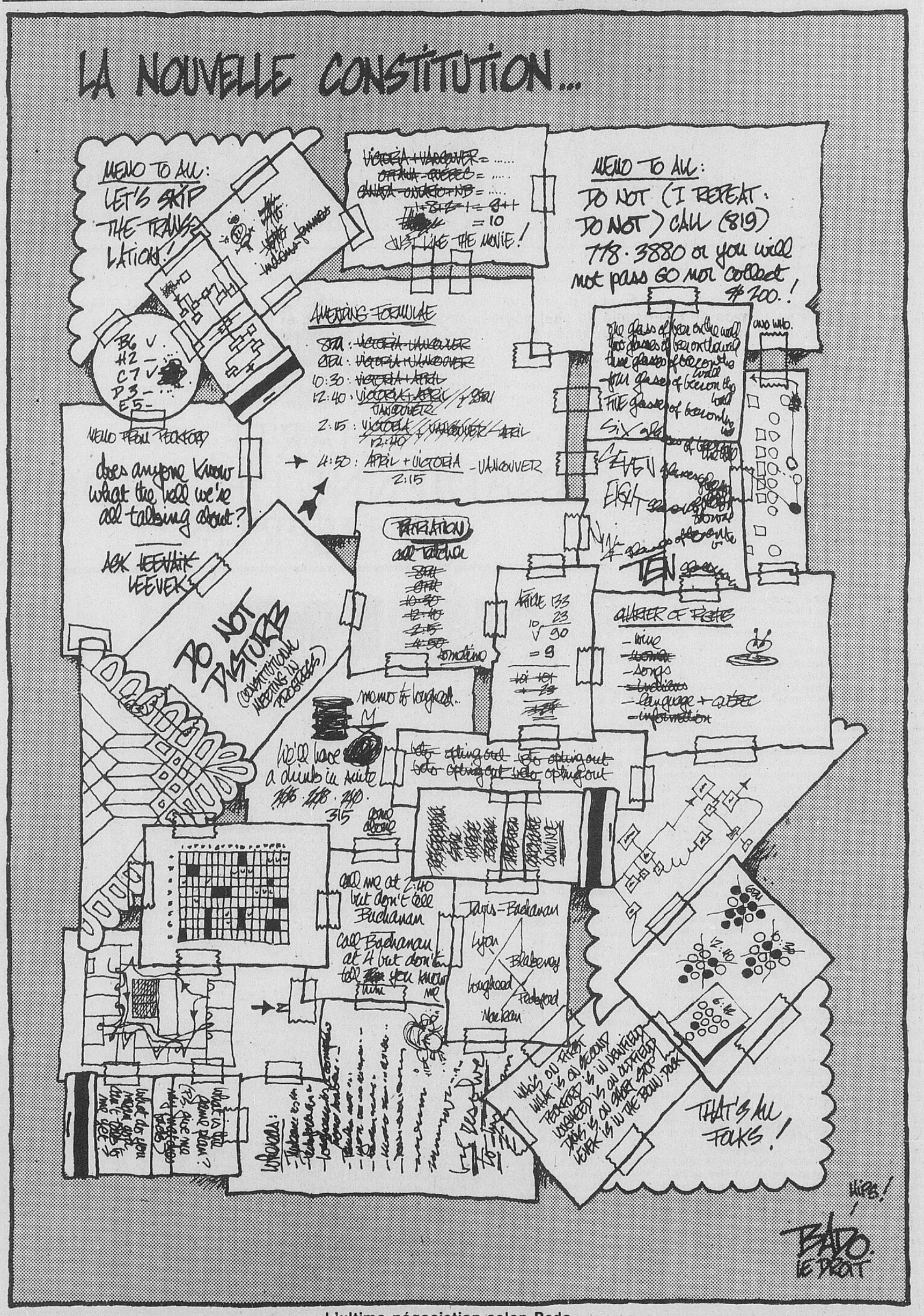


Le premier ministre Lévesque exprime son désaccord après l'entente survenue, en novembre dernier, entre les autres premiers ministres provinciaux et le gouvernement central.

(Photolaser PC)



René Lévesque: "on n'a pas le coeur à la fête»



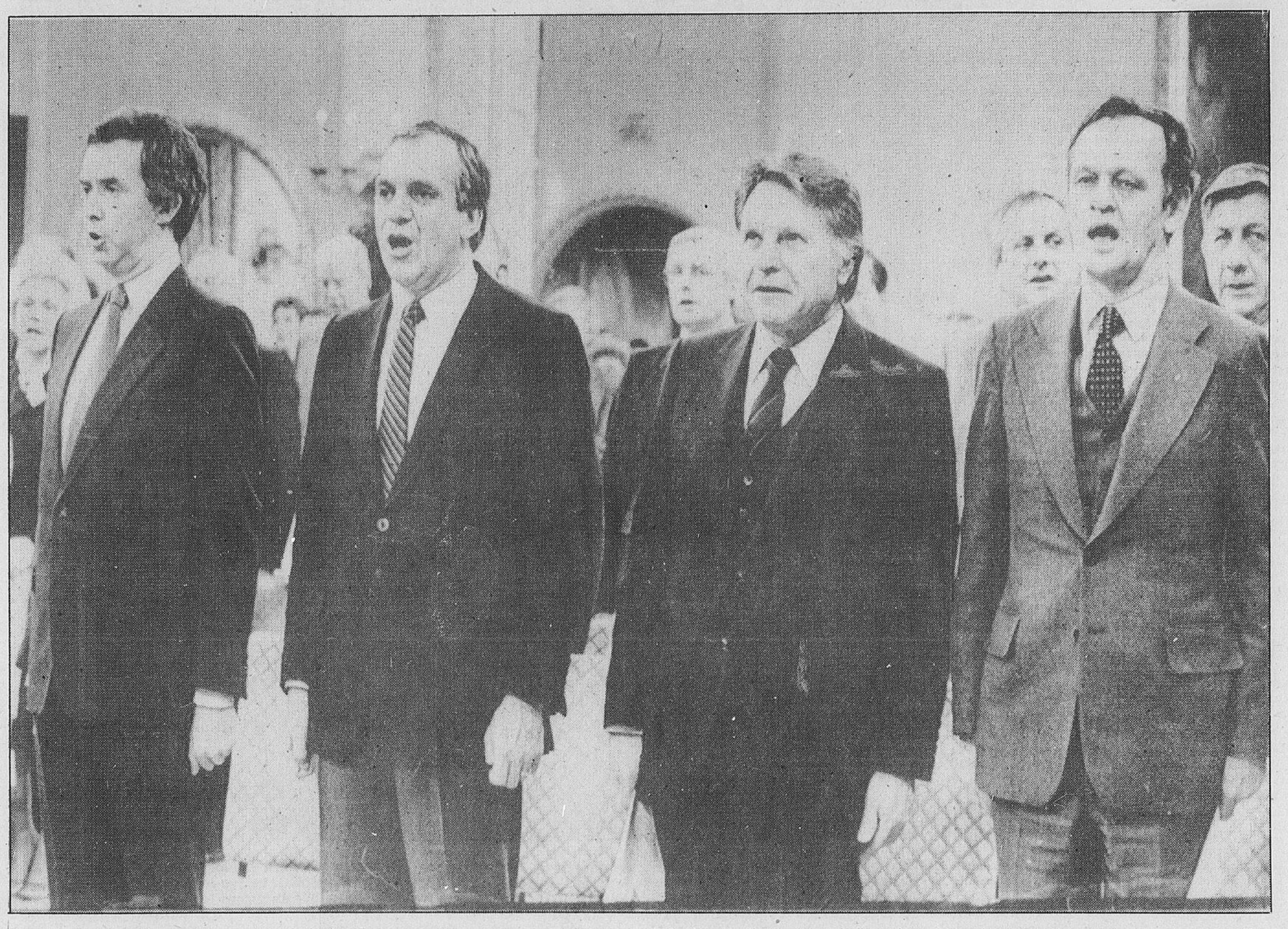
L'ultime négociation selon Bado.

La constitution canadienne

• Vue de l'Opposition, un éclairage particulier

«Un rôle de rassembleur»

par Joe Clark, chef de l'Opposition



Le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, à gauche, entonne l'O Canada en compagnie du chef néo-démocrate, Ed Broadbent, et des ministres Allan MacEachen et Jean Chrétien lors de la remise officielle de l'adresse à la reine, au gouverneur général, au mois d'avril.

(Photolaser PC)

Quand je réfléchis à l'importance du rapatriement de notre constitution, cet événement m'apparaît sous un éclairage bien particulier; en effet, c'est moi qui ai dirigé la lutte contre les dangereuses propositions constitutionnelles initialement mises de l'avant par M. Trudeau.

Je ne peux évidemment dissocier la cérémonie du rapatriement des événements dramatiques survenus après octobre 1980, alors que le gouvernement libéral annonçait un plan de renouvellement de la constitution qui aurait sonné le glas du fédéralisme. Pendant une année entière, jour après jour, j'ai combattu les éléments antifédéralistes de cette proposition, jusqu'à ce qu'elle soit finalement modifiée.

Naturellement, je suis heureux que notre constitution soit enfin rapatriée chez nous, au Canada. Cent quinze ans après la naissance de notre nation, le lien entre notre pays et la Grande-Bretagne ne sera plus fondé sur le pouvoir que détenait le Parlement britannique de modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Désormais, notre avenir constitutionnel est officiellement entre les mains des Canadiens. Un lien symbolique a été tranché. Nous disposons enfin d'un outil — une formule d'amendement de la constitution — qui nous permettra d'apporter nous-mêmes les changements à notre constitution qui seront nécessaires.

La formule d'amendement a son importance. Elle offre une double garantie: premièrement, aucune modification constitutionnelle ne pourra être faite sans un large consensus national; deuxièmement, aucun gouvernement ne pourra, par son intransigeance, empêcher à lui-seul l'adoption de changements dont l'ensemble du pays a besoin. C'est ce que je proposais dès le début du débat, et je suis heureux que ce principe ait été intégré à la constitution.

Manifestement, l'accord actuel comporte des imperfections, dont la plus grave est que le gouvernement du Québec ne l'a pas ratifié. Je regrette que le gouvernement fédéral n'ait pas pleinement assumé ses responsabilités en refusant de prolonger les négociations afin de permettre aux Québécois de participer à l'entente.

Mon Parti et moi-même avons proposé des amendements que, à notre avis, le gouvernement du Québec aurait difficilement pu rejeter, mais M. Trudeau n'a pas accordé au Parlement le temps voulu pour étudier ces amendements. Quand nous aurons repris le pouvoir, nous reviendrons à la charge avec ces amendements, afin d'aider à créer chez les Québécois un plus grand sentiment d'appartenance au Canada.

Je crois qu'il est utile de passer en revue les leçons que nous pouvons tirer de cette expérience. J'en discerne quatre:

Première, le renouvellement de la constitution est une question qui intéresse l'ensemble du Canada, et non pas seulement le Québec. Depuis 1960, et même avant, ce sont les Québécois qui réclamait des changements avec la plus grande insistance. Plus récemment, les Canadiens de l'Ouest se sont mis à exiger des changements eux aussi, et les Canadiens de tous les coins du pays ont pris conscience que notre constitution doit évoluer afin de refléter l'évolution d'un pays qui, depuis les Pères de la Confédération, est devenu plus diversifié et plus confiant en son destin. Modifier la constitution pour l'adapter au Canada d'aujourd'hui est maintenant devenu une préoccupation nationale.

Deuxièmement, le travail de renouvellement constitutionnel ne fait que commencer. Le rapatriement et la Charte des droits sont des acquis non négligeables, mais les propositions du Parti libéral passent presque totalement sous silence ces questions fondamentales que sont les changements dans les domaines de compétence et la réforme de nos institutions nationales. Il faut maintenant accorder la priorité aux problèmes, mais il n'en reste pas moins que notre constitution actuelle ne reflète pas la réalité du Canada d'aujourd'hui et qu'il faudra la modifier de nouveau en profondeur.

Troisièmement, il existe des divergences de vues fondamentales quant à la nature de notre pays et, par conséquent, quant au type de constitution qui convient à notre pays. Les traditionnalistes, principalement représentés par Pierre Trudeau et le Parti libéral fédéral, cherchent à renforcer les pouvoirs du gouvernement central. Cet objectif des libéraux était évident dans leur tentative initiale d'enlever aux gouvernements provinciaux le pouvoir de participer au processus de renouvellement constitutionnel; ce même objectif est mis en évidence quand les libéraux démantèlent le MEER, modifient le financement des programmes établis et cherchent à s'approprier les ressources sous-marines; et cet objectif transparaît encore dans la façon dont les libéraux appauvrissent les particuliers, les entreprises et les gouvernements provinciaux pour financer des programmes entièrement contrôlés par Ottawa. Les réformistes, dont je partage le point de vue, sont convaincus que le Canada sera plus fort si nous favorisons l'épanouissement de la fierté et du dynamisme des différentes régions et des divers groupes humains qui composent le Canada.

La quatrième leçon importante est que nos institutions canadiennes fonctionnent bien.

Le Parlement canadien a empêché l'adoption d'une mauvaise proposition constitutionnelle; il a forcé un gouvernement majoritaire à s'incliner devant la volonté du peuple. La Cour suprême du Canada est intervenue pour faire respecter l'intégrité du fédéralisme canadien. Le parti politique national que je dirige a eu la volonté et l'intelligence nécessaires pour devenir le porte-parole du Québec, même si nous ne comptons qu'un seul député dans cette province.

Les trois premières leçons étaient connues depuis un certain temps.

Mais il convient de s'attarder sur le fait que nos institutions canadiennes peuvent donner d'excellents résultats si nous leur permettons de jouer leur rôle sans entraves. J'ai rejeté dès le départ l'idée que l'on puisse construire quelque chose de solide en outrepassant nos principales institutions nationales: le Parlement, la Cour suprême, les conférences fédérales-provinciales. Mais j'étais loin d'être certain, quand nous avons entrepris notre combat, que ces institutions seraient assez fortes pour stopper un gouvernement majoritaire fermement résolu. En fin de compte, nous n'avons pas seulement rapatrié la constitution et adopté une charte des droits. Nous avons également prouvé que les institutions nationales du Canada peuvent se faire l'interprète et le protecteur des intérêts de la nation.

On comprendra que je suis particulièrement fier de la façon dont le parti politique que je dirige a servi le Canada pendant cette période. Il est évident que nous avons constitué une force de frappe efficace, suivant une stratégie qui a forcé les libéraux à respecter les tribunaux et les provinces. Mais ce qui est plus important, c'est que nous avons également été efficaces à titre de professeurs. Nous avons aidé les Canadiens à mieux connaître notre pays et à unir leurs efforts pour le défendre. Au Parlement, des députés de l'Alberta, de l'Ontario, du Manitoba, de la Colombie-Britannique et des provinces de l'Atlantique ont plaidé la cause du Québec, et des sénateurs et députés du Québec — MM. Flynn, Asselin, Tremblay et LaSalle — ont joué un rôle important au sein de notre équipe constitutionnelle.

Nous vivons une époque où il faut prouver aux Canadiens qu'il existe des institutions capables de nous rassembler en un seul peuple. Le rapatriement de notre constitution nous fournit un document capable de jouer ce rôle de rassembleur. Mais il est encore plus important de souligner que la façon dont mon parti a défendu à l'unisson des principes fondamentaux démontre que les Canadiens peuvent trouver une volonté commune et réaliser ensemble de grandes choses.

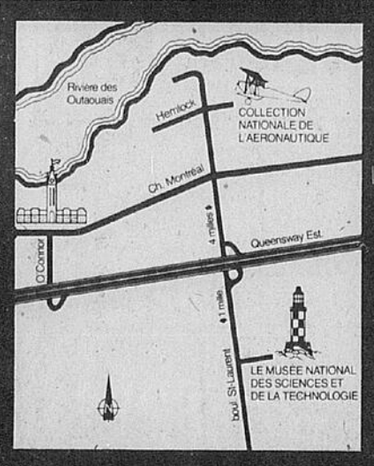
Il faut tirer profit de cette expérience au moment d'entreprendre les prochaines étapes du renouvellement constitutionnel.

Musées nationaux du Canada | National Museums of Canada

Au Musée des sciences..



Y en a pour tous les goûts, qu'il s'agisse de moyens de transport, d'aviation et d'espace, de technologie agricole ou de communications. Y a aussi les programmes éducatifs, le programme du soir en astronomie et les excursions en train à vapeur l'été. Et que dire de la Collection nationale de l'aéronautique de Rockcliffe, l'une des meilleures au monde!



Ouvert 7 jours par semaine, de 9h à 21h, de la mi-mai à la mi-septembre. Fermé les lundis, de la mi-septembre à la mi-mai.

MUSÉE NATIONAL
sciences + technologie

1867, boul. St-Laurent Ottawa K1A 0M8
Renseignements: (613)998-4566
TTY: (613)998-3852

Canada

Venez voir...



Collection: Galerie nationale du Canada

Deux femmes assises.
Jacques de Tonnancourt:

Vernissage
18h
jeudi
22 avril

Les Esthétiques modernes au Québec de 1916 à 1946

Une série de conférences et de films portant sur l'exposition aura lieu pendant sa présentation jusqu'au 13 juin. Veuillez appeler au Bureau de renseignements pour de plus amples détails.

GALERIE NATIONALE DU CANADA
Elgin et Slater Ottawa (613) 992-4636

Musées nationaux du Canada | National Museums of Canada

Canada

La constitution canadienne

• Au début, peu croyaient au succès...

L'évangile selon Jean Chrétien

par Michel Gratton

OTTAWA — «Ce qui est arrivé? C'est bien simple ce qui est arrivé...»

Etendu confortablement dans sa chaise, aussi soucieux de sa diction qu'il l'était à l'usine de pâtes et papier de Shawinigan, il en parle comme s'il racontait l'histoire de la partie de hockey de la veille. On ne croirait jamais qu'il y a à peine cinq mois, Jean Chrétien a réécri presque tout seul la constitution d'un pays.

Pourtant, le sentiment qui se dégage n'est pas celui d'avoir participé à l'histoire. Le sourire espiègle, le pétillement coquin des yeux bleus qui illluminent ce visage creusé par l'expérience, trahissent l'immense sentiment de satisfaction qui gagne l'homme, cependant, quand il relate les événements de l'automne 1981.

«On n'a pas essayé de fourrer le Québec», dit-il sévèrement. Et puis, avec le sourire qui a fait sa marque de commerce: «N'empêche qu'on les a bien eus...» Un peu comme le p'tit gars qui vient de réussir un bon mauvais coup.

Jean Chrétien avait un job à faire. Il l'a fait alors que tout le monde, même celui qu'il appelle respectueusement «le boss», l'en croyaient incapable.

Personne ne pensait au soir du 1er novembre, en voyant défiler «la bande des huit» premiers ministres dissidents dans le lobby du Château Laurier, que cinq jours plus tard, le Québec serait seul à s'opposer au rapatriement constitutionnel.

La «faille»

Pierre Elliott Trudeau, le premier, n'y croyait pas. La conférence ne devait durer que deux jours, peut-être trois. Mais, d'ores et déjà, on savait que Sterling Lyon devait retourner au Manitoba pour sa campagne électorale et que René Lévesque rentrait à l'Assemblée nationale pour l'ouverture de la session, le jeudi.

Certains parlaient de «faille» possible dans le camp des huit rebelles. Les rumeurs de la semaine précédente voulaient, en effet, que la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et l'Ontario aient déjà secrètement tenté de trouver une formule de compromis susceptible de rallier une majorité des provinces.

Mais, le fossé semblait si large entre le fédéral et les plus modérées des provinces dissidentes que toute entente semblait inaccessible. Trudeau ne voulait rien entendre d'un rapatriement sans la Charte des droits. Les provinces, surtout le Manitoba et le Québec, ne voulaient rien savoir de la charte.

Trois hommes cependant n'étaient pas de l'avis général. Chrétien et ses deux comparses de l'été 1980, Roy Romanow, procureur général de la Saskatchewan, et Roy McMurtry, procureur général de l'Ontario. C'était avec eux que le ministre fédéral de la Justice avait prétendu être venu à «un cheveu d'une entente», une année plus tôt, avant que la conférence constitutionnelle de septembre ne se solde par un échec complet.

Le 28 septembre au soir, dans le salon de la résidence de Jean Chrétien, les trois mêmes hommes avaient sans aucune formalité conçu l'embryon d'une entente.

«Le 28, après le jugement de la Cour suprême, Romanow m'a téléphoné», raconte Chrétien. Ils avaient fait un pari. Le ministre de la Justice prétendait que le tribunal confirmerait la légalité de leur démarche de rapatriement unilatéral. Romanow avait parié une bouteille de Scotch sur le résultat contraire.

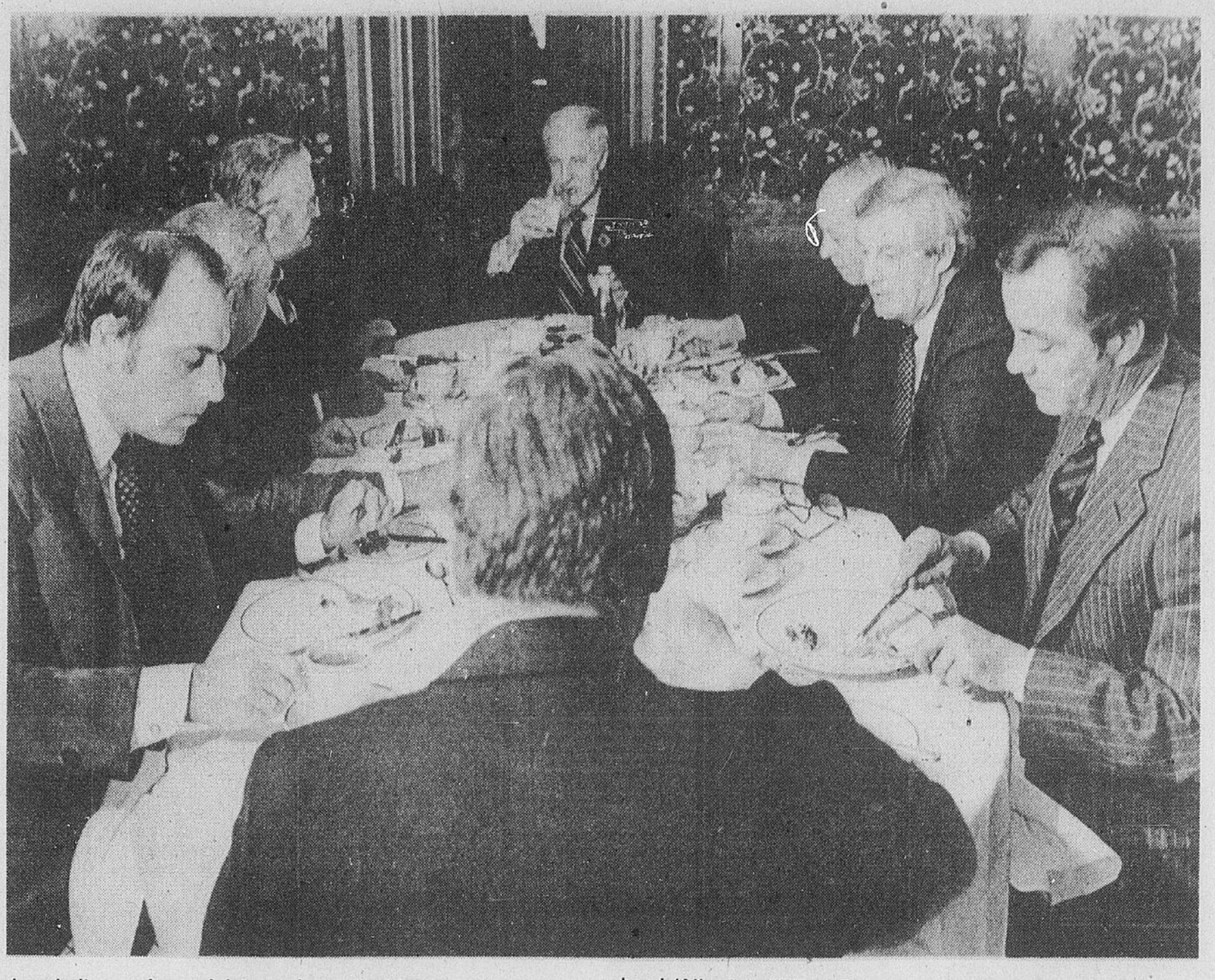
Ils ont bu la bouteille de Scotch, même si Jean Chrétien maintient jusqu'à ce jour que lui, il buvait de la bière. («Ma femme n'était pas contente de lire que j'avais bu du Scotch.»).

Et ils ont discuté longtemps des avenues qui s'ouvraient alors à eux. «Je leur ai dit: Je suis bien prêt à accepter votre formule d'amendement, même avec la compensation financière, mais il faut que vous me donniez une charte...»

Un quart de charte

«McMurtry m'a demandé si Trudeau accepterait le quart d'une charte peut-être...» Ils se sont laissés là-dessus, les deux procureurs généraux suggérant à Jean Chrétien de participer, le vendredi suivant, à une rencontre des porte-parole constitutionnels des provinces, à Toronto, pour discuter d'un compromis possible.

«J'allais quand même pas me mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce en me rendant là sans être invité. Je leur ai demandé de tester l'eau pour moi... Ils l'ont testée et ils ne m'ont même pas rappelé...»



Les huit premiers ministres alors «dissidents»: de gauche à droite Brian Peckford (Terre-Neuve); Allan Blakeney (Saskatchewan); Angus McLean (Ile-du-Prince-Edouard); John Buchanan (Nouvelle-Ecosse); René Lévesque (Québec); Peter Lougheed (Alberta); William Bennett (Colombie-Britannique), et, de dos, Sterling Lyon (Manitoba). Le lendemain, il ne restera plus que le Québec à s'opposer au projet fédéral. (Photolaser PC)

Quand il les a revus, c'était trois jours avant le début de la conférence où ils ont déjeuné ensemble. Le lundi 2 novembre, ils se revoyaient à la table du Centre des conférences.

Dès le début, le premier ministre ontarien Bill Davis tente un coup d'éclat. Il laisse tomber son droit de veto traditionnel. «René Lévesque était fourré et la formule de Victoria venait de passer par-dessus bord», explique Jean Chrétien.

Mais il refuse d'admettre, comme certains l'ont prétendu, qu'il s'agissait d'une manigance fédérale pour isoler le Québec. «Cette idée que j'ai voulu isoler le Québec! C'est pas vrai! Mais il nous fallait tout de même être réaliste. Lévesque n'allait tout de même pas se présenter devant son congrès national avec une entente constitutionnelle.»

Dès le départ, Bill Davis est celui qui a étalé les règles du jeu, raconte Chrétien. «Il leur a dit que ça se réglait d'un bloc, rapatriement, formule d'amendement et charte des droits.»

Le point tournant

Le lundi, les négociations ont piétiné comme on s'y attendait, les adversaires se contentant de s'étudier. Le mardi, une première ouverture. Dans les corridors du Centre des conférences où se morfond une armée de journalistes et experts constitutionnels en mal de nouvelles, on raconte que les provinces dissidentes veulent une entente, qu'elles se sont retirées à part pour proposer une «package deal à Trudeau».

En fin d'après-midi, une délégation rebelle vient rencontrer Trudeau. On lui propose une charte grandement réduite. Il refuse. Mais, pour Jean Chrétien c'est là le point tournant de la conférence.

«En se disant d'accord avec une charte des droits, même, de dire le ministre fédéral, Lévesque s'est mis la cravate dans le tordeur.»

«Je savais qu'on l'avait à partir de ce moment-là, parce qu'une année plus tôt, j'avais vécu la même expérience au Cabinet. J'avais présenté une petite charte aux ministres, dans l'espoir qu'elle soit acceptée plus facilement, et il avait fallu rajouter plusieurs choses. On me disait: si tu es d'accord avec les droits fondamentaux, tu ne peux pas ne pas être d'accord avec tels autres droits, etc...»

Toutefois, le lendemain matin, c'est sans trop de convictions que Pierre Trudeau rappelle les premiers ministres à la table. Il en a assez, il n'espère plus un règlement. «Sterling Lyon était parti s'occuper de ses élections; John Buchanan était rentré en Nouvelle-Ecosse à cause d'une mort dans sa famille... Trudeau n'avait plus d'espoir.» Il fait alors son propre coup de théâtre et propose son référendum national. René Lévesque saute sur l'occasion et accepte le combat en corps à corps que lui propose son adversaire juré. Mais, il est tout seul cette fois-là dans le camp provincial. Les provinces anglaises ne veulent rien savoir. Mais à la pause du midi, Trudeau, le sourire en coin, parle d'une «entente Canada-Québec».

Chrétien s'explique la réaction de René Lévesque en affirmant que le premier ministre québécois s'est senti pris. «Il voulait couper la cravate avant que le nez lui passe dans le tordeur aussi», dit-il.

Québec évitait l'entente

Quant aux provinces anglaises, dit-il, «elles savaient qu'elles perdraient un tel référendum... Je m'amusais à dire à Romanow qu'on se reverrait sur les tribunes pour parler du droit des femmes, des Indiens etc... Aurais-tu vu ça en Saskatchewan?»

A la rencontre de l'après-midi, les choses se compliquent un peu. Québec prétend à une supercherie du fédéral qui a voulu lui faire croire en matinée à un référendum facile qui est devenu par la suite, selon les mots de René Lévesque, «très compliqué».

Jean Chrétien nie qu'il y ait eu préméditation de la part du fédéral et prétend plutôt que c'est le gouvernement québécois qui, en l'espace de quelques heures, a subi la pression de ses électeurs indépendandistes voulant à tout prix éviter une entente avec Ottawa. «Morin l'a dit récemment, lance Chrétien. La conférence aurait été un succès s'il n'y avait pas un d'entente!

En fin de journée, Trudeau est prêt à plier bagages, mais Jean Chrétien a une dernière conversation avec Roy Romanow dans la cuisine du Centre des conférences. Le procureur de la Saskatchewan veut un compromis. Quelle est la solution? «C'est la solution numéro deux», lui dit Chrétien. Romanow sort de la poche de son veston une serviette de table de papier où, le vendredi précédent, au déjeuner, Jean Chrétien lui a inscrit cinq ou six solutions possibles pour régler le conflit. Romanow part et revient avec une feuille de papier rédigée à la main. «J'ai dit au boss: attendez à demain; je pense que je peux avoir un 'deal'. Trudeau a dit: correct.»

Jean Chrétien est allé dîner au restaurant avec son inséparable conseiller, Eddie Goldenberg, entre 7h et 9h, avant d'assister à une rencontre ultime du cabinet des ministres. Le ministre Garde Gardom, de la Colombie-Britannique, essaiera de le rejoindre en soirée, mais Chrétien n'aura pas le temps de retourner l'appel avant la fin de la réunion du Cabinet.

De retour à la maison, il téléphone à Romanow, mais ne parvient pas à lui parler. Finalement, vers minuit, il parle au porte-parole de la Colombie-Britannique. «Il m'a demandé: Est-ce que tu peux vendre ça à Trudeau, ce que tu nous as proposé? Parce que nous, on embarque... La Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard sont d'accord...»

Pas de nuit des longs couteaux

Jean Chrétien rejette la théorie de «la nuit des longs couteaux» où le fédéral et les provinces anglaises auraient négocié toute la nuit pour isoler le Québec. «C'est vrai que je n'ai pas dormi de la nuit, mais ce n'est pas parce que je négociais. J'étais tout simplement incapable de dormir parce que je sentais qu'on était prêt d'une entente.»

Il a téléphoné à la chambre de Romanow jusque vers 2h de la nuit, mais ne l'a jamais rejoint. Vers 5h 30 ou 6h 30, il l'a enfin eu au bout du fil. «Il m'a dit que ça marchait, que la présentation serait faite par Terre-Neuve parce que la majorité de bleus voulait que ça provienne d'un bleu».

«Mais, insiste-t-il, ils s'étaient parlés dans la veillée. Ils n'avaient pas eu des réunions toute la nuit.» En matinée, reste à savoir ce que fera l'Alberta et le Québec.

Il restait trois item pour gagner le Québec, dit-il. «La mobilité économique — y avait rien là; on avait conclu une entente avec Terre-Neuve sur la même chose — la langue d'enseignement et la compensation financière associée à la formule d'amendement que l'on avait refusée... Quand tu veux trouver des problèmes, t'en trouves. Lévesque a dit: Moi, je ne suggérerai rien. Trudeau a dit d'accord.»

Lévesque a crié à la trahison et mis le pays en garde contre les conséquences qu'entraînerait un rapatriement sans l'appui du Québec. Quelques semaines plus tard, quand le Parlement, après quelques derniers soubresauts touchant les droits des femmes et des autochtones, acceptait le projet, le premier décembre 1981, les drapeaux québécois étaient en berne. Peu de temps après, Claude Morin, le stratège constitutionnel du gouvernement québécois, démissionnait de son poste et abandonnait la vie politique.

Le 25 mars 1982, le dernier obstacle parlementaire était franchi avec l'adoption du projet canadien par la Chambre des Lords du Parlement de Westminster. La reine Elizabeth II le proclamera royalement dans la chambre du Sénat du Parlement canadien, le 17 avril 1982, peu après 11h du matin.



Jean Chrétien: il n'y a pas eu de «nuit des longs couteaux»

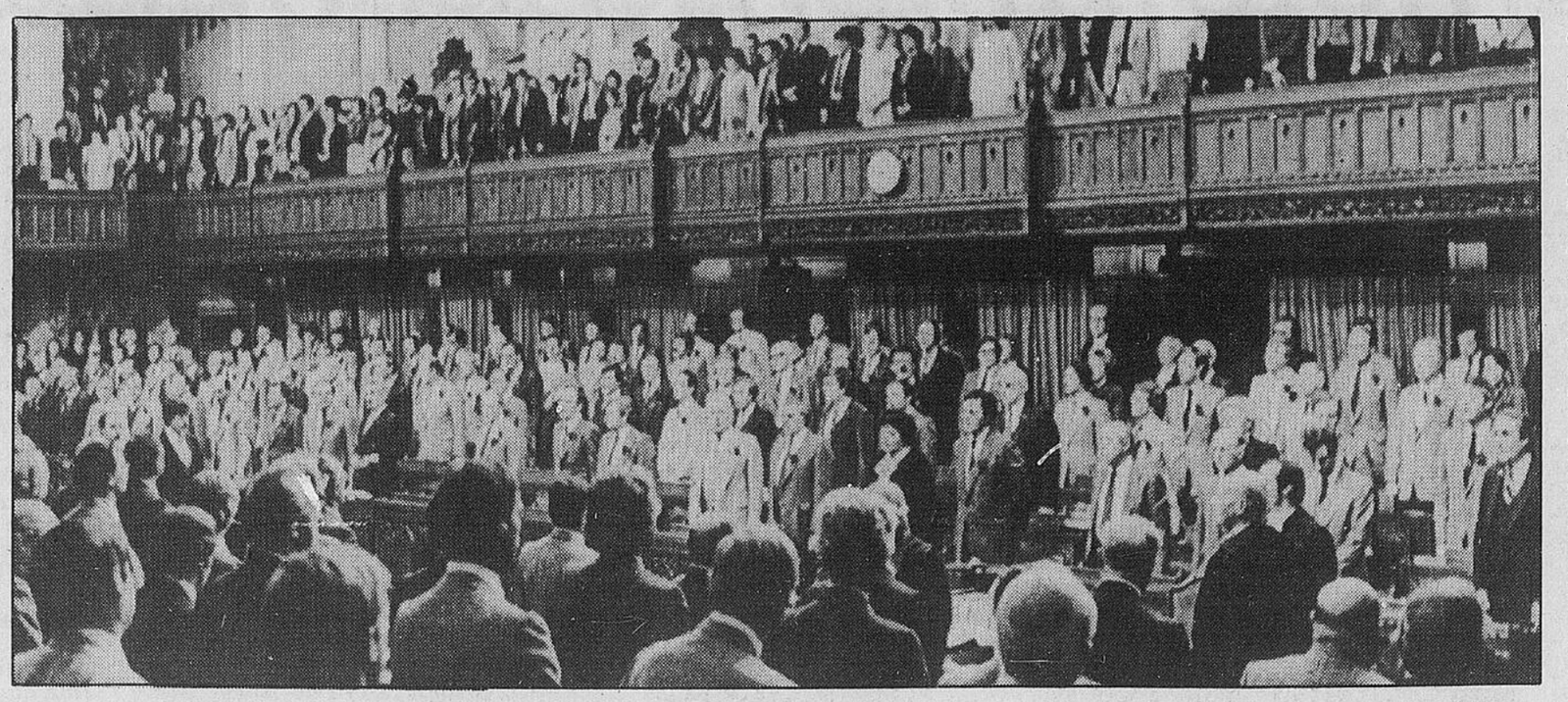


La constitution canadienne

• Jean-Robert Gauthier et les droits des francophones

Un regard sur le devenir canadien

par Jean-Robert Gauthier, député d'Ottawa-Vanier



Pendant que ses collègues de la Chambre des Communes célébraient l'adoption de la résolution sur la constitution en chantant l'hymne national, le député Jean-Robert Gauthier était demeuré silencieux. (Photolaser PC)

En Ontario, durant les années 60, les droits à l'éducation dans la langue de la minorité ont été souvent au coeur de l'actualité. Qu'on se rappelle les luttes tapageuses qui ont finalement conduit le gouvernement ontarien à concéder quelques écoles à sa minorité francophone. C'est cette époque qui a marqué le début de mon implication dans le débat visant à faire reconnaître des droits égaux pour les francophones. Plus précisément, il s'agissait de convaincre la majorité (et ce, à tous les niveaux de gouvernement aussi bien que le public en général) du bien-fondé de la thèse voulant qu'un Canadien puisse vivre en français en Ontario. Ce qui impliquait la reconnaissance de droits que nous jugions essentiels.

Après 11 ans d'activités à ce niveau (comme conseiller scolaire à l'élémentaire et au secondaire), il m'est apparu indispensable pour pouvoir atteindre ces objectifs de porter le débat au niveau national afin de voir enchâsser les droits des minorités linguistiques dans la Constitution du Canada. Ce qui devrait théoriquement mettre ces droits hors d'atteinte de tous les niveaux de gouvernement et assurer la survie des minorités francophones et ainsi éviter la balkanisation du Canada. C'est le coeur rempli d'espoir que je me suis impliqué dans le processus de changement constitutionnel. En 1971, lors de la conférence de Victoria, nous avions presque atteint notre but. On connaît la suite, le Québec a exercé son droit de veto sabordant ainsi les concessions obtenues pour les francophones. Le débat s'est poursuivi et en 1978 le gouvernement fédéral présentait le Bill C-60 qui reprenait sensiblement les mêmes thèmes. Suite à des négociations, et forcé d'accepter des compromis politiques, le Bill est devenu la proposition constitutionnelle actuelle (maintenant connue sous le nom de Loi Constitutionnelle de 1981). J'ai dû, et cela est de notoriété publique, voter contre ce document parce que selon moi il était incomplet et ne rencontrait pas mes exigences par rapport à la protection des minorités francophones.

Tout d'abord, le point central: l'inclusion d'une Charte Canadienne des Droits et Libertés. Puisqu'une constitution est d'abbord et avant tout un instrument destiné à protéger les minorités, la Charte consacre les droits des individus et les définit par-delà le rôle de l'Etat. Parmi ces droits figurent les libertés fondamentales (de conscience, de pensée, d'expression et d'association), les libertés démocratiques, les libertés de circulation et d'établissement partout au pays, des garanties juridiques, les droits à l'égalité (non-discrimination), la reconnaissance des langues officielles et des droits à l'instruction dans la lanngue de la minorité. Ce sont les grands thèmes de la Charte. Pour plusieurs de ces thèmes, il s'agit d'une première telle la reconnaissance des Langues Officielles et du droit à l'éducation.

La deuxième partie de la Loi Constitutionnelle de 1981 concerne les droits des peuples autochtones au Canada, et la partie 4 garantit dans l'année qui suivra le rapatriement la tenue d'une conférence constitutionnelle sur cette question des droits des autochtones. La partie 5 concerne le processus d'amendement de la Constitution, et la partie 6 contient des amendements touchant les ressources naturelles. En définitive, c'est surtout la partie 1, c'est-à-dire la Charte des Droits, qui est la plus susceptible d'avoir des répercussions profondes sur notre vécu quotidien. C'est pourquoi je m'attarderai surtout sur celle-ci.

Un des premiers points à mettre en relief est l'imperfection de la Charte. Celle-ci résulte d'une série de négociations politiques où la volonté de réussite est tributaire de la nécessité de faire des compromis. Cela par exemple a conduit le gouvernement fédéral à exempter l'Ontario de se soumettre généreusement à l'article 133, ce qui aurait constitutionnalisé les droits juridiques et législatifs des franco-ontariens dans leur langue. Mais la nécessité d'obtenir l'appui de l'Ontario a forcé le gouvernement fédéral à accepter cette situation. Sous cette pression de négociations et de compromis, la Charte est devenue un document parcellaire, incomplet. Les droits que l'on y garantit sur papier ne pourront en réalité s'exercer de façon universelle. On peut bien mettre en lumière ces inconsistances en lisant la Charte, à partir des dispositions couvrant les droits à la circulation et à l'établissement.

Dans l'article 6 on garantit aux citoyens canadiens le droit de s'établir et de gagner sa vie n'importe où au pays. Bien sûr, ce droit existe. Mais il s'interprète si l'on est francophone car, comme 7 provinces sur 10 ne sont pas assujettis aux articles sur les Langues Officielles du Canada, le francophone n'aura aucun droit de communiquer avec les autorités ou législatures de ces provinces en français. Ce qui n'est pas le cas pour les anglophones puisque les 10 provinces sont tenues d'offrir leurs services en anglais. Certes le droit de circulation et d'établissement existe légalement pour le citoyen parlant français, mais s'il décide de l'exercer, ce sera au détriment de ses droits linguistiques, au moins dans 7 provinces. De plus, ce droit est subordonné «aux lois et usages d'application générale dans une province donnée», ce qui laisse à la province la responsabilité d'établir des lois ou règlements provinciaux qui pourront restreindre la mobilité. Il appartiendra alors aux tribunaux, à la demande de la personne lésée, de se prononcer sur la constitutionnalité de ces lois ou règlements. C'est un reproche global que l'on peut faire à la Charte des Droits: celle-ci est suffisamment claire sur les protections qu'elle entend donner, mais en même temps elle est suffisamment ambiguë au niveau de son application qu'en définitive ce sont les tribunaux qui auront à préciser les limites de son application. Comme conséquence de la Charte, l'exercice pour un minoritaire de certains droits reconnus l'oblige à en payer le prix que, ce soit par un recours aux tribunaux ou au détriment de l'exercice d'autres droits jugés fondamentaux. Cet état de fait menace constamment les minorités déjà aux prises avec les problèmes d'acculturation, d'indifférence et de manque de ressources qui sont les causes de l'assimilation frénétique dont nous sommes témoins. Alors que l'on acclame la primauté de la Constitution sur les autres lois et sa volonté de s'imposer par-delà les législatures, c'est le judiciaire qui va décider ce que sera la Charte concrètement!

Le raisonnement précédent s'applique également pour ce qui est des garanties juridiques. Tous les droits juridiques des citoyens francophones sont subordonnés dans 7 provinces sur 10 à la langue officielle de cette province, c'est-à-dire l'anglais. Dans 7 provinces, il aura effectivement le droit d'être informé des raisons de son arrestation. . . mais pas dans sa langue. Pas plus qu'il n'aura le droit d'être jugé dans sa langue. Tout au plus aura-t-il droit à un interprète. En Ontario, le gouvernement provincial fait des efforts pour corriger cette situation. De plus en plus on accorde certains services juridiques en français. Mais ceci constitue un PRIVILEGE accordé par le gouvernement provincial et non pas un DROIT CONSTITUTIONNEL: un droit constitutionnel, c'est inaliénable, un privilège ne l'est pas. C'est là une différence essentielle.



Jean-Robert Gauthier: «une charte litigieuse, incomplète et parcellaire».

Si la situation créée par la Charte n'est pas la même pour les francophones et les anglophones, alors on peut tirer cette conclusion: la Charte qui se veut universelle ne l'est pas. Elle l'est en théorie, mais la réalité de la dualité canadienne, la répartition géographique de la population et surtout la non-généralisation des droits linguistiques à tous les niveaux de gouvernements font qu'elle devient un document imparfait.

Selon moi, voilà la limite de la Charte: une garantie insuffisante des prescriptions en regard des Langues Officielles, et cela aussi bien par leur portée que par leur étendue. On reconnait ces droits à quelques niveaux seulement de la hiérarchie institutionnelle canadienne. Le parlement fédéral et les institutions qui en découlent y sont contraints, dans les limites vagues où «l'emploi du français et de l'anglais font l'objet d'une demande importante» (article 20.2). Mais qui donc va nous dire ce qu'est une «demande importante»?

Quant au gouvernement du Nouveau-Brunswick, il est le seul à avoir librement souscrit aux articles concernant les Langues Officielles. Toujours en rapport avec ces Langues Officielles, le Manitoba et le Québec ne voient pas leur statut changé. L'article 133, pour le Québec, de la Constitution de 1867 et l'article 23 de la Loi du Manitoba obligeaient déjà ces provinces au bilinguisme institutionnel et juridique. Donc, le bilan est clair. Ce que l'on appelle Langues Officielles du Canada ce ne sont en fait que les Langues Officielles du fédéral et de trois provinces. Les autres provinces n'ont que l'anglais comme langue officielle quant à leurs institutions législatives et judiciaires. Il y a de plus un point intéressant à soulever: il ne faut pas oublier que si l'on donne au citoyen le droit d'utiliser la langue de son choix, on donne par le fait même le droit à son interlocuteur, que ce soit un tribunal ou une législature, d'utiliser lui aussi la langue de son choix. Encore une fois, il appartiendra au judiciaire de trancher la question et donc de limiter l'étendue de certains droits.

Ce recours aux tribunaux pour la reconnaissance des droits contenus dans la Charte ne peut mieux s'illustrer que dans le cas des garanties à l'éducation dans la langue de la minorité de langue officielle. Dans l'article 23 qui traite cette question, on y mentionne explicitement le droit reconnu aux citoyens canadiens, peu importe la province où ils habitent, de faire éduquer leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité. Cependant, ce droit est limité. En effet, il ne s'exercera que si «le nombre d'enfants le justifie». Mais qui va donc décider de ce nombre? Cela, la Charte ne le précise pas. On ne fait que mettre une limite, sans la spécifier, en laissant le soin à d'autres de le faire. Ce qui est inadmissible. Si on donne un droit, alors on le donne. Il n'existe pas de demi-droits constitutionnels, ou alors s'ils existent nous n'avons qu'une demie-Constitution: une Constitution du compromis. Et une demi-vérité est toujours dangereuse car chacun peut l'intepréter à sa façon.

En voici un exemple: dans l'esprit du texte constitutionnel, on visait par les clauses sur la langue d'enseignement à permettre l'ouverture d'écoles pour favoriser l'épanouissement de la minorité linguistique. Cependant, dans certaines provinces anglophones, on entrevoit le jour où les autorités scolaires vont prendre prétexte d'un nombre insuffisant d'élèver pour FERMER des écoles de la minorité linguistique. Dans un strict esprit légaliste, cette position respecte-t-elle l'esprit du compromis constitutionnel? Que d'incohérence et d'ambiguïtés!

Il appartiendra à qui s'estime lésé de porter appel devant les tribunaux pour faire reconnaître ses droits ainsi que le stipule l'article 24. Il faut bien comprendre cependant qu'il faudra que ce requérant défraie les coûts de ces procédures. On voit bien l'ironie de la situation en éducation: dans 7 provinces sur 10, des parents francophones devront palider en anglais devant le tribunal pour faire reconnaître leurs droits constitutionnels de francophones.

Il me semble qu'à elles seules ces quelques réflexions jettent suffisamment de lumière sur la situation à laquelle nous devrons faire face. En définitive, la Charte qui résulte d'un compromis politique est incomplète. Par certains moments, elle est même en contradiction avec certains de ses propres articles. Sous certains égards, elle est trop générale, pas assez spécifique. Sous d'autres, elle est contraignante mais sans jamais définir clairement de telles contraintes de sorte que son interprétation est litigieuse (on se contente de dire par exemple «là où le nombre le justifie» ou si cela «fait l'objet d'une demande importante»). Il appartiendra alors aux tribunaux de trancher le litige, et comme notre loi est essentiellement fondée sur la jurisprudence, il appartiendra par le fait même aux tribunaux de clarifier par une série de jugements ce que sera la nouvelle constitution du Canada. Les provinces auront également un rôle à jouer dans ce processus de clarification puisque, comme résultat du compromis, elles pourront exercer une option de retrait de certaines dispositions de la Charte (ce sont les «clauses nonobstants» de l'article 33). Donc cette Charte, en plus de prendre son sens par le biais du judiciaire, s'appliquera de façon différentielle sur l'ensemble du territoire canadien. On rêvait au départ d'une Charte des droits essentiellement égalitaire, universelle assurant les mêmes droits pour tous. On se retrouve avec une Charte litigieuse, incomplète et parcellaire dont la portée réelle devra être définie par les tribunaux.

La nouvelle Constitution devait se situer au-delà du pouvoir des législatures comme le texte suprême régissant la société canadienne. Il appartiendra maintenant aux tribunaux de nous dire ce que devra concrètement vivre cete société. Nous leur en avons laissé l'initiative.



La constitution canadienne

• La lutte pour les droits des femmes

Une victoire symbolique?

par Dave Blaikie

OTTAWA (PC) — Les féministes qui ont forcé le premier ministre Trudeau et les premiers ministres provinciaux à reculer l'automne dernier sur la constitution attendent maintenant avec une certaine inquiétude de savoir si leur victoire était réelle ou symbolique.

Elles ne sauront où en est leur lutte pour l'égalité des droits qu'au moment où la reine rapportera la constitution au Canada, de Grande-Bretagne, et qu'un ouragan probable de litiges s'abattra sur la Cour suprême.

Presque toutes les questions qui sont importantes pour le mouvement féministe — avortement, divorce, pornographie, prostitution, bénéfices de maternité, emploi, assauts sexuels, garderies — peuvent en principe aboutir devant les neuf juges qui forment la cour la plus haute du Canada.

C'est que les juges vont probablement avoir à interpréter la signification précise de chaque clause et de chaque phrase de la nouvelle charte des droits et des libertés.

Au début de mars, le mouvement des femmes a pavoisé quand Mme Bertha Wilson est devenue la première femme à être nommée à la Cour suprême.

Sa présence assurera, croient les féministes, une compréhension des problèmes propres aux femmes qui, autrement, aurait peut-être fait défaut.

Une certaine nervosité

Pourtant il y a de la nervosité dans l'air, et principalement parmi les membres du Comité Ad Hoc des femmes canadiennes, qui ont organisé avec un tel succès la lutte pour les droits égaux.

"Ce que nous avons obtenu, c'est une déclaration générale de principe, dit Pat Hacker, d'Ottawa. Nous ne saurons ce que ça signifie qu'au moment où les causes seront présentées en cour et où les jugements commenceront à être rendus. Nous ne savons pas ce qui va arriver, mais nous savons qu'il n'y a pas deux avocats constitutionnels dans tout le pays qui viennent à s'entendre. C'est pourquoi on peut s'attendre à des chicanes terribles."



Première femme à siéger à la Cour suprême, Mme Bertha Wilson sera appelée à étudier plusieurs causes intéressant les revendications féministes et découlant de l'application de la nouvelle constitution canadienne. Des groupements féminins ont forcé, l'automne dernier, le premier ministre Trudeau et les premiers ministres provinciaux à inclure l'égalité des sexes dans les principes de la nouvelle constitution.

(Photolaser PC)

Une des premières questions litigieuses, c'est l'avortement, qui pourrait diviser le mouvement des femmes tout autant que la lutte pour l'égalité des droits l'a cimenté l'an dernier.

En décembre la Cour suprême a décrété que Joe Borowski, un ex-ministre du cabinet du Manitoba, a le droit comme citoyen de remettre en question la validité de la loi canadienne sur l'avortement, adoptée en 1969.

La cause sera peut-être entendue d'abord en Saskatchewan, mais elle finira inévitablement par aboutir en Cour suprême, ce qui aura pour effet de projeter les uns contre les autres les gens qui sont pour et les gens qui sont contre l'avortement.

"Les deux côtés vont se battre avec acharnement", dit Linda Ryan Nye de Toronto, qui fait aussi partie du comité.

Cette perspective n'est pas agréable pour le Comité Ad Hoc, mais ce qui le préoccupe surtout, c'est de savoir comment réagir face aux tribunaux en général.

Maintenant que la lutte pour les droits et les libertés est passée de l'arène politique aux cours de justice, le comité sait qu'il devra user de nouvelles tactiques.

Les méthodes spontanées de pression qui ont fait changer d'idée aux premiers ministres quand ils ont tenté d'abolir l'égalité des droits pour les femmes de la nouvelle constitution ne donneront rien avec les tribunaux.

C'est pourquoi plusieurs groupes, dont le Conseil consultatif fédéral sur la condition féminine, étudie présentement l'idée de fonds de défense légale.

Mme Ryan Nye dit que la question de l'avortement est un exemple de la manière dont les futures batailles vont probablement être livrées. Les avocats des deux côtés de la question vont probablement demander le droit d'intervenir en cour et présenter des arguments quand la cause de M. Borowski sera entendue, croit-elle.

"Et cela coûte très cher. Cette cause à elle seule pourrait coûter $100,000. Elle pourrait en coûter $200,000. Qui sait? C'est une situation absolument nouvelle."

Jusqu'à maintenant personne n'a créé de fonds pour se préparer aux disputes légales qui viendront, mais le Comité Ad Hoc croit que ce n'est qu'une affaire de temps.

Des millions de membres

Il y a des centaines de groupes de femmes à travers le pays, et leur potentiel pour recueillir des fonds est grand. Le Comité d'action nationale sur la condition féminine, par exemple, représente environ 200 groupes dont les membres, globalement, se chiffrent par millions.

Le fait que l'attention sera désormais centrée sur les cours de justice mettra en évidence des groupes comme l'Association nationale des femmes et de la loi, mais ça ne signifiera pas pour autant la fin du Comité Ad Hoc.

Ses membres croient que le comité a encore un rôle important à jouer. La fonction primordiale du comité, dans la bataille contre les premiers ministres, était de coordonner les énergies des leaders et des groupes féministes déjà existants. Cette fonction continuera d'être nécessaire à mesure que surviendront de nouvelles crises, croient les membres du comité.

Quel que soit son avenir, le comité a déjà eu un impact profond sur le mouvement des femmes canadiennes, et a créé un réseau national de féministes convaincues, prêtes à passer à l'action à une minute d'avis.

"Les femmes sont dans un état de disponibilité maintenant, dit Pat Hacker. Pendant les 10 années où je me suis occupée du mouvement des femmes, je n'ai jamais vu le degré de sophistication qui existe aujourd'hui.

"Les femmes sont devenues extrêmement informées politiquement. La question constitutionnelle les a certainement rapprochées de manière très spectaculaire. Nous avons maintenant des réseaux très forts, qui n'existaient tout simplement pas auparavant. Je pense que nous devons nous préparer à toute éventualité."

• Pour les Amérindiens, une garantie qui n'en est pas

«L'un des pires affronts de l'histoire»

par Adrien Cantin

OTTAWA — Cette constitution canadienne rapatriée que la reine Elizabeth II vient personnellement livrer à Ottawa, cette semaine, représente, pour les dirigeants des 300,000 Indiens du Canada reconnus par statut, un des pires affronts commis à leur égard depuis l'arrivée des Européens en Amérique.

«Cela peut même signifier l'extinction complète de nos droits et l'extermination totale des nations aborigènes (du Canada)», affirme le vice-président de la Fraternité nationale des Indiens, M. Sykes Powderface.

Les Indiens reconnus par statut (inscrits sur les listes officielles du gouvernement fédéral, appartenant à une bande et pouvant habiter une réserve) ont été parmi les plus farouches opposants au rapatriement de la constitution.

En plus des pressions politiques exercées au pays, et par la suite en Grande-Bretagne, ils sont à l'origine d'une demi-douzaine de démarches judiciaires intentées devant les plus hauts tribunaux britanniques.

Depuis qu'il est question d'une nouvelle constitution au pays, les Indiens du Canada réclament deux choses: d'une part d'être consultés sur tout changement susceptible de les affecter et d'avoir à consentir à ces changements, et d'autre part que leurs droits acquis par les ententes antérieures et les traités signés avec les gouvernements canadien et britannique soient enchâssés dans cette constitution.

Selon eux, l'article de la charte des droits qui traite de la garantie de leurs «droits existants» ne signifie absolument rien.

Son interprétation, disent-ils, est laissée à la discrétion de ces mêmes tribunaux devant lesquels ils n'ont pas réussi à faire valoir aucune de leurs réclamations importantes au cours des dernières années.

Ce qui les inquiète particulièrement, c'est l'abolition, par cette nouvelle constitution, des dispositions de la Proclamation royale de 1763 (du roi George III) qui décrétait que «les Indiens ne doivent pas être molestés ou importunés dans les territoires non cédés ou réservés pour la chasse».



Les Indiens canadiens ont combattu jusqu'à Londres l'adoption d'une nouvelle constitution. Sur notre photo, une déléga-tion d'autochtones de l'Alberta tente de gagner à sa cause un député britannique.

(Téléphoto PA)

La couronne d'Angleterre s'engageait par le même décret à protéger les nations autochtones «tant que le soleil continuera à se lever et tant que les rivières continueront à couler».

Cette proclamation, disent-ils, consacrait bel et bien l'existence des nations indiennes autonomes en Amérique du Nord britannique.

Par ailleurs, la garantie des «droits existants» telle qu'exprimée dans la charte, est laissée à l'interprétation des tribunaux et pourrait être limitée aux seuls droits de chasse, de pêche et de piégeage des animaux à fourrure, craignent les Indiens.

Bien sûr, les négociations pour faire inclure les droits acquis par traités, et même les garanties accordées par la Proclamation de 1763, peuvent se poursuivre après le rapatriement et la constitution peut être amendée.

Mais avec la présente formule d'amendement, les provinces, qui contrôlent la très grande partie des territoires qui ont fait l'objet des traités, pourraient refuser d'adhérer à ces changements en vertu de la clause de l'«opting out».

Les Indiens affirment qu'ils se trouvent dans une position intenable: ils ont cédé des territoires qui sont présentement sous le contrôle des provinces contre des droits et privilèges garantis par un autre gouvernement, le fédéral.

Selon le parlementaire britannique Bruce George, "l'insuffisance des garanties accordées aux peuples autochtones (par l'article 35 de la charte des droits) est le résultat d'un programme du gouvernement visant à assimiler ces peuples et à éliminer graduellement leurs droits acquis par traités».

«Et l'opinion publique au Canada n'a aucune idée de ce qui se passe dans cette affaire», déplore Sykes Powderface, ajoutant que certains hommes d'Etat britanniques ont fait un effort plus grand pour comprendre la situation des Indiens du Canada que plusieurs députés et ministres au pays.

Un autre son de cloche se fait cependant entendre du côté des métis et Indiens sans statut, qui sont plus de 1 million au Canada, regroupés en fédérations provinciales, elles-mêmes chapeautées par le Conseil des autochtones du Canada.

«Pour la première fois, les métis et Indiens sans statut sont reconnus au Canada comme faisant partie des peuples aborigènes; cela signifie beaucoup pour nous», affirme le président du Conseil des autochtones, M. Louis Bruyère.

Cependant, précise-t-il, il ne sera possible d'évaluer la véritable portée de cette reconnaissance officielle que lorsque débuteront, incessamment, les séries de réclamations sur les droits territoriaux auxquels prétendent les métis et Indiens sans statut.

Parmi ces réclamations: 1.4 million d'acres au Manitoba; le secteur du canal Trent, dans le Sud de l'Ontario; quelques milliers d'acres sur lesquels les Montagnais de l'Est du Québec affirment avoir des droits; des territoires que les métis de la région du traité 9 (Nord de l'Ontario) disputent depuis plusieurs décennies, sur les rives de la Baie James.

Un début

Le gouvernement fédéral a réussi à concrétiser son projet de rapatriement de la constitution sans accorder aux Indiens l'enchâssement des garanties qu'ils réclamaient, mais pour ceux-ci, la lutte est loin d'être terminée.

«Ce qu'il nous faut, c'est tout le morceau, et d'un seul coup», déclare M. Powderface.

La Fraternité entend mettre sur pied une campagne de sensibilisation de la population à leurs réclamations, «car si les gens sont sympathiques à notre cause, explique M. Powderface, ils sont très mal informés sur la situation».

«Et qui sait, poursuit-il, si cette sensibilisation n'ira pas jusqu'à provoquer l'avènement d'un gouvernement plus disposé à écouter».

La constitution canadienne

• «Un consensus acceptable...»

L'accord constitutionnel

Dans un effort pour en arriver à un consensus acceptable sur la question constitutionnelle qui satisfasse les préoccupations du gouvernement fédéral et d'un nombre important de gouvernements provinciaux, les soussignés se sont entendus sur les points suivants:

(1) Le rapatriement de la Constitution

(2) La formule d'amendement

— La formule d'amendement proposée dans l'accord d'avril a été acceptée en supprimant l'article 3, qui prévoit une compensation fiscale à une province qui se retire d'un amendement constitutionnel.

— La délégation de pouvoirs législatifs prévue dans l'Accord d'avril est supprimée.

(3) La Charte des droits et libertés

— La Charte complète des droits et libertés soumise au Parlement sera inscrite dans la Constitution avec les modifications suivantes:

(a) En ce qui concerne la liberté de circulation et d'établissement, il y aura inclusion du droit d'une province à mettre en oeuvre des programmes d'action en faveur des personnes socialement et économiquement désavantagées tant que le taux d'emploi de cette province demeurera inférieur à la moyenne nationale.

(b) Une clause «nonobstant» s'appliquera aux articles qui traitent des libertés fondamentales, des garanties juridiques et des droits à l'égalité. Toute disposition «nonobstant» devrait être adoptée de nouveau au moins tous les cinq ans.

(c) Nous sommes convenus que l'article 28, qui a trait au droit à l'instruction dans la langue de la minorité, s'appliquera dans nos provinces.

(4) Les dispositions du projet actuellement à l'étude au Parlement qui ont trait à la péréquation et aux inégalités régionales ainsi qu'aux ressources non renouvelables, aux ressources forestières et à l'énergie électrique seraient incluses.

(5) Sera prévue dans la Résolution la conférence constitutionnelle mentionnée à l'article 36 de la Résolution et son ordre du jour inclura les questions constitutionnelles qui intéressent directement les peuples autochtones du Canada, notamment la détermination et la définition des droits de ces peuples à inscrire dans la Constitution du Canada. Le premier ministre du Canada invitera leurs représentants à participer aux travaux relatifs à ces questions.

Fait à Ottawa le 5 novembre 1981.

Pierre-Elliot Trudeau,
premier ministre
du Canada

William G. Davis,
premier ministre, Ontario

John M. Buchanan,
premier ministre,
Nouvelle-Ecosse

Richard B. Hatfield,
premier ministre,
N.-Brunswick

Sterling R. Lyon,
premier ministre,
Manitoba

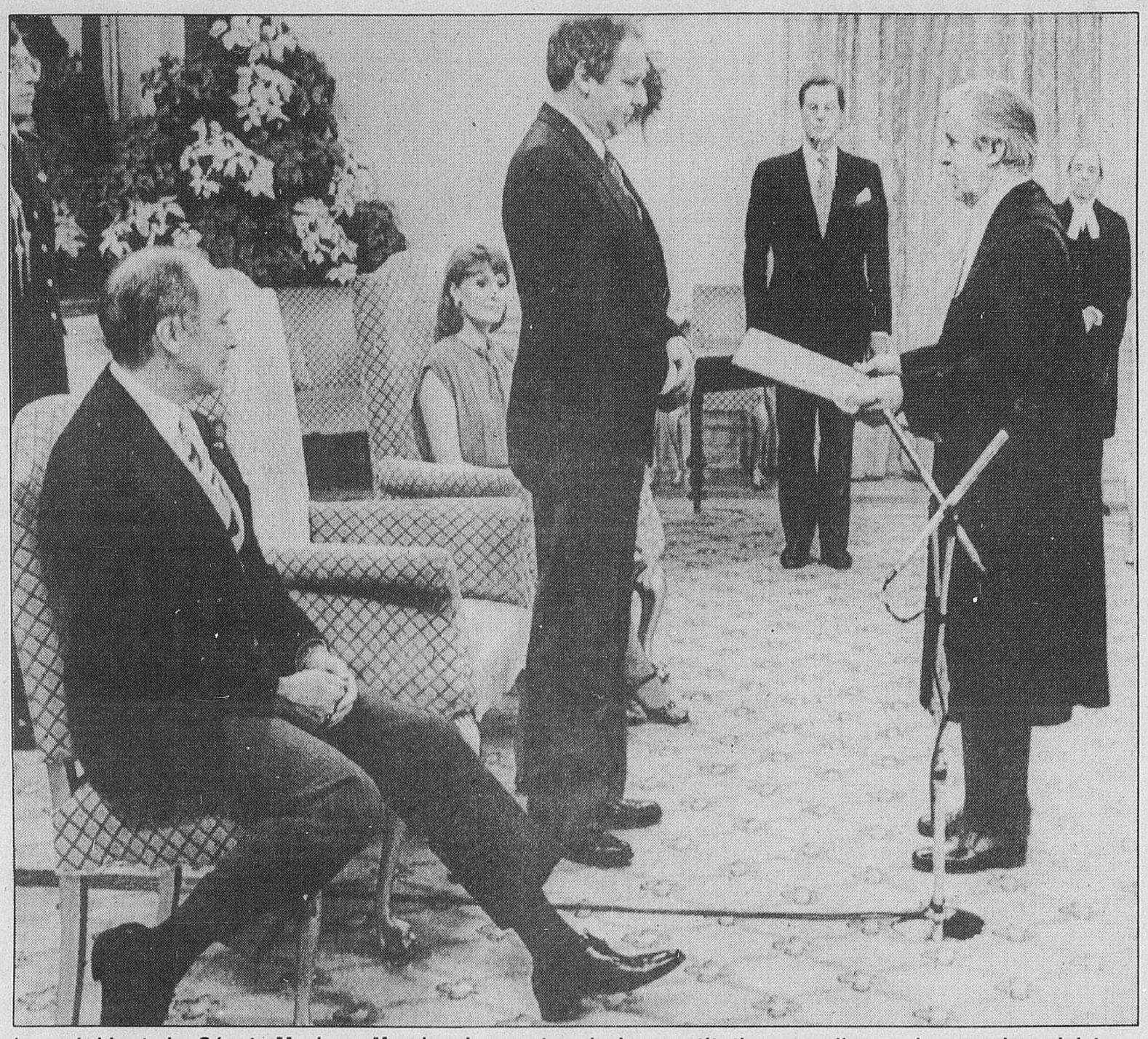
William R. Bennett,
premier ministre,
C.-Britannique

J. Angus MacLean,
premier ministre,
I.-du-P.-Edouard

Allan E. Blakeney,
premier ministre,
Saskatchewan

Peter Lougheed,
premier ministre, Alberta

Brian A. Peckford,
premier ministre,
Terre-Neuve



Le président du Sénat, M. Jean Marchand, remettant au gouverneur-général Ed Schreyer la résolution adressée à la reine demandant le rapatriement de la constitution canadienne. Le premier ministre Trudeau et Mme Schreyer assistent à la scène.

(Photolaser PC)

Quelques faits saillants

6 octobre 1980

Le premier ministre Trudeau dépose à la Chambre des communes le projet de résolution portant sur une adresse commune à Sa Majesté la Reine concernant la Constitution du Canada.

14 octobre 1980

La Colombie-Britannique, l'Alberta, Terre-Neuve, Québec et le Manitoba annoncent qu'elles se préparent â contester devant les tribunaux le projet fédéral. La province de la Nouvelle-Ecosse déclare aussi son opposition à la résolution, mais elle ne participera pas à la contestation devant les tribunaux.

17 octobre 1980

La province de l'Ile-du-Prince-Edouard décide de contester le projet fédéral devant les tribunaux.

23 octobre 1980

Discussion et adoption d'une motion présentée par M. Jean Chrétien, ministre de la Justice, proposant la création d'un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes.

Le groupe des sept provinces s'entend pour que les cours d'appel du Québec, de Terre-Neuve et du Manitoba examinent la validité de la résolution fédérale sur le plan constitutionnel.

3 novembre 1980

Le Sénat décide de renvoyer au Comité mixte spécial le projet de résolution portant sur une adresse commune.

5 novembre 1980

A Londres, le Comité des affaires étrangères de la Chambre des communes britannique, présidé par Sir Anthony Kershaw, décide de tenir des audiences publiques sur le rapatriement de la Constitution canadienne.

A Ottawa, le Comité mixte spécial, composé de 15 députés et de 10 sénateurs, commence l'examen de la résolution sur une adresse commune à Sa Majesté la Reine concernant la Constitution du Canada.

4 décembre 1980

Les audiences devant la Cour d'appel du Manitoba commencent et se poursuivent les 5, 8 et 9 décembre 1980.

12 janvier 1981

M. Jean Chrétien, ministre de la Justice présente, au nom du gouvernement, une série d'amendements au projet de rapatriement, devant le Comité mixte spécial

30 janvier 1981

Le Comité des Affaires étrangères de la Chambre des communes britannique dépose un premier rapport sur le projet constitutionnel du gouvernement fédéral. Le rapport «Kershaw» conclut que Westminster n'est pas automatiquement obligé d'accéder à la requête du Parlement canadien si celle-ci n'est pas appuyée par la plupart des provinces.

3 février 1981

La Cour d'appel du Manitoba décide que le gouvernement fédéral n'est pas tenu d'obtenir l'accord des provinces avant de procéder au rapatriement et à la modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

10 février 1981

Les audiences devant la Cour d'appel de Terre-Neuve commencent et se poursuivent les 11 et 12 février 1981.

13 février 1981

Le Comité mixte spécial soumet son rapport final après s'être réuni 106 fois. Le Comité avait rencontré 104 personnes et groupes et s'était penché sur les mémoires de 914 individus et de 294 groupes.

17 février 1981

Le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, dépose devant le Parlement une version révisée de la résolution constitutionnelle.

19 février 1981

Le premier ministre de la Saskatchewan annonce son intention de s'opposer de façon officielle au projet de résolution constitutionnelle du gouvernement fédéral.

9 mars 1981

Les audiences devant la Cour d'appel du Québec commencent et se poursuivent les 10, 11 et 12 mars 1981.

24 mars 1981

M. Jean Chrétien, ministre de la Justice, dépose à la Chambre des communes un rapport intitulé **Le rôle du Royaume-Uni dans la modification de la Constitution canandienne.**

26 mars 1981

La Cour suprême du Canada décide qu'elle entendra, à partir du 28 avril, un appel de la décision de la Cour d'appel du Manitoba. Plus tard, il est décidé que les appels des décisions rendues par les Cours d'appel du Québec et du Manitoba seraient entendus en même temps que l'appel du Manitoba.

31 mars 1981

La Cour d'appel de Terre-Neuve décide que le consentement des provinces est nécessaire pour que la Constitution canadienne puisse être modifée par le Parlement britannique.

8 avril 1981

La Chambre des communes adopte une motion selon laquelle ses membres devront voter, le 23 avril, toute modification au projet de résolution constitutionnelle. Cette motion prévoit aussi que la Chambre attendra la décision de la Cour suprême avant d'aller plus loin.

15 avril 1981

Le Sénat adopte une motion selon laquelle ses membres devront voter, le 24 avril, toute modification au projet de résolution constitutionnelle. Cette motion prévoit aussi que le Sénat attendra la décision de la Cour suprême avant d'aller plus loin.

La Cour d'appel du Québec décide que le gouvernement fédéral n'est pas tenu d'obtenir l'accord des provinces avant de procéder au rapatriement et à la modification de l'A.A.N.B.

Le Comité des affaires étrangères de la Chambre des communes britannique rend public un deuxième rapport qui répond au document canadien **Le rôle du Royaume-Uni dans la modification de la Constitution canadienne.** Selon les conclusions du rapport, le document du gouvernement canadien n'a pas réussi à montrer qu'il fallait modifier le raisonnement ou les conclusions du premier rapport du Comité des affaires étrangères.

16 avril 1981

Les premiers ministres de toutes les provinces, à l'exception de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, se rencontrent à Ottawa et parviennent à un «accord» sur le rapatriement et sur une formule d'amendement.

23 avril 1981

La Chambre des communes vote toutes les modifications du projet de résolution.

24 avril 1981

Le Sénat vote toutes les modifications du projet de résolution.

28 avril 1981

Les audiences devant la Cour suprême du Canada commencent et se poursuivent jusqu'au 4 mai 1981.

28 septembre 1981

La Cour suprême du Canada annonce sa décision au sujet de la résolution constitutionnelle du gouvernement fédéral. Par 7 voix contre 2, le jugement déclare que le projet fédéral est conforme à la loi. Par 6 voix contre 3, la Cour déclare, dans un jugement séparé, qu'un degré appréciable de consentement des provinces est nécessaire en vertu d'une convention constitutionnelle.

5 novembre 1981

Le premier ministre Trudeau ainsi que neuf des premiers ministres des provinces (Québec excepté) sont les signataires d'un accord constitutionnel, sorte de compromis, sur le rapatriement assorti d'une formule d'amendement et d'une Charte des droits et libertés.

20 novembre 1981

Le ministre de la Justice dépose à la Chambre des communes une résolution relative à l'adresse commune à la Reine. Cette résolution permet d'inscrire la substance de l'Accord dans la **Loi constitutionnelle de 1981.**

24 novembre 1981

Par un vote de 222 voix contre 0, la Chambre des communes vote en faveur de modifier la Charte de façon à garantir également des droits aux hommes et aux femmes, nonobstant toute autre disposition de cette Charte.

26 novembre 1981

Par un vote de 222 voix contre 0, la Chambre des communes vote en faveur de la reconnaissance des droits existants, ancestraux ou issus des traités, des peuples autochtones, dans la **Loi constitutionnelle de 1981.**

2 décembre 1981

Une résolution relative à l'adresse commune à la Reine est adoptée par 246 voix contre 24 par la Chambre des communes.

3 décembre 1981

Une résolution relative à l'adresse commune à la Reine est soumise au Sénat

8 décembre 1981

Une résolution relataive à l'adresse commune à la Reine est adoptée par le Sénat par un vote de 59 voix contre 23. Une cérémonie d'envoi a lieu à la résidence du gouverneur général. Le président de la Chambre des communes et le président du Sénat présentent l'adresse commune au gouverneur général pour qu'il la transmette à la Reine.

22 décembre 1981

Le projet de loi canadien est déposé en première lecture à la Chambre des communes britannique.

18 janvier 1982

Le Comité des Affaires étrangères de la Chambre des communes britannique publie un troisième rapport dans lequel il déclare qu'il serait convenable pour le Parlement britannique d'accéder à la requête canadienne portant sur le rapatriement et la modification de la Constitution canadienne.

17 février 1981

Deuxième lecture du projet de loi canadien (Canada Bill) à la Chambre des communes britannique.

8 mars 1982

Troisième et dernière lecture du projet de loi canadien à la Chambre des communes britannique.

9 mars 1982

Le projet de loi canadien est déposé à la Chambre des lords britannique.

25 mars 1982

Le projet de loi canadien est adopté par la Chambre des lords britannique.

29 mars 1982

La **Loi sur le Canada** reçoit la sanction royale au nom de la Reine Elizabeth II.

17 avril 1982

La Reine émet une proclamation sous le grand sceau du Canada à Ottawa, et la **Loi constitutionnelle de 1982**, qui comprend la Charte des droits et libertés, entre en vigueur. La Constitution canadienne est alors rapatriée et le Canada devient souverain. A l'avenir, toute modification constitutionnelle sera apportée au Canada, par des Canadiens.

La constitution canadienne

Le dernier lien est rompu...

• Le contrôle final de la constitution passe au Canada

par Roger Smith

LONDRES (PC) — «Je suis heureux de pouvoir rendre au Canada ce qui lui appartient de droit», affirmait lord Trefgarne, alors que ses pairs se préparaient à rompre le dernier lien avec une ancienne colonie qui, depuis longtemps déjà, mène sa propre barque sur la scène internationale.

Un lien symbolique d'importance n'en demeure pas moins: la reine de Grande-Bretagne est aussi la reine du Canada et son représentant, le gouverneur général, a techniquement le droit d'imposer son veto à la législation canadienne.

Rôle symbolique

Depuis longtemps déjà, le gouverneur général n'agit que sur les avis du gouvernement canadien. Ferait-il autrement, en notre époque, qu'il déclencherait un tollé en faveur de la disparition totale de la monarchie.

«La nouvelle constitution modifiera de très peu nos institutions existantes», d'affirmer l'historien George Stanley.

Après que la Grande-Bretagne se fut emparée d'une colonie habitée par des agriculteurs et des marchands de fourrure en 1763, aux dépens de la France, la guidant vers la Confédération 104 ans plus tard, le Canada a lentement évolué vers l'indépendance en rompant un à un ses liens coloniaux.

Certaines étapes franchies vers cette maturité furent de grande importance, d'autres n'étaient que symboliques. Le Canada, graduellement, a obtenu le droit de signer ses propres accords commerciaux, de commander à ses propres soldats et d'occuper sa place propre au sein des organismes internationaux. En 1931, les statuts de Westminster mettaient virtuellement fin au pouvoir du Parlement britannique de légiférer au nom du Canada. Le drapeau canadien distinctif, l'unifolié, a été hissé pour la première fois en 1965. Enfin, O Canada est devenu officiellement l'hymne national en 1980.

Personne ne doute, depuis des décennies que le Canada, comme l'a admis un pair britannique, «est un Etat souverain, égalitaire et indépendant, un vieux partenaire et un allié loyal.»

Un dernier lien légal affaiblissait toutefois encore ce statut d'indépendance. Parce que ses hommes politiques ne pouvaient s'entendre sur la façon d'agir les Canadiens ont été incapables d'amender leur constitution - l'Acte de l'Amérique du Nord britannique - sans faire appel à l'approbation de Westminster.

Les hommes politiques canadiens ont mis 55 ans à mettre fin à cet anachronisme. Ce ne fut fait que lorsque le premier ministre Trudeau et neuf de ses collègues provinciaux ont finalement approuvé une formule d'amendement, le cinq novembre dernier.

Parce que MacKenzie King et les premiers ministres n'ont pu conclure une entente lors d'une première tentative, en 1926, le Canada n'obtint pas une indépendance claire et précise alors que la Grande-Bretagne était prête à la lui accorder.

Les dominions

Lors d'une conférence impériale en 1926, dont l'objectif était de définir les relations de dominions tels le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, avec la Grande-Bretagne, les délégués émirent une déclaration admettant que ces pays étaient «autonomes» et «égaux en statuts, mais aucunement subordonnés l'un à l'autre de quelque façon que ce soit, dans les affaires nationales ou extérieures, malgré qu'ils soient unis par une allégeance commune à la Couronne».

Le statut de Westminster, approuvé cinq ans plus tard, libérait les dominions de tout contrôle de la part du Parlement britannique. Mais le Canada, incapable de se départir du carcan particulier que représentait son système fédéral-provincial, demandait à la Grande-Bretagne de conserver le contrôle de ses amendements constitutionnels.

Il est vrai que Westminster ne modifiait l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) qu'à la demande du Canada. Cela s'est produit une vingtaine de fois depuis la Confédération. Ces amendements, par exemple, ont porté sur la création du Manitoba en 1871 et sur la création des pensions de vieillesse en 1964, dernier amendement d'importance à être approuvé à Londres.

Confusion

Si la confusion et les pressions diverses ont soulevé des nuées dans le ciel des relations entre les Britanniques et les Canadiens depuis 18 mois, il n'en demeure pas moins que la controverse soulevée par cet assaut du Canada vers l'obtention d'une indépendance totale permettra à Ottawa de prendre son avenir en main. Toute décision quant à l'avenir du pays sera dorénavant prise au Canada.

Le Canada Bill, approuvé à Londres, transfère - le mot à la mode est «rapatrie» - le contrôle final de la Constitution canadienne de la Grande-Bretagne au Canada.

«Cette loi fait disparaître de fait le qualificatif qui nuançait l'indépendance de ce grand pays qui, en pratique, est indépendant depuis des décennies», affirmait lord Carrington, ministre britannique des Affaires étrangères.

Historique

L'indépendance de facto, le Canada l'a obtenue depuis belle lurette.

— Au niveau commercial: le Canada a obtenu pour la première fois le droit de se singulariser des traités commerciaux britanniques en 1897, après avoir protesté relativement à une entente conclue avec l'Allemagne. Auparavant, les diplomates canadiens se joignaient toujours aux représentants britanniques lors de la signature d'accords commerciaux avec d'autres pays. La première entente canadienne sur laquelle ne parut aucune signature britannique fut le Traité de réciprocité signé avec les Etats-Unis en 1910 et portant sur une réduction des tarifs douaniers.

— En matière d'affaires étrangères: le Canada, affirmant qu'il n'était plus qu'une création britannique, apposa sa propre signature sur le traité de Versailles qui mit fin à la Première Guerre mondiale et siégea indépendamment à la Société des Nations.

La mesure ayant le mieux symbolisé cette nouvelle indépendance du Canada apparut en 1939 lorsqu'Ottawa, n'imitant plus automatiquement Londres, attendit une semaine après la Grande-Bretagne pour déclarer la guerre à l'Allemagne. Cette déclaration de guerre, par ailleurs, rédigée à l'issue d'un vote aux Communes, fut faite par le roi George I. Quant au premier ambassadeur en titre du Canada aux Etats-Unis, il fut nommé en 1927. Ce fut Vincent Massey. En 1952, il devenait le premier gouverneur général du Canada né dans ce pays.

Dans le domaine militaire: le dernier officier britannique à commander à des troupes au Canada fut remercié de ses services en 1904 et le premier Canadien à agir en qualité de chef d'état-major, sir William Otter, fut nommé quatre ans plus tard.

— La Justice: Une loi votée en 1949 faisait de la Cour suprême du Canada la plus haute instance judiciaire du pays. Auparavant, les Canadiens pouvaient faire appel au Conseil privé, en Grande-Bretagne.

— Les titres: A la demande du Canada, la Grande-Bretagne a cessé d'accorder des titres de chevaliers et de pairs à des Canadiens, à compter de 1919. Cet interdit fut temporairement levé dans les années '30, sous le gouvernement conservateur de R.B. Bennett qui élut ultérieurement domicile en Grande-Bretagne où il fut fait lord. Lorsque Roy Thomson, ex-magnat de la presse d'origine canadienne, accepta le titre de Lord Thomson of Fleet, alors qu'il vivait à Londres, en 1964, Ottawa fut ulcéré au point de menacer et de tenter de le priver de sa citoyenneté canadienne.



Une Constitution, un pays, un avenir.

Découpez ici

Renseignez-vous dès aujourd'hui sur la Constitution canadienne et la Charte canadienne des droits et libertés.

Les documents énumérés ci-dessous expliquent ce que la Constitution canadienne et la Charte canadienne des droits et libertés signifient pour vous et pour tous les Canadiens. Ils vous sont offerts gratuitement.

- ☐ La Constitution canadienne 1981
- ☐ Les points saillants de la Constitution canadienne 1981
- ☐ Notes sur la Constitution canadienne
- ☐ La Charte canadienne des droits et libertés — guide à l'intention des Canadiens
- ☐ Veuillez inscrire mon nom sur votre liste d'envoi

Cochez les documents que vous désirez recevoir et retournez ce coupon-réponse à:

Publications Canada
Case postale 430
Succursale Delorimier
Montréal (Québec)
H2H 2N7



Nom_____

Adresse_____

Ville_____

Province_____

Code postal_____

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Canada